8
1-E
44
BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
6
18M H
7

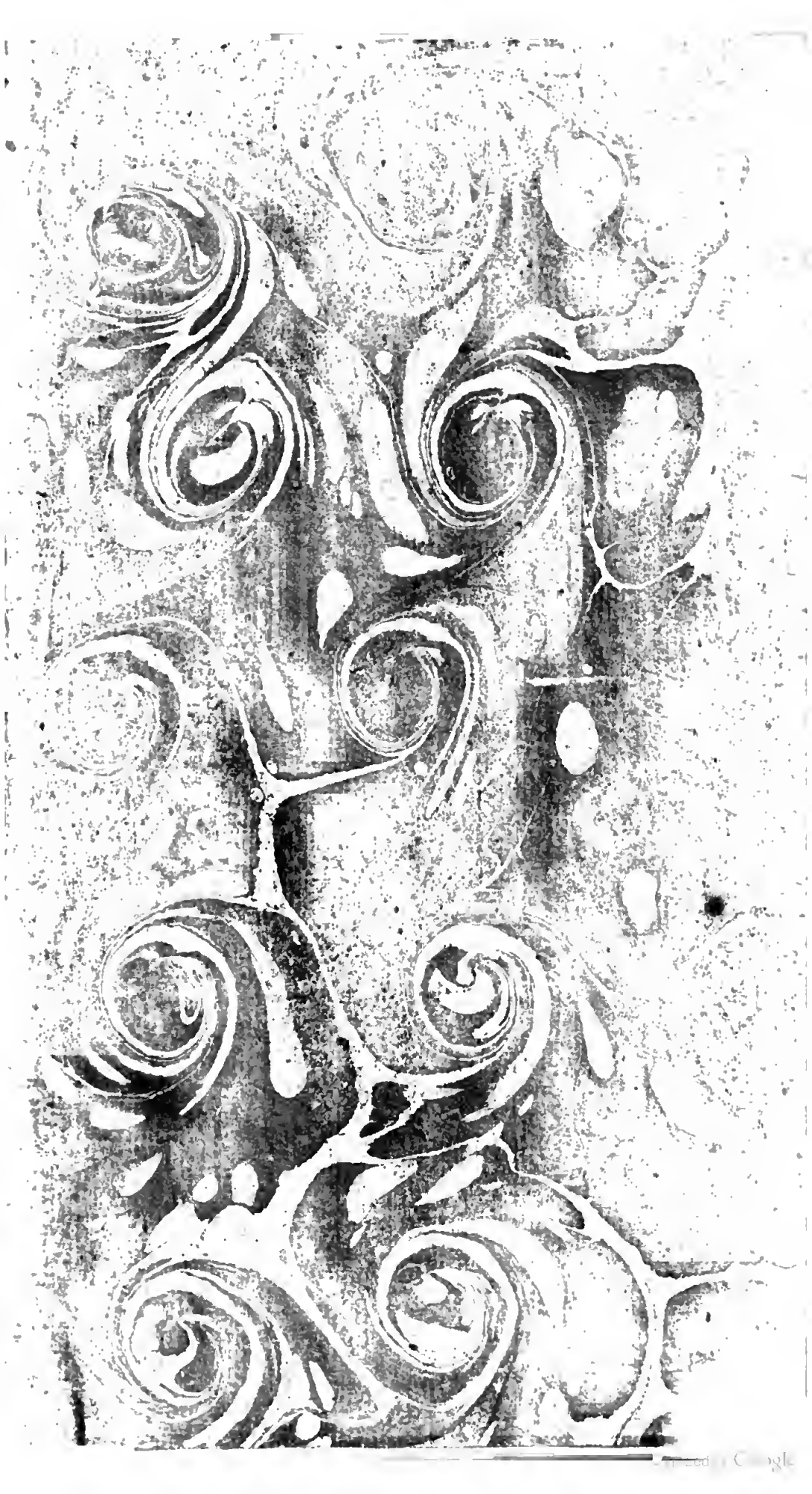

8.— 1. II. 44

HISTOIRE
DE
FRANCE,

TOME I.

HISTOIRE
DE
FRANCE,
SOUS LES REGNES

De S. LOUIS, de PHILIPPE DE VALOIS
du Roi JEAN, de CHARLES V.
& de CHARLES VI.

BIBLIOTECA NAZ. VITTORIO EMANUELE ROMA

Par Monsieur l'Abbé DE CHOISY;

TOME I.

CONTENANT L'HISTOIRE
DE SAINT LOUIS.

BIBLIOTECA NAZIONALE CENTRALE ROMA

A PARIS, *Quai des Auguſtins*,

Chez { DIDOT, à la Bible d'Or.
NYON, Fils, à l'Occaſion.
DAMONNEVILLE, à Saint Eſtienne.
SAVOYE, rue S. Jacques, à l'Eſpérance.

M. DCC. L.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

AU ROY.

SIRE.

Après avoir présenté à VOTRE MAJESTE' *les Histoires de David & de Salomon, heureux & toujours*

Vainqueurs, celles de Philippe de Valois & du Roi Jean, malheureux & toujours vaincus, je viens aujourd'hui vous offrir la Vie de SAINT LOUIS, *qui dans le cours de ſon Regne a éprouvé l'une & l'autre fortune, heureux en France, malheureux en Egypte, & dans ces differens états toujours égal à lui-même, toujours Roi, & toujours Saint.*

Ce Prince a fait voir, qu'il n'eſt pas impoſſible d'allier la Majeſté du trône & la ſainteté de l'Evangile, que ſans quitter le plus haut rang, on peut pratiquer les humiliations de la pénitence, qu'un Roi véritablement chrétien rend ſa grandeur indépendante des évenemens, & qu'il ne craint point que l'adverſité lui faſſe perdre ce qu'on ne peut pas dire que la proſperité lui ait donné.

Voilà, SIRE, ce qui a paru avec éclat dans la perſonne du plus

illuſtre, auſſi bien que du plus Saint de vos Aïeux ; mais ce qui fait notre admiration & notre joie : VOTRE MAJESTE' *comblée de la gloire des armes, où par un bonheur toujours conſtant Elle a même paſſé Saint Louis, trouve encore une gloire plus ſolide & plus digne d'elle, à le ſuivre dans ce qu'il a fait de plus grand, dans la pratique des vertus chrétiennes : dans les actions de juſtice & de piété, qui l'ont mis au nombre des Saints. Je ſuis avec un profond reſpect,*

SIRE,

DE VOTRE MAJESTE'.

Le très-humble, très-obéïſſant, & très-fidele ſerviteur & ſujet, l'Abbé DE CHOISY.

AVERTISSEMENT.

JE ne me ſerois pas aviſé d'écrire la Vie de SAINT LOUIS après M. de la Chaiſe, ſi lui-même ne m'en avoit inſpiré le deſſein par ces paroles: *En même tems*, il parle de S. Louis, *qu'il n'oublioit aucune des fonctions de la Royauté, on pourroit le faire voir ne s'épargnant rien de ce qu'on trouve dans les Saints de la vie la plus privée, ſi ce n'étoit comme la matiere d'une ſeconde Hiſtoire, qu'on laiſſe à ceux qui auront le deſſein de l'entreprendre.* Je vis par-là, qu'il ne s'étoit pas propoſé d'écrire la Vie du Saint, & qu'il avoit ſongé particuliérement à repréſenter l'état politi-

Hiſt. de Saint Louis 2. vol. l. xj. p. 209.

que du monde pendant le Regne de ce Prince, ce qui l'avoit obligé à rapporter l'Hiſtoire des Califes, celle des Tartares, les démêlés des Papes, avec les Empereurs, les guerres d'Angleterre, celles de Naples & de Sicile, & une infinité d'autres faits, qu'on n'avoit point encore ſi bien déduits, ni avec tant d'exactitude; tout cela étoit néceſſaire à ſon deſſein, & n'eſt point du mien: C'eſt aux actions particulieres & ſaintes de Louis, que je me ſuis attaché. Il eſt vrai que je n'ai pas négligé le Heros, & je croi qu'après l'avoir vu l'épée à la main ſur le pont de Taillebourg & à la bataille de Saintes, on ſera encore plus touché d'admiration & de zèle, en le voyant conſoler les malades & ſervir les pauvres dans les Hôpitaux.

AVERTISSEMENT.

Monſieur de la Chaiſe m'a beaucoup ſervi, il m'a indiqué dans ſon Hiſtoire des Manuſcrits, auſquels je n'euſſe peut-être pas ſongé ſans lui, j'ai puiſé dans les mêmes ſources, & j'en ai tiré beaucoup de choſes, qu'il avoit négligées, parce qu'elles n'étoient pas de ſon deſſein.

J'ai rapporté des pieces originales toutes entieres, comme la lettre de l'Empereur Frederic II. qui prie Saint Louis de faire ſon accommodement avec le Pape, la lettre du Roi aux François ſur ſa captivité, l'Ordonnance qu'on nomme *Pragmatique-Sanction*, ce que Saint Louis dit avant que de mourir à ſon fils aîné, ſon Teſtament, tout cela m'a frappé vivement, & j'ai cru que je n'en devois rien retrancher.

J'ai fini mon ouvrage à la mort de Saint Louis; quand on ne

voit plus le Heros, tout ce qui ſuit, excite peu la curioſité & ne fait plus que languir. J'ai pourtant fait une petite addition, pour marquer en peu de mots la deſtinée des principales perſonnes, auſquelles on s'eſt affectionné, & je finis par la Bulle de la canoniſation du Saint.

J'ai trouvé les avis fort partagés ſur les ſommaires des Livres, les uns en veulent & diſent, qu'ils ſervent à éclaircir les matieres, & qu'on y a recours, quand on veut trouver quelque choſe à point nommé : Les autres prétendent, qu'ils ne ſont bons qu'à ôter le plaiſir de la ſurpriſe. Je croi pour décider la queſtion, qu'il faut des Sommaires à ceux qui veulent lire pour apprendre, & qu'il n'en faut point à ceux qui ne regardent la lecture que comme une occupation agréa-

ble ; ainſi pour contenter tout le monde, j'ai fait des Sommaires de chaque Livre, mais je les ai mis tous enſemble à la fin du Volume, perſuadé que ceux qui les aiment, ſe voudront bien donner la peine de les y aller chercher.

J'ai cité quelques endroits de Joinville & de la grande Chronique de France en vieux langage, pluſieurs perſonnes de bon eſprit & de bon goût m'ayant aſſuré, qu'une pareille liberté n'avoit pas déplu dans l'Hiſtoire du Roi Philippe de Valois.

LA

LA VIE DE SAINT LOUIS.

LIVRE PREMIER.

CE n'eſt point l'Hiſtoire du Regne de Saint Louis, elle a été écrite depuis peu avec beaucoup d'exactitude, c'eſt ſa Vie que je vais écrire. Je le ſuivrai pas à pas dans toutes ſes actions, & ſi je puis, je ne le perdrai jamais de vue. Je ne parlerai des affaires étrangeres qu'en paſſant, & encore lorſque la connoiſſance en ſera abſolument néceſſaire pour entendre quelque fait conſidérable, la perſonne de Saint Louis me tiendra lieu de tout, je tâcherai d'en faire un portrait fidele, on y verra ſes inclinations, ſes paſ-

ſions, ſans entreprendre de tout excuſer, ſans outrer les choſes, & laiſſant voir la foibleſſe humaine quand elle s'y trouvera. Je n'oublierai point ſes actions de guerre, quoique tant de fois & ſi bien décrites; on admirera un Héros véritablement Chrétien, qui, après avoir pris des Villes & gagné des Batailles, ſe ſoumet à toutes les humiliations de la Croix. Mais comme c'eſt la vue continuelle du ſervice de Dieu & du bonheur des Peuples, qui l'a fait Saint, je m'attacherai principalement à le montrer par ce côté-là, perſuadé que c'eſt un des plus beaux modeles, qu'on puiſſe préſenter aux Rois de la terre.

Le Roi Louis VIII. après avoir pris la ville d'Avignon ſur les Hérétiques Albigeois, & ſoumis une partie du Languedoc, retournoit à Paris triomphant, lorſqu'il tomba malade à Montpenſier en Auvergne. Il ſentit d'abord que les forces lui manquoient & comme il vit que la mort approchoit, il fit appeller l'Archevêque de Sens, & les Evêques de Noyon & de Chartres, le Connétable de

Montmorency, & tout ce qui ſe trouva de grands Seigneurs auprès de lui, & leur fit jurer de reconnoître pour leur Roi ſon fils aîné Louis, & de le faire ſacrer inceſſamment, après quoi il mourut aſſez promptement le ſeptiéme de Novembre 1226. Il avoit l'année précédente fait ſon Teſtament daté du mois de Juin, par lequel il déclare que ſon fils aîné Louis lui doit ſuccéder au Royaume. Il donne des appanages à ſes autres enfans, à Robert le Comté d'Artois, à Alphonſe le Poitou & l'Auvergne, & à Charles l'Anjou & le Maine, à la charge de reverſion à la Couronne faute d'enfans. Il ordonne, ſuivant l'uſage, ou plutôt ſuivant l'abus de ce tems-là, que ſon cinquiéme fils, & tous ceux qu'il pourroit avoir dans la ſuite ſoient d'Egliſe. Il donne à ſon fils aîné tout l'argent, qui étoit gardé dans la tour de Saint Thomas du Louvre pour les néceſſités de l'Etat, trente mille livres à ſa femme Blanche de Caſtille, qu'il avoit toujours fort aimée, vingt mille livres à ſa fille Iſabelle, vingt mille livres à deux

1226. *Duchêne* 324.

cens hôpitaux, dix mille livres à deux
1226. mille lépreux, trois mille livres à des veuves & à des orphelins. Il veut auſſi qu'on vende toutes ſes pierreries pour fonder une Abbaye en l'honneur de la ſainte Vierge, & nomme pour Exécuteurs teſtamentaires les Evêques de Chartres, de Paris & de Senlis, & l'Abbé de Saint Victor. Il n'y fait point mention de la Régence; mais les Evêques qui s'étoient trouvés à ſa mort, atteſterent de vive voix & par écrit, que dans ſes derniers momens il avoit donné la Régence du Royaume, & le ſoin de l'éducation de ſes enfans à la Reine Blanche.

Cette Princeſſe fille aînée d'Alphonſe IV. Roi de Caſtille avoit été mariée en 1200. au Prince Louis, du vivant du Roi Philippe Auguſte ſon pere. Sa beauté, ſon humeur, ſon eſprit, lui gagnoient le cœur de tous ceux qui la voyoient: la fierté naturelle à la Nation Eſpagnole étoit tempérée en elle par des manieres douces & flatteuſes: auſſi agréable dans le commerce de la vie, que ſupérieure aux affaires & dominante dans les

Conſeils, on ne réſiſtoit point à ſes volontés, & le Roi ſon beau-pere enflé de tant de victoires ne dédaignoit pas de lui demander quelquefois ſes avis & des les ſuivre : le Roi ſon mari ne faiſoit rien ſans la conſulter, leur union après vingt-ſix ans de mariage étoit parfaite, & avoit encore tous les charmes de la nouveauté : auſſi fut-elle touchée ſenſiblement quand elle reçut la nouvelle de ſa mort, & pour ne ſe pas abandonner à une douleur immodérée, elle eut beſoin de toute la grandeur de ſon ame. Il n'étoit pas queſtion de pleurer, il falloit agir : Etrangere avec des enfans, dont l'aîné n'avoit pas encore douze ans, elle oſa demander, ou plutôt elle prit elle-même, la Régence du Royaume, où les femmes avoient toujours été regardées comme incapables du Gouvernement : ſans donner le tems de ſe reconnoître aux Princes, qui pouvoient raiſonnablement prétendre à la Régence, elle ſe ſaiſit d'abord de toute l'autorité, gagna les Evêques & le Chancelier, s'aſſura des Gens de guerre, & fit publier par tout qu'elle 1226.

agiſſoit ſuivant les derniers ordres du
1226. feu Roi. Ces manieres hautes & hardies lui réuſſirent, & ſes ordres furent exécutés ſans que perſonne ſongeât à s'y oppoſer. Elle avoit eu beaucoup d'enfans, & ſans compter Louis l'aîné de tous, & Jean qui mourut fort jeune ; il lui reſtoit encore Robert Comte d'Artois, Alphonſe Comte de Poitiers, Charles Comte d'Anjou, & Iſabelle qui, plus heureuſe que les autres, paſſa ſa vie dans des œuvres de piété, & mérita d'être miſe au nombre des Saintes.

Après que le corps du feu Roi eut été porté à ſaint Denis, & placé auprès de celui de Philippe Auguſte, la Régente manda à tous les Grands de l'Etat de ſe trouver à Reims le premier de Decembre, pour y aſſiſter au Sacre du jeune Roi Louis IX. Il étoit né à Poiſſi le 25 d'Avril 1215. La Reine avoit pris ſoin de l'inſtruire dès ſa plus tendre enfance, & de lui imprimer de bonne heure dans l'eſprit & dans le cœur les vérités de la Religion : comme elle eſtimoit plus en lui la qualité de Chrétien, que celle

d'héritier d'un grand Royaume, avant que de lui apprendre les devoirs des Rois, elle s'étoit appliquée toute entiere à lui faire connoître les obligations des Chrétiens. Louis naturellement bien né, d'une humeur douce & facile, répondoit parfaitement aux pieuſes intentions de ſa mere, il étoit bien fait de corps, ſon eſprit étoit fort avancé, & quoiqu'il n'eût pas encore douze ans accomplis, l'uſage qu'il avoit déja fait des inſtructions de la Reine, faiſoit eſpérer de lui d'auſſi grandes choſes que celles qu'on vit dans la ſuite. 1226.

Les Rois de France avoient un grand Etat, depuis que Philippe Auguſte, dit le Conquérant, avoit chaſſé les Anglois de la Normandie, de l'Anjou, du Maine, de la Touraine & du Poitou ; mais ils avoient des Vaſſaux trop puiſſans. Henri, Roi d'Angleterre, le plus conſidérable de tous étoit Duc de Guyenne & Pair de France, & ne cherchoit qu'une occaſion favorable pour reprendre la Normandie & les autres Provinces que ſon pere avoit perdues.

Thibaut, Comte de Champagne,
1226. n'étoit pas moins à craindre, ſa Maiſon ſouveraine depuis plus de trois cens ans, ſes alliances avec les Rois & les Empereurs, ſes grandes Terres, & ſur-tout la qualité d'héritier préſomptif du Royaume de Navarre, le diſtinguoient aſſez des autres, & relevoient ſon courage & les agrémens de ſa perſonne.

Pierre de Dreux Prince de la Maiſon Royale, Comte ou Duc de Bretagne, car ces deux titres lui ſont donnés indifféremment par les Auteurs, ne reconnoiſſoit depuis long-tems qu'avec beaucoup de peine, les ordres qui lui venoient de la Cour de France, & ne ſongeoit qu'à ſe rendre entierement indépendant.

Ferrand fils de Sanche, Roi de Portugal, avoit épouſé Jeanne Comteſſe de Flandre & de Hainaut, & dans la même vue d'indépendance il avoit ſuivi le parti de l'Empereur Othon, & avoit été pris à la bataille de Bouvines, mais depuis quatorze ans il étoit priſonnier dans la tour du Louvre ; & quoique Hugues IV. Duc de Bourgogne fût fort

jeune, & n'eût encore pris aucunes mesures contre l'Etat, on pouvoit juger de ses intentions par ses intérêts. 1226.

Philippe Comte de Boulogne étoit le plus dangereux de tous, quoiqu'il ne fût pas le plus puissant; il étoit fils du Roi Philippe Auguste, & sa naissance qu'il prétendoit être légitime, lui donnoit beaucoup de crédit parm la Noblesse Françoise.

La Régente s'achemina à Rheims avec le jeune Roi : le Comte de Boulogne, le Duc de Bourgogne & le Comte de Dreux s'y trouverent; le Comte de Champagne y voulut aussi venir, mais on lui manda de ne s'y pas exposer. Toute la Noblesse étoit persuadée qu'il avoit fait empoisonner le Roi Louis VIII. & la chose étoit encore trop fraîche pour que sa vue ne fît pas horreur à tous les bons François. On l'accusoit aussi, & même il en faisoit vanité, d'avoir pour la Reine des sentimens qui alloient plus loin que l'estime : le Comte de Bretagne & le Comte de la Marche refuserent ouvertement de s'y trouver. La cérémonie ne laissa pas de se faire avec

beaucoup de magnificence ; la dépen-
1226. se en monta à quatre mille trois cens trente-trois livres, qui préſentement feroient à peu près trente mille écus.

Chambre des Comptes. f. 170. Le Roi fut ſacré par Jacques de Baſoches Evêque de Soiſſons, à cauſe de la vacance du ſiége de Rheims, & l'on vit dès-lors les prémices de ſa ſainteté : il parut ſentir dans ce moment le poids dont la Providence divine le chargeoit ; il fut touché vivement de toutes les obligations de la Royauté, & prononça du fonds du cœur ces

Joinville. 15. paroles de David : *Mon Dieu j'ai élevé mon ame vers Vous, & c'eſt en Vous que j'ai confiance.* Dès qu'il eut été ſacré, tous les grands Seigneurs lui prêterent ſerment de fidélité, auſſi-bien qu'à la Régente pour le tems de ſa Régence.

Le lendemain du Sacre, la Reine retourna à Paris, & commença à lever des troupes ; elle prévoyoit aſſez qu'elle en auroit bien-tôt beſoin. En effet le Comte de Bretagne pouſſé par ſon inquiétude naturelle, & le Comte de Champagne piqué de l'affront qu'il venoit de recevoir, ſe déclare-

rent ouvertement & attirerent dans leur parti Hugues de Luſignan Comte de la Marche, mari de cette fameuſe Iſabelle Comteſſe d'Angoulême, qui, veuve de Jean Sans-Terre & mere de Henri III. Rois d'Angleterre, avoit épouſé en ſecondes noces le Comte de la Marche. Ce Prince illuſtre par ſa naiſſance, puiſque des Cadets de ſa Maiſon poſſédoient depuis plus de cent cinquante ans le Royaume de Chipre, étoit conſidérable par ſes grandes Terres. Il avoit, outre le Comté de la Marche, une partie du Poitou, toute la Saintonge, & le Comté d'Angoulême, du chef de ſa femme; & comme il avoit épouſé la mere du Roi d'Angleterre, Henri à ſa conſidération entra dans la ligue, & promit de paſſer en Bretagne avec une armée. Henri étoit remonté ſur le trône comme par miracle après la mort de Jean Sans-Terre, il crut que la minorité de Louis étoit une conjoncture favorable pour ſe remettre en poſſeſſion de la Normandie, du Poitou, & des autres Provinces qui avoient été confiſquées ſur le Roi ſon 1226.

Pere. Le Prince Richard, frere du
1226. Roi d'Angleterre, devoit mener au rendez-vous toutes les troupes qu'il pourroit aſſembler dans ſon gouvernement de Guyenne, & le Comte Raimond de Toulouſe à demi dépouillé de ſes Etats, ne ſe fit pas prier pour entrer dans une ligue, qui pouvoit le rétablir.

On dit que les Ligués avoient intention de mettre ſur le trône Enguerrand de Couci, l'un des plus grands Seigneurs de France, & même quelques Hiſtoriens ont avancé qu'il avoit été proclamé Roi; mais comme on ne voit dans les Auteurs du tems aucune trace d'un ſi grand projet, il y a apparence que cette viſion fut peut-être propoſée & ne fut approuvée de perſonne.

Une Ligue ſi puiſſante ne pouvoit guere être diſſipée que par la diligence, il falloit empêcher les Chefs de joindre leurs forces & les combattre ſéparés & l'un après l'autre: auſſi la Régente commença-t-elle par regagner le Comte de Champagne, elle ſe montra à lui, & ç'en fut aſſez, quoiqu'elle eût plus

de quarante ans, pour lui faire tomber les armes des main : *Adonc*, dit la grande Chronique de France, *le Comte regarda la Reine qui tant étoit belle & ſage, de ſorte que tout ébahi de ſa grand' beauté il lui dit, par ma foi, Madame, mon cœur & toute ma terre eſt à votre commandement, ne n'eſt rien qui vous pût plaire que ne fiſſe volontiers, & jamais ſe Dieu plaiſt contre vous ne les voſtres ne n'irai : D'illec ſe partit tout penſif, & lui venoit ſouvent en remembrance le doux regard de la Reine & ſa belle contenance : lors ſi entroit en ſon cœur la douceur amoureuſe, mais quand il lui ſouvenoit qu'elle etoit ſi haute Dame, & de ſi bonne renommée, & de ſa bonne vie & nette, ſi muoit ſa douce penſée en grand' triſteſſe.* 1226. *Grande Chron. de France 2. vol.* *Ch. des Comptes. R. 31*

Le Comte de Champagne après avoir vu la Régente, vint trouver le Roi, & lui promit une fidélité inviolable. Le Comte de Boulogne qu'on craignoit, eut en même-tems une penſion de ſix mille livres, dont il fit hommage au Roi, & qui fut aſſignée ſur le Temple à Paris, & le Comte *Tréſor de France layette boul.*

de Flandre fut mis en liberté à des
1226. conditions fort avantageuſes pour lui, la Régente eſpérant que par reconnoiſſance il s'oppoſeroit aux Mécontens : il n'avoit garde d'y manquer ; il ſe ſouvenoit que pendant ſa priſon le Comte de Bretagne, qui étoit veuf, avoit eu la penſée de lui enlever ſa femme, & de faire caſſer ſon mariage, afin de l'épouſer enſuite. Ainſi l'animoſité particuliere ſoutenant ſon devoir en cette occaſion, il fut toujours le plus dangereux ennemi des Ligués, & n'abandonna jamais la Régente.

Il ne reſtoit plus que le Comte de Bretagne & celui de la Marche, on alla contre eux, & ne ſe voyant pas en état de réſiſter, ils ſe ſoumirent, & après quelques négociations ils prêterent hommage ; mais comme ils ne s'étoient ſoumis que par force, ils crurent quelque-tems après, avoir trouvé une occaſion favorable, de venir à bout de leurs deſſeins. Le Roi étoit allé à la chaſſe dans la Forêt d'Orléans, ils en furent avertis, & réſolurent de l'enlever, perſuadés que

quand une fois ils ſeroient maîtres de ſa perſonne, ils n'auroient pas de peine à ſe ſaiſir de l'autorité, & à ſe défaire d'une femme que tout le monde abandonneroit. Ils lui dreſſerent pour cela une embuſcade dans Etampes, & une autre dans Corbeil. A quelques jours de là le Roi reprit le chemin de Paris avec peu de ſuite & ne ſe défiant de rien : auſſi-tôt les Conjurés ſe mirent en campagne, & il n'eut que le tems de ſe jetter dans la Tour de Montlhéri. Il n'y eût pas été en ſureté ſi les Bourgeois de Paris ne fuſſent venus à ſon ſecours ; mais à peine ſçut-on dans cette grande Ville (qui naturellement aime ſon Roi) le danger où il étoit, qu'on vit tout un grand Peuple, la plupart ſans armes, mais ſe croyant aſſez armés & aſſez forts par l'amour qu'ils portoient à leur Prince, ſortir en foule & courir à grand cris du côté de Montlehéri, menaçant les traîtres, qui ſe retirerent en diligence, pendant que le jeune Louis rentroit dans ſa Ville aux acclamations de ſes Sujets de tout âge & de tout ſexe, qui prioient 1226.

Dieu à haute voix, dit le Sire de
1226. Joinville dans ſon Hiſtoire, *qu'il lui*
Join. 15. *donnât bonne vie & proſpérité, & le vouſsît garder contre tous ſes ennemis.*

Cette aventure commença à faire goûter à Louis la joie tranquille que ſent un Roi qui ſe voit aimé de ſon Peuple; il s'en ſouvenoit avec plaiſir, en parloit ſouvent, & dans toute la ſuite de ſa vie il tâcha par ſa juſtice, ſa douceur & ſes autres vertus Royales, à mériter un bien ſi doux, que les Rois de France ont toujours en naiſſant, & qu'ils peuvent conſerver ſans beaucoup de peine.

Les Ligués ayant manqué leur coup demeurerent quelque tems en repos, & la Régente ſans ſe mettre en peine de les punir de leur audace, ſe donna toute entiere aux ſoins de l'éducation de ſes enfans : elle fit choix de gens d'eſprit & de piété pour mettre auprès du Roi, & crut qu'un fond de Religion joint à la ſcience du monde, étoient les qualités les plus néceſſaires pour bien s'acquitter d'un emploi ſi important & ſi difficile. Mais elle-même lui ſervoit de Gouverneur & de Précepteur

cepteur, les leçons qu'elle lui faiſoit tous les jours étoient les plus utiles & les mieux écoutées : elle lui mettoit devant les yeux la grandeur de Dieu & le néant de l'homme, & lui diſoit ſouvent : *Mon fils, j'aimerois mieux vous voir mort, que de vous voir commettre un ſeul péché mortel.* Ce qui entra ſi avant dans le cœur du Prince, qu'un jour ayant demandé au Sire de Joinville, lequel il aimeroit mieux d'être lépreux (c'étoit une maladie aſſez ordinaire en ce tems-là) ou d'avoir commis un péché mortel, & Joinville lui ayant répondu avec franchiſe, qu'il aimeroit mieux avoir fait trente péchés mortels que d'être lépreux, *hà Joinville*, lui dit le Roi, *que vous connoiſſez peu ce que c'eſt que d'avoir offenſé Dieu! Il n'eſt point de plus grand malheur que d'être en péché mortel, & bien vrai*, ajouta-t-il, ſuivant les paroles mêmes de Joinville, *car quand l'homme qui a fait un péché mortel meurt, il ne ſçait pas ni n'eſt certain qu'il ait en ſa vie eu telle repentance, que Dieu lui veuille pardonner.*

1226.

Join. 15.

Joinv. 6.

1226. Du Ch. 198.

La Reine après avoir fait connoître à ſon fils ce qu'il devoit à Dieu, & combien il eſt important aux Rois de faire marcher la politique après la religion, lui enſeignoit ce qu'il devoit à ſon Peuple ; & ne le voulant point flatter lui diſoit, que le Roi eſt né pour ſervir ſes Sujets, ſans avoir un ſeul moment à ſoi ; que s'il prend des plaiſirs, ce doit être ſeulement pour ſe délaſſer de ſes travaux continuels : qu'il doit avoir l'œil à tout, tâcher de connoître à quoi chacun eſt propre & l'y appliquer ; être en garde contre la flatterie, qui l'aſſiége de tous côtés ; être libéral avec choix, aller chercher le mérite pour le récompenſer ; diſtinguer les vertus d'un Roi d'avec celles d'un particulier : qu'il eſt reſponſable de tout ce qui ſe fait ſous ſon autorité, & que ſuivant l'ordre de Dieu il doit agir moins pour lui que pour les autres.

De ſi bons enſeignemens venant d'une mere aimée, étoient reçus avec plaiſir du jeune Louis, qui les pratiqua exactement, ainſi que nous le verrons dans le détail des actions de

ſa vie. Il ne ſongeoit encore alors qu'à étudier, & même quelquefois un peu trop & avec paſſion : ſon Précepteur lui apprit le Latin, ce qu'on n'apprenoit guere aux Princes en ce tems-là, & ſouvent il faiſoit venir dans ſon appartement de jeunes enfans de qualité, auſquels le Roi expliquoit en François les livres de l'Ecriture Sainte, car alors on liſoit peu les Auteurs profanes. 1226. *Du Ch.* 461. *Mſſ. de S. Denis.*

Ses études ne l'occupoient pas tellement, qu'il ne prît tous les plaiſirs innocens de ſon âge : il aimoit la chaſſe, la pêche, & tous les exercices du corps, auſquels il étoit fort adroit. Il alloit à Fontainebleau courre le cerf, & quand la rigueur de la ſaiſon ou quelque incommodité l'empêchoient de ſortir, il faiſoit venir quelques-uns de ſes Pages qui avoient la voix belle, & les faiſoit chanter, leur interdiſant toutes les chanſons mondaines & de galanterie. Il aimoit auſſi à jouer aux échecs, qu'il regardoit comme un jeu d'eſprit, qui même avoit quelque choſe de guerrier. *Tréſor des merveilles de Fontainebleau.* 4. *Mſſ. de S. Denis.*

Ses occupations & ſes plaiſirs ne

1226. l'empêchoient pas de ſonger aux devoirs les plus eſſentiels ; il bâtit & fonda ſuivant la volonté du Roi ſon pere, l'Abbaye de Royaumont, de l'Ordre de Citeaux, en Beauvoiſis, & mit la premiere pierre à l'Egliſe. Il prenoit plaiſir à y travailler lui-même avec les Moines, & ſouvent dans les heures de récréation lorſqu'il étoit en particulier avec eux, il leur aidoit à porter des pierres pour le bâtiment ou à cultiver leur jardin. Il s'en fit dans la ſuite un lieu de retraite, & pour ſe délaſſer des fatigues de la Royauté, il y alloit prier Dieu en ſilence, & ſervir les pauvres.

Duch. 401.

1227. La tranquillité de l'Etat fut bien-tôt troublée par le Comte de Bretagne & par les autres Princes, qui étoient toujours demeurés ſecretement ligués. Ils ne pouvoient ſouffrir de ſe voir gouvernés par une femme qui leur paroiſſoit agir toujours avec hauteur, & ils perſuaderent enfin au Comte de Boulogne que la Régence lui appartenoit, & que s'il ſe vouloit joindre à eux ils lui feroient rendre juſtice, & le mettroient peut-être ſur le Trône.

Ce Prince, qui juſques-là avoit été fidele, ne put réſiſter à des offres ſi éclatantes, & promit de ſe joindre aux Ligués dès que la guerre ſeroit commencée. Il s'étoit ſaiſi de tréſors de ſon pere Philippe Auguſte auſſi-tôt après ſa mort, & par ce moyen il ſe voyoit en état de lever des Troupes & de fortifier des Places. Il commença par Calais, qui n'étoit alors qu'un Village; mais comme c'étoit un Port commode pour recevoir des ſecours d'Angleterre, il en fit un poſte conſidérable. Il entoura auſſi de murailles & fit fortifier la ville de Boulogne, ſans pourtant ſe déclarer encore ouvertement. 1227. *Ann. de Bourg.* 171.

Le Comte de Bretagne n'agiſſoit pas avec tant de circonſpection, il commença le premier les actes d'hoſtilité. Auſſi-tôt la Régente fit aſſembler l'Armée, & manda aux Vaſſaux de la Couronne de venir joindre le Roi, qui, malgré ſa grande jeuneſſe, vouloit aller lui-même châtier des rebelles. Le Comte de Boulogne n'oſa encore ſe déclarer, & vint au rendez-vous, mais avec fort peu de Troupes. Le Comte de Champagne ne fit pas

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

de même, il ramaſſa dans ſes Terres
1227. tout ce qu'il put trouver de gens de ſervice, & amena un ſecours conſidérable ; ravi qu'en cette occaſion ſon devoir ſervît de prétexte à une folle paſſion, dont il ne pouvoit ni ne vouloit ſe défaire. Le Comte de Flandre y vint auſſi avec des Troupes.

L'Armée marcha vers Belême dans le Perche, où le Comte de Bretagne avoit mis une groſſe garniſon, & quoique la place paſsât pour imprenable, le jeune Louis, à qui ſon âge & ſon ardeur guerriere ne faiſoient rien trouver de difficile, en voulut former le
Duch. ſiege. On le pouſſa avec vigueur, les
329. machines de guerre renverſerent les murailles ; on donna pluſieurs aſſauts, & les Aſſiégés les ſoutinrent vigoureuſement : mais ce nétoit pas leur valeur qu'on craignoit le plus, la rigueur de l'hyver ruinoit l'Armée, car le mois de Janvier étoit déja bien avancé, les hommes & les chevaux
Cron. de France 2. vol. fol. mouroient de froid : la Régente qui
40. donnoit les ordres fit couper du bois dans les forêts voiſines, & le fit apporter dans le Camp. Ce petit ſe-

cours donné à propos, & l'exemple du jeune Roi qui ne craignoit point 1227.
de s'expoſer, ſoutint & redoubla le courage des François, & les Aſſiégés furent enfin obligés à capituler.

Dès que le Roi d'Angleterre eut appris la priſe de Belême, il ſe plaignit que le Comte de Bretagne l'avoit trompé, qu'il l'avoit toujours aſſuré que le jeune Roi de France ſeroit abandonné des Seigneurs, & proteſta que voyant tout le contraire, il alloit prendre d'autres meſures. D'ailleurs il n'étoit point en état de faire la guerre; ſon tréſor étoit épuiſé par ſes dépenſes ſuperflues, & depuis ſix mois qu'il étoit à Nantes il s'étoit ruiné en tournois, en feſtins, & en libéralités faites à contre-tems & ſans diſtinction, ainſi ſans vouloir attendre un moment, il remonta ſur ſes vaiſſeaux & repaſſa en Angleterre.

Le Comte de Bretagne demanda auſſi-tôt quartier; ſon frere le Comte de Dreux, qui avoit toujours été fidele, intercéda pour lui, & la Reine lui accorda la paix, quoiqu'elle fût bien perſuadée qu'il ne la faiſoit que

Cron. de Fr. 2. v. f. 40.

par force, & qu'il la romproit à la
1227. premiere occaſion ; mais elle étoit Régente, & ne vouloit que gagner du tems : le Roi ſon fils avoit près de quinze ans, & pour ſon âge il étoit grand, bien-fait, & devenoit plus fort de jour en jour. Il commençoit même à ſçavoir les affaires, & la Reine jugeoit ſagement, que ſi elle ſe pouvoit maintenir encore deux ou trois ans, on ne regarderoit plus le Roi comme un enfant, & que les guerres civiles ne ſeroient plus tant à craindre. Ainſi la paix fut faite, l'Armée congédiée, & la Cour revint à Paris.

En arrivant, les Sergens d'armes
1228. qui conduiſoient dans les Armées les gens de pied, vinrent prier le Roi de mettre la premiere pierre à l'Egliſe de ſainte Catherine du Val des Ecoliers : ils avoient le jour de la Bataille de Bouvines fait vœu de bâtir cette Egliſe ; le Roi leur en fournit les moyens par ſa libéralité, & y fonda une Meſſe tous les jours pour le repos de l'ame de Philippe Auguſte ſon Ayeul.

Mſſ. de Ste. Caterine du Val des Ecoliers.

Il fonda en même-tems les Chartreux, & leur donnna l'hôtel de Vauvert

vert, qui avoit été autrefois le Palais Royal du Roi Robert, leur assignant pour nourriture cinq muids de bled à prendre tous les ans sur le village de Gonesse. 1229.

Peu de tems après, la guerre des Albigeois finit d'une maniere fort avantageuse à la Couronne. Ces hérétiques rebelles depuis plusieurs années faisoient de grands désordres en Languedoc & dans les Provinces voisines. Le Roi Louis VIII. avoit pris Avignon sur eux, mais sa mort soudaine ayant arrêté ses conquêtes, ils s'étoient ranimés à la vue d'une longue minorité, & Raimond Comte de Toulouse l'un de leurs principaux Chefs avoit repris plusieurs de ses Places, & s'étoit défendu depuis deux ans, souvent même avec avantage contre Imbert de Beaujeu, qui commandoit les Troupes du Roi en Languedoc. Le Cardinal de Saint Ange Légat du Pape, prêcha contr'eux une nouvelle Croisade, & la Régente lui ayant donné des Troupes, il alla lui-même en Languedoc joindre Beaujeu, & fit faire le dégât aux environs de Tou-

1229. louſe. Le Comte Raimond ne ſe voyant plus en état de réſiſter, prit le parti de ſe remettre à la clémence du Roi, & vint à Paris : il craignoit, avec raiſon, qu'ayant à ſoutenir ſeul tout le faix de la guerre, il ne fût bien-tôt accablé, & qu'après la priſe de Toulouſe, dont on ſe préparoit à former le ſiége, il ne fût plus en état de faire un traité ; il vint à la Cour & ne fut point trompé dans ſes eſpérances. Le Roi le reçut fort bien & ſigna avec lui un traité daté de Paris au mois d'Avr. 1228. ſelon l'ancienne maniere de compter, parce que le traité fut ſigné le Mercredi Saint, & qu'alors l'année ne commençoit qu'à Pâques.

Duch. 810. Il fut dit, *que Raimond en chemiſe & pieds nuds, demanderoit l'abſolution de l'héréſie : qu'il payeroit deux mille Marcs d'argent à l'Abbaye de Citeaux, & mille Marcs à celle de Grand-Selue : qu'il entretiendroit à Toulouſe pendant dix ans deux Maîtres en Théologie, deux en Decret, & ſix Maîtres ès-Arts : que pendant cinq ans il iroit faire la guerre aux Sarra-*

ſins à ſes dépens : que Jeanne ſa fille unique ſeroit par lui déclarée ſon héritiere, quand même il auroit d'autres enfans, & mariée à l'un des freres du Roi : qu'il feroit abattre les murailles des Villes de Toulouſe, de Montauban, de Moiſſac, d'Agen, & de trente autres de ſes Places : que le Roi auroit garniſon pendant dix ans dans le Château de Toulouſe, moyennant quoi on rendroit au Comte toutes les Terres poſſedées par ſes Ancêtres, hors ce que l'Egliſe tenoit au-delà du Rhône dans le Marquiſat de Provence, la Terre de Verfeuil, dont l'Evêque de Toulouſe jouiſſoit depuis long-tems, & celle de Mirepoix, qui avoit été donnée pour récompenſe de ſervice au Sire de Levis, avec le titre héréditaire de Maréchal de la Foi. On convint encore, *que Raimond demeureroit dans le Château du Louvre juſqu'à ce que ſa fille, qui n'avoit que neuf ans, eût été remiſe entre les mains de la Régente, qui devoit avoir ſoin de ſon éducation & la regarder comme ſa fille.* 1229.

Le traité fut exécuté de point en point, Raimond en chemiſe & pieds

nuds reçut l'abſolution dans l'Egliſe
1229. de Notre-Dame par les mains de l'Evêque de Paris, il prêta enſuite l'hommage de ſes Terres, & fit la choſe de ſi bonne grace, que le Roi, à la priere du Légat & du Comte de Champagne, le déchargea de pluſieurs ſommes qu'il devoit payer, le fit Chevalier, le renvoya ſur ſa parole, & ſe contenta de faire abattre cinquante toiſes des murailles de Toulouſe.

Ce fut en ce tems-là que mourut
1230. le Chancelier Guerin, âgé de ſoixante & dix ans, après avoir rendu de grands ſervices à l'Etat ſous trois Rois, qui l'honorerent d'une amitié particuliere. Il releva extrêmement la dignité de Chancelier, & lui fit donner le rang au-deſſus des Pairs de France. Il avoit remis ſa charge deux ans avant ſa mort entre les mains de la Régente pour ne plus ſonger qu'à ſon ſalut, & s'étoit retiré dans l'Abbaye de Châlis où il avoit pris l'habit de Religieux. La Régente & le Roi, quand il fut majeur, firent faire la Charge de Chancelier par commiſſion pour des raiſons que les Hiſtoriens ne nous ont point appriſes.

L'affaire de Toulouſe ne fut pas plutôt terminée, qu'il en ſurvint une autre plus importante, & qui donna bien plus de peine. Le Comte de Champagne naturellement fier, tout plein de l'eſpérance prochaine de la Couronne de Navarre, & de plus aſſuré de la protection de la Régente, traitoit ſes voiſins & ſes égaux comme s'ils euſſent été ſes inférieurs. Le Comte de Bretagne qui ne lui pouvoit pardonner de l'avoir abandonné, fit un nouveau traité avec les autres Princes ligués, jura ſa perte, & ſe fortifia de l'alliance du Duc de Bourgogne, qui depuis peu avoit épouſé ſa Niece fille du Comte de Dreux; le Comte de Boulogne, & les Seigneurs de Châtillon & de Couci, entrerent auſſi dans la ligue. Ils publierent des Manifeſtes, & ſe ſervant du vieux prétexte tant de fois allegué, ils dirent qu'ils vouloient punir celui qui avoit empoiſonné le Roi Louis VIII. Ils ne demeurerent pas long-tems les bras croiſés, & firent de grands dégâts en Champagne. Ils s'approcherent de Troyes, croyant que les Habitans 1230.

leur ouvriroient les portes, mais le
1230. Sire de Joinville, pere de celui qui a écrit la Vie de ſaint Louis, s'étoit jetté dedans avec des Troupes, & les Ligués, après avoir brûlé quelques maiſons de campagne, furent obligés à paſſer outre.

Ann. de Bourg. 271. Le Comte de Champagne n'étoit ni aſſez puiſſant, ni aſſez aimé de ſes Sujets pour réſiſter à tant d'ennemis, mais la Régente ne l'abandonna point. Elle manda d'abord aux Princes ligués de mettre les armes bas, à quoi ils répondirent avec inſolence, qu'ils n'en vouloient pas croire une femme qui protégeoit celui qui avoit empoiſonné ſon mari. La Régente vit bien que les paroles étoient inutiles, & fit marcher le Roi à la tête de ſon armée. Il joignit le Comte de Champagne auprès de Troyes, & diſſipa par ſa ſeule préſence l'Armée des Princes ligués, qui, ſe voyant les plus foibles, ſe retirerent chacun chez ſoi.

Ces guerres ne duroient pas longtems, mais elles recommençoient ſouvent, & ſi la Régente n'avoit toujours eu des Troupes ſur pied, prê-

tes à marcher contre le premier qui remuoit, elle n'auroit pas pu réſiſter à tant de Princes conjurés, qui ſéparés n'étoient pas ſi forts qu'elle, & qui joints enſemble l'euſſent accablée. 1230.
Il eſt vrai que ſes ordres avoient bien été exécutés par le Connétable de Montmorenci, qui toujours attaché à Philippe Auguſte, à Louis VIII. & au jeune Roi, avoit témoigné en toutes occaſions une fidélité inviolable; mais il mourut au retour de l'expédition de Champagne, & l'Epée de Connétable fut donnée à Amauri de Montfort: il étoit fils du fameux Simon de Montfort Chef de la premiere Croiſade contre les Albigeois, qui avec une poignée de Soldats avoit défait à Muret cent mille hommes commandés par le Roi d'Aragon, & qui ayant été tué au ſiége de Toulouſe avoit laiſſé à ſon fils de grands droits ſur le Languedoc, & peu de forces pour les faire valoir. Amauri avoit cedé ſes droits au Roi Louis VIII. qui lui avoit promis de le faire Connétable, ce que la Reine Blanche fidele à la parole de ſon mari exécuta après la *Chron. de Flandre.*

mort du Connétable de Montmorenci.

1230. Cependant Agnès de Beaujeu Comteſſe de Champagne étoit morte, & le Comte encore jeune & n'ayant qu'une fille, cherchoit à ſe remarier. Le Comte de Bretagne lui offrit la Princeſſe Ioland ſa fille, il ne regardoit pas tant l'alliance d'un grand Prince héritier préſomptif du Royaume de Navarre, qu'à l'attirer dans le parti de la Ligue. La propoſition fut acceptée & les articles réglés : on devoit amener la Princeſſe à l'Abbaye de Val-Secret, & tous les Princes ligués, parens ou amis des parties devoient s'y rendre ; déja même le Comte de Champagne, avec un équipage magnifique, étoit parti de Château-Thierri pour aller au rendez-vous, lorſque Geoffroy de la Chapelle, grand Panetier de France, lui apporta de la part du Roi la lettre ſuivante.

Join. 17. *Sire Thibaut de Champagne, j'ai entendu que avez convenancé & promis à prendre à femme la fille du Comte Pierre de Bretagne, pourtant vous mande que ſi chier que avez tout quant que amez ou Royaume de France que ne*

le facez pas. La raiſon pourquoi, vous ſçavez, je jamais n'ai trouvé pis, qui mal m'ait voulu faire, que lui. 1230.

Un ordre ſi preſſant arrêta tout court le Comte de Champagne, il envoya faire ſes excuſes & retourna à Château-Thierri, où peu de tems après il épouſa Marguerite de Bourbon.

La Régente après avoir rompu un mariage qui eût été préjudiciable à l'Etat, s'appliqua à une affaire aſſez importante, qui depuis deux ans cauſoit du déſordre dans Paris. Les Bourgeois avoient eu de grands démêlés avec les Ecoliers, qui étoient alors au nombre de plus de 30000. dont la moitié avoit plus de 20 ans paſſés. Il y avoit eu pluſieurs perſonnes tuées de part & d'autre; l'Univerſité étoit déſerte & les Profeſſeurs ne faiſoient plus de leçons. La Régente, les Evêques, & le Pape même n'avoient pu les obliger à y revenir; le Roi d'Angleterre leur offroit des conditions avantageuſes pour les établir à Oxfort, & le Comte de Bretagne les vouloit attirer à Nantes. Mais enfin le tems adoucit 1231.

la choſe, les Bourgeois de Paris firent
1231. quelque ſatisfaction aux Profeſſeurs, qui recommencerent leurs exercices comme auparavant.

La même année l'Archevêque de Sens fut déclaré Légat du Pape en France, & l'Evêque de Vinceſtre, Légat en Angleterre pour faire faire la paix, ou du moins une tréve à longues années. Grégoire écrivit aux deux Rois avec hauteur, que le ſervice de Dieu le demandoit ainſi; & comme le pouvoir des Papes étoit fort reſpecté, une treve de trois ans fut arrêtée à ſaint Aubin en Bretagne, par le Comte de Boulogne, aſſiſté de l'Archevêque de Rheims, au nom du Roi, & par le Comte de Cheſtre au nom du Roi d'Angleterre. C'étoit ce que la Régente ſouhaitoit, quoiqu'elle n'en eût pas fait ſemblant. Son fils avoit dix-ſept ans, & la tréve le conduiſoit preſque juſqu'à ſa majorité. Il commençoit déja dans une ſi grande jeuneſſe à donner des marques de ſa ſainteté, & il ne ſe préſentoit point d'occaſion de rendre la juſtice, ou de faire quelque acte de charité, qu'il ne l'em-

braſsât avec joie : tout entier à ſon peuple, & ne ſongeant qu'aux moyens de le rendre heureux, il ſe reprochoit tous les momens qu'il donnoit à ſon plaiſir ; car quoique la Reine Blanche fût toujours Régente, elle ne faiſoit rien ſans lui, comme dans la ſuite, après ſa minorité, il ne fit rien ſans elle. Cette amitié tendre & mutuelle avoit fait le Roi de bonne heure aux affaires les plus difficiles, & il ſentoit tous ſes devoirs ; il n'avoit plus tant d'ardeur pour la chaſſe, & diſoit que le tems d'un Roi étoit précieux, & qu'il falloit bien l'employer. Il faiſoit alors aſſez ſouvent de petits voyages à Rouen, à ſaint Omer, à Orléans & en d'autres lieux, pour voir l'état des Provinces, & par tout il laiſſoit des marques de ſa bonté. La Régente demeuroit ordinairement à Paris où étoit toujours le gros des affaires, le Roi y revenoit de tems en tems lui rendre compte de ce qu'il avoit fait, & puis s'en retournoit à Poiſſi, où il avoit un Palais Royal. C'étoit le lieu de ſa naiſſance, qu'il aimoit par-deſſus tous les autres, juſques-là qu'il en prenoit le 1231.

nom & ſignoit quelquefois *Louis de*
1231. *Poiſſi* au bas des lettres qu'il écrivoit à ſes amis : & comme un jour il y étoit avec ſes Courtiſans les plus familiers, & qu'il leur eut dit que dans ce lieu il avoit reçu le plus grand bien du monde, quelques-uns repliquerent qu'il avoit été couronné & ſacré à Rheims. *Il eſt vrai*, reprit-il, *mais j'ai été baptiſé à Poiſſi.* Et effectivement on y voit encore dans la Chapelle dite de Saint Louis de l'Egliſe Collegiale, un grand vaſe de pierre de taille relevé ſur une autre conſole, & la tradition conſtante eſt que cette pierre ſont les fonts baptiſmaux où Saint Louis reçut le baptême.

Il perſuada à Odon Clement Abbé de Saint Denis de rebâtir ſon Egliſe, & lui en donna les moyens. Le bon Abbé ſcrupuleux n'oſoit, diſoit-il, toucher à un bâtiment, qu'une tradition populaire aſſuroit avoir été conſacré par notre Seigneur JESUS-CHRIST lui-même. Louis y alla pluſieurs fois, fit relever les tombeaux des Rois ſes Prédeceſſeurs, & fit mettre à droite

ceux de la premiere & ceux de la ſeconde Race, & à gauche ceux de la troiſiéme. 1232.

L'année ſuivante au mois de mars un des clous qui ont ſervi à attacher le Sauveur du monde à la Croix fut perdu. Il avoit été donné au tréſor de Saint Denis par l'Empereur Charles le Chauve, & la Châſſe qui l'enfermoit s'étant rompue dans le temps qu'on le montroit au peuple, il tomba dans la foule, & ne ſe rétrouva point. Le jeune Roi en témoigna une douleur ſenſible, & tout le peuple de Paris en verſa des larmes; mais quelque tems après le Roi ayant fait publier, qu'il donneroit une certaine récompenſe à celui qui le rapporteroit, on le rapporta au Pénitencier de l'Evêque de Paris, qui donna la ſomme promiſe, & le ſaint clou fut remis en triomphe dans le treſor de Saint Denis.

Chron. de S. Denis 2. vol f. 43.

Les occupations de Louis toute ſaintes qu'elles étoient, n'empêchent pas la médiſance de l'attaquer. On jugea de lui par le commun des hommes, & le voyant beau, bien

fait, à l'âge de dix-neuf ans pouvant
1232. tout ce qu'il vouloit, on n'imaginoit pas, qu'entouré des charmes du monde il pût conſerver ſon innocence. On diſoit qu'en ſecret il s'abandonnoit à des plaiſirs criminels, & que la Reine contente de gouverner ne faiſoit pas ſemblant de s'en appercevoir. Ces bruits injurieux allerent même ſi avant, qu'un bon Religieux pouſſé d'un zele peut-être un peu indiſcret en avertit la Reine; mais en cette occaſion elle fit bien voir que l'innocence eſt toujours humble, toujours modeſte, & ne s'étonne pas aiſément. Elle reçut l'avis avec douceur ſans ſe fâcher. *J'aime le Roi mon fils*, répondit-elle, *mais ſi je le voyois prêt à mourir, & que pour lui ſauver la vie je n'euſſe qu'à lui permettre d'offenſer ſon Dieu, ce Dieu m'eſt témoin que ſans héſiter je laiſſerois mourir mon fils.*

Beaulieu vie de S. Louis.

La Regente auſſi chrétienne qu'elle étoit, n'avoit garde de manquer à remplir tous ſes devoirs: la ſureté de l'Etat, dont elle avoit la conduite, en étoit l'un des plus importans; & comme elle ſavoit que le Comte de

Bretagne toujours inquiet preſſoit le Roi d'Angleterre de rompre la tréve, 1232
elle s'appuya du côté de l'Allemagne, & renouvella les alliances avec l'Empereur Frederic II. & avec ſon fils Henri Roi des Romains, qui tous deux par des traités ſéparés promirent au Roi de le ſecourir en cas de rupture avec l'Angleterre. Mais à peine ces traités furent-ils ſignés que l'Evêque de Mets envoya demander au Roi du ſecours contre ſa ville, qui s'étoit miſe ſous la protection du Roi des Romains. Un autre eût profité de la conjoncture, mais Louis ne s'en voulut pas mêler, & défendit même à ſes Barons de prendre parti. Il ſongea ſeulement à jouir en paix de ce qui lui appartenoit. Il s'appliqua au dedans de ſon Royaume, & regardant Angers comme la place la plus frontiere & la plus expoſée aux courſes des Bretons & des Anglois, il la fit fortifier & y mit une bonne garniſon.

Une conduite ſi bien réglée & devant Dieu & devant les hommes, n'exempta pas le Roi d'avoir des affaires fâcheuſes avec ceux de ſes Sujets. 1233.

qui à cauſe de ſa piété le devoient reſ-
1233. pecter davantage. Les Evêques pouſſant ſans doute trop loin l'autorité ſpirituelle que Dieu leur a confiée, firent pluſieurs entrepriſes, auſquelles il ſe crut obligé de s'oppoſer. L'Archevêque de Rheims & l'Evêque de Beauvais mirent en interdit leurs Dioceſes pour des cauſes aſſez légeres, excommunierent les Officiers du Roi, & prétendirent qu'étant excommuniés ils ne pouvoient plus faire aucune fonction de leurs Charges : mais le Roi, qui ſçavoit les bornes de la puiſſance Eccléſiaſtique, leur ordonna d'exercer toujours par proviſion, & après quelques années de ſcandale les cenſures furent levées. Ce fut alors que le Pape Gregoire IX. accorda au Roi une Bulle, qui défend à qui que ce ſoit d'interdire les Chapelles Royales, menaçant ceux qui ſeroient aſſez téméraires pour l'entreprendre, de l'indignation des ſaints Apôtres Pierre & Paul.

Inv. Bulles p. 368.

Ce qui marque juſqu'à quel degré de puiſſance la juriſdiction des Evêques s'étoit élevée, & combien elle devenoit

levenoit fâcheuſe aux Rois, puiſ- 1233.
que pour la réprimer ils étoient obli-
gés d'avoir recours aux Papes à qui
ls fourniſſoient par-là les moyens
l'augmenter leur autorité.

L'année ſuivante (car je paſſe lé- 1234.
gérement ſur la minorité de Louis,
l ſe préſentera dans la ſuite de ſa
ie, tant d'actions de juſtice, de cou-
age, & de piété, que je me trou-
erai aſſez embarraſſé à choiſir celles,
ui me paroîtront les plus édifiantes
les plus dignes d'un grand Roi &
un grand Saint) L'année ſuivante
Régente ſongea à le marier. Il
oit été accordé dès ſon enfance par
Roi Philippe Auguſte ſon Aïeul,
ec Agnès fille du Comte de Ne-
rs, mais cette affaire n'avoit point
de ſuite; & comme il étoit libre
qu'il ſe voyoit en état de choiſir
tre toutes les Princeſſes de l'Euro-
, il jetta les yeux ſur Marguerite
le aînée de Raimond Berenger
mte de Provence de la Maiſon d'A-
gon. Elle étoit d'une beauté ac-
mplie & n'avoit pas encore quinze
s. On contoit des traits admirables

de ſon eſprit : ſa ſageſſe, ſa modeſtie
1234. & ſa bonté la faiſoient aimer & preſque adorer des Provençaux, qui s'adonnant alors à la Poëſie rempliſſoient tous leurs ouvrages des belles qualités de leur Princeſſe, & trouvoient tous les jours à en dire quelque choſe de nouveau. Gautier Archevêque de Sens & Jean de Néele furent nommés Ambaſſadeurs pour en aller faire la demande. La propoſition fut reçue avec reſpect : le Comte de Provence, quoiqu'il fût aſſez incommodé dans ſes affaires, promit de donner à ſa fille vingt mille francs, ſe doutant bien que ſon gendre ne le preſſeroit pas pour le payement, & qu'une ſi grande alliance feroit bientôt marier trois autres filles, qu'il avoit encore. Et en effet Eleonor la ſeconde fut mariée bientôt après à Henri III. Roi d'Angleterre, qui fit épouſer Sancie à ſon frere Richard élu depuis Roi des Romains ; & la cadette nommée Beatrix étant devenue héritiere du Comte de Provence par le teſtament de ſon pere, fut mariée à Charles d'Anjou frere du Roi, & depuis Roi de Sicile.

Les Ambaſſadeurs de France ramenerent la Princeſſe, on lui fit des entrées dans toutes les villes, & le Roi alla au devant d'elle juſqu'à Sens, où après avoir obtenu du Pape la diſpenſe qui leur étoit néceſſaire à cauſe de la parenté, la cérémonie du mariage ſe fit le vingt-ſeptiéme de Mai. Quelques jours après la jeune Reine fut couronnée par l'Archevêque de Sens dans ſon Egliſe Cathedrale : Le Roi, la Couronne en tête & revêtu de tous les autres ornemens Royaux, y fut préſent, fit enſuite des Chevaliers, & toucha les malades des écrouelles. Il y avoit déja long-tems que les Rois de France guériſſoient de cette maladie en touchant les malades & en diſant ces paroles : *Le Roi te touche, Dieu te guériſſe* ; mais Louis ordonna qu'à l'avenir en prononçant les paroles, les Rois feroient le ſigne de la Croix, afin de ſanctifier encore davantage une cérémonie déja ſainte par elle-même. 1234. *Guillaume de Nangis* 1369.

Il revint enſuite à Paris, & comme la tréve avec l'Angleterre étoit ſur le point d'expirer, il fit de grands pré-

paratifs pour attaquer le Comte de
1234. Bretagne, qui toujours rebelle avoit même pendant la tréve fait des courſes ſur les Terres du Roi. L'occaſion étoit favorable, la ligue des Mécontens s'étoit diſſipée par la mort ſoudaine du Comte de Boulogne à qui ſa naiſſance & ſon courage donnoient beaucoup de crédit parmi la Nobleſſe, il étoit mort en quatre jours, & le Comte de Champagne avoit été accuſé d'avoir avancé ſa mort par le poiſon; ainſi le Comte de Bretagne ſe vit preſque ſeul, & n'étant pas ſoutenu par le Roi d'Angleterre, il promit pour obtenir la paix de rendre les Châteaux de Saint Aubin & de Chantoceaux, Saint Jacques de Beuvron, la Perriere, & d'autres Terres en Anjou que le Roi dans le commencement de ſa minorité avoit été forcé à lui donner; il jura de remettre ſon Etat à ſon fils aîné Jean Comte de Richemont dès qu'il ſeroit majeur; & d'aller au Levant faire la guerre aux Infideles pendant cinq ans: & ce qui étoit encore plus important, il prêta au Roi pour le Duché de Bretagne l'hommage *lige*,

c'eſt-à-dire, de Vaſſal à Seigneur. Quelques Auteurs ont dit que cette action lui avoit fait donner par les Bretons le ſurnom de Mauclerc, mais il y a peu d'apparence; il fit au contraire une bonne affaire pour ſon païs, qui relevoit auparavant du Duché de Normandie, & ce fut plutôt à cauſe des démêlés qu'il eut avec les Eccléſiaſtiques. Les Papes étoient alors ſouverains diſpenſateurs des biens d'Egliſe, ils accordoient les dîmes aux Gentilshommes pour les faire marcher aux Croiſades, & permettoient auſſi aux Eccléſiaſtiques de lever quelques droits pour l'adminiſtration des Sacremens. Le Comte, qui ſe piquoit de ſçavoir le Droit Canon, s'y oppoſoit & les accuſoit de ſimonie, & les gens d'Egliſe, qui aveuglés peut-être par leur intérêt en prétendoient ſçavoir autant que lui, l'appelloient Mauclerc, ou Mauvais Clerc. 1234.

Le Baud Hiſt. de Bret. 235.

Cependant Thibaut Comte de Champagne étoit devenu depuis quelques mois Roi de Navarre par la mort du Roi Sanche frere de ſa mere; ſa fierté naturelle étoit bien augmentée

par une Couronne, & toutefois le
1234. Roi l'obligea à faire justice à sa cousine Alix Reine de Chipre sur ses prétentions sur la Champagne. Il lui promit deux mille livres de rente en fonds de terre, & quarante mille francs d'argent comptant, moyennant quoi elle renonça aux Comtés de Champagne & de Brie; & comme il n'avoit point d'argent, il vendit au Roi pour ce prix-là l'hommage que les Comtés de Chartres, de Blois & de Sancerre, & le Vicomté de Chateaudun lui devoient à cause du Comté de Champagne. L'acte de vente est du mois de Septembre 1234.

Hist. de Nav. 256.

Il y eut l'année suivante une gran-
1235. de famine en Normandie, en Guienne & en Poitou, le septier de blé y valoit cent sols, & en cette occasion le Roi fit voir sa charité pour les pauvres. Il déchargea les Provinces affligées des impôts ordinaires, y fit porter des blés des autres endroits, & donna le moyen au peuple d'attendre une meilleure année. Et comme la Normandie étoit de toutes ses Provinces celle dont il tiroit le plus, il

Mss. de Guil. Moine de Saint Denis.

envoya de plus grands ſecours qu'aux autres, & non ſeulement du blé, mais même de grandes ſommes d'argent. *Il eſt juſte*, diſoit-il, *que j'aſſiſte dans la famine ceux qui m'aſſiſtent dans leur abondance.* 1235. *Guil. de Chartres* 470.

Tant de vertus qui le faiſoient aimer de ſes peuples, n'empêcherent pas qu'il n'eût encore de grands démêlés avec les gens d'Egliſe. La fermeté qu'il avoit témoignée dans l'affaire de l'Archevêque de Rheims & dans celle de l'Evêque de Beauvais, ne retenoit point les Eccléſiaſtiques, ils continuoient à abuſer de leur autorité : ils ne vouloient preſque plus reconnoître la juriſdiction ſéculiere ; & parce que les Bourgeois de Rheims avoient eu recours au Roi contre les entrepriſes de leur Archevêque, ils avoient été d'abord excommuniés. Un procédé ſi violent, qui étoit imité en beaucoup de diocèſes, obligea les grands Seigneurs de l'Etat à s'aſſembler au mois de Septembre dans l'Abbaye de Saint Denis, & à écrire au Pape pour le prier d'y donner ordre. Ils écrivirent fortement & la lettre fut *Hiſt. de Chaſ.* p. 77.

signée par plus de quarante Princes ou
1235. Seigneurs. Hugues Duc de Bourgogne signa le premier & ensuite Pierre Comte de Bretagne, Hugues Comte de la Marche, Amauri Comte de Montfort Connétable de France, les Comtes de Vendôme, de Ponthieu, de Chartres, de Sancerre, de Joigni, de Guines, de Rousſi, de Macon, Hugues de Châtillon Comte de Saint Paul, Gautier d'Avenes son beaupere, Jean de Néele, Etienne de Sancerre, Robert de Courtenai Bouteiller de France, les Vicomtes de Châteaudun, de Beaumont, de Chatelleraud, de Turenne, Jean Clement Maréchal de France, Archambaud de Bourbon, le Connétable de Normandie, les Sires de Montmorenci, de Sulli, de Mello, de Joigni, de Harcour, de Tois, de Beaumont, de Beaucei, de Preuilli, de Poiſſi, de Mauvoiſin, de Chevreuſe, Jean de la Chapelle, & Hugues d'Atheis Panetier de France. Le Roi ne la signa point quoiqu'il l'approuvât, & sans attendre la réponſe du Pape, il fit publier une ordonnance par laquelle il défendit

défendit à ſes Vaſſaux de répondre au Tribunal Eccléſiaſtique en matiere civile, & ordonna que ſi les juges Eccléſiaſtiques abuſoient ſelon leur coutume des cenſures & des excommunications, on les obligeroit à les lever par la ſaiſie de leur temporel. 1234. *Cont. de Baronius p. 1236.*

Gregoire IX. étoit alors ſur la Chaire de Saint Pierre, & comme il reçut preſque en même tems la lettre des Seigneurs & l'ordonnance du Roi, il en fut fort piqué, confirma tout ce que les Evêques avoient fait, redoubla les excommunications, & menaça de ſe ſervir de toute la puiſſance Pontificale ſi l'ordonnance n'étoit inceſſamment revoquée. Elle ne le fut pourtant pas, le Roi que ſa piété & ſon reſpect pour l'Egliſe n'aveugloit point, la crut néceſſaire au bien de ſon Etat, la fit exécuter, & même quelques années après la renouvela.

Il étoit encore mineur, lorſqu'avec tant de fermeté il ſoutint les droits de ſa Couronne; mais peu de tems après le vingt-cinquiéme d'Avril de la même année il fut déclaré 1236.

majeur à vingt & un an accomplis, 1236. & commença à gouverner par lui-même. Il n'en étoit ni plus puiſſant ni plus habile, & cependant les ligués en parurent conſternés. Ils ſentirent alors qu'il étoit leur Roi, & ſoit par reſpect ou par crainte, ils ſuſpendirent au moins leurs mauvais deſſeins & demeurerent en paix. C'eſt ce qui obligea dans la ſuite le Roi Philippe le Hardi à ordonner par ſon teſtament, qu'à l'avenir les Rois de France ſeroient majeurs à quatorze ans accomplis, & le Roi Charles cinquiéme à retrancher encore une année de la minorité, ce qui a toujours été ſuivi depuis, nos Rois étant majeurs dès qu'ils ont treize ans & un jour.

La majorité du Roi ne changea rien dans la forme du gouvernement : il y avoit déja pluſieurs années qu'il gouvernoit ſous l'autorité de la Régente, & dans la ſuite la Régente gouverna ſous ſon autorité. Le fils & la mere vécurent toujours dans une parfaite intelligence, & n'ayant l'un & l'autre en vue que la gloire de

Dieu & le bien de l'Etat, ils ne pouvoient pas manquer de s'accorder. 1236.

Mais ils avoient à traiter avec des esprits bien remuans. Le Roi de Navarre d'un côté & le Comte de Bretagne de l'autre ne songeoient qu'à brouiller les affaires pour en profiter. Le Roi de Navarre avoit promis au Roi de ne point marier Blanche sa fille unique qu'avec son agrément, & tout d'un coup sans lui en parler, il la maria avec le fils aîné du Comte de Bretagne; il lui donna par le contrat de mariage le Comté de Perche, & lui assura sa succession au Royaume de Navarre, quand même il se remarieroit & qu'il auroit des enfans mâles, auxquels il réserva les Comtés de Champagne & de Brie: & le Comte de Bretagne assigna à Blanche pour son douaire la troisiéme partie des revenus de Bretagne, & la moitié de ses biens de France. Ils prirent de part & d'autre pour témoins & pour cautions le Duc de Bourgogne, le Comte de Bar, le Comte de Grandpré, le Comte de Roussi, Enguerrand de Couci, les Archevêques de Rheims

Reg. des Chartes de Champ.

& de Sens, les Evèques de Châlons
1236. & de Langres, le Comte de Soiſſons, le Comte de Saint Paul, & Renaud de Choiſeul.

Dès que le Roi eut appris ce mariage, & il ne l'apprit qu'après qu'il fut conſommé, il envoya demander au Roi de Navarre les trois Places, qu'il s'étoit obligé de livrer en cas qu'il vînt à manquer au dernier traité. Thibaut refuſa & ſe prépara à la guerre, dans l'eſpérance que le Comte de Bretagne & le Comte de la Marche ne l'abandonneroient pas, & que le Pape même ſeroit pour lui, parce que depuis peu il avoit pris la Croix. En effet, dès que Gregoire IX. ſçut que Louis ſe préparoit à entrer en Champagne avec une armée, il lui manda que tous les Croiſés étoient ſous la protection de l'Egliſe, & qu'il lui défendoit de rien entreprendre de quatre ans contre le Roi de Navarre. Louis qui ſçavoit que le Pape pouvoit lui donner des conſeils & jamais des ordres, ne laiſſa pas d'envoyer dans les Provinces des mandemens pour faire aſſembler ſon armée. Il man-

da aux vaſſaux de la Couronne de ſe trouver à Saint Germain en Laie trois ſemaines après la Pentecôte, & fit avertir, ou pour parler ſelon l'ancien ſtile, *admoneſter* entr'autres le Duc de Bourgogne, le Duc de Lorraine, les Comtes des Chartres, de Rouſſi, de Nevers, de Guines, de Sancerre, de Ponthieu, de Soiſſons & de Châlons, Archambaud de Bourbon, Robert de Courtenai, Bouchart de Montmorency, Guillaume de Barres, Guillaume de Prunelai, Jean de Montmorency, Anſel de Paloiſeau, Richard de Harcour, Aniſſant de Caumont, Guillaume de Mauvoiſin, les Seigneurs de Hautefort, de Gotz, de Gontaut, de Lauzun & d'Aure, le Sire de la force, Amauri de Vaci, Jean de Montigni, &c. Et quand il y en eut une partie d'arrivés avec des troupes, il marcha vers la Champagne. Il crut qu'au commencement de ſa majorité il ne falloit pas mollir, & qu'en conſcience & pour le bien de ſon Etat il falloit apprendre à ſes vaſſaux à le reſpecter. Le Roi de Navarre qui ne s'attendoit pas à être ſitôt attaqué, en-

1236. *Extrait d'un rolle de la Ch. des Compt. c. 3.*

voya demander la paix & y vint lui-
1236. même: mais il ne l'obtint qu'en renonçant pour la seconde fois à ses prétentions sur les hommages des Comtés de Chartres, de Blois, de Sancerre, & du Vicomté de Châteaudun, qu'il avoit vendus au Roi, & qu'il prétendoit n'avoir qu'engagé, en promettant d'aller à la Terre Sainte, de passer sept ans hors de Champagne, ou au Levant, ou en Navarre, & en livrant Brai sur Seine, & Monterau faut-Yonne pour les frais de la guerre.

Pendant que le Roi assuroit le bon-
1237. heur de ses Sujets par son courage & par sa fermeté, il étoit en grand danger de sa vie sans le sçavoir. Le Prince des Assassins, dit le Vieil de la Montagne, qui gouvernoit son petit Etat dans les montagnes de Phenicie, résolut sa mort. On lui avoit dit que Louis avoit pris la Croix, & qu'à l'exemple de ses Ancêtres il se préparoit à passer au Levant avec une armée formidable. Transporté du zèle de son Prophète Mahomet, il crut finir la guerre en faisant périr le Général, & fit partir deux Assassins pour aller

en France éxécuter ſes ordres barbares. Il les avoit choiſis entre certains jeunes hommes, qui vivant dans des Palais délicieux au milieu de tous les plaiſirs de la vie, étoient dévoués à tous ſes ordres, & couroient avec joie à une mort preſque certaine, perſuadés que celui qui les rendoit ſi heureux ſur la terre avoit aſſez de pouvoir pour les rendre encore plus heureux dans le Ciel; & quand ils mouroient en exécutant les ordres de leur maître, les gens du pays les regardoient comme des Saints. 1237.

Ces deux Aſſaſſins étoient déja en chemin pour venir en France, lorſque leur Prince apprenant que Louis n'avoit pas pris la Croix comme il l'avoit cru, ſe repentit & envoya en diligence l'avertir de prendre garde à lui juſqu'à ce qu'on eût découvert les deux Aſſaſſins: on les trouva enfin à Marſeille, on leur montra les derniers ordres du Vieil de la Montagne, & le Roi les renvoya chargés de préſens.

Une avanture ſi extraordinaire fit faire à Louis de nouvelles réfléxions, ſa piété & ſa ferveur en redouble-

rent. Il ſentit à combien peu de cho-
1237. ſe tient la vie du plus grand Monarque, & s'humiliant de plus en plus devant la Majeſté éternelle, il offrit à Dieu dans un eſprit de reconnoiſſance un nouveau ſacrifice de lui-même. Il ne laiſſa pourtant pas de prendre des Gardes armés de maſſes d'airain, ſçachant bien que la prudence humaine n'eſt point oppoſée à la ſoumiſſion aux ordres de la Providence.

Duch. 532.

Si le Roi dans le ſilence de la retraite rendoit graces à Dieu qui l'avoit préſervé d'un ſi grand péril, ſes peuples s'en faiſoient un ſujet de réjouiſſance, on ne voyoit par tout que danſes, que jeux. Le Comte d'Artois frere du Roi prit le tems de la
1238. joie publique pour épouſer Mathilde fille de Henri II. Duc de Brabant : les noces ſe firent à Compiegne, toute la jeune Nobleſſe y accourut, on y fit des combats à la barriere. Le Roi y donna l'Ordre de Chevalerie au Comte d'Artois, lui accorda outre ſon appanage une penſion de cinq mille livres, & vingt livres pariſis par jour,

DuTillet 2. p. 125.

& reçut ſon hommage tant du Comté d'Artois, que des penſions. Il 1238.
acheta la même année le Comté de Mâcon de Jean de Dreux, Comte de Mâcon, & d'Alix ſa femme pour dix mille francs argent comptant, & mille livres de penſion aſſignés ſur les revenus de Normandie. Le Contrat *Mar.* eſt du mois de Fevrier 1238. & l'an- 592.
née ſuivante il obligea le Duc de Bourgogne à lui faire hommage pour les Châtellenies de Charolles & du Mont Saint Vincent, qu'il avoit acquiſes du Comte de Châlon, & de plus lui impoſa la loi de donner ſes Terres à celui de ſes enfans, qu'il plairoit au Roi de lui nommer.

Mais ſi ſon autorité étoit ſi bien établie ſur ſes Sujets & ſur ſes Vaſſaux, ſa puiſſance étoit redoutée par toute la terre, & les Princes les plus éloignés y avoient recours dans leurs beſoins. Baudouin II. de la Maiſon de Courtenai, Empereur de Conſtantinople étoit venu implorer le ſecours des Princes Latins contre les Grecs, & pour gagner tout d'un coup le cœur de Louis, il lui offrit la Sainte *Hiſt. de Gant. Cornu, Arch. de Sens.*

Couronne d'Epines. Il ne pouvoit ja-
1283. mais lui faire un préſent plus conſi-
dérable ni qui lui plût davantage ;
auſſi le Roi l'aſſiſta-t'il de Troupes
& d'argent, & Baudouin retourna à
Conſtantinople à la tête de plus de
trente mille François, en état de ne
pas craindre toute la puiſſance des
Grecs.

La Sainte Couronne fut retirée des
mains des Vénitiens, à qui les Grecs
l'avoient donnée en gage & fut ap-
Ann. de France fol. 104. Guil. de Nang. portée en France : le Roi l'accompa-
gna depuis Sens juſqu'à Paris, & la
porta lui-même aſſiſté ſeulement de
ſon frere le Comte d'Artois nus pieds
& nue tête depuis l'Egliſe de Saint
Antoine des Champs juſqu'à Notre-
Dame ; les Evêques, les Eccléſiaſti-
ques, & même les ſoldats étoient
auſſi nus pieds, tout le peuple pleuroit
d'une ſainte tendreſſe, enfin la Cou-
ronne du Sauveur fut dépoſée au Pa-
lais du Roi dans la Chapelle de Saint
Nicolas. Quelques années après le
Roi retira encore des Vénitiens un
morceau de la vraie Croix, qui leur
avoit été engagé par Jean de Brienne

Roi de Jeruſalem & quelques autres Reliques, qu'il reçut avec même reſpect, & qu'il fit renfermer dans des châſſes d'argent enrichies de pierreries. 1238.

Il fit abattre dans la ſuite la Chapelle de Saint Nicolas, bâtit en la même place la Sainte Chapelle telle que nous la voyons préſentement, & y fonda des Chanoines pour y faire l'Office divin. Il y avoit une dévotion particuliere, & tous les ans le jour du Vendredy Saint il s'y rendoit revêtu de ſes habits Royaux la Couronne ſur la tête, & expoſoit lui-même la vraie Croix à la vénération du peuple. On ne ſçauroit exprimer avec quel reſpect il s'approchoit de cet inſtrument de notre ſalut. La tête & les pieds nus, ſans ceinture & ſans épée, il ſe mettoit d'abord à genoux & prioit Dieu quelque tems, il marchoit enſuite ſur ſes genoux, s'arrêtoit un moment & prioit encore, & enfin il s'approchoit de la Croix & prioit pour la troiſiéme fois; après quoi proſterné il la baiſoit avec une humilité exemplaire & touchante, & ſe retiroit les yeux baiſſés donnant à ſes Courtiſans un

Mſſ. de S. Denys. 403.

exemple, qu'ils n'avoient pas de peine à ſuivre.

1238.

La Reine Blanche étoit ravie de voir des effets ſolides de la piété de ſon fils, auſſi plus il ſe donnoit à Dieu, plus il avoit de reſpect pour la Reine ſa mere. Il la faiſoit quelquefois paſſer devant lui, & quoiqu'elle eût déja pour ſon douaire Meulan, Pontoiſe & Corbeil, il lui donna encore Crêpi en Valois, ne pouvant, diſoit-il, aſſez reconnoître les obligations qu'il avoit à une mere, qui dès ſa plus tendre enfance lui avoit imprimé dans le cœur l'amour de Dieu & la crainte de ſes jugemens.

1241.

Le Pape & l'Empereur étoient alors plus échauffés que jamais l'un contre l'autre : Frederic II. gouvernoit l'Empire depuis vingt-ſix ans, & avoit toujours eu des démêlés avec les Papes. Les Etats héréditaires de la Maiſon de Souabe, le Royaume de Sicile, le Royaume de Jeruſalem que la Princeſſe Ioland fille de Jean de Brienne lui avoit apporté en mariage ; ſes richeſſes, ſa valeur, ſes victoires lui élevoient le cœur, & il ne croyoit pas

devoir laiſſer perdre en Italie l'autorité ſouveraine, que les Empereurs 1241.
y avoient toujours exercée. D'autre côté les Papes accoutumés à la domination depuis que Pepin & Charlemagne en les défendant de l'oppreſſion des Lombards leur avoient donné la plupart des Terres qui compoſent l'Etat Eccléſiaſtique, ne pouvoient ſouffrir le pouvoir des Empereurs en Italie, & ſoutenoient ſous main les Villes de Lombardie, qui vouloient ſe mettre en Républiques, ou avoir des Princes particuliers. Frederic vainqueur de tous ſes ennemis avoit été excommunié plus d'une fois par le Pape Gregoire IX. Il n'avoit pas laiſſé de paſſer au Levant, & de ſe faire couronner Roi de Jeruſalem : ils s'étoient raccommodés au retour & bientôt rebrouillés, leurs intérêts étoient trop oppoſés pour pouvoir demeurer long-tems en bonne intelligence. Louis n'avoit jamais voulu entrer dans la querelle ; il reſpectoit en Gregoire la qualité de Vicaire de JESUS-CHRIST en terre, il eſtimoit la valeur & les autres vertus de Fre-

deric ; & quoiqu'il vît bien que ce
1241. Prince ſoutenoit ſes droits avec un peu trop de chaleur, il ne ſe croyoit pas deſtiné de Dieu pour le corriger, & s'en tenoit aux ſimples offices de part & d'autre. Envain le Pape pour le gagner lui avoit offert de donner l'Empire au Comte d'Artois ; il lui avoit répondu que ce n'étoit pas aux Papes à dépoſer les Empereurs, ni à donner l'Empire, & qu'au reſte le Comte d'Artois étoit aſſez grand Seigneur, puiſqu'il étoit frere d'un Roi à qui une ſi longue ſuite d'Ayeux avoit mis en main le Sceptre des François.

Mais quoiqu'il leur eût envoyé pluſieurs fois des Ambaſſadeurs pour les exhorter à la paix, les choſes en étoient venues à la derniere extrémité, & le Pape aſſiſté des Cardinaux avoit ſolemnellement excommunié Frederic, le déclarant indigne de l'Empire, & déchargeant ſes Sujets du ſerment de fidélité. Il avoit enſuite convoqué à Rome un Concile général, où il prétendoit faire confirmer l'excommunication, & avoit

mandé à tous les Evêques d'Italie, de France, d'Eſpagne, d'Angleterre & d'Allemagne de s'y rendre inceſſamment. 1241.

Le Roi qui vouloit demeurer neutre ne s'oppoſa à rien : on publia en France la Bulle d'excommunication, & pluſieurs Evêques prirent le chemin de Marſeille pour paſſer à Rome par mer ; il n'y avoit point de ſureté pour eux à aller par terre, l'Empereur étoit maître des paſſages, & comme le Concile ne s'aſſembloit que contre lui, il avoit mis par tout des Troupes pour arrêter les Prélats. Les Genois avoient promis de les paſſer à Rome, mais ils furent attaqués ſur les mers de Toſcane par la flotte de l'Empereur : Le Cardinal Othon, qui revenoit de la Légation d'Angleterre où il avoit amaſſé beaucoup d'argent, & la plupart des Evêques François furent pris & menés en priſon à Naples.

Dès que la nouvelle en fut venue en France, le Roi envoya l'Abbé de Corbie à l'Empereur, pour le prier de faire mettre en liberté les Evê- *Guillaume de Nangis 336.*

ques François. L'Empereur lui répon-
1241. dit ſeulement, *qu'il n'avoit pas conſeil de ce faire : Que la Royale Majeſté de France*, dit-il à l'Abbé de Corbie, *de ce ne s'émerveille pas, ſe Ceſar Auguſte tient étroitement ceux qui Ceſar vouloient mettre en angoiſſe.* Louis piqué d'une réponſe ſi haute lui renvoya l'Abbé de Cluni, & lui manda que s'étant toujours appliqué à conſerver la paix entre le Royaume de France & l'Empire, il s'étonnoit que l'Empereur n'en fît pas de même : qu'au contraire les Evêques François qui alloient à Rome, ſuivant l'ordre du Pape, avoient été arrêtés par les Troupes de Frederic contre tout droit & raiſon, & qu'il le prioit de les faire mettre en liberté inceſſamment. *Si prenez*, ajoute-t'il à la fin de ſa lettre, *& mettez en balance de droit ce que Nous vous demandons, & ne veuillez faire tort par puiſſance ou par voulenté, car le Royaume de France n'eſt mie encore ſi foible, qu'il ſe laiſſe mener ne fouler à vos eſperons.*

Cron. de S. Denis 2. vol. f. 45.

Duch. 336.

L'Empereur qui connoiſſoit la fermeté

meté de Louis, ne jugea pas à propos de s'en faire un ennemi, & lui renvoya les Evêques François. 1241.

Quelque tems après le Roi *tint une grande Cour & Maiſon ouverte à Saumur. Ce que j'en dirai*, dit Joinville, *c'eſt pour ce que j'y etoie, & vous certifie que ce fut la nompareille choſe que veiſſe oncques, & la miex aournée & appreſtée.* Le Roi ſuivant la coutume avoit fait donner des habits magnifiques aux grands Officiers de la Couronne, & à ceux de ſon Hôtel ou Maiſon à chacun ſuivant ſon état, & ces habits étoient appellés livrées, parce qu'ils ſe livroient & ſe donnoient des deniers du Tréſor Royal. L'aſſemblée fut nombreuſe, toute la jeune Nobleſſe s'y étoit rendue, & par curioſité, & pour faire ſa Cour. Le Roi y donna l'ordre de Chevalerie le jour de la Saint Jean à ſon frere Alphonſe Comte de Poitiers, qui en 1238. avoit épouſé Jeanne, fille héritiere du Comte de Toulouſe, & le reçut en même tems à foi & hommage pour le Comté de Poitiers. Il lui donna auſſi le Com-

Ducange diſſ. 5. ſur l'hiſt. de Saint Louis.

té d'Auvergne, qu'il avoit hérité du
1241. Comte de Boulogne, & retint nommément le Comté de Clermont, ce qui n'empêcha pas que dans la ſuite Alphonſe ne prétendît le Comté de Clermont. Le procès fut jugé au Parlement, & par arrêt de l'an 1245. le Comte de Poitiers fut condamné, & depuis le Roi donna le Comté de Clermont à Robert de France ſon cinquiéme fils, qui commença la branche Royale de Bourbon.

Dupuy droits du Roi.

Il y eut à Saumur un feſtin Royal, & le Roi la Couronne en tête fit manger à ſa table le Comte de Poitiers, pour qui la fête ſe faiſoit, les Comtes de la Marche & de Bretagne, & le Comte de Dreux qui avoit été fait Chevalier. Les Comtes d'Artois & d'Anjou freres du Roi le ſervoient à table, & le Comte de Soiſſons *tranchoit du couſtel.* Imbert de Beaujeu, qui depuis fut Connétable, gardoit la table du Roi avec trente Chevaliers *en cottes de draps de ſoie, & derriere ces Chevaliers y avoit foiſon d'Huiſſiers d'armes & de Salle, qui étoient au Comte de Poitiers portans*

Join. 20.

ſes armes battues ſur ſendal. Et à une autre table devant le Roi mangeoit le Roi de Navarre, qui moult étoit paré & aourné de drap d'or en cotte & mantel, la ceinture, fermail, & chapel d'or fin, devant lequel tranchoit le Sire de Joinville commé Sénéchal de Champagne. Pendant le feſtin les Rois d'Armes & les Hérauts crioient à haute voix: *Largeſſe, largeſſe*, & jettoient au peuple toutes ſortes de monnoie d'argent. 1241 *Sendal ou taſetas.*

Après la fête Louis renvoya la plus grande partie de ceux qui le ſuivoient, Nobles, & roturiers, qui auſſi bien s'en ſeroient allés ſans congé. Les Nobles depuis quelques années par une nouvelle ordonnance du Roi étoient obligés de ſervir deux mois ou à la guerre, ou pour aſſiſter aux grandes cérémonies; & les roturiers en étoient quittes ſelon l'ancien uſage pour quarante jours, ſi ce n'eſt que les Rois les vouluſſent entretenir à leurs dépens, ce qui auroit couté des ſommes immenſes. Il demeura donc ſeulement avec les Officiers de ſa Maiſon, & s'en alla à

1241. Poitiers pour y faire prêter hommage au nouveau Comte par tous ſes vaſſaux : ils le firent tous & même le Comte de la Marche, quoiqu'il eût promis à ſon impérieuſe femme de n'en rien faire. Mais bientôt il s'en repentit, aſſembla tout ce qu'il put de gens de guerre & ſe campa à Luſignan à ſix lieues de Poitiers. Le Roi en fut auſſi tôt averti, *& eût bien voulu*, dit Joinville, *être à Paris, & lui fut force de ſéjourner à Poitiers quinze jours ſans qu'il oſât ſortir.* Enfin il prit le parti d'aller à Luſignan trouver le Comte de la Marche ; & ſe montrant à lui avec un air de Maître, il l'étonna d'abord, puis ſe radouciſſant, il le contenta au moins de paroles, & s'en ſépara ſans que le Comte oſât rien entreprendre ſur ſa perſonne. Quoi qu'il en ſoit, le Roi ſortit heureuſement de ce mauvais pas, on ne ſçait pas bien à quelles conditions, & reprit le chemin de Paris.

A peine fut-il hors de Luſignan, que le Comte de la Marche regretta l'occaſion qu'il avoit perdue, & n'eſ-

pérant plus en retrouver une pareille, il ſe réſolut à une guerre ouverte. Sa femme lui répondoit du Roi d'Angleterre ſon fils, il ne doutoit pas que le jeune Duc de Bretagne, à qui ſon pere avoit cedé le Duché, n'entrât dans la ligue, & il ne déſeſperoit pas d'y faire entrer le Roi de Navarre. L'Empereur, quelque obligation qu'il eût à Louis, ne l'en aimoit pas davantage : & le Comte Raimond de Toulouſe ne paroiſſoit pas content de s'être mis en tutelle, en aſſurant ſes Etats au Comte de Poitiers mari de ſa fille. Ainſi la ligue paroiſſoit forte ; & l'année ſuivante le Comte de la Marche retourna à Poitiers, & oſa dire en face au Prince Alphonſe, qu'il ne lui devoit point d'hommage ni même au Roi : il n'y étoit venu que bien accompagné & en état de n'être pas inſulté. Il crut bien qu'une pareille audace ne ſeroit pas ſoufferte patiemment, & ne gardant plus aucune meſure, il commença à faire des courſes ſur les Terres du Comte de Poitiers, & manda à ſes alliés, qu'il étoit tems de ſe dé- 1241.

clarer. Le Roi d'Angleterre preſſé par
1241. ſa mere la Comteſſe de la Marche monta ſur ſes vaiſſeaux avec une puiſſante armée malgré les plus grands Seigneurs de ſon païs, qui ne vouloient point de guerre. Il aborda heureuſement à Bordeaux, la Comteſſe l'attendoit au port, & ſelon la Chronique de France, *lui alla à l'encontre & le baiſa moult doucement & lui dit : Biau chier fils, vous etes de bonne nature, qui venez ſecourir votre mere & vos freres, que les fils de Blanche d'Eſpagne veulent trop mallement deffouler & tenir ſous pieds.* En même tems le Comte de Toulouſe ſe déclara en Languedoc.

Dès que le Roi eut été averti de
1242. l'action du Comte de la Marche, il convoqua à Paris ſon Parlement, l'y fit déclarer rebelle, & y réſolut la guerre. Il manda auſſitôt aux vaſſaux de la Couronne de ſe rendre inceſſamment à Chinon & fit avertir Pierre, Robin & Jean Courtenai, Bouchart de Montmorency, Anſel de Paloiſeau, Gui de Mauvoiſin, Bouchart de Marli Montmorency, Guil-

Extrait d'un rolle de la Ch. des Comptes c. 7.

laume de Silli, le Seigneur de Sainte Maure, Gille de Chaumont, l'hoir de Montchevreuil, Hebert Turpin, Geoffroi de Beaumanoir, Geoffroi de Châteaubrian, Remond de Culant, les hoirs de Renaud & de Hardi de Precigni, Pierre de Choiſeul, Robert Malet, Guillaume de Tibouville, Aimeri de Chatelleraud, Guillaume de Bellemare, Richard de Courci, Jean de Tournebu, Richard de Crevilli, Guillaume de Rupierre, &c. Il n'eſt point fait mention dans ce rôle du Duc de Bourgogne, du Comte de Flandre, ni de beaucoup d'autres Princes & Seigneurs, qui ſelon les apparences ne laiſſerent pas de s'y trouver. 1242.

Le Roi eut bientôt aſſemblé quatre mille Chevaliers, vingt mille chevaux, & un plus grand nombre de gens de pied, & marcha vers le Poitou. Montreuil, Berme, Villers, & Saint Gelais furent emportés l'épée à la main, mais il trouva plus de réſiſtance à Frontenai place importante ſituée ſur les confins de la Saintonge & du Poitou : elle étoit très-forte,

entourée d'une double muraille & de
1242. groſſes Tours, & le Comte de la Marche y avoit mis une bonne garniſon ſous le commandement d'un de ſes enfans. Le Roi, qui par ſes eſpions avoit été averti de l'état de la Place, ne laiſſa pas de l'attaquer, parce qu'il en connoiſſoit l'importance. On dreſſa des tours de bois auſſi hautes que les murailles, & les machines de guerre y furent placées. Les François animés par la préſence de leur jeune Roi, qui s'expoſoit comme le moindre ſoldat, firent des efforts extraordinaires; & après avoir donné pluſieurs aſſauts, à l'un deſquels le Comte de Poitiers fut bleſſé dangereuſement au pied, la Place enfin fut emportée & les fortifications abbattues, d'où le nom de Frontenai l'Abatu lui eſt demeuré.

Guill. de Nang.

La Comteſſe de la Marche au déſeſpoir de voir le malheureux ſuccès d'une guerre, dont elle étoit l'unique cauſe, voulut employer le fer & même le poiſon pour ſe défaire du Roi & de toute la Maiſon Royale : ſes émiſſaires furent pris dans le tems

qu'ils vouloient jetter du poiſon ſur les viandes du Roi, ils avouerent le fait & furent pendus. *Quand la Comteſſe*, diſent les Annales de France, *ſceut que ſa mauvaiſtié etoit découverte, de deïiil elle ſe cuida precipiter & frapper d'un couſtel en la poitrine, qui ne lui eût oté de la main, & quand elle vit qu'elle ne pouvoit faire ſa voulenté, elle deſrompit ſa guimpe & ſes cheveux, & ainſi fut longuement malade de depit & de deplaiſance.* Le Roi eut depuis des Gardes auprès de ſa perſonne par le conſeil des Seigneurs; on l'avoit preſque forcé quelque tems auparavant à en prendre pour ſe garantir des Aſſaſſins du Vieil de la Montagne, & il les avoit renvoyés dès que le péril avoit été paſſé. Il croyoit n'en avoir pas beſoin en cette occaſion, & diſoit que le même Dieu qui l'avoit défendu juſqu'alors, le défendroit bien encore contre la Comteſſe de la Marche. 1242.

Mais il eut bientôt à ſe défendre contre un ennemi découvert & redoutable. Le Roi d'Angleterre ayant renforcé ſon armée d'une infinité de

Gaſcons, qui ne reſpiroient que la
1242. guerre, s'avança vers Saintes, & envoya demander au Roi la Normandie, l'Anjou, le Poitou, & les autres Provinces qui avoient été conquiſes ſur les Anglois par Philippe Auguſte. Il prétendoit que le Roi avoit rompu la tréve en faiſant la guerre au Comte de la Marche ſon beaupere. Louis vit bien que c'étoit lui déclarer la guerre, & qu'il n'y avoit pas d'apparence de rendre tout ce qui avoit été confiſqué avec juſtice ſur Jean ſans-Terre, il ne laiſſa pas de bien recevoir les Ambaſſadeurs d'Angleterre, & offrit de rendre le Poitou avec une partie de la Normandie, pourvu qu'on lui laiſſât traiter ſes vaſſaux rebelles de la maniere qu'ils le méritoient. Il n'agiſſoit jamais que par juſtice, & tâchoit de la mettre toujours de ſon côté. Il ſçavoit que la guerre n'eſt excuſable qu'autant qu'elle eſt néceſſaire, qu'il faut lors même qu'on s'y engage avoir dans le cœur l'amour de la paix, & qu'elle entraîne avec elle une infinité de malheurs, qu'il eſt impoſſi-

ble d'éviter ; de ſorte que n'en voulant pas être reſponſable devant Dieu, 1242.
il ne la faiſoit jamais qu'après avoir bien examiné ſi elle étoit juſte. D'ailleurs en cette occaſion la politique vouloit la paix, la Puiſſance du Roi d'Angleterre étoit formidable, le Comte de Toulouſe s'étoit déja déclaré, & le Duc de Bretagne étoit prêt à le faire.

Ces propoſitions quelque avantageuſes qu'elles fuſſent au Roi d'Angleterre, ne furent point écoutées, la Comteſſe de la Marche n'y trouvoit pas ſa ſureté ; & comme elle gouvernoit le Roi ſon fils, elle l'obligea à rompre tout-à-fait, & la guerre fut déclarée.

Il n'en fallut pas davantage pour rendre à Louis la fierté qu'il avoit bien voulu quitter pour le bien de la paix : Ne doutant point de la victoire, puiſqu'il avoit fait ſon devoir en ſe mettant à la raiſon, il marcha au Roi d'Angleterre, & le trouva campé de l'autre côté de la Charente. Il ſe ſaiſit d'abord de la Ville de Taillebourg, qui étoit en deçà de la riviere, &

1242. ſe prépara à forcer le paſſage le lendemain à la vue d'une armée auſſi forte que la ſienne.

La riviere n'étoit pas guéable. Il y avoit deſſus un petit pont de pierre, où il ne pouvoit paſſer que quatre hommes de front, & ce pont étoit défendu par quelques tours, dont les Anglois étoient les maîtres. Le Roi fit amaſſer tout ce qu'il put de bateaux, les chargea de Troupes, & leur ordonna de paſſer malgré les Arbalétriers Anglois, qui bordoient la riviere, & en même tems il commanda l'attaque du pont: elle ſe fit d'abord avec furie, & les François l'emporterent & puis en furent chaſſés. Alors Louis s'abandonnant à ſon courage mit pied à terre, & ſuivi des huit Chevaliers, qui étoient toujours auprès de ſa perſonne, il s'avança ſur le pont, & en força l'épée à la main tous les retranchemens, digne en cet état de commander les François. Sa taille avantageuſe & bien proportionnée, ſon viſage agréable, ſes cheveux blonds, ſes yeux brillans de fierté, tout en lui reſpiroit la victoire, auſſi pa-

Duch. 338.

Spicil. t. 2: 509. *Duchef.* 482.

rut-il animé d'une force plus qu'humaine, & pendant quelques momens 1242.
preſque ſeul il eut à ſoutenir tout l'effort de l'armée d'Angleterre. Enfin joint par ſes Troupes qui abordoient de toutes parts, il ſe vit en état de les ranger en bataille de l'autre côté du pont, & de combattre avec plus d'égalité. Il marchoit déja & commençoit à pouſſer les ennemis, lorſque Richard frere du Roi d'Angleterre s'avança en faiſant ſigne qu'il vouloit parler de paix, & demanda une tréve de quelques jours. Ce Prince étoit revenu depuis peu de la Terre Sainte, où il avoit acquis beaucoup de gloire. Le Roi à ſa conſidération & dans l'eſpérance qu'après avoir demandé la tréve, il lui demanderoit bientôt la paix, étoit prêt d'y conſentir, lorſqu'on l'avertit que les ennemis s'enfuyoient. La conſternation étoit parmi les Anglois, leur Roi qui pendant le combat avoit eu la prévoyance de ſe tenir toujours hors de la portée du trait, s'en étoit allé à toute bride du côté de Saintes, & toute ſon armée l'avoit ſuivi. Cela ſe paſſa le 20. Juillet.

Le lendemain le Roi s'avança vers
1242. Saintes, & la bataille ſe donna ſans que les deux Rois en euſſent envie. Mais le Comte de la Marche, qui ſe voyoit perdu, voulut tout hazarder & commença l'eſcarmouche ; la troupe groſſit peu à peu, chacun en voulut être, enfin les deux armées ſe trouverent aux mains, ſans que les Généraux en euſſent donné l'ordre. Le combat fut long & ſanglant, Richard d'Angleterre & le Comte de Leiceſtre y firent merveilles. Mais rien ne pouvoit réſiſter à la valeur de Louis, ſes ſoldats, qui l'avoient vu ſur le pont de Taillebourg, le ſuivoient avec confiance, ils ſe croyoient invincibles en le voyant à leur tête, & la ſainteté du Prince leur perſuadoit aiſément, que le Dieu des Armées l'avoit pris ſous ſa protection. D'autre côté le Roi d'Angleterre, qui étoit ſorti de Saintes au commencement de la bataille, y étoit bientôt retourné. Ainſi la partie n'étant pas égale entre les Généraux, la victoire ſe déclara pour les François, & les Anglois ſe retirerent en déſordre ſous les murailles de Saintes.

Il y eut vingt-deux Chevaliers & cinq cens hommes d'armes pris priſonniers par une avanture ſinguliere. Le Vicomte de Châtelleraud avoit par hazard le jour de la bataille des armes pareilles à celles du Prince Richard d'Angleterre, & un cheval tout ſemblable. Les Chevaliers Anglois le prirent pour le frere du Roi, ſe rallierent autour de lui, & l'ayant ſuivi ſans le reconnoître juſqu'au milieu de l'armée Françoiſe, ils furent entourés & déſarmés. 1242. *Chron. de Bern. Guid.*

La même nuitée, dit Joinville, *le Roi d'Angleterre & le Comte de la Marche eurent grand diſcord l'un à l'autre.* Ce Roi malheureux par ſa faute & par ſon peu de courage, ſe repentoit d'avoir entrepris une ſi grande affaire, & ſe plaignoit qu'on l'y avoit embarqué en lui faiſant eſpérer qu'il ſeroit ſoutenu par tous les grands Seigneurs de France. Il n'en voyoit pas un, ſes Troupes battues & conſternées étoient diminuées de la moitié, il craignoit, avec quelque raiſon, d'être aſſiégé dans Saintes, & ſans conſulter perſonne il ſe reti-

ra à Blaye. Il y demeura quelque tems,
1242. & donna à des Officiers Gaſcons des commiſſions pour faire de nouvelles levées, ils prirent ſon argent & le tromperent. Enfin rebuté de ſes malheurs, & plus propre à une vie tranquille, qu'à faire la guerre, il envoya au Roi cinq mille livres ſterling, & demanda humblement une tréve de cinq ans, qui lui fut accordée. Après quoi il repaſſa en Angleterre en fort mauvais équipage, & n'y reportant rien des richeſſes immenſes qu'il en avoit tirées pour faire des conquêtes que ſon imagination lui avoit repréſentées fort faciles.

Matth. Paris vie de Henri III. Roi d'Angleterre.

Cependant les habitans de Saintes ſe voyant abandonnés, avoient porté leurs clefs au Roi, & le Comte de la Marche lui-même, malgré l'orgueil de la Comteſſe Reine ſa femme, ſe voyoit prêt à perdre tout ſon païs, ou forcé à demander miſéricorde. Il s'y réſolut enfin, employa pour faire ſa paix ſon ami le Duc de Bretagne, qui avoit eu l'eſprit de ne ſe point déclarer, envoya ſon fils aîné Hugue de Luſignan ſe jetter aux pieds du

Roi, & y vint en perſonne avec tous ſes autres enfans & ſa femme même, qui ſans être touchée d'un véritable repentir, pleuroit de rage de ſe voir réduite à une pareille humiliation. 1242.

Le Roi les reçut avec ſa bonté ordinaire & leur pardonna, mais à des conditions aſſez dures. Il retint toutes les Places conquiſes, ſe fit décharger de dix mille livres de rente, que le Roi ſon pere s'étoit engagé de payer au Comte de la Marche pour défendre la frontiere contre les Bretons & contre les Anglois, & par-là le mit hors d'état de ſe révolter à l'avenir; après quoi ſe ſentant abbattu par une maladie violente, que les fatigues de la campagne lui avoient cauſée, il congédia ſes Troupes plus déſolées par la peſte que par la guerre, retourna à Paris, & y fut reçu avec la joie que les habitans de cette grande Ville ont accoutumé d'avoir, quand ils voyent revenir leur Roi couvert de gloire & vainqueur de ſes ennemis.

LA VIE DE SAINT LOUIS.

LIVRE SECOND.

1242. LE Pape Gregoire IX. étoit mort à la fin du mois d'Août 1241. âgé de près de cent ans. Il avoit pendant 14 ans & 5 mois ſoutenu avec hauteur, & peut-être même pouſſé un peu trop loin les droits du ſouverain Pontificat. A l'âge de plus de quatre-vingt dix ans en auſſi bonne ſanté qu'à trente, il s'étoit rendu maître abſolu dans Rome, d'où il avoit chaſſé tous les grands Seigneurs qui pouvoient faire ombrage à ſon autorité, & avoit embelli la ville d'Egliſes, de fontaines, & d'autres ouvrages publics. Sans vouloir ſe

relâcher ſur rien ni recevoir les ſoumiſſions de l'Empereur, il s'étoit maintenu en Italie contre toute ſa puiſſance, & lui avoit ſuſcité bien des affaires en Allemagne : Après l'avoir excommunié ſolemnellement, il avoit convoqué un Concile à Rome pour y faire confirmer toutes ſes réſolutions ; mais il n'avoit pu l'aſſembler, parce que les Prélats étoient tombés la plupart entre les mains de l'Empereur, qui les retenoit priſonniers. Il avoit eu dans le même tems la douleur d'apprendre les ravages, que les Tartares faiſoient en Pologne, en Hongrie, & même en Bohéme, enfin il étoit mort accablé d'années & de chagrins. Les Cardinaux s'étoient aſſemblés auſſitôt, & avoient élu le Cardinal Golfrid Milanois, qui avoit pris le nom de Celeſtin IV. mais il n'avoit vécu que dix-ſept jours, & depuis plus d'un an & demi le Saint Siége étoit vacant, ſans que les Cardinaux puſſent s'accorder. En vain Louis leur avoit écrit pluſieurs fois, pour les exhorter à donner un Chef, à l'Egliſe, qui en avoit un ex- 1242.

trême beſoin : il fallut en venir aux
1243. menaces & même aux effets. L'Empereur ſçachant qu'on l'accuſoit de ne pas preſſer l'élection, fit piller leurs terres par ſes Troupes, & ils furent enfin obligés à ſe renfermer dans le Conclave au nombre de neuf dans la ville d'Agnanie, où tout d'une voix ils élurent le vingt-quatriéme de Juin le Cardinal Sinibalde de Fieſque, qui prit le nom d'Innocent IV. Il étoit Genois de l'illuſtre Maiſon des Comtes de Lavagne, qui a donné à l'Egliſe deux Papes & un grand nombre de Cardinaux. Il étoit Chancelier de l'Egliſe Romaine, d'une capacité profonde, d'une humeur douce & facile ; & comme il avoit toujours fait ſes efforts pour adoucir les manieres imperieuſes de ſon Prédéceſſeur, on avoit ſujet d'eſpérer qu'il pacifieroit toutes choſes. Il étoit de plus ami particulier de l'Empereur ; mais ce Prince habile & pénétrant en apprenant ſon exaltation dit à ſes miniſtres qui s'en réjouiſſoient : *Le Cardinal de Fieſque étoit mon ami, & le Pape ſera peut-être mon ennemi.* Il

Hiſt. de l'Emp. 228.

ne laiſſa pas de lui envoyer des Ambaſſadeurs, & de lui offrir toute ſorte de ſatisfactions. Innocent de ſon côté, témoigna par des lettres circulaires, qui furent publiées par toute l'Europe, qu'il étoit tout prêt à donner à Frederic ſa bénédiction Apoſtolique, pourvu qu'il rendît les Terres de l'Egliſe, & qu'il ſe ſoumît à une pénitence proportionnée à ſes fautes. 1243.

Louis crut quelque tems que la reconciliation ſe feroit entre le Pape & l'Empereur, il eſpéra que toute l'Europe ſeroit bientôt auſſi tranquille que ſon Royaume, & ſe voyant heureux il ſouhaitoit que ſes voiſins fuſſent auſſi heureux que lui. Il avoit alors vingt-huit ans paſſés, & depuis dix-ſept qu'il étoit ſur le Trône, il ne manquoit à ſon bonheur que d'avoir des enfans mâles qui puſſent lui ſucceder : tout ſon peuple faiſoit des vœux pour cela. La Reine depuis dix ans qu'elle étoit mariée, n'avoit eu que deux filles, dont l'aînée étoit morte preſque auſſitôt qu'elle étoit née ; on commençoit à en murmurer,

& les Courtiſans peu ſcrupuleux par-
1243. loient de divorce, mais le Roi rejetta bien loin une propoſition ſi contraire à ſa conſcience, à ſon honneur, & à la paſſion tendre, qu'il avoit pour la Reine : il leur dit qu'il falloit s'adreſſer à Dieu, redoubla dans cette intention ſes jeûnes, ſes prieres & ſes aumônes, & obtint par-là ce que ſes
Mſſ. de S. Thibaut. Sujets ſouhaitoient ſi ardemment. Le ſaint homme Thibaut Seigneur de Marli, Abbé du Vaux de Cernai, joignit ſes prieres à celles du Roi, & promit que dans peu de tems les vœux des François ſeroient exaucés.

En effet la Reine devint groſſe & accoucha heureuſement d'un fils : Guillaume Evêque de Paris le baptiſa, & Odon Clement Abbé de Saint Denis fut ſon parrain & le nomma Louis. On ne ſçauroit exprimer la joie que cette nouvelle répandit par tout le Royaume, les Couriers qui furent dépechés pour la porter par tout furent chargés de bénédictions & de
Guill. de Nang. préſens, & les peuples ne pouvoient
1610. ſe laſſer de remercier Dieu dans l'eſpérance que leurs enfans ſeroient auſſi

heureux qu'eux, & gouvernés auſſi ſaintement par les enfans de leur ſaint Roi. Il répondit de ſon côté à cette nouvelle grace du Ciel & y fut fort ſenſible, perſuadé que comme un bon chrétien doit recevoir les humiliations avec patience, il doit auſſi ſe réjouir des bons ſuccès, & les regarder comme une marque de l'amour que ſon Dieu lui porte. 1243.

La Reine Blanche avoit fondé au commencement de l'année l'Abbaye de Maubuiſſon près de Pontoiſe, & y avoit élu ſa ſépulture, ſans qu'un tel objet diminuât rien de ſa gaïeté ordinaire, la penſée de la mort n'ayant rien d'affreux, quand on s'y prépare de bonne heure. Le Roi y alloit ſouvent & y fit bâtir une Chapelle; & comme il faiſoit de grandes aumônes à tous les pauvres du païs & des environs, on appella le faubourg de Pontoiſe, où l'Abbaye de Maubuiſſon eſt ſituée, le faubourg de l'Aumône. Il confirma toutes les donations de Blanche & les augmenta, & fit tout ce qu'il put pour perſuader à une de ſes filles d'y conſacrer à Dieu ſa vir-

ginité, mais cette grace étoit réſervée
1243. à la Princeſſe Iſabelle ſa ſœur. L'Em-
Nangis pereur la demanda en mariage pour
440. ſon fils Conrad jeune Prince élu Roi des Romains, ſeul héritier des Royaumes de Sicile, & de Jeruſalem, & des Terres héréditaires de la Maiſon de Souabe en Allemagne : Le mariage étoit fort ſortable, le Prince avoit dix-ſept ans & la Princeſſe dix-neuf; tous deux bien faits & des deux premieres Maiſons du Monde. L'Empereur le ſouhaitoit avec paſſion dans la penſée que cette alliance mettroit le Roi dans ſes intérêts. Le Roi ne le ſouhaitoit pas moins, ſa ſœur ne pouvant jamais être placée plus noblement, la ſeule Iſabelle n'y voulut point entendre. En vain le Pape à la priere de l'Empereur lui écrivit & l'en preſſa, elle dit toujours qu'elle avoit des vues bien plus hautes, & que dans la Religion chrétienne une Vierge conſacrée à Dieu étoit bien au-deſſus d'une Imperatrice.

1244. La même année au mois de Dé-
Nang. cembre le Roi fut attaqué d'une groſſe
441. fievre & d'un flux de ſang. Sa complexion

plexion naturellement délicate avoit été altérée dans la derniere guerre, il avoit voulu donner ordre à tout, coucher à l'air, paſſer les jours & les nuits à cheval, fatiguer comme le moindre ſoldat, & au milieu de tout cela toujours attentif à Dieu il prioit pluſieurs heures à genoux, portoit le cilice, & faiſoit d'autres mortifications ſeules capables d'abbatre la ſanté la plus vigoureuſe; la jeuneſſe & ſon courage l'avoient ſoutenu tant qu'il y avoit eu quelque choſe à faire, mais enfin il y avoit ſuccombé : il avoit été long-tems malade en Guienne, & étoit revenu à Paris, quoiqu'il ne fût pas encore bien remis. Il retomba à Pontoiſe, & ſon mal commença avec tant de violence, & il ſe ſentit ſi abattu dès les premiers jours qu'il crut mourir. Il ſe mit d'abord en état de comparoître devant le Tribunal terrible, & ſans attendre qu'on l'avertît de ſon devoir, il demanda à recevoir, & reçut avec ſa piété ordinaire tous les Sacremens de l'Egliſe. Il donna enſuite quelques ordres, qu'il crut néceſſaires au bien 1244.

de l'Etat de la famille Royale, &
1244. tomba tout d'un coup dans une léthargie, qui lui ôta toute connoiſſance.

La nouvelle de la maladie du Roi fut bien-tôt portée à Paris & dans tout le Royaume, & y mit une conſternation générale. On vivoit heureux : la peur de le perdre fit ſentir le bonheur de le poſſeder, & chacun crut ſa vie attachée à la vie du Prince ; les Evêques ordonnerent des prieres publiques & furent prévenus par les peuples. On ne voyoit par les rues que proceſſions, les Egliſes toujours pleines retentiſſoient des vœux qu'on faiſoit pour une ſanté ſi précieuſe, les vieillards l'appelloient leur pere, les femmes & les enfans jettoient des cris ou verſoient des larmes. Mais les ſanglots redoublerent dans le Palais, quand on le ſentit froid après de grandes convulſions, & qu'on ne douta point qu'il n'eût rendu l'eſprit. Les deux Reines dans ce moment l'abandonnerent, & ſe virent par la douleur preſque réduites au même état que lui. Une des femmes qui le gardoit, croyant qu'il fût mort, lui vou-

noit couvrir le viſage, mais une autre femme l'empêcha, & *tantôt*, dit Joinville, *ſur le diſcort d'icelles femmes, Notre Seigneur ouvra en lui, & lui redonna la parole.* Il revint, pouſſa quelques ſoupirs, & prononça aſſez diſtinctement ces paroles : *La lumiere de l'Orient s'eſt répandue du haut du Ciel ſur moi par la grace du Seigneur & m'a rappellé d'entre les morts.* Il appella auſſitôt Guillaume d'Auvergne Evêque de Paris, homme célébre par ſes écrits & par la ſainteté de ſa vie, & lui demanda la Croix, pour faire vœu en la prenant d'aller au ſecours de la Terre Sainte. L'Evêque eut beau lui repréſenter les ſuites d'un ſi grand engagement, il demanda la Croix d'un air ſi touchant & ſi imperieux tout enſemble, qu'il n'y eut pas moyen de lui refuſer la ſeule choſe, qui pouvoit, diſoit-il, lui rendre la vie & la ſanté. Il aſſura dès qu'il l'eut reçue qu'il étoit guéri, & en effet quelques jours après ſon mal diminua conſidérablement, & au bout d'un mois il ſe ſentit plus fort, qu'il n'avoit été depuis quatre ans. Il attribua ſa gué-

1244.

Join. 22. Matth. Paris 651. Nang. 342.

riſon aux prieres de Saint Denis, &
1244. des Saints Martyrs Ruſtique & Eleu-
Duch. there, dont on avoit porté les Reliques
341. en proceſſion, ce qui ne ſe faiſoit ja-
mais que pour implorer la miſéricor-
de de Dieu ſur la perſonne des Rois.

Dès que ſa ſanté fut affermie, il
1245. revint à Paris & y goûta à longs traits
le plus grand plaiſir qui puiſſe tou-
cher un cœur bien fait, il ſe vit ai-
mé. L'empreſſement tumultueux du
peuple & la joie répandue ſur tous les
viſages lui fit mieux ſentir la maniere
dont il étoit dans leur cœur, que
n'euſſent pu faire des arcs de triom-
phe ou des harangues étudiées, auſſi
s'appliqua-t'il plus que jamais à ſes
devoirs de Roi. Il tint ſes Conſeils
aſſiduëment, tant ceux où ſe traitoient
Guil. de Nang. les affaires d'Etat, que ceux où ſe ju-
geoient les affaires des particuliers,
& quand il y avoit intérêt, on le voyoit
ordinairement opiner contre lui, ce
qui donnoit l'aſſurance aux Juges de
Duch. le condamner comme un autre. Il
366. envoyoit de tems en tems dans les
Provinces des Commiſſaires habiles
& Gens de bien, informer des malver-

ſations : & lors que ſes Baillis ou ſes Receveurs avoient exigé du peuple au-delà des droits reglés, il les condamnoit à reſtituer & faiſoit faire actuellement la reſtitution. 1245.

Mais en ſongeant au bien du Royaume il n'oublioit pas ſon vœu, la Croix qu'il portoit ſur l'épaule, l'en faiſoit ſouvenir à tous momens. La Terre Sainte avoit été conquiſe par Godefroi de Bouillon en 1099. Et quatre vingt-huit ans après Saladin Sultan d'Egypte l'avoit priſe ſur Gui de Luſignan. Les diviſions des Chrétiens Orientaux avoient ruiné leurs affaires, les Chevaliers du Temple & ceux de l'Hôpital, qui dans la ferveur de leur premiere inſtitution donnoient l'exemple de toutes les vertus, étoient tombés dans tous les vices : leurs richeſſes immenſes avoient excité leur jalouſie mutuelle, & ces deux ordres de Religieux ne ſongeoient plus qu'à s'entredétruire. La Croiſade de Louis le Jeune & de l'Empereur Conrad avoit été malheureuſe, celle de Philippe Auguſte & de Richard Roi d'Angleterre avoit mieux réuſſi, ſans pour-

tant reprendre Jeruſalem. Enfin l'Em-
1245. pereur Frederic II. ayant épouſé Iſabelle fille héritiere de Jean de Brienne Roi de Jeruſalem, paſſa au Levant en 1228. & obligea Camel Sultan d'Egypte à lui rendre Jeruſalem, & à faire une treve de dix ans : mais comme les affaires qu'il avoit en Europe avec les Papes, l'obligerent à y revenir, il n'eut pas le tems de faire fortifier Jeruſalem, & cette ville qu'on lui avoit rendue démantelée, demeura ſans défenſe expoſée à celui qui ſeroit le maître de la campagne. La treve fut obſervée aſſez régulierement de part & d'autre, juſqu'en 1239. qu'il ſe fit une Croiſade commandée par Thibaut Comte de Champagne & Roi de Navarre : Le Duc de Bourgogne & l'ancien Comte de Bretagne en étoient, mais comme ils ſe croyoient auſſi grands Seigneurs les uns que les autres, ils ne voulurent point combattre enſemble, & furent défaits par leur faute. Richard d'Angleterre y arriva quelque tems après, & s'il ne fit pas de conquêtes, il eut au moins la conſolation de faire mettre en li-

berté Amauri de Montfort Connétable de France & plus de cinq cens Chrétiens qui languiſſoient depuis deux ans dans les priſons de Babylone. Les choſes en étoient là lorſque Louis prit la Croix, il ſentit redoubler ſon zèle, quand il apprit que les Coraeſmiens peuple de Georgie juſqu'alors peu connu, chaſſés de leurs Terres par les Tartares avoient ſurpris & pillé Jeruſalem & gagné une bataille, où preſque tous les Templiers & tous les Hoſpitaliers avoient été tués. Quelques Auteurs ont rapporté que le Roi dans ſa léthargie avoit eu une révélation de tout ce qui ſe paſſoit en ce moment dans la Paleſtine, & que Dieu lui avoit ordonné de l'aller ſecourir. Quoi qu'il en ſoit, ne pouvant y aller ſitôt, il écrivit au malheureux reſte des Chrétiens Orientaux, qu'ils priſſent courage, & que dans quelque tems il paſſeroit au Levant avec une armée capable de reprendre Jeruſalem ; il y envoya en attendant, quelques Troupes & de l'argent, & commença à préparer tout ce qui étoit néceſſaire pour une pareille entrepriſe.

1245. *Spicil.* 3. 367.

Mais il s'y rencontra de grandes dif-
1245. ficultés, les affaires étoient plus aigries que jamais entre le Pape & l'Empereur: Innocent vouloit une obéiſſance entiere, & ſe fiant à l'autorité que la Religion & la piété des peuples lui donnoient, il demandoit autant & plus que ſon prédéceſſeur. Frederic accoutumé à donner la loi ne ſe pouvoit réſoudre, diſoit-il, à s'humilier devant des Prêtres; toutes les négotiations avoient été rompues, & le Pape ne ſe croyant pas en ſureté dans Rome, s'étoit retiré à Genes lieu de ſa naiſſance, d'où il avoit écrit à tous les Princes Chrétiens, pour leur demander azile & protection contre l'Empereur. Il écrivit au Roi en termes fort touchans; il le faiſoit ſouvenir que les Rois Très-Chrétiens avoient toujours été les plus fermes colomnes de l'Egliſe Romaine, que ſon biſayeul Louis le Jeune avoit donné azile en France au Pape Alexandre III. contre Frederic Barberouſſe ayeul de l'Empereur, qu'il lui demandoit la même grace & lui promettoit les mêmes bénédictions du Ciel. Il

lui

lui fit rendre ſa lettre à Cîteaux, où le Roi accompagné des Princes ſes freres s'étoit rendu pour aſſiſter au Chapitre général de l'Ordre. La Reine Blanche y étoit auſſi avec la Princeſſe Iſabelle : elle avoit obtenu du Pape depuis quelques années la permiſſion d'entrer avec douze femmes dans tous les Monaſteres de l'Ordre de Cîteaux. 1245.

Le Chapitre avoit accoutumé de s'y tenir tous les ans au mois de Septembre, & il s'y trouva cette année plus de cinq cens Religieux, dont pluſieurs vénérables par leurs cheveux blancs & encore plus par la ſainteté de leur vie, ſe jetterent aux pieds du Roi en verſant des larmes, & le conjurerent de ne pas refuſer ſa protection au ſucceſſeur de Saint Pierre. Louis, que ſa bonté naturelle portoit toujours à accorder ce qu'on lui demandoit, leur donna de bonnes paroles ſans pourtant vouloir s'engager juſqu'à ce qu'il eût conſulté les Grands de l'Etat. Il les fit aſſembler exprès, & fit lire tout haut devant eux la lettre du Pape, témoignant aſſez l'envie qu'il avoit de le recevoir ; mais il y trouva tant

d'oppoſition dans l'eſprit des Sei-
1245. gneurs, qu'il ne jugea pas à propos de le faire d'autorité : ils lui repréſenterent que ſi le Pape demeuroit en France avec tout le pouvoir dont il étoit en poſſeſſion, il y ſeroit bientôt le maître, outre que c'étoit s'attirer la guerre avec l'Empereur. Le Roi d'Angleterre & le Roi d'Aragon refuſerent au Pape la même choſe apparemment pour les mêmes raiſons ; mais malgré tant d'oppoſitions, il ne perdit pas courage &. vint à Lyon. L'Archevêque, qui en étoit Seigneur temporel, le reçut avec reſpect & lui céda toute ſon autorité. Alors Innocent prit la réſolution de ne plus garder de meſures & de pouſſer à bout l'Empereur, afin, diſoit-il, qu'après avoir apprivoiſé le dragon, les petits ſerpentaux n'oſaſſent plus lever la tête.

Dès qu'il fut arrivé à Lyon, il y convoqua un Concile général, qui devoit s'aſſembler au mois de Juin. Le lieu y étoit fort propre, ſitué entre la France, l'Allemagne, & l'Italie, & pas trop éloigné de l'Angle-

terre ni de l'Eſpagne. Les lettres circulaires du Pape portoient, qu'il exhortoit tous les Princes Chrétiens à s'y trouver en perſonne ou par leurs Ambaſſadeurs, afin d'aviſer aux moyens de ſecourir la Terre Sainte preſque réduite au pouvoir des Infidéles, d'empêcher la priſe de Conſtantinople que les Grecs aſſiégeoient, & de repouſſer les Tartares, qui avoient déja pillé pluſieurs Provinces de l'Europe, & dont la multitude effroyable & la barbarie étoient à craindre pour les autres pays. Il déploroit enſuite les malheurs de l'Egliſe & la perſécution qu'elle ſouffroit, ne faiſant que déſigner l'Empereur ſans le nommer. 1245.

L'ouverture du Concile ſe fit le vingt-ſixiéme de Juin dans l'Abbaye de Saint Juſt. L'Empereur ne voulut pas comparoître devant une Aſſemblée compoſée, diſoit-il, de gens dévoués aux volontés de ſon ennemi, il y envoya ſeulement des Ambaſſadeurs. Le Roi n'y voulut pas aller non plus, de peur d'être forcé à prendre trop de part à ce qu'on prévoyoit bien, qui s'y paſſeroit, mais il y envoya des *Concil.* 649

Ambaſſadeurs pour porter les eſprits
1245. à la paix & pour preſſer la Croiſade. On y vit Baudouin II. Empereur de Conſtantinople, les Comtes de Toulouſe & de Provence, les Patriarches de Conſtantinople, d'Antioche & d'Aquilée, & cent quarante-quatre Evêques.

Les choſes s'y traiterent d'abord avec beaucoup de zèle, on nomma des Prélats pour aller prêcher la Croiſade dans tous les Royaumes de l'Europe; le Roi de France fut déclaré Généraliſſime de l'armée Chrétienne. On accorda beaucoup de priviléges aux Croiſés, entr'autres une ſurſéance au payement de leurs dettes juſqu'à leur retour. Il fut réglé que les Eccléſiaſtiques donneroient pendant trois ans la vingtiéme partie de leurs revenus, le Pape promit la dixiéme partie du ſien, & les Cardinaux s'engagerent à la même choſe. On fit enſuite pluſieurs beaux reglemens pour la diſcipline Eccléſiaſtique; & le Pape ordonna qu'à l'avenir les Cardinaux porteroient le chapeau rouge, afin de les faire ſouvenir par la vue de cette cou-

leur, qu'ils devoient être toujours prêts à verſer leur ſang pour la défenſe de l'Egliſe. 1245.

Les Grecs avoient envoyé des Députés au Concile pour y défendre leur ſentiment ſur la proceſſion du ſaint Eſprit ; mais ils furent combattus & la foi de l'Egliſe clairement prouvée par Bonaventure Religieux de l'Ordre de Saint François, qui en eut pour récompenſe le Chapeau de Cardinal. Thomas d'Aquin Religieux de l'Ordre de Saint Dominique, & Docteur de Paris auſſi célébre par la ſainteté de ſa vie que par ſa doctrine, étoit parti de Naples pour venir au Concile, mais il demeura malade en chemin & n'y aſſiſta pas. Tout s'y paſſa fort tranquillement juſqu'à ce qu'on vint à parler de l'Empereur : alors les eſprits parurent plus animés & la paſſion ſe déclara. Innocent, à qui ſa profonde capacité & ſon éloquence naturelle donnoient un grand avantage dans les aſſemblées, parla ſi fortement contre Fréderic, que la plupart des Peres du Concile déclamerent auſſi contre lui. L'Archevêque de

Compoſtelle parut le plus animé de
1245. tous, & l'accuſoit de crimes énormes, lorſque Thadée de Sueſſe l'un des Ambaſſadeurs de Frederic lui cria, *vous êtes le fils d'un traître que l'Empereur a fait pendre.* L'Archevêque n'oſa plus ouvrir la bouche, mais il ſe trouva pour continuer l'accuſation aſſez d'autres Prélats, parens ou amis de ceux qui avoient été maltraités par l'Empereur.

Matth. Paris 665.

Guillaume de Nangis 343.

On l'accuſoit d'une infinité de crimes, entr'autres de s'être emparé des Terres de l'Egliſe, de refuſer l'hommage qu'il devoit au Saint Siége à cauſe du Royaume de Sicile, de maltraiter les Eccléſiaſtiques dans ſes Etats, de piller les Egliſes, de laiſſer onze Archevêchés & pluſieurs Evêchés vacans, afin de s'en approprier les revenus, d'obliger les Eccléſiaſtiques à répondre pardevant les Juges ſéculiers, qui les condamnoient à de groſſes amendes, à la priſon, & même à la mort. On n'oublioit pas le ſacrilége qu'il avoit commis en prenant priſonniers les Cardinaux Legats du Saint Siége, Odon Evêque de Porto & Jacques

Evêque de Preneſte avec quantité d'autres Prélats, qui alloient à Rome au Concile convoqué par Gregoire IX. pluſieurs même ayant été tués ou noyés dans le combat. Enfin on l'accuſoit d'héreſie & de mépris pour les Clefs de Saint Pierre, puiſqu'excommunié tant de fois par les Papes, il ne laiſſoit pas de faire dire la Meſſe devant lui, & d'oſer s'approcher de la ſainte Table. On lui reprochoit encore d'avoir fait une alliance étroite avec les Sarraſins, d'entretenir publiquement des femmes Sarraſines, à qui il donnoit des Eunuques pour les ſervir à la maniere des Infideles, & d'avoir fait aſſaſſiner le Duc de Baviere, parce qu'il étoit fort attaché à l'Egliſe Romaine. 1245.

Tous ces crimes furent expoſés par le Pape avec beaucoup de chaleur, & refutés par les Ambaſſadeurs de Fréderic qui les nierent ou les excuſerent avec beaucoup d'éloquence. Ils proteſterent que l'Empereur étoit prêt à marcher en perſonne contre les Tartares, qui ravageoient la Pologne & la Hongrie & menaçoient l'Alle- *Matth. Paris 663.*

magne : qu'après avoir chaſſé ces Bar-
1245. bares & les avoir fait repaſſer en Aſie, il iroit à Conſtantinople rétablir les affaires des Latins, & ſoumettre les Grecs ſchiſmatiques à l'Egliſe Romaine ; qu'enſuite il paſſeroit à ſon Royaume de Jeruſalem, qu'il avoit été obligé d'abandonner pour venir défendre ſon Royaume de Sicile que le Pape Gregoire IX. attaquoit pendant ſon abſence, *& toutes ces grandes promeſſes*, ajouterent les Ambaſſadeurs en hauſſant la voix, *nous les faiſons au nom d'un Prince toujours victorieux, qui a des Troupes & de l'argent pour exécuter tout ce que ſon courage lui fait entreprendre.*

Les Peres du Concile écoutoient attentivement & ſembloient touchés : *He qui Nous répondra*, dit le Pape, *que Fréderic tiendra ſa parole ? Les Rois de France & d'Angleterre*, s'écrierent les Ambaſſadeurs. *Ce ſeroit le moyen de tout perdre*, repliqua le Pape, *l'Egliſe n'a préſentement qu'un ennemi, & bientôt elle en auroit trois.*

Tous les Prélats applaudirent au Pape d'une maniere confuſe & tumul-

tueuſe : les Ambaſſadeurs craignant qu'on ne procedât à la condamnation de l'Empereur, offrirent de le faire venir en perſonne pour ſe défendre lui-même ; mais Innocent s'y oppoſa encore & proteſta que ſi l'Empereur venoit au Concile, il ſe retireroit, parce qu'il ne ſe ſentoit pas aſſez de force pour s'expoſer au martyre. Les Ambaſſadeurs voulurent repliquer, mais à peine les écouta-t'on ; & le Pape voyant les eſprits ſi bien diſpoſés en ſa faveur, *je ſuis*, dit-il, *le Vicaire de* JESUS-CHRIST, *tout ce que je lierai ſur la terrre ſera lié dans le Ciel ſuivant la promeſſe du fils de Dieu à Saint Pierre, & je déclare après avoir pris les avis de nos freres les Cardinaux, & ceux de tous les Prélats du très-ſaint Concile, je déclare Frederic atteint & convaincu de ſacrilege & d'hereſie, excommunié & déchu de l'Empire, j'ordonne aux Electeurs d'élire un autre Empereur, & je me réſerve la diſpoſition du Royaume de Sicile.* 1245. Cont. de Bar. 645. Math. Paris 672.

Ces paroles prononcées d'un ton de Maître, emporterent les cœurs &

les ſuffrages de toute l'Aſſemblée, tous les Peres dirent anathême à Fréderic en éteignant leurs cierges la flamme enbas, on chanta le *Te Deum*, & le Concile ſe ſépara. 1245.

Innocent, vainqueur de Fréderic, envoya auſſitôt des Légats à tous les Princes Chrétiens les avertir de tout ce qui s'étoit paſſé au Concile, & s'abandonna à la joie de la victoire, qui fut un peu temperée par la mort du Cardinal de la Tour l'un de ſes principaux miniſtres, & celui des Cardinaux en qui il avoit plus de confiance. *Matth. Paris 617.*

Louis fut bientôt informé de tout par ſes Ambaſſadeurs, & ſans vouloir approuver la dépoſition de Fréderic, ni auſſi ſe déclarer pour lui contre Innocent, il fit encore le perſonnage qu'il avoit fait juſqu'alors, & ſe conſerva l'amitié & la conſidération des deux partis, dans l'eſpérance de pouvoir un jour trouver les voies de les reconcilier. Il ſçavoit que quand même l'Empereur n'auroit pas été coupable de tous les crimes qu'on lui imputoit, ſa conduite n'étoit pas trop

régulière, & qu'il n'avoit que trop offenſé les gens d'Egliſe, en diſant publiquement & même en écrivant, qu'il falloit les réduire à la ſainte pauvreté des premiers ſiécles : il pouvoit auſſi ſe ſouvenir de la mauvaiſe foi de Fréderic, qui quatre ou cinq ans auparavant lui avoit fait propoſer une entrevue à Vaucouleurs, à deſſein, diſoit-on, de s'aſſurer de ſa perſonne, & qui avoit manqué au rendés-vous, parce qu'il avoit ſçu que le Roi y venoit bien accompagné : & comme Louis vouloit aller faire la guerre aux Infideles, il n'avoit garde dans la conjoncture préſente de prendre parti entre ces deux grands ennemis, l'Empereur étoit puiſſant & pouvoit lui faire des affaires en ſon abſence, & le Pape pouvoit tout dans les Croiſades : il falloit faire contribuer les Eccléſiaſtiques, tirer d'eux des décimes, & exciter les peuples par les prédications à marcher à la guerre ſainte, & tout cela ne ſe pouvoit faire, que par le moyen du Pape. 1245.

C'eſt ce qui obligea le Roi à lui propoſer une entrevue à Cluni, il ne

vouloit pas aller juſqu'à Lyon, &
1245. d'ailleurs ne jugeant pas à propos que le Pape entrât en France, l'Abbaye de Cluni ſituée en Bourgogne étoit fort propre par ſes grands & magnifiques bâtimens à loger commodément la Cour d'un Pape & celle d'un Roi. Innocent s'y rendit le premier, accompagné de l'Empereur de Conſtantinople & ſuivi de douze Cardinaux, des Patriarches de Conſtantinople & d'Antioche, & de dix-huit Evêques. Le Roi y arriva quelque tems après, & y fit ſon entrée avec beaucoup de magnificence; trois compagnies de ſes Gardes à cheval marchoient devant, la derniere n'étoit que de cent hommes, mais tous bien montés, armés de toutes pieces, portant à la main *des glaives foudroyans*, ainſi que parle un Auteur du tems: Louis venoit enſuite au milieu des Seigneurs de ſa Cour, il étoit dans la trentiéme année de ſon âge, & ſa derniere maladie en le dégageant de ſes mauvaiſes humeurs, lui avoit rendu toute la fraîcheur de la plus vive jeuneſſe: ſon habit étoit magnifique & ſes armes

Nangis.

tout éclatantes d'or & de pierreries, car ce ne fut qu'au Levant quand il ſe regarda comme pelerin, qu'il ne ſe voulut plus parer de tous ces ornemens mondains. * Ses trois freres, Robert Comte d'Artois, Alphonſe Comte de Poitiers, & Charles Comte d'Anjou l'accompagnoient le jour de l'entrée, & étoient ſuivis de quantité de Prélats & d'Eccléſiaſtiques, qui avoient pris la Croix pour aller combattre les ennemis de la foi. Le Duc de Bourgogne à la tête de la Nobleſſe de ſon pays faiſoit les honneurs; La Reine Blanche & la Princeſſe Iſabelle avoient voulu être du voyage pour recevoir la bénédiction du Pape. 1245.

Chron. de S. Denis 2. vol. f. 49.

Dès qu'Innocent fut averti que le Roi approchoit, il ſortit de l'Abbaye avec tout ſon Clergé & alla au devant de lui. La joie parut grande &

Chron. de Fr. 2. vol. f. 49.

* *Dès qu'il fut outre mer*, dit le Sieur de Joinville, *oncques puis en ſes habits ne voulut porter ne menu ver, ne gris, ne ecarlate, ne etriers ne eperons dorés: ſes robes étoient de Camelin, & etoient les fourures de ſes mentelines de peaux de lievres.*

ſincere de part & d'autre, Louis s'hu-
1245. milia devant le ſouverain Pontife, qui lui donna ſa bénédiction, & le Pape embraſſa avec tendreſſe le fils aîné & le protecteur de l'Egliſe.

Après les premiers complimens ils parlerent d'affaires : celle de la Croiſade étoit la principale, & fut traitée avec beaucoup de déférence de part & d'autre : ils avoient tous deux beaucoup de zèle & cherchoient à l'envi les moyens de la faire réuſſir : mais quand le Roi voulut parler de l'Empereur & propoſer quelque accommodement, il ne trouva pas la même facilité, le Pape lui proteſta, *que rien n'étoit capable de lui faire changer de ſentiment, qu'il avoit fait ſon devoir, & que Dieu diſpoſeroit du reſte.* Ils ſe ſéparerent quelques jours après, le Roi retourna à Paris & le Pape à Lyon, où il demeura pluſieurs années ſans oſer aller en Italie.

Cont. de Baronius.

Cependant l'Empereur Frederic averti par ſes Ambaſſadeurs de ce qui s'étoit paſſé à Lyon, ſe porta à de grandes violences & ne ménagea plus Innocent. Il le menaça hautement &

Math. Paris 679.

tous les Prélats qui avoient aſſiſté au Concile, & écrivit à tous les Princes Chrétiens une lettre circulaire, qui marquoit aſſez ſon emportement. Mais à quelque tems de-là les premiers mouvemens de ſa colere étant paſſés, il s'adreſſa au Roi comme au ſeul Prince qui pouvoit adoucir l'eſprit du Pape & lui écrivit la lettre ſuivante. 1245.

Frederic par la grace de Dieu Empereur des Romains toujours Auguſte, Roi de Jeruſalem & de Sicile, à tous ceux qui ces préſentes lettres verront, ſalut & toute proſpérité. Il y a déja long-tems que l'Evêque de l'Egliſe de Rome & pluſieurs de ſes prédeceſſeurs attaquent injuſtement Nous & les autres Rois, Princes, Seigneurs, Nobles & tous ceux, qui ont quelque autorité dans le monde, en s'arrogeant contre toute juſtice & raiſon le pouvoir d'inſtituer & de deſtituer à leur fantaiſie les Empereurs, Rois & Princes, en exerçant ſur eux une puiſſance temporelle, en les excommuniant, & en déchargeant leurs ſujets du ſerment

Tréſor des Chartres du Roy.

de fidelité. Et s'il arrive quelque que-
1245. *relle entre un Seigneur & ſes vaſſaux ou entre deux Seigneurs voiſins, les Papes interpoſent leur autorité pour les accorder malgré eux en s'uniſſant aux uns contre les autres, ou en faiſant jurer les vaſſaux de ne point faire la paix avec leur Seigneur. Ils oſent encore au préjudice de l'honneur & de la juriſdiction des Princes attirer au tribunal Eccléſiaſtique la connoiſſance des choſes temporelles. Nous touchés de toutes les injures que nous voulons tâcher de repouſſer par raiſon, avons jetté les yeux ſur nos chers & fidelles Pierre des Vignes grand Juge de notre Cour, & Guillaume de l'Ocra Clerc pour les envoyer vers le très-illuſtre Roi des François Louis notre très-cher ami, le priant affectueuſement pour la conſervation de nos droits & de ceux de tous les Princes de la terre, d'aſſembler les Pairs de ſon Royaume & les Seigneurs capables de décider ſur des affaires ſi importantes, & d'entendre devant eux nos Ambaſſadeurs, qui les expliqueront tout au long.*

Que ſi le Roi Louis ne veut pas faire

en

en cela ce que Nous lui proposons, Nous le prions au moins de ne se point 1245.
opposer à un Empereur Roi de Jerusalem, & de Sicile, qui n'est pas résolu de souffrir un affront fait en sa personne à tous les autres Princes, & Nous le conjurons de refuser au Pape & à ses successeurs tant qu'ils Nous persecuteront tout secours & retraite dans son Royaume, empêchant les Clercs & les laïques François de prendre parti contre Nous. Que si le Roi assisté des Pairs & Seigneurs de son Royaume se veut mêler de l'accommodement, & obliger le Pape à revoquer ce qu'il a fait dernierement contre Nous dans le Concile de Lyon, Nous pour l'amour de Dieu & de notre Redempteur, & par l'affection singuliere que Nous portons au Roi de France, lui remettons entre les mains tous nos intérêts, & sommes prêts à réparer de son avis & de celui de ses Pairs & Seigneurs bien instruits de nos droits, tout ce que Nous avons pu faire par le passé contre les intérêts de l'Eglise. Que si par ce moyen la paix est faite entre Nous & les Papes, & que les Lombards se soumettent à

l'Empire ou du moins ſoient abandon-
1245. *nés par l'Egliſe, Nous offrons au Roi de France de Nous joindre à lui pour la défenſe de la Chrétienté entre les barbares, & s'il veut paſſer au Levant, Nous l'y accompagnerons ou l'y ferons accompagner par notre très cher fils Conrad élu Roi des Romains, héritier du Royaume de Jeruſalem, Nous obligeant ſpecialement à reprendre ſur les Infideles tout ce qui a jamais appartenu aux Chrétiens dans la Paleſtine. Que ſi par malheur, ce qu'à Dieu ne plaiſe, la paix ne ſe fait pas, Nous offrons par ces préſentes au Roi & à tous les Croiſés tout ſecours par terre & par mer, vaiſſeaux, vivres, & tout ce qui dépend de Nous, autant que la conjoncture des affaires Nous le pourra permettre. Donnons ſur tout ce que deſſus plein pouvoir & autorité auſdits Pierre des Vignes & Guillaume de Ocra promettant confirmer & ratifier tout ce qu'ils arrêteront en notre Nom. Donné à Cremone le 22. Septembre 1246. La Lettre eſt ſcellée d'une bule ou gros ſceau d'or pendante en las de ſoie d'amaranthe.*

Cette Lettre ne changea rien à la réſolution du Roi, il avoit déja fait 1245.
ſes efforts pour moyenner un accommodement entre le Pape & l'Empereur, & n'en pouvant venir à bout, il demeura neutre & s'appliqua uniquement à préparer toutes choſes pour la Croiſade. Il ſe voyoit depuis quelque tems en état plus que jamais de quitter la France ſans craindre de révolution. La Reine étoit accouchée d'un ſecond fils nommé Philippe, & la famille Royale ſe voyoit bien appuyée par ſa naiſſance. Il eſt vrai que cette joie fut un peu troublée par une affaire aſſez difficile & qui penſa cauſer la guerre.

Le Comte de Provence étoit mort, & avoit par ſon teſtament inſtitué ſon héritiere univerſelle Beatrix ſa quatriéme & derniere fille, ne laiſſant aux trois autres, dont deux étoient Reines & l'autre le fut bientôt après, qu'à chacune dix mille francs. Beatrix étoit à marier, belle, ſpirituelle, de la Maiſon d'Aragon, & Comteſſe de Provence. Le Comte Raimond de Toulouſe l'avoit fiancée du vivant

du pere, le Roi d'Aragon la vouloit
1245. avoir pour un de ſes enfans, & faiſoit marcher des troupes; mais le Roi ayant menacé les Provençaux d'appuyer à la tête de cinquante mille hommes les droits de la Reine ſa femme l'aînée des quatre filles de leur Comte, ils perſuaderent à leur Princeſſe d'épouſer le Comte d'Anjou, & par-là le Roi content ſe déſiſta de ſes droits en faveur de ſon frere, & ne fit marcher des Troupes que pour faire retirer celles du Roi d'Aragon, & pour obliger le Comte de Toulouſe
1246. à ne plus penſer à un mariage, qui déplaiſoit au Comte de Poitiers ſon gendre. Ainſi le Comte d'Anjou ſans que ſes rivaux oſaſſent s'y oppoſer, épouſa Beatrix & devint Comte de Provence. Il eſt vrai que la Reine, quoique dans une haute piété, ne lui voulut jamais ceder ſes droits, & prit même là-deſſus auprès de l'Empereur quelques meſures qui déplurent au Roi, mais cela n'étoit pas capable d'alterer la bonne intelligence, qui fut toujours entre eux. Louis ſçavoit aſſez que la piété amortit ſouvent

les passions sans les éteindre, & il regarda dans la Reine cette marque d'ambition mal réglée comme une foiblesse, qui en humiliant une Princesse d'ailleurs si pieuse, devoit servir à la sanctifier. 1246.

Le Comte d'Anjou s'étoit marié au mois de Janvier; il demeura en Provence trois mois à se faire reconnoître par ses nouveaux Sujets, & dès lors il donna des marques de cette dureté inflexible, qu'on appelle hauteur & fermeté dans les Princes vivans, & que la posterité, qui n'a point d'égards, nomme cruauté. Il amena sa femme à Paris au mois de Mai. Le jour de la Pentecôte suivant, le Roi *tint sa Cour pleniere* à Melun, & donna l'ordre de Chevalerie au Comte d'Anjou. Il le mit aussi en possession des Comtés d'Anjou & du Maine, & lui assigna sur son épargne une grosse pension. *Nangis.*

Ces différens soins & le gouvernement de l'Etat ne l'empêchoient pas de songer à la Croisade, il persistoit malgré les raisons de la Reine Blanche à vouloir s'acquitter de son vœu,

& comme elle lui répétoit toujours,
1246. qu'il l'avoit fait dans l'extrémité de la maladie, dans un tems où la tête n'eſt pas bien libre, il fit un jour appeller l'Evêque de Paris & lui rendit la Croix; puis un moment après la reprenant d'un air plus gay qu'à l'ordinaire, il proteſta qu'il agiſſoit après une mûre déliberation, & qu'il croyoit ſuivre la volonté de Dieu.

Duch. 345. Odon de Château-Roux Cardinal Evêque de Tuſculum, avoit été nommé par le Pape Légat de la Croiſade: il avoit été Chancelier de Paris, & touché de Dieu il s'étoit fait Moine de Cîteaux, d'où le Pape, qui alloit chercher les gens de bien dans la ſolitude l'avoit tiré depuis peu pour le faire Cardinal. Il eut ordre de prêcher par toute la France, ce qu'il fit avec tant de ſuccès, que beaucoup de gens ſe croiſerent, & vendirent ou engagérent leur bien pour aller délivrer le ſaint Sépulchre de la tyrannie des infideles. L'aſſemblée des Prélats & des Barons, qu'on appelloit alors Parlement, ordonna que tous procès ceſſeroient durant cinq ans, & que les

Croisés seroient à couvert pendant trois ans des poursuites de leurs créanciers. 1246.

L'ancien Comte de Bretagne prit des premiers la Croix, il étoit fameux par ses bonnes & par ses mauvaises qualités; & comme il avoit remis son Etat à son fils, rien ne l'empêchoit de retourner à la Terre Sainte, où son premier voyage n'avoit pas été trop heureux. Hugue Duc de Bourgogne & Guillaume Comte de Flandre en voulurent être aussi, & leur exemple fut suivi par tout ce qu'il y avoit de grands Seigneurs dans le Royaume. On vit bientôt au nombre des Croisés Hugue de Châtillon Comte de Saint Paul, & Gaucher de Châtillon son neveu, les Comtes de Dreux, de Bar, de Soissons, de Blois, de Retel, de Montfort, & de Vendôme, & les Seigneurs de Beaujeu Connétable, Jean de Beaumont grand Chambellan, Philippe de Courtenai, Archambaud de Bourbon, Raoul de Couci, Jean de Barres, Gaubert & Jean d'Apremont, Gilles de Mailli, Robert de Bethune avoué d'Arras;

Oliviers de Termes, le Comte de
1246. Sarbrik, & Jean Sire de Joinville, dont l'hiſtoire écrite d'un ſtile ſi naïf ne laiſſe aucun lieu de douter, qu'il n'ait rapporté les choſes comme elles ſe ſont paſſées.

Il y eut auſſi pluſieurs Evêques qui prirent la Croix, entr'autres Jubelle de Mathefelons, Archevêque de Rheims, Philippe Berruyer Archevêque de Bourges, Robert de Creſſonſac Evêque de Beauvais, Garnier Evêque de Laon, Guillaume de Buſſi Evêque d'Orleans, Hugues de la Tour Evêque de Clermont & Gui de Châtillon Evêque de Soiſſons, perſuadés par l'uſage de deux ſiécles où les Croiſades étoient en regne, que quoique l'Egliſe défendît aux Eccléſiaſtiques d'aller à la guerre, il en falloit excepter les guerres ſaintes, qu'on regardoit comme une voie ſûre d'aller au martyre.

Mais ce qui étoit plus important, le Roi fit propoſer au Roi d'Angleterre la paix ou la prolongation de la tréve, & lui offrit même de lui rendre à certaines conditions une partie des

des conquêtes de Philippe Auguſte ; & ſans qu'on ſçache pourquoi, Henri toujours irréſolu ne voulut faire ni paix ni tréve, quoiqu'il ne fût pas grand guerrier, & que toutes ſes entrepriſes lui euſſent mal réuſſi. 1246.

Il n'y avoit rien à craindre du côté de l'Allemagne, l'Empereur étoit aſſez empêché à ſe défendre contre les excommunications : Le Pape lui avoit ſuſcité de puiſſans ennemis, Henri Landgrave de Thuringe avoit été élu Roi des Romains par les Archevêques de Mayence, de Cologne & de Treves, par l'Archevêque de Bréme, & par les Evêques de Strasbourg, de Mets, & de Spire, ce qui lui fit donner le ſurnom de Roi des Prêtres. Cette élection s'étoit faite au préjudice de Conrad fils de l'Empereur, qui dès l'année 1237. après la mort de ſon frere Henri avoit été élu Roi des Romains, & toute l'Allemagne étoit partagée entre ces deux partis preſque également forts.

Mais bientôt le Landgrave prit le deſſus, l'argent du Pape ne lui manquoit pas, & les Légats ſous le pré-

texte des Croiſades avoient levé des
1246. ſommes prodigieuſes dans tous les Royaumes Chrétiens : il eut bientôt fait une armée conſidérable, deffit Conrad en bataille rangée auprès de Francfort au mois d'Août 1246. & le pourſuivit juſqu'au fonds de la Souabe. D'autre côté Frederic faiſoit la guerre en perſonne en Italie & en Sicile, & dans ſa vieilleſſe la fortune ſembloit l'abandonner. Les Guelphes, qui ſoutenoient opiniâtrément le parti du Pape, avoient ſurpris pluſieurs de ſes Places, & quand il en alloit attaquer une, il apprenoit ſouvent qu'il en avoit perdu trois ou quatre autres. Ainſi par la ſituation des affaires de l'Empire, Louis voyoit aſſez qu'il n'avoit rien à craindre de ce côté-là. Il demanda ſeulement à l'Empereur permiſſion de tirer des vivres de Naples & de Sicile, & les envoya dans l'iſle de Chipre, où il fit faire de prodigieux magazins.

Il n'étoit pas en peine de lever des Troupes : l'inutilité, l'inquiétude naturelle à la Nation, le zèle des Croiſades qui poſſedoit les eſprits, & plus

que tout l'exemple du Prince faiſoient trouver plus de ſoldats qu'on ne vouloit : la difficulté étoit d'avoir aſſez d'argent pour les faire ſubſiſter dans des pays ruinés par la guerre, & où par conſéquent il falloit porter la plupart des choſes néceſſaires à la vie. Les fermiers de ſes Domaines lui avancerent une année, on ne s'étoit pas encore aviſé de les engager, & les Rois en avoient beaucoup. Toutes les groſſes villes du Royaume ſe taxerent volontairement : on voyoit bien que le Roi n'employoit pas en dépenſes inutiles l'argent qu'on lui donnoit, il alloit même juſqu'au ménage, & avoit défendu qu'on fît dorer ni ſes armes ni les harnois de ſes chevaux, ne prenant que des étoffes fort communes pour ſa propre perſonne & pour tous ceux de ſa Maiſon. Et comme les Rois avoient accoutumé de faire donner leurs habits aux pauvres, dès qu'ils les avoient un peu portés, Louis ne voulut pas que les pauvres y perdiſſent rien, & ordonna à ſon Aumônier de leur donner en argent ce que les habits les plus

1246. *Du Ch.* 346.

magnifiques auroient pu couter. Le
1246. Concile de Lyon & le Pape lui avoient accordé le dixiéme du revenu des Eccléſiaſtiques pendant trois ans ; ils murmurerent, mais ils obéirent. Les Papes & les Rois depuis cent cinquante ans étoient en poſſeſſion de les faire contribuer pour les Croiſades, & ils n'oſoient s'y oppoſer à cauſe de la Religion, quoique le mauvais ſuccès de la plupart de ces entrepriſes d'outre mer leur en donnât aſſez d'envie.

Les François étoient alors peu habiles dans l'art de la navigation, il n'y avoit de bons ports & parconſéquent de bons matelots qu'en Bretagne & en Provence, & ces deux Provinces avoient leurs Princes particuliers, & qui d'ailleurs n'étoient pas aſſez puiſſans pour avoir beaucoup de vaiſſeaux. Le Roi n'avoit ſur la mer Méditerranée que le Port d'Aiguemortes en Languedoc ; encore étoit-il ſi mauvais, qu'il fut obligé d'y faire travailler pendant deux ans. On nettoya le Port qui étoit plein de ſable, on y bâtit la tour de Conſtance qui eſt encore debout, & les cho-

ſes y furent miſes en état d'y pouvoir faire l'embarquement. Les Génois & les Vénitiens promirent autant de vaiſſeaux, qu'il en faudroit pour tranſporter l'armée au Levant. 1246.

Tous ces préparatifs conformes à la politique humaine n'empêchoient pas Louis de ſonger aux préparatifs d'un Roi Chrétien. Il ſçavoit que la conſcience des Princes eſt ſouvent chargée devant Dieu, ſans qu'ils y faſſent attention & qu'ils ſont reſponſables de tout ce qui ſe paſſe ſous leur autorité. Il renvoya des Commiſſaires dans toutes les Provinces informer des déſordres preſque inévitables dans les levées extraordinaires avec pouvoir de les reparer, & fit en même tems partir ſecretement des Eccléſiaſtiques & des Religieux, pour aller faire les mêmes informations, afin de voir par leur rapport, ſi ceux qu'il croyoit gens de bien, n'étoient pas eux-mêmes corrompus. *Nang.* 347.

Ces reſtitutions étoient alors fort ordinaires, ceux qui avoient pris la Croix ſongeoient tout de bon à leur conſcience : les difficultés du voyage

& les périls de la guerre & des ma-
1246. ladies peſtilentielles faiſoient enviſager la mort ; chacun faiſoit ſon teſtament & donnoit ordre à ſes affaires, comme s'il n'avoit jamais dû revenir. Le Comte de la Marche, qui pendant la minorité du Roi lui avoit fait tant de peine, voulut l'accompagner à la guerre Sainte & réparer ſur ſes vieux jours les fautes de ſa jeuneſſe : ſon teſtament eſt dans le treſor des Chartes datté de l'année 1248. où il ordonne que ſi de ſon vivant il avoit pris le bien d'autrui ſans le payer, on le reſtitue après ſa mort, pourvu que la choſe ſoit bien prouvée par devant ſes Executeurs teſtamentaires ; & le Sire de Joinville, en parlant de lui-même, rapporte, qu'encore qu'il ne ſe ſentît coupable de rien, il ne laiſſa pas de faire aſſembler ſes vaſſaux & même ſes voiſins & leur dit: *Seigneurs, ſaichez que je m'en vois oultre mer, je ne ſçai ſi je reviendrai jamez ou non. Pourtant s'il y a nul à qui j'aye jamez fait aucun tort & qui ſe veuille plaindre de moi, ſe tire avant, car je le veux amender, ainſi que j'ay cou-*

tume de faire à ceux qui se plaignent de moi, ne de mes gens. Ce qui fait voir la bonne foi de ces Chevaliers. 1246.

Le Roi leur donnoit l'exemple de se fier à la Providence, & quoiqu'il eût grand besoin d'argent, il donnoit encore aux Eglises & aux Monasteres qu'il avoit fondés. Il sembloit alors qu'on n'eût osé aller à la guerre sainte sans faire quelque fondation, & la plupart des Croisés y employoient pieusement une partie de l'argent, qu'ils avoient eu bien de la peine à tirer de leurs Fermiers, & souvent même de la vente de leurs Terres.

Toutes choses étant ainsi disposées, le Roi convoqua à Paris un Parlement général & y déclara qu'il partiroit au mois de Juin de l'année suivante. Il obligea tous les Barons de France à prêter foi & hommage à ses enfans, & à jurer, dit Joinville, *que loyauté ils leur porteroient, s'aucune male chose avenoit de sa personne ou saint veage.* Il reçut en ce tems-là des lettres du Roi de Norvege, qui avoit pris la Croix & qui lui demandoit la permission d'aborder aux côtes de France, 1247. *Cont. de Baronius.*

& d'y prendre des vivres en paſſant.
1247. Louis lui fit réponſe que tous ſes ports lui ſeroient ouverts, qu'il ſeroit bien aiſe qu'ils puſſent faire le voyage enſemble, & que comme il paſſoit pour bon homme de mer, tous les Croiſés lui céderoient volontiers le commandement de la flotte. Il lui envoya en même-tems des lettres patentes en ces termes.

LOUIS par la grace de Dieu Roi de France, A tous nos amis & fidéles Baillis & Prevoſts, qui verront les préſentes, ſalut. Comme notre très-cher l'illuſtre Hacon Roi de Norvege a reſolu d'aller au ſecours de la Terre ſainte, ainſi qu'il Nous l'a mandé, Nous vous mandons que ſi ledit Roi où ſes gens abordent nos Terres, vous ayez à les recevoir benignement & honorablement, leur permettant de prendre des vivres & autres choſes neceſſaires en payant. Donné à Saint Germain en Laye en 1248.

Le Roi de Norvege remercia fort le Roi, & ne voulut pas faire le voyage

avec lui : *Ma nation*, diſoit-il, *eſt impetueuſe, indiſcrete & peu endurante, & les François ſont glorieux & moqueurs, il vaut mieux que chacun aille de ſon côté.* Il n'y alla pourtant pas, au moins les Hiſtoriens n'en diſent rien. 1247. *Matth. Par.* 641.

Le Comte de Toulouſe, celui de la Marche, & l'ancien Comte de Bretagne ſe préparoient auſſi à la Croiſade : mais Louis eût bien voulu avant que de partir racommoder l'Empereur avec le Pape. Outre le ſcandale que cette guerre cauſoit depuis long-tems au monde chrétien, il ſe voyoit enlever tous les jours les meilleurs de ſes ſoldats : les Moines prêchoient par tout la Croiſade contre Fréderic, & n'avoient point de honte de faire entendre aux peuples, qu'elle étoit bien plus agréable à Dieu, que celle de la Paleſtine. Il ſembloit d'ailleurs que l'Empereur déja vieux & las de tant d'affaires agiſſoit avec ſincerité, il offroit d'aller mourir à la Terre Sainte dans ſon Royaume de Jeruſalem pourvu qu'on aſſurât l'Empire à ſon fils Conrad, & la conjoncture étoit favo-

rable par la mort du Landgrave de
1247. Thuringe, qui avoit été tué au ſiége d'Ulm. Le Roi dans une ſeconde entrevue qu'il eut à Cluni avec le Pape, fit tout ce qu'il put pour l'adoucir; mais Innocent toujours ferme & inébranlable dans ſes premieres réſolulutions, lui répondit ſeulement que c'étoit la cauſe de l'Egliſe, & ne voulut point ſe relâcher. Il ſoutint toute ſa vie le même caractere, & retourna à Lyon où il apprit bientôt que l'Empereur après avoir dompté les rebelles de Naples & de Sicile, le venoit chercher juſques dans Lyon à la tête d'une armée victorieuſe, qui ne ſe laiſſeroit point arrêter par les excommunications. Il ne s'étonna point, & ſe confiant au ſecours du Ciel, qu'il croyoit avoir de ſon côté, il demeura à Lyon, réſolu d'y attendre l'évenement.

Le Roi fut bientôt averti de la marche de l'Empereur, & craignant qu'il ne ſe portât aux dernieres extrémités contre la perſonne d'Innocent, s'il tomboit entre ſes mains, il lui manda qu'il ne lui conſeilloit pas de

passer les Alpes, que quand même il auroit raison dans le fonds, les moyens 1247.
dont il se servoit pour la faire valoir étoient criminels, & qu'en un mot s'il approchoit de Lyon avec une armée, il y trouveroit des ennemis plus redoutables que les Cardinaux de l'Eglise Romaine. L'Empereur, qui connoissoit le Roi, s'arrêta auprès de Turin, heureusement il n'avoit pas encore passé les Alpes; & comme il apprit en même tems que les Guelphes partisans du Pape avoient surpris la ville de Parme & égorgé la garnison, il tourna toute sa colere de ce côté-là, & jura d'en prendre une vengeance terrible.

Il commença le siége de Parme dans les formes, fit des bréches, donna des assauts, mais il connut bientôt, que des soldats animés par un zèle de Religion n'étoient pas aisés à forcer, & se réduisit à prendre la ville par famine. Il la fit entourer de hautes murailles avec des tours, & fit bâtir sur une montagne voisine une nouvelle ville, qu'il nomma *Vittoria*. Il y demeura plus de six mois inutile-

ment, pendant que le Pape faiſoit
1247. élire le Comte de Hollande Roi des Romains, & enfin par un revers de fortune, dont il y a peu d'exemples dans l'hiſtoire, ſon armée fut miſe en fuite, & ſon camp pillé par la ſeule garniſon de Parme, qui deſeſperée de ne pouvoir obtenir des conditions honorables, ſortit toute entiere de la Place le 18. Fevrier 1248. pour mourir les armes à la main. L'Empereur ſurpris dans ſa nouvelle ville de Vittoria eut à peine le tems de ſe ſauver à Cremone, d'où il paſſa à Naples.

Cependant le tems du départ pour la Terre Sainte étoit arrivé, & le Roi ſçachant qu'un grand nombre de Croiſés avoit déja pris le chemin d'Aiguemortes, réſolut de partir inceſſamment. Mais avant que de ſortir de Paris, il eut le plaiſir de voir le bâtiment de la ſainte Chapelle achevé. La Chapelle ſupérieure fut dediée à la ſainte Croix par le Cardinal Légat, & la Chapelle inferieure à la ſainte Vierge par Philippe Berruyer Archevêque de Bourges. Le Roi aſſiſta aux cérémonies qui furent longues & ma-

Hiſtoire d'Orl. 2. p. 43.

gnifiques, & le 12. de Juin il alla à Saint Denis prendre congé des ſaints Martyrs (c'eſt ainſi qu'on parloit en ce tems-là) & y reçut des mains du Légat l'Oriflamme & le bourdon de pelerin ; les Princes ſes freres, qui tous trois le vouloient ſuivre, y firent auſſi leurs dévotions : il revint enſuite entendre la meſſe à notre Dame, & monta à cheval devant l'Abbaye de Saint Antoine des Champs aux acclamations du peuple, qui ne ſe pouvoit jamais laſſer de lui ſouhaiter un heureux voyage. Il alla le même jour coucher à Corbeil, & y déclara la Reine Blanche Regente du Royaume. Il lui recommanda ſur toutes choſes de donner à des perſonnes capables & d'une vie exemplaire les bénéfices qui vaqueroient à ſa nomination, de recevoir le ſerment de fidélité des Evêques & des Abbés, de leur rendre les revenus qui lui appartenoient par le droit de Regale, & de permettre, ſelon la coutume, aux Chapitres & aux Communautés religieuſes de faire leurs élections. Il lui donna la Regence avec un pouvoir

1248.

Liberté de l'Egl. Gall. 1. vo. ch. 16. art. 15.

d'autant plus abſolu, qu'il ſçavoit
1248. bien qu'elle n'en abuſeroit pas, & que lui ayant conſervé la Couronne pendant ſa minorité, elle n'en feroit pas moins pendant ſon abſence : outre qu'étant accoutumée depuis longtems au gouvernement, on pouvoit croire que les affaires ne l'embaraſſeroient pas. D'ailleurs le Roi autant par politique qu'autrement avoit engagé les plus grands Seigneurs à le ſuivre ; le Comte de la Marche & l'ancien Comte de Bretagne ne ſongeoient plus qu'à donner les reſtes d'une vie languiſſante à la gloire de Dieu & au ſervice du Roi. Le Comte Raimond de Toulouſe devoit auſſi être du voyage : ainſi Blanche n'avoit point à craindre de guerre civile, & quand la France eſt bien unie, elle eſt en état de réſiſter à tous ſes voiſins. Il eſt vrai qu'on pouvoit ſoupçonner que le Roi d'Angleterre n'ayant pas voulu renouveller la Tréve, vouloit dès qu'elle ſeroit expirée recommencer la guerre ; mais outre que ce Prince n'avoit jamais brillé dans le métier des armes, & qu'il faiſoit des

dépenſes prodigieuſes & inutiles en Balets, Comedies, & Tournois, éternellement pillé par ſes favoris, le Pape, à qui les Rois d'Angleterre prêtoient hommage depuis Jean-ſans-Terre, répondoit de lui, & l'on ne doutoit pas, que la crainte des excommunications ne fût capable de l'arrêter. 1248.

Le lendemain le Roi continua ſon voyage, la Régente l'accompagna juſqu'à Cluni, & malgré ſa piété & ſon grand courage elle ne lui dit adieu qu'avec bien des larmes, perſuadée, diſoit-elle, qu'elle ne le reverroit que dans le Ciel. Le Roi lui laiſſa avec la conduite de l'Etat celle de ſa famille : elle étoit compoſée des deux Princes Louis & Philippe, & d'Iſabelle, qui pouvoit avoir cinq ou ſix ans. Le petit Prince Jean, dont la Reine étoit accouchée depuis trois mois avoit peu vécu, & Louis en cette occaſion, comme en toutes les autres de ſa vie, s'étoit ſoumis ſans murmurer aux ordres de la Providence.

La Reine oubliant la délicateſſe de

ſon ſexe le voulut ſuivre ſur la mer,
1248. & l'eût ſuivi juſqu'au bout de la terre. On peut croire qu'elle ne fut pas fâchée de s'éloigner de ſa belle-mere, qui en uſoit avec elle d'une maniere dure & impérieuſe. Il ſembloit que Blanche fût jalouſe de la tendreſſe que le Roi témoignoit à la Reine, elle les venoit toujours interrompre, & les empêchoit d'être enſemble autant qu'elle pouvoit: & Louis, qui aimoit ſa mere, & qui de plus la reſpectoit & la craignoit, avoit un peu de foibleſſe là-deſſus, & tâchoit de ne fâcher ni l'une ni l'autre. Les Comteſſes d'Artois, d'Anjou, & de Poitiers, étoient auſſi du voyage, l'exemple de la Reine les avoit encouragées.

Le Roi voulut paſſer par Lyon, pour y recevoir encore une fois la bénédiction du Pape; & pour lui parler encore de l'Empereur, mais il trouva toujours la même inflexibilité; & quoiqu'il pût dire en faveur de Frédéric, qui effectivement donnoit aux Croiſés des vivres, des munitions de guerre, & des vaiſſeaux, il ne put rien

rien obtenir & prit le chemin d'Aiguemortes pour s'y embarquer. On 1248.
l'avertit en descendant le Rhône, que le Seigneur d'un petit château rançonnoit les pelerins ; il en fit justice, & le château fut rasé. Mais en passant auprès d'Avignon il apprit que les habitans indignés de ce que les François les appelloient Albigeois, en avoient assommé plusieurs qu'ils avoient trouvés à l'écart, & qu'ils refusoient avec insolence à ses pourvoyeurs de leur donner même en payant les provisions dont il avoit besoin. Tous les Seigneurs vouloient qu'on allât assieger cette ville qui n'étoit pas en état de faire grande résistance, & disoient hautement pour aigrir les choses, que Louis VIII. y avoit été empoisonné, mais le Roi sans vouloir s'y arrêter passa outre : *Ce ne sont point*, disoit-il, *les injures faites à mon pere, ni à moi-même que je veux venger ; j'ai pris la Croix pour venger les injures faites à* JESUS-CHRIST. Enfin il arriva à Aiguemortes, & y demeura quelque-tems à attendre les Croisés ; le Comte *Matth. Paris*

d'Anjou & celui d'Arras l'y avoient
1248. ſuivi, mais le Comte de Poitiers eut des affaires preſſantes qui l'obligerent à remettre ſon départ à l'année ſuivante. La Comteſſe d'Artois ſe trouva groſſe & n'oſa s'embarquer, de ſorte qu'il n'y eut que Beatrix de Provence Comteſſe d'Anjou qui accompagna la Reine ſa ſœur. Raimond Comte de Toulouſe paſſa à Aiguemortes avec un grand nombre de Chevaliers ſes vaſſaux ; & s'en alla à Marſeille pour s'y embarquer ſur un vaiſſeau qu'il faiſoit équiper en Bretagne, & qui n'étoit pas encore arrivé. Mais il y attendit plus de deux mois, & le vaiſſeau n'étant arrivé qu'à la fin d'Octobre, on ne lui conſeilla pas de ſe mettre en mer dans une ſaiſon ſi peu propre à la navigation, & il remit ſon départ au printemps.

Le Roi monta ſur ſon vaiſſeau le 25. du mois d'Août accompagné de la Reine, du Comte & de la Comteſſe d'Anjou, du Comte d'Artois, du Cardinal Odon Légat, & des principaux Officiers de ſa Maiſon. Le Duc de Bourgogne, le Comte de

Flandre, l'ancien Comte de Bretagne, & le Comte de la Marche avoient chacun leur vaiſſeau chargé de leurs Chevaliers. Hugue de Châtillon Comte de Saint Paul & de Blois prétendoit mener cinquante Chevaliers de ſes vaſſaux tous portant banniere, mais il mourut avant que de s'embarquer, & n'eut que le mérite de l'intention. Les autres grands Seigneurs avoient fait des ſocietés pour paſſer enſemble: le Sire de Joinville & le Comte de Sarbrix amis & couſins avoient loué un petit bâtiment, & menoient chacun dix Chevaliers. 1248.

Toute l'armée fut deux ou trois jours à l'ancre en attendant le vent, on fit les prieres accoutumées, chacun à l'exemple du Roi s'acquitta des devoirs de Chrétien, *& incontinent*, dit Joinville, *le vent s'entonna en la voile, & tantôt nous fit perdre la terre de vuë, ſi ce que nous ne viſmes plus que ciel & mer, & chacun jour nous eloignâmes du lieu, dont nous étions partis. Et parce veux-je bien dire, que icelui eſt bien fol, qui ſçeut avoir aucune choſe de l'autrui & ſe boute en*

tel dangier, car on s'endort au ſoir,
1248. *l'on ne ſçait ſi on ſe trouvera au matin au ſous de la mer.*

La navigation fut fort heureuſe, le trajet d'Aiguemortes en Chipre fut fait en vingt-deux jours; on avoit mis à la voile le vingt-cinquiéme d'Août, on arriva le dix-ſeptiéme de Septembre, & il ne ſe perdit qu'un petit bâtiment, qui ayant donné rudement ſur un banc de ſable s'entr'ouvrit à la vue de l'Iſle. Henri de Luſignan en étoit Roi, & vint accompagné de tous les grands Seigneurs du Pays recevoir Louis à la deſcente du vaiſſeau. Il le conduiſit enſuite à Nicoſie Capitale du Royaume, & le logea dans ſon Palais. Toute l'armée mit pied à terre les jours ſuivans, & ſe rafraîchit des fatigues de la mer. Les proviſions de bouche s'y trouvérent en abondance, il y avoit plus de deux ans que le Roi y avoit envoyé ſes pourvoyeurs. On y avoit porté une prodigieuſe quantité de vin, de froment, d'orge & d'autres blés, dont on avoit fait des monceaux dans la
Join. 25. campagne; & comme la pluye avoit

battu les grains & les avoit fait germer par deſſus, on les voyoit couverts d'une herbe verte qui les conſerva toujours frais, juſqu'à ce qu'on les voulut embarquer pour les tranſporter en Egypte. 1248.

Les Troupes furent bientôt rafraîchies, & ne demandoient qu'à trouver des Sarraſins. Le Roi fit marquer le camp dans la campagne de Nicoſie, & voulut que tout le monde campât pour entretenir la diſcipline militaire, & pour empêcher que le ſoldat aſſez porté de ſon naturel au libertinage, ne commît du déſordre; ce qu'il ne manque jamais de faire quand il n'eſt pas retenu par les Officiers. Il alloit lui-même tous les jours leur parler en Chrétien auſſi bien qu'en Roi, il leur diſoit que des Croiſés ſe devoient regarder comme des Martyrs, qu'ils étoient obligés à une plus grande retenue que les autres Chrétiens, & même à la pénitence, que la Croix qu'ils avoient embraſſée, les engageoit à ſuivre l'exemple de JESUS-CHRIST ſouffrant, & qu'allant offrir leur vie pour la cauſe de Dieu,

——— il falloit tâcher de l'offrir pure & ſans
1248. tache.

Mais il s'apperçut bientôt que ſes remontrances ſeroient inutiles, & que de jeunes François dans un pays abondant, au milieu de tous les plaiſirs de la vie, ne ſeroient pas long-tems ſans en abuſer & s'y abandonner. Cela lui donna envie de partir au plutôt, quoique la moitié des Croiſés, ne fût pas encore arrivée; *& ſi n'euſſent été les Barons*, dit Joinville, *qui là lui firent attendre ſes gens, il fût hardiment parti ſeulet ou o peu de compagnie.* Il tint conſeil de guerre, & tout d'une voix il fut réſolu de paſſer l'hiver en Chipre & de n'en partir qu'au printems; mais les avis furent fort partagés ſur les deſſeins de la Campagne. Les uns vouloient aller mettre pied à terre à Acre; ils diſoient qu'on reprendroit aiſément tout le Royaume de Jeruſalem, que les Coareſmiens, nation également abhorrée des Chrétiens, des Tartares, des Turcs, & des Egyptiens, avoient été entierement exterminés, qu'il falloit rétablir & fortifier la ville,

de Jeruſalem, que c'étoit là le principal but des Croiſades, & que l'honneur du Roi ſeroit éternel, s'il pouvoit rétablir le culte du vrai Dieu dans les lieux ſaints, où le ſalut du monde avoit été opéré. Les Chevaliers du Temple & ceux de l'Hopital appuyoient fortement cet avis, ſoit qu'ils le cruſſent le meilleur, ſoit que leur intérêt les fît parler. Le Roi de Chipre, que le Pape pour faire dépit à l'Empereur avoit fait couronner Roi de Jeruſalem, n'étoit pas de cet avis, quoiqu'il parût conforme à ſon intérêt : il prétendoit qu'il falloit aller à la racine du mal ; que la conquête du Royaume de Jeruſalem à la vérité facile, puiſque toutes les places en étoient démantelées, ne ſe pouvoit pas ſoutenir contre la puiſſance du Soudan d'Egypte ; qu'avant que toutes ces places fuſſent en état de défenſe, la plupart des Croiſés s'en ſeroient retournés en Europe ; qu'ils vouloient faire autre choſe qu'élever des murailles ; qu'il falloit les mener droit en Egypte attaquer Damiette ou Alexandrie, & qu'après que les Soudans 1248.

auroient été domptés, on s'iroit mettre en poſſeſſion de la Paleſtine ſans
1248. que perſonne s'y oppoſât. Le Roi fut touché de ces raiſons, & encore plus quand il vit le Roi de Chipre & tous les grands Seigneurs de l'Iſle prendre la Croix. La réſolution fut priſe d'aller à Damiette, & les principaux chefs furent avertis de ſe tenir prêts à partir incontinent après Pâques.

Mais dès le commencement de l'hiver les maladies ſe mirent dans les Troupes, le changement d'air, les mauvaiſes eaux, & peut-être la trop bonne chere & les débauches cauſerent une eſpece de peſte qui emporta beaucoup de monde. Les gens de qualité furent attaqués comme les autres, Archambaud de Bourbon mourut des premiers & fut le dernier de ſa Maiſon, qui depuis plus de trois cens ſoixante ans poſſedoit le Bourbonnois & une partie de l'Auvergne: il ne laiſſa qu'une fille qui épouſa un fils du Duc de Bourgogne, dont elle n'eut auſſi qu'une fille mariée dans la ſuite à Robert de France Comte de Clermont, cinquiéme fils de ſaint Louis,

Duch. 347.

Louis & neuviéme ayeul de Henri le Grand. Le Comte de Montfort l'Amauri Connétable de France, les Comtes de Dreux & de Vendôme, Robert Evêque de Beauvais, Hugues de la Tour Evêque de Clermont, Guillaume des Barres, & plus de deux cens quarante Chevaliers moururent auſſi, & plus du tiers des ſoldats. Le Comte d'Anjou eut la fievre quarte tout l'hiver. 1248.

Le Roi ne s'épargnoit pas dans la déſolation publique, il alloit lui-même viſiterles malades, & les conſoler, ſans craindre de gagner leur mal ; il donnoit de l'argent aux uns, des remédes aux autres, & les exhortoit tous à profiter de leur état en l'offrant à Dieu, qui content de leur bonne volonté les vouloit couronner avant même qu'ils euſſent combattu. Ce fut alors qu'il donna l'épée de Connétable à Imbert de Beaujeu, qui avoit rendu de grands ſervices à l'État dans la guerre contre les Albigeois. Il prit auſſi à ſon ſervice le Sire de Joinville, & lui donna huit cens livres d'appointement. Joinville étoit aſſez

embaraſſé, il ne lui reſtoit plus que
1248. *douze vingt livres tournois d'or*, & il
Join. 26. falloit faire ſubſiſter ſes dix Chevaliers, qui menaçoient de le quitter : *Lors*, dit-il, *je fus quelque peu ébahi en mon courage, mais toujours avois fiance en Dieu, & quand le bon Roi ſceut ma deſconvenuë, il me envoya querir & me retint à lui.*

Louis paſſa preſque tout l'hiver dans de triſtes & ſaintes occupations, & eut encore beaucoup à ſouffrir de l'humeur inquiéte de quelques Croiſés. C'étoit tous les jours des querelles, qu'il n'étoit pas aiſé d'accommoder ; il étoit obligé d'avoir beaucoup d'égards, & d'agir moins par autorité que par douceur & par inſinuation. Tous les grands Seigneurs fiers de leur naiſſance, & qui la plupart faiſoient le voyage à leurs dépens, n'obéiſſoient qu'à demi, & qui les eût traités avec hauteur les eût bientôt rebutés ; il falloit les menager, & c'eſt ce que le Roi ſçavoit faire admirablement : Sans oublier qu'il étoit leur maître, il leur faiſoit ſentir qu'il étoit leur ami, ils croyoient ſuivre

leur inclination, & ſuivoient leur devoir, & ſans faire de violence il trouvoit le moyen de les faire aller où il vouloit. Il ſe donna bientôt le même crédit parmi les Inſulaires, il fit revenir & rétablit l'Archevêque Grec, qui avoit été chaſſé par l'Archevêque Latin, & obligea les Grecs à abjurer leur ſchiſme & leurs erreurs. Mais ce qui étoit plus important, il fit la paix entre les Templiers & les Hoſpitaliers, en leur faiſant comprendre qu'en vain s'étoient-ils dévoués au ſervice de Dieu, ſi par leurs inimitiés particulieres ils effaçoient les belles actions, qu'ils avoient faites en combattant contre les ennemis de la foi. Sa pieté, qui paroiſſoit dans toutes les actions de ſa vie, le rendoit puiſſant ſur les eſprits: on ne pouvoit le voir prier Dieu d'une maniere ſi perſuadée, qu'on ne ſe ſentît touché, & pluſieurs Sarraſins eſclaves dans l'Iſle de Chipre après l'avoir vu, demanderent le batême & voulurent être de la religion du ſaint Roi. 1248. *Guil. de Nang.* 347.

Cependant le printems approchoit, & le Roi, qui ne vouloit point ſur- *Duch.* 348.

prendre ſes ennemis, envoya déclarer
1248. la guerre au Soudan d'Egypte. Le Soudan répondit avec fierté, & ſe prépara à la défenſe. Il mit de groſſes garniſons dans Damiette & dans Alexandrie, & fit camper une armée ſous les ordres de Facardin à la vue de Damiette, pour s'oppoſer à la deſcente en cas que l'armée Françoiſe oſât la tenter.

La ſaiſon étoit déja avancée, & les vaiſſeaux des Vénitiens, ceux des Génois & ceux des Piſans, qui devoient tranſporter les Troupes, n'arrivoient point. Ces trois Républiques puiſſantes ſur la mer Mediterannée ſe faiſoient la guerre : les Génois & les Piſans comme plus voiſins, étoient les plus acharnés les uns contre les autres, & les Vénitiens s'étoient mis du côté des Piſans, qui étoient les plus foibles. Il s'étoit donné pluſieurs combats ſur mer & même ſur terre dans la ville d'Acre, où chaque République avoit ſon quartier & ſes Comptoirs ; mais enfin à la ſollicitation du Roi ils firent une eſpece de tréve, & après s'être bien fait attendre, ils

amenérent en Chipre leurs vaiſſeaux, dont ils firent payer le louage tout ce qu'ils voulurent & quatre fois plus qu'il ne falloit. Le Roi s'embarqua le 13. de Mai accompagné de la Reine & de la Comteſſe d'Anjou. Le Roi de Chipre, les Comtes d'Anjou & d'Artois, le Légat, & plus de deux mille huit cens Chevaliers ſans compter les hommes d'armes & l'Infanterie, s'embarquerent le même ſoir, & l'on fit voile vers Damiette. 1248.

La flotte étoit nombreuſe, il y avoit ſix vingt gros vaiſſeaux, & plus de quinze cens petits, toute la mer en étoit couverte, *qui étoit choſe plaiſante à voir*, dit Joinville. On alloit à pleines voiles du côté de l'Egypte, quand tout d'un coup le vent changea, l'air s'obſcurcit, la mer devint groſſe, & dans quelques momens la tempête fut ſi furieuſe, que toute la Flotte ſe trouva diſperſée. L'art de la navigation n'étoit pas encore au point de perfection où il eſt aujourd'hui; chaque pilote ſe laiſſa aller au gré du vent. Le Roi, quand l'orage fut paſſé, ſe vit à la hauteut de la pointe 1249.

de Limeſſon ſur les côtes de l'Iſle de
1249. Chipre. Il mit pied à terre pour faire dire la meſſe, & y demeura quelques jours en attendant des vaiſſeaux de la flotte, qui venoient ſe rejoindre au
Juin. 28. gros; mais le nombre en étoit bien diminué, & dans la revue qu'il fit de ſon armée, il ne ſe trouva plus que ſept cens Chevaliers. Son courage & ſa confiance en Dieu le pouſſoient à remettre inceſſamment à la voile, lorſqu'il lui arriva un ſecours conſidérable. Le Duc de Bourgogne avoit paſſé l'hiver en Morée avec Guillaume de Ville-hardouin Prince d'Achaïe. Leurs Troupes n'avoient point été expoſées au mauvais air de l'Iſle de Chipre, ils étoient montés ſur leurs vaiſſeaux pour ſe trouver au rendés-vous, & ſans eſſuyer de tempête ils joignirent l'armée avec un grand nombre de Chevaliers & de gens de pied. Alors chaque ſoldat reprenant l'air victorieux que le mauvais tems lui avoit ôté, toute l'armée demanda qu'on les menât en Egypte.

On ſe remit en mer, & après quelques jours de vent favorable, on re-

connut la terre d'Egypte & la ville de Damiette. Auſſitôt on n'alla plus qu'à petites voiles, n'en laiſſant que ce qu'il en falloit pour ſoutenir les navires contre la vague, & dans quelques heures tous les vaiſſeaux arrivérent à la rade. Les Sarrazins de leur côté ſe rangerent en bataille ſur la greve, Cavalerie & Infanterie, l'Emir Facardin qui les commandoit parut couvert d'armes d'or donnant des ordres, & ſe préparant à diſputer la deſcente à une armée beaucoup moins forte que la ſienne. 1249.

Facardin étoit le plus grand homme de guerre qu'euſſent les Sarraſins, ſa valeur & ſa prudence lui avoient acquis l'eſtime & l'amitié du Soudan, & la plupart des Egyptiens le regardoient comme pouvant un jour devenir leur maître. L'Empereur Fréderic II. le jour qu'il fut couronné Roi de Jeruſalem l'avoit fait Chevalier, & depuis ce tems-là Facardin avoit toujours porté dans ſes bannieres les armes de Fréderic. La vue de l'armée chrétienne ne l'étonna point, il ſe crut en état de diſputer la deſcente &

d'acquerir de la gloire. Le ſpectacle
1249. de part & d'autre avoit quelque choſe de terrible & d'agréable tout enſemble : ſi toute la côte paroiſſoit bordée d'eſcadrons & de bataillons, dont les armes brilloient au ſoleil, toute la plage étoit couverte de navires, dont les pavillons de differentes couleurs arboroient la Croix, & montroient à l'Egypte une peinture vive de la puiſſance des Chrétiens. On entendoit dans les deux armées les menaces de l'ennemi ; & le bruit épouvantable des inſtrumens de guerre ſe mêlant aux cris des ſoldats, inſpiroit le courage aux ames les plus timides & faiſoit mépriſer la mort.

Du Ch. 353. Dès que le Roi eut fait jetter l'ancre, on avertit par ſon ordre les principaux Chefs de l'armée de le venir trouver pour tenir conſeil de guerre. D'abord tous les avis allerent à differer la deſcente au moins de quelques jours, dans l'eſpérance que les vaiſſeaux diſperſés par la tempête rejoindroient bientôt ; *pour ce*, dit Joinville, *qu'il n'en étoit pas demeuré la tierce partie*. On ajoutoit que les Egyptiens

avoient un grand nombre de vaiſſeaux, pour défendre l'entrée du Nil & le Port de Damiette, & qu'il ſembloit téméraire de les attaquer avec des forces ſi inégales. Mais Louis n'avoit pas accoutumé de reculer, & s'il avoit témoigné un courage heroïque ſur le pont de Taillebourg & à la bataille de Saintes, il ſe ſentoit alors animé d'un feu extraordinaire & divin, qui lui préſageoit la victoire. La préſence des ennemis du nom chrétien redoubloit ſon zèle, & ſans s'amuſer à de longs diſcours, il dit, qu'il falloit aller à eux & profiter de l'impatience où étoit toute l'armée d'en venir aux mains. Tout le monde fut du même avis, on convint qu'il n'y avoit pas de ſureté à demeurer à l'ancre ſur une côte fort ſujette aux bouraſques, & la deſcente fut réſolue pour le lendemain à la pointe du jour.

1249.

Add. à Matt. Paris 167.

LA VIE DE SAINT LOUIS.

LIVRE TROISIE'ME.

1249. IL y avoit alors trois Places conſidérables dans l'Egypte, le Kaire, Alexandrie, & Damiette. Le Kaire étoit à quarante lieues dans les terres, c'étoit une groſſe ville, la Capitale du païs, & que les Soudans avoient extrêmement fortifiée, parce qu'ils y faiſoient leur réſidence: le Nil la traverſoit, & à dix lieues au deſſous ſe ſéparoit en deux bras; le plus oriental s'alloit jetter dans la mer à Damiette, & le plus occidental à Alexandrie à plus de cinquante lieues l'un de l'autre. Damiette paſſoit pour la plus forte place d'E-

gypte, elle étoit à une demi-lieue de la mer entre deux bras du Nil, dont le plus conſidérable paſſoit du côté de l'occident, & formoit un port capable de contenir les plus grands vaiſſeaux. Elle avoit ſoutenu un ſiége de quinze mois il y avoit trente ans, contre une armée de deux cens mille Chrétiens, commandée par Jean de Brienne Roi de Jeruſalem, & n'avoit été priſe qu'après que toute la garniſon eut péri par les armes ou de miſere. Mais deux ans après l'armée chrétienne s'étant engagée imprudemment entre les canaux du Nil debordé, il fallut pour en ſortir rendre Damiette, & faire un traité honteux avec les Sarraſins. Ils l'avoient depuis extraordinairement fortifiée, la regardant comme la clef de l'Egypte. 1249.

On voyoit ſur le bord de la mer à l'occident de Damiette une grande iſle entourée du côté de la terre par le Nil, & ſéparée ſeulement de la ville par un bras du même fleuve, ſur lequel il y avoit un pont de bateaux. Ce fut dans cette iſle qu'on réſolut de faire la deſcente au même endroit où Duch. 353.

Jean de Brienne avoit fait la ſienne.
1249. On leva l'ancre à la pointe du jour, & les vaiſſeaux s'approcherent le plus près qu'ils purent de la plage, qui étoit baſſe comme l'eſt toute l'Egypte, & d'un aſſez facile accès. Les Troupes commandées ſe jetterent dans des chaloupes, dans des barques, & dans une infinité de bâtimens plats que le Roi avoit fait faire en Chipre, & chacun s'avança vers la terre. Les Egyptiens l'avoient bordée de leur infanterie armée de flêches, & ſoutenue de differens corps de Cavalerie. Le Roi pour donner l'exemple deſcendit le premier dans ſa chaloupe accompagné du Légat devant qui on portoit une grande Croix, tous les Princes en firent autant. On avoit diſpoſé ſur les aîles des barques chargées d'arbalêtriers pour écarter les ennemis à coup de flêche & favoriſer la deſcente, & à la tête de tout on voyoit l'Oriflamme cette fameuſe banniere de ſaint Denis, que les François avoient accoutumé de ſuivre dans les combats, & qu'ils n'abandonnoient jamais qu'avec la vie.

Tout s'avançoit en ordre vers la terre, & les chaloupes commençoient à trouver le ſable, lorſque les Sarrazins avec de grands cris décocherent leurs flêches & en couvrirent toute l'armée. Le Roi qui obſervoit tout, crut voir faire un mauvais mouvement à quelques barques, & dans l'inſtant tranſporté de cette valeur héroïque, qu'il a portée au dernier dégré, il ſe jette dans la mer le ſabre à la main en criant : *Montjoie, ſaint Denis.* C'étoit un ordre bien preſſant pour des François, il n'en fallut point d'autre : l'exemple de Louis fit que tout le monde, Princes, Chevaliers, ſoldats, s'y jetterent après lui ; & tout furieux à travers les vagues, que l'agitation de tant de chaloupes, de tant de barques & de tant d'hommes, qui ſe jettoient dans l'eau faiſoit élever encore, ils aborderent le rivage & prirent terre de tous côtés. 1249.

Le Comte de Japhe, qui avoit amené de la Terre Sainte grand nombre de Chevaliers, Baudouin de Rameru de la Maiſon de Brienne, & Joinville aborderent des premiers avec *Join.* 30.

mille Chevaliers ; ils ſe mirent en
1249. ordre le mieux qu'ils purent & avec leurs lances qu'ils préſentoient à la Cavalerie Sarraſine pour l'arrêter, ils donnerent le tems aux autres Troupes d'arriver. On vit un moment après l'Oriflamme ſur le rivage, & toute l'armée en jetta un cri de joie, qui fut un cri de victoire.

Le Roi avoit eu d'abord de l'eau juſqu'aux épaules, mais ſon courage lui faiſant mépriſer ce danger, il en alla bientôt chercher un plus grand, & ſuivi d'une petite troupe de Chevaliers, qui ſe raſſemblerent autour de lui, il donna l'épée à la main, dans un gros de Sarraſins, qui l'attendoit ſur le rivage : ils ſe retirerent d'abord, mais ils revinrent pluſieurs fois à la charge : les Chevaliers couverts de leurs Ecus & ſerrés en bataillons leur préſenterent leurs lances, & malgré les grands efforts de Facardin, toute l'armée Egyptienne ſe retira en déſordre & rentra dans Damiette par le pont de bateaux, qui étoit ſur le Nil.

Un ſi grand avantage ne couta aux

François que le Comte de la Marche, qui voulant peut-être par une fin honorable expier ſes infidélités paſſées, courut aux ennemis tout ſeul comme un ſimple avanturier, & trouva la mort qu'il ſembloit chercher. Les Sarrazins perdirent quantité de Chevaliers & de ſoldats, deux Amiraux, & le Gouverneur de Damiette. 1249.

Ils ne furent pas plus heureux ſur la mer, leurs navires réſiſterent quelque tems & jetterent beaucoup de feux d'artifice, mais quand on vint à l'abordage, les François ſe firent jour par tout à coups de ſabre, & les vaiſſeaux Egyptiens furent pris ou coulés à fonds, ou ſe retirerent dans les embouchures du Nil. La nuit empêcha qu'on ne pourſuivît les fuyards, on campa dans l'iſle ſans crainte de ſurpriſe, & l'on ſe contenta de mettre des gardes à la tête du pont qui alloit à Damiette.

Le lendemain le Roi donnoit les ordres pour faire paſſer le Nil à toute l'armée, tant ſur le pont que dans des bateaux, on préparoit déja les machines de guerre, & chacun s'atten-

doit à voir le ſiége de la plus forte
1249. Place d'Egypte, lorſqu'on vit Damiette tout en feu ; un moment après quelques eſclaves Chrétiens en ſortirent, & vinrent avertir que les Sarraſins ſur le bruit de la mort de leur Soudan avoient abandonné la ville, & y avoient mis le feu. On eut peine à croire d'abord une choſe ſi extraordinaire, le Roi y envoya & l'on n'y trouva perſonne, ſeulement quelques eſclaves Chrétiens morts ou mourans, que les Barbares en s'enfuyant avoient maſſacré de rage.

Quand la choſe fut bien avérée, le Roi y fit paſſer des Troupes qui éteignirent le feu, ſe ſaiſirent des portes, & ſe mirent hors d'état de craindre une ſurpriſe. Il y entra enſuite lui-même ſuivi du Légat, du Patriarche de Jeruſalem, des Evêques, & d'une infinité d'Eccléſiaſtiques & de Religieux, dont il y avoit ordinairement dans les Croiſades preſque un auſſi grand nombre que de ſoldats. Il alla deſcendre à la grande moſquée que le Légat rebenit, car elle avoit été benie lorſque Jean de Brienne prit Damiette ;

miette ; on chanta le *Te Deum*, & la meſſe y fut célébrée ſolemnellement : 1249.
La plupart des Croiſés, qu'un ſi grand évenement & ſi peu attendu touchoit ſenſiblement, verſerent des larmes, & reconnurent ſur eux la protection viſible du Dieu des armées.

Louis couvert en ce jour de toute la gloire des Heros s'humilia de plus en plus ; & ſans ſe donner aucune part à la victoire, il proteſta publiquement qu'il ne la devoit qu'à Dieu ſeul, & qu'il n'en falloit rendre graces qu'à cet Etre des êtres, qui tient tout en ſa main, & qui répand ſur les hommes, quand il lui plaît, ou l'eſprit de confiance ou l'eſprit de terreur. Il fit enſuite ramaſſer tout le butin ; on mit à part les vivres, les armes & les machines de guerre ; mais on trouva peu de marchandiſes, les Sarraſins ou les avoient emportées, ou les avoient brulées. On avoit trouvé tous les magazins en feu, *& fut* dit Joinville, *une même choſe comme qui bouteroit demain le feu au petit pont à Paris, dont Dieu nous gard de tel dangier.* On ne put jamais ramaſ-

ſer que pour ſix mille livres de mar-
1249. chandiſes, & le Roi s'en ſaiſit par l'avis du Légat & du conſeil, quoique ce fût la coutume dans les Croiſades de faire trois parts de tout le butin, dont l'une appartenoit au Général, & les deux autres étoient partagées entre les pelerins; mais la choſe fut réglée autrement, *dont maintes gens*, au rapport du même Joinville, qui ſe pique toujours de dire la vérité, *ſe tinrent très mal contens du Roi, de quoi il avoit deſrompu les bonnes coutumes anciennes.*

L'Emir Facardin, qui n'avoit pas abandonné Damiette par défaut de courage, mais pour ſonger à ſes affaires, fut bien étonné lorſqu'il trouva le Soudan encore en vie. S'il n'avoit été le maître dans le conſeil auſſi bien que dans l'armée, il auroit été traité comme cinquante Capitaines de la garniſon de Damiette, qui furent pendus ſur le champ; mais le Soudan le craignoit & ſans ſe plaindre de lui, il ſuivit encore ſon avis, & ſe fit conduire à la Maſſoure ville aſſez grande & aſſez bien fortifiée, que le Sou-

dan Camel ſon pere avoit fait bâtir, après que Damiette eut été priſe par Jean de Brienne : elle en étoit éloignée de vingt-cinq lieues & à moitié chemin du Kaire. Il y fit travailler à de nouvelles fortifications, envoya par tout des commiſſions pour lever des Troupes, & quoiqu'il parût devoir expirer à tous momens, ſon courage le ſoutenoit, & il donnoit les ordres comme s'il eût été en bonne ſanté. 1249.

Cependant les François s'établiſſoient dans Damiette, on réparoit les ruines que le feu y avoit cauſées. La Reine, la Comteſſe d'Anjou, & les autres Dames avoient mis pied à terre, & étoient toutes logées dans des Palais magnifiques. La ville étoit grande, bien bâtie, & quelques jours auparavant c'étoit la ville d'Egypte la plus riche & du plus grand commerce. Le Roi, qui ſongeoit à l'avenir, y fit faire de nouveaux ouvrages, & y mit une bonne garniſon, & après y avoir laiſſé rafraîchir les Troupes pendant quelques jours, il fit marquer le Camp dans une campagne à

la vue de la ville, & y mena lui-mê-
1249. me toute l'armée pour y faire obſerver la diſcipline. Les ſoldats & quelques-uns des Chefs, qui après ce qui venoit d'arriver ne croyoient rien d'impoſſible, demandoient qu'on les menât au Kaire; mais le Roi & les plus ſages s'y oppoſérent. On ſe ſouvenoit encore de la défaite de Jean de Brienne, & le tems approchoit que le Nil devoit déborder, & rendre les campagnes d'Egypte impraticables. C'étoit une choſe purement naturelle, qui ne manquoit jamais d'arriver tous les ans au commencement du mois de Mai, la fertilité du païs en dépendoit, & quand les eaux retardoient ſeulement d'un jour, les Califes & depuis les Soudans pour s'attirer le reſpect des peuples, jettoient dans le fleuve une lettre, par laquelle ils lui ordonnoient de déborder, *ſi toutefois c'étoit la volonté de Dieu.* *

* *Hiſt. Otientale d'Abulfarage* 314.

La même cérémonie s'obſervoit à Siam il n'y a que douze ou quinze ans, mais le Roi qui y regne préſentement aſſiſté de ſes Talapoins ayant ordonné à la riviere de déborder, & la riviere n'ayant pas obeï aſſez tôt, les Miſ-

Louis vouloit attendre ſon frere Alphonſe Comte de Poitiers, qui lui devoit amener un grand ſecours, & tous les jours, il arrivoit à Damiette des Croiſés de Grece, d'Italie, de France, & d'Allemagne. Ainſi il fut réſolu dans le conſeil de guerre, qu'on ne parleroit plus d'entrepriſe du Kaire, & qu'on attendroit auprès de Damiette que les grandes chaleurs fuſſent paſſées, & que le Nil fût rentré dans ſon lit. On le pouvoit faire bien agréablement, la ville étoit belle ſur la mer, les vivres y venoient en abondance, & les Marchands Egyptiens & Arabes que l'eſpoir du gain y attiroit, y abordoient de tous côtés, Mahometans & Chrétiens, tout y étoit bien venu. La Cour du Roi étoit magnifique, le Roi de Chipre, l'ancien Comte de Bretagne, le Duc de Bourgogne, le Prince d'Achaïe, avoient tous à leurs ſuite grand nom- 1249.

ſionnaires François n'eurent pas de peine à lui perſuader, que c'étoit une vaine ſuperſtition qui offenſoit le grand Dieu maître de l'Univers, indigne d'un grand Roi & d'un bon eſprit; & depuis ce tems-là cette coutume a été abolie.

bre de Chevaliers, & les freres du
1249. Roi y ſoutenoient dignement le rang, que la naiſſance & le mérite perſonel leur donnoient au-deſſus de tous les autres. La Reine qui n'avoit pas encore trente ans, & que ſa dévotion n'attriſtoit pas, y maintenoit la joie que le bon ſuccès des affaires inſpiroit à tout le monde, & ſe flatoit de l'eſpérance de voir bientôt arriver la Comteſſe d'Artois, & celle de Poitiers.

Mais toute cette joie innocente ne dura gueres, l'oiſiveté cauſa bientôt la débauche, les jeunes Chevaliers ne ſe voyant point d'ennemis en tête s'abyſmerent dans les plaiſirs. Le grand jeu les poſſeda, les enchanta, leur fit perdre le bien & la raiſon : ils ſe conſolerent avec le vin de la perte de leur argent, de leurs chevaux, & même de leurs armes, & dans la fureur qui les tranſportoit trouvant des femmes Sarraſines, ils s'y abandonnerent ſans meſure, & mépriſerent toutes les Loix divines & humaines. Le Roi en gémit devant Dieu, renouvella les ordonnances, agit par prieres avec les uns, menaça les au-

tres, tantôt indulgent, tantôt ſevere, il chaſſa même pluſieurs de ſes domeſtiques & les renvoya en France quoiqu'ils lui fuſſent néceſſaires, aimant mieux ſe priver de leur ſervice, que de voir offenſer Dieu impunément. Il arriva encore que les vivres devinrent fort chers, la plupart des Seigneurs s'emparerent chacun d'un canton de la ville & ils y rançonnoient les Marchands étrangers, qui ne pouvant expoſer leurs denrées dans des places publiques, ſans payer auparavant des ſommes exorbitantes, n'y venoient plus, parce qu'ils n'y trouvoient plus leur compte. Le Roi faiſoit ce qu'il pouvoit pour remédier à tous ces déſordres ; mais comme la Croiſade étoit compoſée de differentes nations, il n'étoit pas toujours obeï, ſes ſujets mêmes & ſes vaſſaux lui donnoient autant de peine que les autres. 1249. *Join.* 32.

Cependant le Soudan d'Egypte, qui commandoit juſqu'en Meſopotamie, avoit ramaſſé une groſſe armée, les ordres d'un homme mourant étoient ponctuellement exécutés, & ſa ſévé-

rité, qu'on pouvoit nommer cruauté, lui tenoit lieu de toutes les vertus, & le faiſoit obeïr. Quand il eut aſſemblé ſon armée, il envoya offrir la bataille & marqua le vingt-cinquiéme de Juin, mais le Roi ne la voulut pas accepter : il ſavoit que le Soudan avoit un mal incurable, que la gangrene commençoit à le ronger, & il eſpéroit que ſa mort cauſeroit du trouble & des guerres civiles parmi les Sarraſins, & qu'il en pourroit profiter. Il ſe contenta de fortifier ſon Camp, & de faire bonne garde. Elle étoit néceſſaire, les Sarraſins venoient tous les jours à la portée du trait, & les eſcarmouches étoient fréquentes. Les Arabes, à qui le Soudan avoit promis une certaine ſomme d'argent pour chaque tête de Chrétien, entroient la nuit dans le camp & en coupoient toujours quelqu'une, ce qui obligea le Roi à redoubler les Corps de garde, & à deffendre ſur peine de la vie à qui que ce fût d'en ſortir ſans congé. Il arriva pourtant que Gauthier d'Autreſche de la Maiſon de Châtillon voyant un parti de Sarraſins aſſez près

1249.

du

du Camp, ſortit tout ſeul avec ſon Ecuyer & piqua à eux; mais ſon cheval ayant fait un faux pas le jetta par terre tout froiſſé de la peſanteur de ſes armes : quelques Cavaliers ennemis s'en étant apperçus paſſerent pluſieurs fois à toute bride auprès de lui, & le chargerent à coups de maſſes d'armes, & il auroit été aſſommé ſi le Connétable de Beaujeu ne fût allé à ſon ſecours. On le ramena au Camp, les Chirurgiens après l'avoir viſité ne crurent pas ſon mal dangereux, ce n'étoit, diſoient-ils, que des contuſions; ils le ſaignerent & ordonnerent qu'on le laiſſât repoſer; mais Joinville l'étant allé voir, *le trouva mort*. Il fut regreté de toute l'armée hors du Roi, qui dit, *qu'il n'en voudroit mie avoir aucuns, qu'ils ne vouſiſſent autrement le croire.* Tout le reſte de l'Eté ſe paſſa en petites rencontres, qui ne méritent pas d'être rapportées, & vers la Touſſaints le Comte de Poitiers arriva à Damiette avec un renfort conſidérable. Il étoit parti de France à la fin du mois d'Août, mais les vents contraires l'avoient pouſſé juſques

1249.

Join. 33.

dans le Port d'Acre, où il avoit fait
1249. radouber ſes vaiſſeaux. La Comteſſe ſa femme l'avoit voulu ſuivre auſſi bien que la Comteſſe d'Artois, qui n'avoit pu être du voyage l'année précédente à cauſe de ſa groſſeſſe. La joie fut grande à leur arrivée, le Roi aimoit ſa famille & la voyoit preſque toute réunie. Il apprit de la bouche de ſon frere que la Reine ſa mere ſe portoit bien, & gouvernoit la France auſſi ſagement qu'elle avoit fait pendant ſa minorité : que la tréve avec l'Angleterre, qui devoit finir à la fin de Septembre de l'année derniere, n'avoit été continuée que pour trois mois, que le Roi d'Angleterre pour tirer de l'argent de ſes peuples menaçoit toujours d'attaquer la France, ſans pourtant rien entreprendre : que le Pape lui avoit mandé qu'il interdiroit ſon Royaume, s'il faiſoit le moindre acte d'hoſtilité, & qu'en tout cas par les bons ordres de la Régente on étoit en état de lui réſiſter. Le Comte de Poitiers lui dit encore, que l'Empereur en avoit fort bien uſé à ſon égard, qu'il lui avoit envoyé des

vivres de Naples & de Sicile & cinquante chevaux de main, l'assurant que sans la guerre qu'il avoit à soutenir contre le Pape, il passeroit lui-même au Levant. 1249.

Ces bonnes nouvelles, la saison favorable, le Nil rentré dans son lit, & le grand nombre des Croisés qui demandoient à voir les ennemis, réveilloient les desseins de guerre. Il n'y avoit que deux partis à prendre & deux villes à assiéger, Alexandrie, ou le Kaire. Alexandrie située sur le bord de la mer avec un bon port sembloit plus aisée à attaquer, on pouvoit être assuré de ne point manquer de vivres & de munitions de guerre pendant le siége, puisqu'on étoit maître de la mer, & qu'on en feroit venir tant que l'on voudroit de Damiette & de l'Isle de Chipre. L'ancien Comte de Bretagne, à qui son expérience & sa premiere expédition à la Terre Sainte donnoient beaucoup d'autorité dans le conseil, étoit de cet avis. Les jeunes gens vouloient tous aller au Kaire, il leur sembloit plus glorieux d'attaquer la Capitale de l'Egypte, & les

soldats crioient qu'on les y menât,
1249. y croyant trouver des richesses immenses. L'affaire étoit assez balancée, quand le Comte d'Artois dont le naturel impetueux vouloit tout emporter, dit qu'il n'y avoit pas à hésiter, qu'il falloit marcher au Kaire, & qu'il n'y avoit pas d'autre parti à prendre, ajoutant, suivant Joinville, *que qui vouloit occire le serpent, il lui devoit premier ecacher la tête.*

Join. 35.

Le Roi fut aussi de cet avis, ou par complaisance pour son frere, ou parce qu'en allant au Kaire il falloit passer par la Massoure, & qu'il y trouveroit le Soudan. Il y avoit trois ou quatre mois qu'il refusoit la bataille, il s'en faisoit une espece de honte, quoiqu'il eût eu raison d'en user ainsi, au lieu qu'en l'allant chercher il lui montroit qu'il ne le craignoit pas. Il fut donc résolu d'aller au Kaire, on donna quelques jours aux Troupes pour s'y préparer; la Reine & les Comtesses d'Artois & de Poitiers demeurerent à Damiette; & le vingtiéme de Novembre l'armée se mit en marche. Elle grossissoit tous les

jours par l'arrivée des Croisés de toutes les nations. Les Anglois même quoi- 1249.
qu'éternellement jaloux des François y vinrent comme les autres, le Comte de Salisberi, que les Historiens Anglois appellent Longue Epée, y amena deux cens Chevaliers.

Jamais troupes n'allerent à une expédition avec plus de confiance, les premiers succès, qui tenoient presque du miracle, leur sembloient répondre de la suite; aussi quand le Soudan étonné au bruit de la marche des François, envoya faire des propositions de paix, à peine écouta-t-on ses Ambassadeurs : il offroit pourtant de rendre le Royaume de Jerusalem, tous les prisonniers chrétiens, & beaucoup d'argent, & demandoit seulement qu'on lui remît Damiette. Le Légat, à qui le Pape avoit défendu d'écouter aucune proposition de la part des ennemis de la foi, fit renvoyer les Ambassadeurs, & le Roi ne s'y opposa pas à cause qu'il sçavoit que le Soudan étoit malade à l'extrémité; prévoyant assez que c'étoit ne rien faire, que de conclure un traité

avec un homme plus qu'à demi mort,
1249. qui n'auroit ni la force ni le tems de l'exécuter.

En effet il mourut quelques jours après, donnant les ordres juſqu'au dernier ſoupir, & ordonna qu'on tînt ſa mort ſecrete juſqu'à ce que Moadan ſon fils & ſon ſucceſſeur fût arrivé de Méſopotamie où il l'avoit envoyé. Sa femme Sajareldor ſimple eſclave Turque qu'il avoit épouſée par amour, avoit du courage au-deſſus de ſon ſexe, & voulant gouverner elle s'appuya de Facardin, & lui abandonna le commandement abſolu des armées. Il s'acquitta dignement de ſa commiſſion, & ſe vint camper avec ſes Troupes à une demi-lieue de la Maſſoure ſur le bord du Tanis, pour en défendre le paſſage à l'armée chrétienne.

Le Tanis étoit le bras du Nil le plus oriental, il ſe ſéparoit du Nil aſſez près de la Maſſoure, & les deux bras en s'allant jetter dans la mer enfermoient un grand eſpace de terre, qu'il falloit traverſer pour aller de Damiette au Kaire, Le Roi prit ſa marche le long du Nil, afin que les

bateaux qui venoient tous les jours de Damiette, lui apportaſſent des vivres : 1249.
Les Sarraſins envoyoient ſouvent des partis qui étoient toujours battus, enfin après un mois de marche l'armée Chrétienne arriva le 20. de Decembre dans l'angle de terre, que formoient le Nil & le Tanis en ſe ſéparant. Il fallut s'arrêter là. Le Tanis étoit large & profond, & toute l'armée d'Egypte en défendoit le paſſage, & avoit derriere elle la ville de la Maſſoure, qui lui fourniſſoit toutes les néceſſités de la vie.

Le Roi vit bien que le paſſage ſeroit difficile, il fit entourer le Camp d'un grand foſſé pour ſe mettre à couvert des ſurpriſes, & après quelques jours de repos il réſolut d'avancer une digue dans le fleuve pour faciliter la conſtruction d'un pont. On dreſſa ſur le bord deux grandes tours de bois chargées d'Arbalétriers, & dix-huit machines à lancer des pierres : cela paroiſſoit ſuffiſant pour couvrir les travailleurs ; mais bientôt on s'apperçut que tout ce travail étoit inutile : à meſure que les François avançoient

la digue de leur côté, les Sarrasins
1247. creusoient le fleuve du leur, & en faisoient plus en quatre jours que les autres en quinze. Ils avoient aussi de grandes machines de bois, qui lançoient des pierres & du feu Gregeois composé de naphte ou gomme & d'autres matieres bitumineuses, & ils en sçavoient seuls le secret. *Ce feu Gregeois*, dit Joinville, *sembloit d'un grand dragon volant par l'air, & jettoit si grand clarté, qu'il faisoit la nuit aussi clair comme le jour.* Les Sarrasins le jettoient vers les deux grandes tours de bois qui les incommodoient, & le Roi avoit chargé le Comte d'Anjou & Joinville de les garder l'un après l'autre, & de tâcher d'éteindre le feu avec du sable & du vinaigre. *Un jour avint*, dit le même Joinville, *qu'ils emmenerent un engin, un terrible engin à mal faire, par lequel ils nous jettoient le feu Gregeois à planté qui étoit la plus horrible chose, que oncques veisse. A donc s'écria le bon Chevalier Gautier mon compagnon: Nous sommes perdus, car s'ils brulent nos chats chateils*, (c'étoit les tours de bois)

nous ſommes ards & brulez, & ſi nous laiſſons nos gardes, nous ſommes ahontez; par quoique chacun ſe jette à genous & crions merci à notre Seigneur, en qui eſt toute puiſſance. Ils le firent, & le feu Gregeois ne leur fit point de mal ni aux tours de bois. Mais le lendemain en plein jour vers la fin de Janvier pendant que le Comte d'Anjou les gardoit, les ennemis en jetterent une ſi grande quantité, que les tours furent toutes deux brulées, quoi que pût faire le Comte d'Anjou, qui de douleur ſe vouloit jetter dans le feu. On refit avec bien de la peine une autre tour de bois, qui couta plus de dix mille livres, & qui fut brulée le même jour qu'elle fut miſe en place. 1249. 1250.

Ces mauvais ſuccès ne furent pas les ſeuls, on commença à manquer de vivres; les Sarraſins, qui ſçavoiént le païs, coupoient les convois par terre; la voie de l'eau n'étoit gueres plus ſûre; ils avoient quantité de barques armées & de bâtimens legers, & enlevoient toujours quelques barques Françoiſes. Le Roi ſe trouva

assez embarrassé, on tint conseil,
1250. & il fut résolu de retourner à Damiette. Dreux de Mello, qui avoit été fait Connétable après la mort d'Imbert de Beaujeu, eut ordre de préparer toutes choses. Il étoit fort bien auprès du Roi, & lui avoit vendu depuis peu pour six cens livres de rente les Seigneuries de Loches & de Châtillon sur Indre, que le Roi Philippe Auguste lui avoit données, Les lettres de vente sont datées du Camp d'Egypte proche le fleuve du Nil au mois de Decembre mil deux cens quarante-neuf.

Mais dans le tems qu'on alloit décamper, un Beduin de la nation de ces Arabes fameux par leurs brigandages, vint trouver le Connétable & promit de montrer un gué, pourvu qu'on lui donnât cinq cens pesans d'or. On le prit au mot, c'étoit la meilleure nouvelle qu'on pouvoit jamais recevoir, le Roi ne demandoit qu'à en venir aux mains, & se croyoit assuré de la victoire, pourvu qu'il se vît de l'autre côté du Tanis.

Le lendemain huitiéme Fevrier le

Roi & ſes trois freres à la tête de leurs Troupes marcherent vers le gué, qu'on avoit été reconnoître auparavant, & le Duc de Bourgogne demeura à la garde du Camp. Le Beduin entra d'abord dans le gué & fut ſuivi par le Comte d'Artois, qui avoit l'avant-garde à la tête des Chevaliers du Temple & de ceux de l'Hôpital. L'entrée en étoit bonne, mais il fallut que les chevaux nageaſſent plus de cinquante pas, & il y en eut quelques-uns de noyés. Dans le même tems parurent à l'autre bord deux ou trois eſcadrons Sarraſins qui s'en allerent à toute bride dès que les François eurent pris terre. Le Roi, que ſa dignité retenoit ſur le rivage, donnoit les ordres & faiſoit paſſer des Troupes pour ſoutenir ſon frere : il lui avoit recommandé expreſſément de ranger les Troupes en bataille à meſure qu'elles paſſeroient, afin de marcher en ordre aux ennemis, quand tout ſeroit paſſé. Mais le Comte d'Artois ne fut pas maître de lui-même, & dès qu'il ſe vit accompagné des Chevaliers du Temple & de ceux de l'Hô-

1250.

Guill. de Nangis 355.

Lett. de S. Louis aux Barons de France.

pital, du Comte de Salisberi & de
1250. ſes Anglois, il pouſſa à toute bride vers le Camp des Sarraſins : les Chevaliers eurent beau lui crier que ce n'étoit pas là les ordres du Roi, il pouſſoit toujours : le Sire Foucaut de Méle, qui avoit été ſon gouverneur, tenoit par honneur la bride de ſon
Join. 41. cheval & crioit à pleine voix : *Or à eux, or à eux*, ſans entendre ce que diſoient les Chevaliers, parce qu'il étoit ſourd, *Quand les Templiers virent ce*, dit Joinville, *ils ſe penſerent être ahontés, s'ils laiſſoient aller le Comte d'Artois devant eux, lors tous d'un accord vont ferir des eperons tant qu'ils purent.* Ils eurent bientôt trouvé le camp des Sarraſins, taillérent en pieces les premieres gardes, preſque ſans réſiſtance, & entrerent dans le camp. On ne s'y attendoit pas à une pareille ſurpriſe. Facardin au rapport des Auteurs Arabes étoit au bain & ſe faiſoit peindre la barbe, mais il fut bientôt à cheval preſque tout nû, rallia quelques-uns de ſes gardes & ſoutint quelques momens, juſqu'à ce que ſe voyant abandonné

de tous, il aima mieux se faire tuer que de fuir : tout le reste avoit pris la fuite devant deux mille chevaux comme si toute l'armée Françoise eût été là. 1250.

Après un si grand exploit le grand Maître du Temple étoit d'avis d'attendre le reste de l'armée, qui passoit au gué, mais le Comte d'Artois le, regardant de travers, *Voilà*, dit-il, *les actions ordinaires des Templiers, ils ne veulent point que la guerre finisse, & leur intérêt marche toujours devant leur religion.* Il pousse ensuite vers la Massoure, où l'on lui avoit dit que le Soudan avoit mis son trésor : les Templiers suivent de rage, & le Comte de Salisberi ne l'abandonne pas. Il n'y trouva pas plus de résistance qu'il avoit fait au camp, les portes de la ville étoient ouvertes, & la terreur y étoit si grande, que tout fuyoit sans songer à se défendre ; les Bourgeois avoient fermé les portes de leurs maisons, & attendoient en tremblant que les vainqueurs leur ôtassent leurs biens, & peut-être même la vie. *Matth. Paris 739.*

1250. Cependant les principaux chefs des Sarraſins, que l'attaque imprevue du Comte d'Artois & la mort de Facardin avoient troublés, s'apperçurent qu'ils n'avoient affaire qu'à une poignée de François, qui encore ne gardoient plus aucun ordre, diſperſés dans la Maſſoure à piller comme n'ayant plus d'ennemis. Ils ſe rallierent bientôt, c'étoit leur maniere de faire la guerre, & dans les combats s'ils étoient rompus plus aiſément que les Chrétiens, ils ſe rallioient auſſi plus aiſément qu'eux. Bondocdar commandoit les Mammelus, nouvelle milice d'Eſclaves achetés, que le dernir Soudan avoit mis ſur pied, il en ramaſſa en un moment un corps conſidérable, & entra dans la Maſſoure pour charger les François, qu'il trouva épars en divers endroits de la ville. A ſa vue les habitans reprirent courage, & les attaquerent auſſi des fenêtres à coups de pierre : Ils firent en vain des efforts extraordinaires pour percer juſqu'aux portes. Les Sarraſins dont le nombre groſſiſſoit à tous momens, leur défendoient le

paſſage, & après avoir combatu toute la journée, il fallut ceder & mourir. Le Comte d'Artois digne par ſon courage d'une deſtinée plus heureuſe, tomba percé de mille coups auprès du Comte de Salisberi, qui venoit d'expirer, une mort ſemblable réuniſſant deux cœurs également fiers & indomptables, & qui ne s'étoient jamais pu ſouffrir. Raoul de Couci fils aîné de ce fameux Enguerrand qui avoit aſpiré à la Couronne, périt auſſi dans la Maſſoure & près de trois cens Chevaliers du Temple; leur grand Maître Guillaume de Sonnac, que le Comte d'Artois avoit ſi cruellement inſulté, ſe ſauva comme par miracle un œil hors de la tête avec cinq ou ſix bleſſures. 1250. *Join.* 43.

Le Roi avoit prévu ce malheur, dès qu'il avoit vu le Comte d'Artois pouſſer aux ennemis avec ſi peu de monde, il s'étoit preſſé de faire paſſer l'armée & étoit paſſé lui-même pour aller au ſecours d'un frere qu'il aimoit, quoiqu'il condamnât hautement ſa témérité. Il entra d'abord dans le camp des Sarraſins ſans trou-

ver de réſiſtance, mais bientôt il ſe
1248. vit attaqué de tous côtés par un nombre preſque infini de ces Barbares. Bondocdar que tous les Sarraſins avoient reconnu pour leur Général, faiſoit crier par tout, ſoit qu'il le crût, ou pour donner du courage à ſes Troupes, que le Roi de France avoit été tué dans la Maſſoure; on portoit
Join. 51. devant lui en triomphe la cotte d'armes du Comte d'Artois ſemée de fleurs de lys; & tous les Sarraſins ranimés & honteux de la terreur panique qui les avoit ſurpris, revenoient à la charge pour venger la mort de Facardin. Il ſe donna pendant quelques heures beaucoup de petits combats fort ſanglans, des troupes entieres ſe battoient avec l'acharnement d'ennemis particuliers, Joinville y fit des merveilles à la garde d'un petit pont, le Comte de Bretagne fut fort bleſſé; mais Louis y fit plus que tous les autres, *car il paroiſſoit*, dit Joinville, *par deſſus tous depuis les épaules en amont, & vous promets que oncques ſi bel homme armé ne veis.*

Il prit ſur la droite lorſqu'il vit la multitude

multitude preſque infinie des Sarraſins, afin d'avoir à dos le Tanis, & ne pouvoir au moins être attaqué de ce côté-là. Il fit travailler dans le moment à un pont de bateaux pour avoir communication avec les troupes qui étoient demeurées de l'autre côté du Tanis ſous les ordres du Duc de Bourgogne; il leur envoya ſur le champ tous les bateaux qui ſe trouverent de ſon côté, & rangeant les troupes en bataille à meſure qu'elles paſſoient, dès qu'il avoit formé un corps, il l'envoyoit à la charge & chargeoit lui-même; mais il arriva que s'étant trop avancé, il ſe vit ſeul au milieu de ſix Sarraſins, qui ſongeant à le prendre plutôt qu'à le tuer, lui donnerent le moyen en tuant l'un, en bleſſant l'autre, en paſſant ſur le ventre à tous de rejoindre ſes gens, qui le croyoient mort ou priſonnier. Enfin la nuit arriva fort à propos pour les deux armées, Bondocdar ſe retira ſous les murailles de la Maſſoure, & Louis demeura maître du camp des Sarraſins & de leurs machines. 1250. *Join.* 45.

Mais quand il ſe vit ſeul dans ſa

tente, & que le silence de la nuit eut
1240. rappellé dans sa memoire la perte qu'il venoit de faire, il ne put s'empêcher de répandre quelques larmes ; le souvenir d'un frere qui n'étoit blâmable que par son trop grand courage, le touchoit sensiblement : *Je sçai bien*, disoit-il, à un Prieur de l'Hôpital, qui le vouloit consoler, *je sçai bien que mon frere est présentement dans le Ciel*, & j'adore ce grand Dieu seul digne d'être adoré, lors même qu'il nous accable sous le poids de sa colere.

La nuit ne fut pas tranquille, les Sarrasins au désespoir d'avoir perdu leurs machines attaquerent le camp en differens endroits & furent repoussés par tout. Gaucher de Châtillon avoit la garde avancée vis-à-vis des machines. Mais trois jours après Bondocdar prévoyant l'arrivée prochaine du nouveau Soudan, ne lui voulut pas laisser l'honneur de la deffaite des François, & ramassant toutes ses forces, il les vint attaquer jusques dans leur camp. Le Roi, qui avoit été averti de son dessein, partagea son

Ep. S. Lud.

armée en huit corps tous d'infanterie, preſque tous les chevaux avoient été tués au dernier combat, & il n'en reſtoit que pour les Chefs. Ces corps étoient commandés par les Comtes d'Anjou, de Poitiers & de Flandre, & par Gaucher de Châtillon, Gui d'Ibelin Connétable de Chipre, Guillaume de Sonnac grand Maître du Temple, Gui de Mauvoiſin, & Joinville. Le Roi alloit de rang en rang à la tête d'une troupe de jeunes Chevaliers prêts à ſecourir ceux qui auroient beſoin. 1250.

Bondocdar ayant reconnu la diſpoſition de l'armée Chrétienne fit avancer huit gros bataillons ſoutenus de ſa Cavalerie, & fit donner avec furie dans les retranchemens. Le combat commença à midi & dura juſqu'à la nuit, les Sarraſins lançoient de la main du feu Gregeois avec de longs tuyaux d'airain, & quand par ce déluge de feu ils avoient fait quelque ouverture dans un bataillon, leur Cavalerie y donnoit à toute bride & tâchoit de l'enfoncer. Celui du Comte d'Anjou fut ouvert de cette ma- *Join.* 50

niere. Ce Prince abattu de deſſus ſon
1250. cheval étoit prêt d'être tué ou pris priſonnier, lorſque le Roi vola à ſon ſecours: renverſant tout ce qui s'oppoſoit à ſon paſſage au travers des dards & des feux Gregeois, il perça juſqu'au lieu où ſon frere défendoit ſa vie, lui donna le moyen de remonter à cheval, & le dégagea du milieu de ſes ennemis.

Join. 54. D'autre côté le Comte de Poitiers fut attaqué ſi vigoureuſement, qu'après avoir ſoutenu quelque tems l'effort des Sarraſins, ſon bataillon fut renverſé & pouſſé juſque bien avant dans le camp, le Comte lui-même fut pris priſonnier, & les Sarraſins l'emmenoient, lorſque les vivandiers de l'armée, & les valets, qui gardoient le bagage, tranſportés d'un courage extraordinaire courent à ſon ſecours, attaquent les ennemis ſi bruſquement, qu'ils le délivrent & le mettent en état de rallier ſes gens & de les remener au combat.

Enfin par tout les Sarraſins attaquerent & par tout ils furent repouſſés avec grande perte, Châtillon &

Mauvoiſin ſupaſſerent en cette occaſion tous les heros de leur race : le grand Maître des Templiers qui avoit perdu un œil à la Maſſoure fut tué, & les François remporterent l'honneur de la journée, ſans cavalerie & contre une armée quatre fois plus forte que la leur. 1250.

L'avantage étoit grand, mais il en falloit profiter, l'armée étoit diminuée de moitié, & dans les deux derniers combats on avoit cru beaucoup faire de n'être point battu ; il n'y avoit qu'à retourner à Damiette attendre des ſecours d'Europe, & la retraite étoit aiſée. Le Roi étoit maître des deux bords du Tanis & avoit un pont de communication, & les Sarraſins n'étoient pas en état après la perte de deux batailles d'en donner ſi-tôt une troiſiéme. C'étoit le ſeul parti à prendre, mais on ne le prit pas & l'armée chrétienne demeura campée au même endroit tout le reſte du Carême. *Ep. S. Lud.*

Il y eut pendant quelques jours une eſpece de treve ſans convention. Les François abattus par tant de combats

& preſque tous bleſſés ne ſongeoient
1250. point à attaquer, & les Egyptiens affoiblis par la perte de deux batailles ramaſſoient de nouvelles troupes & étoient occupés à recevoir leur nouveau Soudan Moadan. Il avoit paſſé par Damas, s'y étoit ſaiſi des tréſors de ſon pere, & étoit enfin arrivé à la Maſſoure, où ſon armée groſſiſſoit à vue d'œil; on s'y rendoit de toutes les provinces de ſon Empire, chaque Sarraſin comptant ſur la défaite des François comme ſur une choſe aſſurée.

En effet les Chrétiens commencerent bientôt à ſe voir dans un état pitoyable, outre le grand nombre de morts & de bleſſés, les maladies contagieuſes ſe mirent dans l'armée. On avoit jetté dans le Tanis tous les corps morts chrétiens & Sarraſins, & il s'étoit fait en pluſieurs endroits du fleuve des monceaux de ces cadavres à demi-pourris, qui échauffés encore par le ſoleil, exhaloient des vapeurs dont tout l'air étoit infecté. Les poiſſons s'étant nourris de ces charognes n'étoient que pourriture, qui empoiſon-

noient ceux qui en mangeoient, & preſque tout le monde en tomba malade : *La chair des jambes*, dit Joinville, *nous deſſechoit juſques à l'os, & le cuir nous devenoit tanné de noir.* D'autres avoient le ſcorbut, il falloit leur couper de gros morceaux de chair aux gencives, & quaſi tous avoient la diſſenterie. Tout le camp retentiſſoit des cris de ces pauvres Chevaliers ou ſoldats, à qui on faiſoit de cruelles opérations; *& quand*, dit Joinville, *le bon Roi Saint Loïs veoit celle pitié, il joignoit les mains la face levée au ciel en beniſſant notre Seigneur de tout ce qu'il lui donnoit.* Toutes ces miſeres furent ſuivies de la famine, les Sarraſins avoient fait bâtir quantité de vaiſſeaux, & devinrent les plus forts ſur l'eau, ils prenoient tous les convois que la Reine envoyoit de Damiette, & comme il ne venoit rien par terre, les vivres furent en peu de jours à un prix exceſif. 1250. Join. 60.

Le Roi que la bonne fortune n'avoit point enflé, ne fut pas abattu par tant de malheurs, il donnoit ordre

à tout ce qu'il pouvoit, & visitoit
1250. lui-même les malades, sans craindre de prendre un mal contagieux, leur portant des remédes & les consolant. Guillaume de Chartres l'un de ses Chapelains rapporte qu'un de ses valets de chambre nommé Gaugelme se voyant prêt de mourir disoit à son Confesseur : *Non je ne mourrai point que je n'aie vû mon saint maître*, & dans le moment le Roi étant arrivé, & l'ayant exhorté à la mort, Gaugelme mourut.

Mss. de Guill. de Chartr.

Mais le Roi, dont la complexion quoique délicate avoit résisté à tant de fatigues, & qui ne s'étoit soutenu jusques-là, que par courage, tomba enfin malade, & fut réduit à une extrême foiblesse. Il envoya aussitôt proposer à Moadan une treve qui fut conclue à condition de rendre la ville de Damiette au Soudan, qui de son côté rendroit toutes les Places, qu'il tenoit dans le Royaume de Jerusalem, mais on ne put convenir des suretés de l'exécution. Le Soudan vouloit qu'on lui mît le Roi entre les mains, il y consentoit de bon cœur pour

pour ſauver ſon peuple, mais jamais les François ne le voulurent ſouffrir. Il arriva même que cette propoſition, qui les irrita, leur redonna le courage qu'ils avoient perdu, & malgré la langueur preſque générale toute l'armée reprit cœur, & chacun ſe vanta de vouloir mourir pour ſon Roi. 1250. *Bul. de la Can. de S. Louis.*

On ſongea dès le lendemain à tâcher de regagner Damiette, une partie de l'armée repaſſa le Tanis ſur le pont de bateaux du côté du Duc de Bourgogne avant que les Sarraſins s'en fuſſent apperçus : le Roi ne voulut paſſer que des derniers & donna l'arriere-garde à Gaucher de Châtillon, qui ſe chargeoit toujours des emplois les plus dangereux ; Châtillon eut à ſoutenir tout l'effort des Sarraſins, & repaſſa enfin avec le Comte d'Anjou, qui voulut avoir auſſi bien que lui l'honneur de la retraite. La plupart des bagages & le peu qui reſtoit de vivres furent perdus.

Dès que le Roi fut de l'autre côté du Tanis, il fit embarquer ſur le peu de vaiſſeaux qui avoient échapé aux Sarraſins, les malades & les bleſ-

fés avec ordre de deſcendre la riviere
1250. juſqu'à la mer & de regagner Damiette le long de la côte. Il y avoit un grand navire ſur lequel le Légat s'embarqua, toute l'armée vouloit
Mſſ. de S. Denis. que le Roi malade & à peine ſe pouvant ſoutenir s'y mît auſſi, mais il proteſta qu'il vouloit mourir avec eux. L'armée décampa dès le lendemain & prit le chemin de Damiette. On vit bientôt toute la campagne couverte de Sarraſins, ils avoient paſſé en partie au gué ou dans des bateaux, quelques-uns à nage & la plupart ſur le pont qu'on n'avoit pas eu le ſoin de rompre. Il fallut marcher toute la journée & ſe battre de tous côtés preſque ſans ordre; les Chevaliers François faiſoient des efforts extraordinaires pour défendre le Roi, que ſa maladie & le travail des jours précédens avoient fait tomber
Cron. de S. Denis 2. vol. f. 53. en défaillance. Un ſergent d'armes entr'autres, nommé Guillaume du Bourg la Reine, écartoit les Sarraſins avec ſa hache-d'armes, enfin Gaucher de Châtillon & Geoffroi de Sergines, qui faiſoient l'arriere-gar-

de, conduiſirent le Roi dans la petite ville de Charmaſah, & le mirent dans une maiſon entre les bras d'une Bourgeoiſe de Paris, qui croyoit à tous momens le voir expirer de foibleſſe. Châtillon retourna enſuite raſſurer ſes gens qui étoient fort preſſés. Il trouva les Sarraſins entrés dans la rue, fondit ſur eux & les repouſſa pluſieurs fois. Il ſe dreſſoit de tems en tems ſur les étriers, & crioit : *A Châtillon, Chevaliers, à Châtillon, & où ſont mes preus-d'hommes ?* & ſeul il arrêta les ennemis juſqu'à ce qu'enfin accablé de laſſitude, couvert de traits, & percé de coups, il tomba mort en défendant ſon Roi & ſa religion, un Sarraſin lui coupa la tête. 1250. Join. 79.

Cependant Philippe de Montfort demanda à parler à l'un des Emirs du Soudan : il voyoit bien que ſi les François n'étoient pas forcés dans la petite ville de Charmaſah, il y faudroit mourir de faim ou continuer la marche, & expoſer des troupes délabrées, ſans équipage, abattues par les maladies & par le manque de vivres, à une armée innombrable de

Sarrasins, qui avoient pris le dessus ;
1250. & qui ne manquoient de rien dans leur pays : il proposa à l'Emir de conclure la tréve, dont on avoit déja parlé. L'Emir qui ne sçavoit pas l'état pitoyable, où les François étoient réduits, & qui craignoit toujours qu'ils ne regagnassent Damiette, où ils pouvoient attendre de nouveaux secours d'Europe, & recommencer la guerre avec plus de prudence, y consentit & déja ils se touchoient dans la main, lorsqu'on entendit un Huissier nommé Marcel crier de toute sa
Join. 12. force ; *Seigneurs Chevaliers, rendez-vous tous, le Roi le vous mande de par moi & ne le faites point tuer.* Joinville n'a point marqué, si ce fut peur ou trahison ; quoiqu'il en soit, tout mit les armes bas, & l'Emir Gemaledin étant entré dans la ville se saisit de la personne du Roi : l'Oriflamme & tous les autres drapeaux furent conduits en triomphe à la Massoure, où le jeune Soudan se regardoit comme une Divinité, dont la seule présence avoit relevé la fortune de l'Egypte.

Le Roi dans la prison parut tou-

jours le même, auſſi grand que ſur le pont de Taillebourg & à la deſcente de Damiette ; ſon malheur ne changea rien à ſa tranquilité, il s'en eſtima davantage de ce que Dieu le jugeoit digne de ſouffrir pour lui, & il n'en eut pas moins de fermeté à refuſer ce qu'il croyoit être contre ſon honneur ou contre ſa conſcience. Le Soudan eut beau le faire menacer de l'envoyer au Calife de Babylone, qui le confineroit dans une priſon d'où perſonne n'étoit jamais ſorti ; rien n'ébranla ſa conſtance, les plus affreux ſupplices préſentés à ſes yeux ne firent aucune impreſſion ſur lui, & quand on le menaçoit de la colere du Soudan, il répondoit avec modeſtie; *Je ſuis ſon priſonnier, il peut faire de moi à ſon vouloir.* La religion le conſola de tout : *il n'y a que vous, ô mon Dieu*, s'écrioit-il de tems en tems, *il n'y a que vous, qui ſoyez un aſſez grand maître pour mériter d'être ſervi, lors même que vous accablez ceux qui vous ſervent.* Il continua ſes prieres accoutumées aux mêmes heures, & regarda comme une grace particuliere

1250.

Mſſ. de Guil. de Ch.

Join. 68.

de Dieu, que de tant de meubles pré-
1250. cieux les Sarraſins ne lui euſſent rendu que ſon Pſeautier : mais la maladie continuoit à le preſſer & ſur-tout la diſſenterie, ce qui obligea le Soudan, de peur que la mort ne lui enlevât les avantages, qu'il prétendoit tirer d'un tel priſonnier, à lui envoyer des Médecins, qui lui donnerent d'un certain breuvage, dont il fut guéri en quatre jours. Joinville, qui avoit été pris ſur la riviere, en ſe voulant ſauver à Damiette avoit été guéri par le même reméde.

Les priſonniers, dont le nombre étoit fort grand, avoient été traités differemment, & tous d'une maniere bien barbare ; on avoit aſſommé & jetté dans l'eau tous les malades, & beaucoup de ceux qui étoient en bonne ſanté avoient été maſſacrés ou obligés à prendre le Turban. Cette barbarie n'avoit duré que les premiers jours; le Soudan voulant ſur-tout ravoir Damiette, commença à s'humaniſer. Il envoya au Roi quelques veſtes & lui permit de faire venir de Damiette le Patriarche de Jeruſalem pour mena-

ger un traité de paix. Il fit mettre en-
ſemble ceux d'entre les priſonniers, 1250.
qu'il crut pouvoir payer de groſſes
rançons ; il leur demanda ce que cha-
cun étoit en état de faire, s'ils ne lui
feroient pas rendre Damiette, & tou-
tes les Places que les Chrétiens poſ-
ſedoient encore dans le Levant. L'an-
cien Comte de Bretagne répondit au
nom de tous, qu'ils n'étoient point
maîtres de Damiette ni des Places de
la Terre Sainte, qu'il falloit s'adreſſer
au Roi, & que pour de l'argent ils en
donneroient tout ce qu'ils pourroient.
Les Sarraſins s'écrierent auſſitôt, qu'il Join. 66.
ſembloit que nous n'avions nul talent
ne envie d'être délivrés, & qu'ils nous
alloient envoyer les joueux d'épée. En
effet quelque tems après entra un vé-
nérable vieillard ſuivi d'une troupe
de jeunes gens le ſabre à la main, cha-
cun crut être arrivé à ſon dernier mo-
ment. *Le vieillard nous fit demander*
par un interprete, (ce ſont les pro-
pres paroles de Joinville, qui ſont ſi
naturelles & ſi expreſſives, que je
croirois faire une faute d'y rien chan-
ger) *s'il étoit vrai que nous creuſſions* Join. 67.

en un ſeul Dieu qui avoit été né pour
1250. *nous, crucifié & mort pour nous, & nous repondeimes que oy vraiment. Et lors il nous repondit que puiſque ainſi étoit, que nous ne nous devions deſconforter d'avoir ſouffert ne de ſouffrir telles perſecutions pour lui, & que encore n'avions nous point enduré la mort pour lui, comme il avoit pour nous fait, & que s'il avoit eu pouvoir de ſoi reſſuſciter, que certainement il nous delivreroit de brief.* Après quoi le vieillard, que Joinville regarda toujours comme un Ange deſcendu du ciel, ſe retira ſans leur dire autre choſe.

Le Roi aïant appris, que le Soudan faiſoit parler aux priſonniers de ſe racheter, leur manda de n'en rien faire: *Il n'y auroit*, dit-il, *que les riches de rachetés, qu'ils s'en repoſent tous ſur moi, je ne veux pas qu'il en coute rien à perſonne, & je ne ſongerai à ma liberté, qu'aprés avoir aſſuré celle des autres.*

Mſſ. de S. Denis

Dès que le Patriarche de Jeruſalem fut arrivé, il commença le traité. Il apprit au Roi l'état pitoyable où la Reine s'étoit trouvée à la nouvelle de

ſa priſe ; elle venoit d'accoucher d'un Prince, qui fut nommé Jean Triſtan, à cauſe qu'il étoit venu au monde dans une conjoncture ſi triſte : on lui dit que toute la ville déſertoit, que la conſternation étoit générale, que les Génois & les Piſans étoient prêts à s'embarquer avec leurs marchandiſes, & que ſi les Sarraſins paroiſſoient, ils entreroient dans la ville ſans réſiſtance : elle ne s'étoit point laiſſé aller à des larmes inutiles, elle avoit fait venir auprès de ſon lit les principaux Génois & Piſans, & leur donnant à pleines mains l'or & l'argent qu'elle eût auſſi bien perdus, s'ils l'avoient abandonnée, elle les avoit obligés à demeurer au moins quelque tems, à continuer la garde de la ville, & à tenir bonne contenance ſur les remparts. Mais ne ſe fiant point à une ſi foible défenſe, elle avoit fait venir dans ſa chambre un vieux Chevalier, & lui avoit fait promettre, qu'il lui couperoit la tête ſi les Sarraſins prenoient la ville, & le Chevalier, dit Joinville, lui avoit répondu, *que trés-volentiers il le feroit*, *Join.* 79. 1250.

& que jà l'avoit-il eu en penſée d'ain-
1250. *ſi le faire, ſi le cas y écheoit.*

Duch. Le Patriarche conta au Roi tout ce
468. détail, & lui fit connoître qu'une ville ainſi défendue par des marchands mercenaires, qui avoient des vaiſſeaux toujours tout prêts à mettre à la voile, ne feroit pas une longue défenſe, ſi elle étoit attaquée. Le Soudan preſſoit le traité pour la ravoir inceſſamment, ne ſe croyant pas maître de ſon païs, tant qu'elle ſeroit au pouvoir des Chrétiens. Il s'étoit ſervi d'un ſtratagême, qui ne lui avoit pas réuſſi; quatre ou cinq mille Sarraſins auſſitôt après la deffaite du Roi avoient pris les habits & les armes des François priſonniers, & s'étoient préſentés avec les étendarts ſemés de fleurs de lys pour entrer dans la ville; mais la garniſon les avoit bientôt reconnus à leurs viſages baſanés, à leurs longues barbes, & à leur langage; on avoit tiré deſſus, & les ennemis ne ſçachant pas le mauvais état de la place, s'étoient retirés. Le Soudan outre Damiette demandoit pour la rançon du Roi & pour celle des pri-

Menard ſur S. Louis. 389.

ſonniers François un million de bezans d'or, qui feroient préſentement dix millions de notre monnoie. Les bezans étoient une monnoie des Empereurs de Bizance ou Conſtantinople, & à leur exemple les Soudans de Babilone avoient fait battre des bezans d'or & d'argent, que Joinville appelle Sarraſinois. *Le Roi*, dit-il, *fit dire au Soudan, qu'il n'étoit point tel qu'il ſe vouſiſt redimer pour aucune finance de deniers, mais qu'il rendroit Damiette pour ſa perſonne, & le million de bezans d'or Sarraſinnois pour la délivrance de ſa gent, & quand le Soudan entendit la bonne volenté du Roi, par ma foi*, dit-il, *franc & leyal eſt le François, qui n'a voulu barguigner ſur une ſi grande ſomme de deniers, or lui allez dire que je lui donne ſur ſa rançon deux cens mille bezans.* Ainſi le traité fut conclu, & le Roi s'obligea de faire rendre inceſſamment Damiette, & de payer huit cens mille bezans d'or, moyennant quoi il y auroit une tréve pour dix ans, & tous les priſonniers de part & d'autres ſeroient délivrés, même

1250.

ceux qui avoient été faits depuis trente ans.

1250.

Dès que le traité eut été signé, le Soudan fit amener le Roi à un lieu nommé Pharescour, où il avoit fait bâtir un Palais assez grand, mais qui n'étoit que de bois couvert par dehors de toiles des Indes de differentes couleurs : ils se virent sans qu'on sçache les particularités de l'entre-vue & ratifierent le traité. Chacun d'eux avoit assez d'impatience de l'exécuter, mais le lendemain les choses changerent bien de face.

Juin. 70. Le Soudan enyvré de sa bonne fortune traitoit avec hauteur les vieux serviteurs de son pere, il leur ôtoit peu à peu tous les emplois considérables. Bondocdar, qui après la mort de Facardin lui avoit conservé la couronne par sa valeur & par sa conduite, Jesamedin le premier des Emirs, Octaï Général des Mammelus, n'étoient plus considérés, & la Reine Sajareldor elle-même avoit eu ordre de retrouver les trésors du dernier Soudan, quoique la plupart eussent été pillés après sa mort. On ne voyoit

Emirs, Amits ou Amiraux.

autour de lui que de jeunes gens, qui emportoient toutes les graces, il paroiſſoit penſif & ſoupçonneux, & n'avoit pris conſeil de perſonne pour conclure le traité, ſa garde augmentoit tous les jours, & il y avoit apparence qu'à l'exemple de ſes prédéceſſeurs, il feroit maſſacrer tous les gens de mérite & de ſervice, dès qu'il ſeroit maître de Damiette, & qu'il n'auroit plus d'ennemis étrangers. Les Mammelus, qui avoient à craindre plus que les autres, conſpirerent & dans la chaleur du vin ſur la fin d'un dîner, Bondocdar, qui portoit le ſabre du Soudan, lui donna le premier coup, & fut ſuivi d'une infinité d'autres, ſans que ſa garde oſât branler. Le Soudan tout bleſſé, mais jeune & vigoureux ſe ſauva dans une des tours de ſon Palais, on y mit le feu, il en ſortit à demi brulé & ſe jetta dans le Nil, où il fut achevé & percé de mille coups. 1250.

Auſſitôt Octaï plus enragé que les autres lui arracha le cœur, & le tenant d'une main enſanglantée & ſon ſabre de l'autre, il entra furieux dans

la tente où étoit le Roi, & lui dit ces
1250. horribles paroles : *Que me donneras-*
Join. 70. *tu, voilà le cœur de celui, qui t'eût fait mourir s'il eût vécu.* A cette vue Louis parut immobile & ne daigna répondre, mais Octaï leva le ſabre & le menaça de le tuer, ſi dans le moment il ne lui donnoit l'ordre de Chevalerie : *Fais-toi Chrétien*, lui ré-
Duch. *404.* pondit Louis, *& je te ferai Chevalier.* Une ſi grande fermeté étonna le barbare, qui ſans oſer inſiſter davantage, ſe retira.

Dans le même tems trente ou quarante Sarraſins monterent le ſabre haut dans la galere où étoient les principaux priſonniers, entr'autres les Comtes de Bretagne, de Flandre, & de Soiſſons, le Connétable de France, celui de Chipre, & Joinville. Ils croyoient qu'ils n'avoient qu'à ſe préparer à la mort : *Un grand troupeau de nos gens*, dit Joinville, *ſe confeſſoient à un Religieux de la Trinité, mais en droit moi ne me ſouvenois alors de mal ne de pechié que oncques euſſe fait, & ne penſois ſinon à recevoir le coup de la mort : encontre de moi s'a-*

genouilla le Connétable de Chipre & se confessa à moi, & je lui donnai telle absolution, comme Dieu m'en donnoit le pouvoir, mais de chose qu'il m'eût dite, quand je fus levé, oncques ne me recordai de mot. Les Sarrasins ne leur firent pourtant que la peur. 1250.

Un moment après les autres assassins du Soudan entrerent dans la tente du Roi, tout couverts de sang de leur maître, & avec la même fureur qu'avoit fait Octaï. On peut juger par ce que Louis venoit de faire, qu'il les eût reçus avec la même intrépidité, si elle lui avoit été nécessaire; mais ils s'adoucirent tout d'un coup, entrerent les yeux baissés, & se prosternant jusqu'à terre: *Ne craignez rien, Seigneur*, lui dirent-ils, *vous êtes en sureté, il falloit que les choses se passassent comme elles viennent de se passer, nous ne vous demandons que l'exécution du traité, & vous êtes libre.* Le Roi n'eut pas de peine à leur promettre de tenir sa parole. On ajouta seulement qu'avant que d'être mis en liberté, il feroit rendre Damiette, qu'il payeroit quatre cens mille be- *Guil. de Chartres.*

zans d'or, & que pour les quatre cens
1250. mille reſtans, il les envoyeroit d'Acre en renvoyant querir les malades, le reſte des priſonniers que le Soudan contre ſa parole avoit fait conduire au Kaire, & les machines de guerre, qui reſteroient à Damiette pour ſureté.

Les choſes paroiſſoient arrêtées; lorſqu'il arriva un accident, qui fit plus de peine, que tout le reſte. Il étoit queſtion de jurer le traité, & les Emirs firent tous les ſermens qu'on voulut; mais auſſi inſtruits par quelques renegats, ils demandoient que
Join. 72. le Roi jurât, *qu'ou cas qu'il ne tinſt pas les choſes promiſes, il fut réputé parjure comme le Chrétien, qui a renié Dieu & ſon batême & ſa loi, & qui en depit de Dieu crache ſur la Croix. Quand le Roi*, dit Joinville, *oyt icelui ſerment, il dit que jà ne le feroit-il.* En vain les Princes ſes freres & les Evêques mêmes lui repréſenterent, qu'il pouvoit faire le ſerment, puiſqu'il étoit réſolu de tenir ſa parole: que les Emirs ſoupçonnoient ſa bonne foi par la difficulté qu'il faiſoit,

&

& que ces barbares encore tout dégoutans du meurtre de leur Soudan, ne menaçoient pas de moins, que de le mettre en Croix, rien ne le toucha : *Je vous aime*, leur dit-il, *comme mes freres, je m'aime auſſi comme je le dois, mais à Dieu ne plaiſe, quoi qu'il en puiſſe arriver, que de telles paroles ſortent jamais de la bouche d'un Roi de France.* 1250. *Mſſ. de S. Victor.*

Cependant les Emirs plus furieux que jamais rentrerent dans ſa tente le ſabre à la main : *Vous êtes*, lui crioient-ils, *vous êtes notre eſclave, & vous nous traitez comme ſi nous étions les vôtres, il faut jurer comme nous le voulons, ou mourir.* Alors rempli du zèle du martyre, & ſe croyant bienheureux de donner ſa vie pour JESUS-CHRIST, il leur répondit froidement : *Mon corps eſt en votre puiſſance, mais vous ne pouvez rien ſur mon ame.* Cette fermeté les étonna, mais ils ne ſe rebuterent pas & l'attaquerent par d'autres endroits peut-être plus ſenſibles pour lui. Le Patriarche de Jeruſalem, à qui l'âge de quatre-vingt ans avoit laiſſé toute *Mſſ. de Gaet. de Chartres.*

la force de ſon eſprit, avoit travaillé
1250. à faire le traité, & ils s'imaginerent que c'étoit lui qui par zèle de religion mettoit ces ſcrupules dans l'eſprit du Roi : *Ils l'attacherent à un poteau*, dit Joinville, *les mains derriere le dos ſi étroitement, que les mains lui enflerent en peu de tems groſſes comme la tête, tant que le ſang lui en ſailloit, & du mal qu'il enduroit, il crioit au Roi : Hà Sire, Sire, jurez hardiment, car j'en prend le pechié ſur moi, puiſqu'ainſi eſt qu'avez voulenté d'accomplir vos promeſſes.* Mais Louis qui s'en étoit fait un cas de conſcience, demeura ferme, & il fallut que les Emirs ſe contentaſſent de ſa parole, ou d'un ſerment qui n'eût point de l'air d'un blaſphême. D'où il eſt aiſé de conclure combien faux eſt le conte rapporté par de Serres & par quelques autres Hiſtoriens Proteſtans, qui diſent ſans aucun témoignage d'Auteurs contemporains, que Louis donna en gage le Corps adorable & le précieux Sang du Sauveur du monde.

Il arriva même que les Emirs furent ſi touchés de ſon intrépidité,

qu'ils mirent en déliberation de le faire leur Soudan ; mais le voyant ſi ferme dans ce qui regardoit ſa religion, les plus politiques d'entr'eux penſerent qu'il renverſeroit bientôt leurs Moſquées, ce qui leur faiſoit dire, *qu'il étoit le plus fier Chrétien qu'ils euſſent jamès cogneu*, & ils ne ſongerent plus qu'à exécuter le traité. Le Roi dans la ſuite de ſa vie parlant à Joinville de cette avanture, lui demanda s'il croyoit qu'il eût accepté la Couronne d'Egypte, & Joinville lui ayant répondu, *qu'il ne croyoit pas qu'il en eût voulu, veu qu'ils venoient d'occire leur Seigneur ; Sachez*, lui dit le Roi, *que je ne l'euſſe mie refuſée* ; & l'on peut juger que le Roi ne l'eût acceptée au péril de ſa vie, que pour rétablir la religion Chrétienne dans un païs, où elle avoit été autrefois ſi floriſſante. 1250. Join. 73.

Enfin ſoit que Dieu voulût faire triompher la piété du Roi, ſoit que les Emirs viſſent bien que toutes leurs menaces ſeroient inutiles, ils n'inſiſterent plus & le firent monter dans eurs galeres avec tous les priſonniers.

1250. On descendit à l'embouchure du Tanis, on vogua ensuite vers Damiette, tandis que leur armée alloit par terre, & le Roi fut mis sur le bord du rivage dans une tente à une demi-lieue de la ville. Le lendemain la Reine & les Princesses monterent sur des vaisseaux Génois, & la ville fut remise de bonne foi entre les mains des Amiraux, qui délibererent aussitôt de massacrer le Roi & tous les prisonniers; mais la crainte d'être en execration à tout l'univers, d'attirer sur eux la vengeance de toute l'Europe, & plus que tout, l'envie d'avoir les huit cens mille bezans d'or, qu'on leur avoit promis, soutinrent en eux un reste de bonne foi. Ils permirent que le Roi montât dans une barque Génoise, suivi du Comte d'Anjou, de Beaumont grand Chambellan, d'Alberic Clement Maréchal de France, de Nemours, de Geoffroi de Sergines, & de Nicolas Général de l'Ordre des Mathurins. Les Chevaliers du Temple & de l'Hôpital, les Comtes de Bretagne & de Flandre, & tous les autres prisonniers monterent en même

tems ſur des vaiſſeaux qui les attendoient à la rade. Les Sarraſins en les quittant leur firent mille proteſtations d'amitié & les regalerent à leur maniere. Ils leur firent apporter des begnets de fromage rôtis au ſoleil, & des œufs durs peints de diverſes couleurs. 1250.

On convint que le Comte de Poitiers demeureroit à terre en ôtage, juſqu'à ce que les quatre cens mille bezans d'or euſſent été délivrés aux Sarraſins : le payement en fut fait dans de grandes balances, qui tenoient chacune vingt mille bezans ; mais comme on vint dire au Roi qu'il manquoit ſoixante mille bezans, il eut recours aux Templiers, qui avoient retiré tout leur argent de Damiette, & parce qu'ils s'excuſerent d'en donner ſur le prétendu ſerment, qu'ils avoient fait de garder le bien de l'Ordre, il envoya Joinville dans leur vaiſſeau pour enfoncer leurs coffres, ce qu'il eût fait gaiement, s'ils n'euſſent fourni tout l'argent qu'on leur demandoit. Après quoi le Comte de Monfort, qui avoit été chargé *Join. 76.*

du payement, ramena le Comte de
1250. Poitiers ; & croyant avoir fait un trait d'habile homme, il dit au Roi que les Sarrasins s'étoient trompés de vingt mille bezans d'or, & qu'il étoit bien aise d'avoir été plus fin que des traîtres, qui n'avoient ni foi, ni loi : *Mais le Roi*, dit Joinville, *se courouça aprement & renvoya Montfort à terre au grand danger de sa vie porter aux Sarrasins les vingt mille bezans.* Il mit ensuite à la voile vers la Terre Sainte, dont la Reine, les Princesses, & le Légat avoient pris la route quelques jours auparavant. Les Comtes de Bretagne, de Flandre, de Soissons, & beaucoup d'autres reprirent le chemin de France, mais le Comte de Bretagne mourut trois semaines après. Son zèle pour la religion, qu'il fit paroître en deux Croisades, & sa fidelité au service du Roi dans les dernieres années de sa vie ayant effacé les premieres fautes d'un âge sujet à l'ambition & à l'emportement.

Le Roi s'étoit embarqué avec tant de précipitation & en si mauvais équipage, qu'il fut fort incommodé

en faiſant le trajet de Damiette à Acre : à peine ſe trouva-t-il dans le vaiſſeau quelques matelats pour le coucher, quoiqu'il fût encore foible de ſa derniere maladie. Il faiſoit venir Joinville auprès de lui, & après lui avoir fait le détail de ce qui s'étoit paſſé à ſa priſe & pendant ſa priſon, il lui faiſoit conter ſes avantures particulieres, & trouvoit le moyen de rapporter toujours tout à Dieu. Tant de malheurs qui lui étoient arrivés coup ſur coup, n'avoient point effacé l'image funeſte de la mort du Comte d'Artois, il déploroit la malheureuſe deſtinée d'un frere qu'il aimoit, & ſe plaignoit encore du Comte d'Anjou, qui quoique ſur le même vaiſſeau ne daignoit venir à ſa chambre, & paſſoit les jours & les nuits à jouer : il le ſouffrit pourtant les premiers jours ſans rien dire, mais enfin ayant demandé où étoit le Comte d'Anjou, & ſes officiers lui ayant dit qu'il jouoit avec Gauthier de Nemours, il ſe leva un peu échauffé, & ſe fit mener au lieu où ils jouoient : *Et quand il fut ſur eux il* 1250.

print les dés & les tables dit Joinville ;
1250. *& les jetta en la mer, & ſe courouça*
Join. 81. *trés-fort à ſon frere de ce qu'il s'étoit ſitouſt prins à jouer aux dés, & que autrement ne lui ſouvenoit plus de la mort de ſon frere le Comte d'Artois, ne des perils deſquels notre Seigneur les avoit délivrés. Mais Meſſire Gauthier de Nemours en fut le mieux payé, car le Roi jetta tous ſes deniers aprés les dés & les tables en la mer.*

La navigation ne dura que ſix jours, les vaiſſeaux entrerent dans le port d'Acre, toute la ville vint au devant du Roi en proceſſion, & chacun mit pied à terre dans l'eſpérance de trouver quelque repos après tant de fatiques. Mais bientôt la peſte qu'ils avoient rapportée d'Egypte, leur fit plus de mal que les Sarraſins, le Connétable en mourut, & Joinville en fut malade à l'extrémité. Il rapporte dans ſon hiſtoire, qu'il n'avoit plus qu'un ſeul valet debout : *Et pour miex me réjouir*, dit-il, *je veoie tous les jours apporter par une fenetre qui étoit en ma chambre, bien vingt corps morts à l'Egliſe pour enterrer.*

Le

Le Roi n'abandonna pas ſes ſoldats dans cette extrémité ; remédes, argent, conſolations, il employa tout, & ne s'épargna pas lui-même au ſoulagement des malades. Il ne dédaignoit pas d'aller voir les moindres Officiers, & ſans craindre les maladies les plus dangereuſes, ſans que ſa dignité l'en empêchât, il leur rendoit les ſervices les plus bas & les plus dégoutans. 1250.

La vue de tant de miſeres reveilla dans ſon cœur la penſée de l'état pitoyable où il ſçavoit bien qu'étoient les priſonniers en Egypte, il y envoya pour les retirer. Ses Ambaſſadeurs porterent les quatre cens mille bezans d'or, qui reſtoient à payer, mais leur voyage fut inutile, ils rapporterent l'argent : les Sarraſins ſe repentoient d'avoir délivré le Roi à ſi bon marché, & contre leur parole, ils avoient brulé toutes ſes machines de guerre, pillé ſes meubles, & partagé entre eux tous les priſonniers, qu'ils traitoient avec la derniere barbarie. Tous les malades & les eſtropiés avoient été maſſacrés, la vue des tourmens & de la mort en avoit obli-

gé pluſieurs à ſe faire Mahometans,
1250. & grand nombre avoit ſouffert le martyre en confeſſant JESUS-CHRIST. Les Ambaſſadeurs n'en ramenerent que quatre cens, encore fallut-il qu'ils payaſſent leur rançon.

Dès qu'ils furent revenus, le Roi vit bien qu'il falloit recommencer la guerre, puiſque les Amiraux d'Egypte n'exécutoient pas le traité. Il avoit eſpéré pouvoir retirer tous les priſonniers, qui étoient encore au nombre de plus de dix mille, & retourner en France, où la Reine ſa mere lui mandoit que ſa préſence étoit abſolument néceſſaire. La treve de dix ans qu'il avoit conclue mettoit la Terre-Sainte en ſureté, & tous les François ſe préparoient avec joie à l'embarquement: mais l'infidélité dès Sarraſins faiſoit changer de face aux affaires, le Roi ne pouvoit retourner ſitôt en France ſans expoſer le peu de villes, qui reſtoient encore aux Chrétiens dans la Terre Sainte, à être inſultées par les Infidéles, elles n'étoient pas en défenſe & la plupart étoient ouvertes. Il étoit de plus très-aſſuré que tous

les Croisés le suivroient, ravis après tant de malheurs & de fatigues de revoir encore leur patrie, les Templiers mêmes & les Hospitaliers menaçoient d'en faire autant, & ce qui le touchoit davantage, il réduisoit au désespoir les prisonniers, qui se voyant par-là hors de toute espérance d'être rachetés, perdroient courage & renonceroient peut-être à la foi. Dans cette incertitude & ne sçachant pas bien quel parti prendre, il fit assembler les Comtes d'Anjou & de Poitiers, & les principaux Seigneurs, leur exposa l'état des choses, les raisons qu'il avoit de retourner en France, le Royaume sur le point d'être attaqué par le Roi d'Angleterre, qui n'avoit point voulu continuer la treve, le peu de Troupes qui lui restoient dans la Terre Sainte; & d'un autre côté l'infidélité des Egyptiens & la misere des prisonniers, qu'on abandonnoit en retournant en France : il leur dit ensuite, qu'il leur donnoit huit jours pour y penser, & ne laissa échaper dans son discours aucune parole, qui pût faire connoître de quel avis il étoit.

1250. *Join.* 81.

1250. Quand les huit jours furent expirés, l'assemblée se trouva encore plus nombreuse que la premiere fois, les Comtes d'Anjou & de Poitiers, le Comte de Flandre, & tous les grands Seigneurs s'y trouverent. Le Roi leur demanda leurs avis. Alors Mauvoisin, qui avoit concerté avec la plupart des autres ce qu'il avoit à dire, lui répondit, qu'ils étoient tout d'avis qu'il retournât en France, qu'outre les besoins du Royaume, il ne pouvoit pas avec honneur demeurer davantage à Acre, que de deux mille huit cens Chevaliers qu'il avoit amenés de France, il ne lui en restoit pas cent, la plupart malades, & n'ayant ni équipage, ni argent pour en avoir. Les Comtes d'Anjou, de Poitiers, & de Flandre furent du même avis, chacun avoit envie de revoir son païs; il n'y eut que le Comte de Jaffe, Joinville, & Beaumont Maréchal de France qui opinerent à demeurer. Ils dirent qu'il ne seroit pas glorieux au Roi de s'en retourner si-tôt après sa défaite, qu'il falloit reparoître en campagne à la tête d'une armée, qu'en

y employant une partie de ſon tréſor, *qui ſe trouvoit encore tout entier*, il feroit aiſément de bonnes troupes; qu'il lui en viendroit de la Morée & même de France dès qu'on y auroit appris, qu'il vouloit continuer la guerre, & qu'au reſte il n'y avoit rien à craindre des Infidéles, qui étoient plus diviſés entre eux que jamais, le Soudan d'Alep & les Siriens voulant venger la mort de Moadan, *& par ce*, ajouta Joinville, *pourra le Roi délivrer tant de pauvres priſonniers, qui ont été prins au ſervice de Dieu & du ſien, qui jamais n'en iſtront, s'il s'en va ainſi.* 1250. *Join.* 82.

Le Roi ne ſe voulut pas encore déclarer, & remit l'affaire à la huitaine. Les grands Seigneurs ſortirent du Conſeil fort irrités contre Joinville, ils excuſoient le Comte de Jaffe, que ſon intérêt avoit fait parler; mais ils ne pouvoient pardonner à Joinville, qui encore jeune avoit oſé combattre l'avis de tant de grands perſonnages vieillis dans les armées, & dans le Conſeil: il eut même peur d'avoir mal fait ſa Cour, le Roi ne le re-

garda pas pendant tout le dîné : *Alors*,
dit-il, *me penſai qu'il étoit mal con-*
tent de moi, pource que j'avois dit qu'il
n'avoit encore deſpenſé ſes deniers, &
qu'il en devoit dépendre largement. Et
ainſi qu'il eut rendu graces à Dieu après
ſon dîné, je m'étois retiré à une fenêtre
& tenois mes bras paſſés parmi la grille
tout penſif, & diſois en mon courage,
que ſi le Roi s'en alloit à cette fois en
France, que je men iroie vers le Prin-
ce d'Antioche, qui étoit de mon paren-
té. Et ainſi comme j'étois en telle pen-
ſée, le Roi ſe vint appuyer ſur mes
épaules par derriere, & me tenoit la
tête o ſes deux mains, & je cuidois
que ce fut Philippe de Nemours, qui
m'avoit fait trop d'ennuy celle journée
pour le conſeil que j'avois donné, &
commencé à lui dire : Laiſſez m'en paix
Meſſire Phelippe en male aventure ; &
je tourné le viſage, & le Roi m'y paſſe
la main pardeſſus, & tantouſt je ſçeu
bien que c'étoit la main du Roi à une
eſmeraude qu'il avoit au doigt, & tan-
touſt je me voulu remuer, comme celui
qui avoit mal parlé ; & le Roi me fit
demeurer tout coy & me va dire : Ve-

nez ça, Sire de Joinville, comment avez-vous été ſi hardi de me conſeiller ſur tout le conſeil des grands perſonages de France, vous qui êtes jeune homme, que je dois demourer en cette terre; & je lui répondis, que ſi je l'avois bien conſeillé, qu'il creuſt à mon conſeil, & ſi mal le conſeilloie qu'il n'y creuſt mie. Et il me demanda s'il demouroit, ſi je voudrois demeurer avec lui, & je lui dis que oy certes, & lors le Roi me diſt que bon gré me ſçavoit, mais que je ne le diſſe à nulli, dont toute celle ſemaine je fus ſi joyeux, que nul mal ne me grevoit plus, & me deffendois hardiment contre les autres Seigneurs, qui m'en aſſailloient. 1250.

Quand les huit jours furent paſſés, le Roi fit raſſembler les Seigneurs, il commença ſelon ſa coutume à faire le ſigne de la Croix, & prononça à haute voix une courte priere pour demander l'aſſiſtance du S. Eſprit: il leur dit enſuite, que la diverſité de leurs ſentimens ne le ſurprenoit point, qu'il étoit perſuadé, qu'ils lui avoient tous parlé ſelon leur conſcience, & qu'après y avoir bien penſé, il croyoit que *Join.* 83.

le ſervice de Dieu, & l'honneur de la
1250. nation Françoiſe l'obligeoient à demeurer encore quelque tems à Acre, mais qu'il ne prétendoit contraindre perſonne, & que ceux qui voudroient s'en retourner, le pouvoient faire librement. *A ces paroles*, dit Joinville, *y en eut pluſieurs d'ébahis*, la plupart ne laiſſerent pourtant pas de ſe diſpoſer à partir, les deux freres du Roi s'embarquerent, *mais ne ſçai pas bien*, dit le même Auteur, *ſi ce fut à leurs requeſtes ou par la voulenté du Roi.*

Quoi que c'en ſoit, Louis demeura preſque ſeul & n'en fut point étonné : il avoit fait ce que la prudence lui avoit conſeillé de faire, il croyoit que ſa religion & ſon honneur l'obligeoient indiſpenſablement à demeurer encore quelque tems au Levant, & il ne ſe fût jamais imaginé que ſes freres l'euſſent abandonné ; mais lorſqu'il vit que le deſir de revoir la patrie l'emportoit ſur le cœur de la plupart de ſes Chevaliers, il ne perdit pas courage pour cela ; ſon zèle redoubloit à meſure que les moyens humains ſembloient lui manquer, il s'en-

remettoit avec joie à la Providence, perſuadé que les deſſeins éternels de Dieu s'éxecutéroient toujours d'une maniere ou d'autre, & il lui ſuffiſoit que Dieu fût content. Ce fut à cette occaſion qu'il écrivit en France la lettre ſuivante; elle eſt en Latin, je l'ai traduite en François, & quoique fort longue je n'ai pas laiſſé de la mettre ici toute entiere, n'ayant pas cru qu'il fût permis d'en rien retrancher; elle ſervira même de preuve à tout ce que j'ai rapporté de l'Expédition d'Egypte, & l'on y remarquera des ſentimens ſi nobles & ſi chrétiens, une ſimplicité ſi haute, qu'on ſentira profondément, qu'il n'eſt donné de parler ainſi, qu'à un Roi animé de l'eſprit de Dieu. 1250.

Lettre du Roi Saint Louis aux François ſur ſa captivité.

1250. LOUIS, par la grace de Dieu, Roi des François, à nos chers & fidéles les Prélats, Barons, Soldats, Citoyens, Bourgeois, & tous ceux qui ces préſentes lettres verront, Salut. A l'honneur & gloire du nom de Dieu, deſirant nous acquitter du vœu que nous avons fait en prenant la Croix, nous avons cru vous devoir faire ſçavoir à tous ce qui ſuit.

Duch. 428.

Après la priſe de Damiette que notre Seigneur JESUS-CHRIST par ſa miſéricorde infinie nous avoit livrée comme par miracle, nous en partîmes le vingtiéme du mois de Novembre dernier, & marchâmes par terre & par mer vers l'armée des Sarraſins campée à la Maſſoure : ils nous attaquerent pluſieurs fois par le chemin & furent toujours battus. Nous aprîmes que le Soudan de Babylone étoit mort, qu'avant que de mourir

en Egypte.

il avoit mandé à ſon fils aîné, qui demeuroit en Meſopotamie, de venir en Egypte, qu'il avoit obligé tous les Amiraux à lui prêter ſerment de fidélité, & que l'armée des Sarraſins étoit commandée par un Emir nommé Facardin. Nous arrivâmes vis-à-vis de la Maſſoure le mardi devant la Nativité de notre Seigneur & ne pumes attaquer les Sarraſins, parce qu'il ſe trouva entre les deux armées un grand fleuve nommé Tanis, qui eſt un des bras du Nil. Nous campâmes ſur le bord du fleuve & eumes quelques rencontres avec les Sarraſins, dont pluſieurs furent tués & beaucoup de noyés. Mais parce que le Tanis n'étoit pas guéable à cauſe de ſa profondeur & de la hauteur de ſes bords, nous commençâmes à avancer une digue dans le fleuve avec beaucoup de peine, de péril & de dépenſe pour faciliter le paſſage de l'armée chrétienne. Nous avions élevé des machines, mais les Sarraſins en éleverent de leur côté de plus grandes & en plus grand nombre, & ruinerent les nôtres à coups de pierre, & avec leur

1250.

feu Gregeois les brulerent entiere-
1250. ment. Ce qui nous ôtant toute eſpérance de paſſer la riviere par le moyen de la digue, un transfuge de l'armée d'Egypte nous enſeigna un gué, par où toute l'armée pouvoit paſſer aiſément. Ainſi de l'avis des Barons & des principaux Chefs on réſolut le lundi avant le jour des Cendres, que le lendemain toute l'armée marcheroit au gué, laiſſant ſeulement quelques Troupes à la garde du Camp. Le jour arrivé nous nous rendîmes en bataille au lieu marqué, & paſſâmes le fleuve non ſans peril, l'eau s'étant trouvée plus profonde, qu'on ne nous l'avoit dit; nos chevaux furent obligés de nager, & la ſortie du fleuve ſe trouva fâcheuſe & difficile à cauſe des bords eſcarpés & fangeux. Après avoir paſſé le fleuve nous arrivâmes au lieu où étoient les machines des Sarraſins vis-à vis de notre digue, & ceux qui avoient l'avant-garde en tuerent grand nombre à coups de ſabre ſans épargner âge ni ſexe, le Général des ennemis & quelques Amiraux y furent tués. Alors nos ſoldats ſe débanderent,

les uns pillérent le Camp, & les autres pouſſerent juſqu'à la Maſſoure, faiſant tout paſſer au fil de l'épée. Mais les Sarraſins voyant qu'ils n'avoient affaire qu'à une poignée de gens, ſe rallierent, les entourerent & les tuerent tous. Il y mourut beaucoup de Barons, de Soldats, de Religieux, ce qui nous toucha & nous touche encore ſenſiblement; nous yperdîmes pour ce monde notre très-cher frere le Comte d'Artois, nous en avons encore la douleur vive & préſente, quoiqu'il fût plus à propos de s'en réjouir, puiſque nous croyons certainement, qu'il eſt allé dans le Ciel recevoir la couronne du martyre. Nous eumes enſuite à ſoutenir toute l'armée des Sarraſins, ſans machines, ſans chevaux, dont la plupart avoient été tués, & preſque tous nos ſoldats couverts de bleſſures; & toutefois avec l'aide de Dieu nous demeurâmes maîtres du champ de bataille, & campâmes près des machines des Sarraſins, faiſant ſans perdre de tems un pont de bateaux, à quoi nous employâmes les bois des machines, pour 1250.

faire paſſer de notre côté le reſte de
1250. nos gens. Le lendemain vendredi une multitude innombrable de Sarraſins vint nous attaquer, mais par la force que Dieu nous donna, nous leur réſiſtâmes, & les repouſſâmes avec grande perte de leur côté. Peu de jours après arriva le fils du Soudan, que les Egyptiens en grande joie reconnurent pour leur Maître, ce qui leur augmenta le courage, pendant que par un ſecret jugement de Dieu tout nous tournoit à mal. La peſte ſe mit parmi nous, & il y avoit peu de perſonnes dans l'armée, qui ne pleuraſſent leurs parens morts ou mourans. D'autre côté les vivres nous manquoient, pluſieurs de nos gens mouroient de faim, nos vaiſſeaux ne pouvoient plus venir de Damiette, les Sarraſins étoient les plus forts ſur la mer & ſur le fleuve, & tous les Convois qu'on nous envoyoit tomboient entre leurs mains. Preſſés de tant de côtés, nous vîmes une néceſſité abſolue de ſortir de là & de nous retirer à Damiette, ſi Dieu l'eût voulu permettre. Mais comme c'eſt ſa volonté ſouveraine qui

regle nos voies, il arriva que le cinquiéme du mois d'Avril toute l'armée des Sarraſins nous attaqua dans notre retraite, & par la permiſſion de Dieu qui voulut punir nos péchés, nous tombâmes entre les mains de nos ennemis, nous & nos très-chers freres les Comtes de Poitiers & d'Anjou, & tous ceux qui revenoient avec nous par terre, ſans que perſonne s'en ſauvât. La plupart de ceux qui s'enfuyoient par le fleuve furent auſſi pris, beaucoup de tués, & tous les malades & bleſſés furent maſſacrés. Le Soudan après notre priſe nous fit propoſer une tréve, & demanda avec menaces, qu'on lui rendît inceſſamment Damiette avec tous les frais de la guerre. Enfin après pluſieurs difficultés nous fîmes une tréve de dix ans aux conditions ſuivantes. Que le Soudan mettroit en liberté nous & tous les Chrétiens faits priſonniers depuis la tréve conclue entre l'Empereur * & le Soudan Camel ſon aïeul; & que de notre côté nous lui rendrions Damiette, & lui payerions pour les frais de la guerre huit cens

1250.

* Frederic II.

mille bezans d'or, dont nous en avons
1250. déja payé quatre cens : Que tous les meubles, machines, & proviſions que nous avions à Damiette y demeureroient ſous la ſauve-garde du Soudan juſqu'à ce qu'on les pût tranſporter en terre de Chrétiens : Que les malades pourroient demeurer à Damiette & en ſortir quand il leur plairoit avec bon paſſeport. Le traité fait & juré, le Soudan étoit déja en chemin pour venir à Damiette, lorſqu'il fut aſſaſſiné aux yeux de toute ſon armée. Les aſſaſſins furieux & tout couverts de ſon ſang vinrent dans notre tente, mais par la miſéricorde de Dieu qui appaiſa leur fureur, ils nous demanderent ſeulement l'éxécution du traité. Nous convînmes avec eux après en avoir reçu pluſieurs outrages, mais Dieu nous ſoutint dans nos malheurs, & nous jurâmes la tréve, ce qu'ils firent auſſi de leur côté, déterminant le jour de l'éxécution ; & de l'avis des Barons de France nous rendîmes Damiette, bien avertis que la ville n'étoit pas en état de ſe défendre, ſi elle eût été attaquée. Les Amiraux

raux y entrerent au jour marqué, & en même tems nous mirent en liberté 1250.
nous & nos freres, ainſi que les Comtes de Bretagne, de Flandre, & de Soiſſons, & pluſieurs Barons & ſoldats des Royaumes de France, de Jeruſalem & de Chipre, ce qui nous fit eſpérer qu'ils rendroient auſſi tous les autres priſonniers. Après quoi nous partîmes d'Egypte & y renvoyâmes peu après des Ambaſſadeurs pour ravoir nos priſonniers, nos machines; nos armes, nos tentes, quelques chevaux, & généralement tout ce que nous n'avions pu emporter manque de vaiſſeaux. Mais les Amiraux après avoir amuſé nos Ambaſſadeurs, ne leur rendirent de tous les priſonniers, qui ſont au nombre de près de douze mille, que quatre cens, qui encore la plupart avoient payé leur rançon, ne voulant abſolument rien rendre de tout le reſte. Et ce qui eſt encore plus déteſtable, après la tréve faite & jurée nous avons appris par nos Ambaſſadeurs & par pluſieurs priſonniers dignes de foi, que les Amiraux choiſiſſoient les plus jeunes d'entre les

prisonniers, & les forçoient en leur
1250. mettant l'épée à la gorge, à rénoncer à la foi de JESUS-CHRIST, pour embrasser celle de Mahomet, ce que plusieurs on fait par foiblesse ; mais aussi d'autres plus courageux & mieux affermis dans la foi, ont résisté constamment aux menaces & aux supplices en donnant leur vie pour JESUS-CHRIST, & nous espérons que ces saints Martyrs plaideront pour nous dans le Ciel devant le souverain Juge, & qu'ils nous seront plus utiles dans la céleste Patrie, que s'ils étoient encore parmi nous. Les Barbares massacrérent aussi tous les malades, qui étoient demeurés à Damiette, quoique de notre côté nous ayons observé toutes les conditions du traité.

Nous avions esperé qu'après la tréve faite & tous les prisonniers mis en liberté, la Terre Sainte seroit dix ans en paix, & nous avions résolu de retourner en France, toutes choses étant déja disposées pour notre passage. Mais voyant clairement par tout ce que nous venons de rapporter, que les Amiraux sans s'arrêter à leurs ser-

mens, ne veulent pas obſerver la trè-
ve, nous avons pris le conſeil des Ba- 1250.
rons François, des Prélats, des Chevaliers du Temple, de l'Hôpital & des Chevaliers Teutoniques, & des Barons du Royaume de Jeruſalem; la plupart ont proteſté que les quitter dans la conjoncture préſente, dans la foibleſſe où ils ſont, c'eſt les livrer entre les mains des Sarraſins, & abandonner pour jamais les priſonniers; au lieu que ſi nous demeurions, il en pourroit, avec l'aide de Dieu, arriver de grands biens, la ſureté des Places qui reſtent aux Chrétiens, la délivrance des priſonniers, & peut-être quelque choſe de plus à cauſe de la guerre allumée depuis peu entre le Soudan d'Alep & les Egyptiens, le Soudan ayant déja pris Damas, & ſe préparant à paſſer en Egypte pour venger la mort de Moadan. Toutes ces choſes mûrement conſidérées, vu l'état pitoyable de la Terre-Sainte que nous étions venus ſecourir, & pénétrés de la douleur des priſonniers, qui en nous voyant partir renonceroient peut-être à la foi, nous avons réſolu

contre l'avis de pluſieurs de demeurer
1250. encore quelque tems en Sirie, juſqu'à ce que nous ayons mis les choſes en quelque ſureté & retiré tous nos priſonniers; & nous renvoyons en France nos très-chers freres les Comtes de Poitiers & d'Anjou, pour la conſolation de notre très-chere Dame & mere, & de tout le Royaume de France.

Tous les Chrétiens doivent avoir du zèle pour notre entrepriſe, & vous principalement Clercs, Eccléſiaſtiques, qui avez ſuccedé à ce peuple choiſi que Dieu s'étoit conſacré particulierement dans la Terre Sainte : nous vous invitons à venir ſervir celui, qui pour vous ſauver a bien voulu verſer ſon ſang ſur l'arbre de la Croix, cette Croix ſacrée que les Infidéles oſent bien tous les jours fouler aux pieds à l'opprobre du nom Chrétien. Courage donc, ſoldats de JESUS-CHRIST, venez venger les injures faites à votre Sauveur, ſuivez l'exemple de vos Ancêtres, qui entre tous les autres peuples en ſe ſignalant pour la véritable Religion & pour le

ſervice de leurs Rois, ont rempli l'Univers du bruit de leurs belles actions. Nous vous avons précédé, venez, ſuivez-nous, & avec la miſéricorde de Dieu vous recevrez la récompenſe que le Pere de famille de l'Evangile diſtribue également à ceux qui ſont venus les derniers au travail, auſſi bien qu'aux plus diligens. Outre les indulgences générales accordées aux Croiſés, ſi vous venez vous-mêmes, ou que vous nous envoyiez des troupes, vous vous rendrez recommandables & devant Dieu & devant les hommes. Depêchez-vous donc, afin que ceux à qui Dieu inſpirera de venir à notre ſecours, ſoient prêts à partir au mois d'Avril ou de Mai prochain, ou tout au plûtard à la Saint Jean, l'affaire mérite bien diligence. Et vous Prélats, & autres Fideles de JESUS-CHRIST, priez pour nous & pour la Terre Sainte; & dans les lieux qui vous ſont ſoumis, faites que le Seigneur accorde à vos prieres & à celles des gens de bien, ce que la multitude de nos péchés empêche. 1250.

qu'il n'accorde aux nôtres. Donné à
1250. Acre l'an de notre Seigneur mil deux cens cinquante au mois d'Août.

1250.

LA VIE DE SAINT LOUIS.

LIVRE QUATRIE'ME.

DE'S que les Comtes de Poitiers & d'Anjou furent embarqués pour retourner en France, le Roi ſongea à lever des Troupes, & en donna la commiſſion à Pierre de Nemours grand Chambellan ; mais au bout d'un mois Nemours n'avoit encore engagé perſonne, & il ſe vint plaindre que Joinville demandoit de trop gros appointemens. Le Roi qui aimoit Joinville en voulut être éclairci par lui-même, & le trouvant fort raiſonnable, lui accorda pour lui & pour trois Chevaliers portant bannieres les deux mille livres qu'il demandoit.

Ce fut en ce tems-là qu'arriva à
1250. Acre un Ambaſſadeur du Prince des Aſſaſſins : il demanda au Roi avec inſolence s'il connoiſſoit le Vieil de la
Join. 86. Montagne. Louis lui répondit froidement qu'il en avoit ouï parler. Sire, reprit l'Ambaſſadeur, puiſque vous avez ouï parler de Monſeigneur, comment ne lui avez-vous pas envoyé des préſens ? vous en euſſiez fait votre ami, ainſi que font l'Empereur d'Allemagne, le Roi de Hongrie, le Soudan de Babylone, & tant d'autres Rois & Princes qui ſçavent bien que leur vie eſt entre ſes mains. *Il nous envoye par devers vous, pour vous dire & avertir que le veuillez ainſi faire.* Le Roi l'écouta paiſiblement, & lui dit de revenir le ſoir pour avoir ſa réponſe. Il revint ; le Grand Maître du Temple & celui de l'Hôpital ſe trouverent à l'audience, l'obligerent par ordre du Roi à répeter ſa harangue, & le remirent encore au lendemain. L'Ambaſſadeur du Prince des Aſſaſſins n'étoit pas accoutumé à ces manieres ; mais il fut encore plus étonné lorſque les Grands Maîtres lui dirent

rent, qu'on ne parloit pas ainſi au Roi de France, que ſans le reſpect de ſon caractere ils le feroient jetter à la mer, & que dans quinze jours il eût à revenir faire ſatisfaction au Roi, & lui apporter des préſens de la part de ſon Maître. 1250.

Une ſi grande hauteur fit un bon effet; le Vieil de la Montagne craignit lui-même un Prince qui le craignoit ſi peu, & lui renvoya l'Ambaſſadeur avec des préſens curieux & magnifiques, entr'autres un Eléphant & des échets de criſtal, une chemiſe, & un anneau; *& d'icelui annel*, lui dit l'Ambaſſadeur, *vous épouſe notre Sire, & entend que déſormais ſoyez tout à ung, comme les doiz de la main.* Le Roi lui envoya le Frere Yves Jacobin avec des préſens magnifiques; il fut bien reçu, & rapporta que ce Prince étoit abſolu dans ſon petit Etat, & que quand il marchoit, un homme portoit devant lui ſa hache d'armes, & crioit à haute voix en ſon langage: *Détournez-vous de devant celui qui porte la mort des Rois entre ſes mains.* *Join.* 86. *Join.* 88.

Le Roi ſentit une joie ſecrete d'a-
1250. voir forcé ce Barbare à s'humilier,
Beaulieu & reconnut la main de Dieu dans un
447. évenement ſi extraordinaire : il en devint encore plus doux & plus humain, & ſongea encore davantage à ſe corriger de ſes deffauts ; il ſçavoit que les Rois n'en ſont jamais avertis, & qu'on ne leur parle que de leurs vertus ; auſſi pour éviter la flatterie & ſe connoître à fonds, il avoit coûtume de choiſir parmi ſes Courtiſans quelque homme d'honneur & d'eſprit, qu'il prioit affectueuſement & auquel il ordonnoit en maître de l'avertir de tout ce qu'on diſoit de lui, & des fautes qu'il faiſoit, ſans l'épargner, afin qu'il s'en pût corriger ; & quelque amers que fuſſent les avertiſſemens, il les recevoit avec douceur, & tâchoit d'en profiter. Geofroi de Beaulieu Jacobin étoit alors ſon Confeſſeur, il avoit beaucoup de confiance en lui & le conſultoit ſur tout, auſſi-bien que l'Archevêque de Tir, qui faiſoit la Charge de Chancelier, & gardoit les
Beaulieu Sceaux. Il les menoit ſouvent avec lui
457. aux Prédications du Légat, & quand

il en étoit touché, il en retenoit par cœur les plus beaux endroits, & ſe faiſoit un plaiſir de les répéter. Il avoit un grand reſpect pour ſon Confeſſeur ; & comme un jour il ſe confeſſoit dans ſa Chapelle & que la porte s'ouvrit, il ſe leva pour l'aller fermer lui-même en diſant : *Vous êtes mon pere, je ſuis votre fils, c'eſt à moi à vous ſervir.* 1250. Beaulieu 3366.

Son principal ſoin regardoit les priſonniers qui étoient encore entre les mains des Sarraſins ; il étoit fort ſenſible à leurs miſeres, & n'épargnoit rien pour leur procurer la liberté. Le Soudan d'Alep, & les Amiraux d'Egypte ſe faiſoient alors une guerre cruelle, & chacun tâchoit d'attirer les Chrétiens à ſon parti. Les Amiraux quand leurs affaires alloient mal, renvoyoient des bandes de priſonniers, à qui le Roi faiſoit donner de l'argent & des habits, il en retenoit, même la plupart à ſon ſervice ; & par ce moyen, en envoyant de tems en tems de l'argent en Egypte pour payer la rançon des priſonniers, ils furent preſque tous en liberté avant la fin 1251.

de l'année. Il faiſoit en même tems
1251. fortifier Acre & Céſarée, qui en étoit à douze lieues ſur le chemin de Jéruſalem, ſans que perſonne s'y oppoſât. Pâques étoit venu, & Joinville n'étoit engagé que juſqu'à ce tems-là; c'eſt ce qui obligea le Roi à lui demander quels appointemens il vouloit avoir pour demeurer encore un
Join. 95. an à ſon ſervice; *& je lui répondis*, dit Joinville, *que je n'étois mie venu vers lui pour telle choſe marchander, & que de ſes deniers ne voulois-je plus, mais qu'il me fiſt autre marché & convention, c'eſt à ſçavoir qu'il ne ſe courrouſſaſt de choſe que lui demandaſſe, ce qu'il faiſoit ſouvent, & je lui promettois, que de ce qu'il me refuſeroit, je ne me courrouſſerois mie. Quand il oyt ma demande, ſi commença à rire, & me dit, qu'il me retenoit par tel convenant.*

Beaulieu 417. Il alla enſuite à Nazareth accompagné du Légat, & y arriva la veille de l'Annonciation. Dès qu'il vit de loin le lieu ſaint, il deſcendit de cheval, fit ſes prieres à genoux, & acheva le reſte du chemin à pied, quoiqu'il

eût jeûné ce jour-là au pain & à l'eau, & qu'il eût fort fatigué. Il y fit chanter Vêpres & Matines, & le lendemain la grand'Meſſe, où il communia de la main du Légat, qui prêcha enſuite avec beaucoup de zèle ſur la ſolemnité du jour. 1251.

Le Roi s'appliquoit principalement à faire exécuter les Réglemens ; il fit degrader des armes & chaſſa un Chevalier qui avoit été ſurpris avec une femme débauchée. Joinville demanda ſon cheval pour un de ſes Chevaliers, mais le Roi le lui ayant refuſé avec quelque aigreur : *Sire*, lui dit Joinville, *vous avez rompu les convenances d'entre vous & moi, quand vous vous courrouſſez de ce que vous ai requis.* Le Roi ſe mit à rire, & lui dit : *Joinville, vous dirés quant que voudres, ſi ne m'en courrouſſerai-je ?* Et toutefois Joinville n'eut point le cheval qui valoit près de cent livres. *Join.* 95.

Louis Juge ſévere dans ce qui étoit de l'intérêt des autres, avoit une patience admirable dans ce qui ne regardoit que ſa perſonne ; jamais on ne vit un ſi bon Maître & ſi aiſé à

ſervit, ſes domeſtiques n'avoient ja-
1251. mais de rebuffades à ſouffrir, il excuſoit leurs fautes ; & comme un jour un de ſes Valets de chambre lui eut laiſſé tomber une goute de cire enflammée ſur une jambe où il avoit mal, la violence de la douleur lui fit dire ſeulement : *Vous deviés vous ſouvenir que mon Grand-Pere vous donna autrefois votre congé pour beaucoup moins.*

L'année 1251. ſe paſſa dans ces occupations avec aſſez de tranquilité : les Sarraſins ne ſongeoient qu'à s'entre-détruire ; le Soudan d'Alep avoit attaqué les Amiraux d'Egypte ; il s'étoit donné pluſieurs grandes batailles, & les Infidelles toujours occupés les uns contre les autres, n'avoient pas eu le tems de faire la guerre aux Chrétiens. Le Roi en écoutant les propoſitions des deux partis ne s'étoit point encore déclaré. Mais comme il
1252. vit arriver au commencement de l'année quelques petits ſecours d'Europe, & que les fortifications d'Acre & de Ceſarée ſe trouverent achevées, il conclut le Traité avec les Egyptiens ;

ils lui renvoyérent les enfans des prisonniers, qui avoient embraſſé l'Alcoran, lui céderent quelques Places dans la Paleſtine, & le déchargerent des quatre cens mille bezans d'or, qu'ils prétendoient leur être encore dûs pour la rançon des priſonniers. Il leur promit par le Traité de ſe joindre à eux contre le Soudan d'Alep. Il ſe rendit au jour dont il étoit convenu avec eux au Château de Jaffe avec ce qu'il avoit pu ramaſſer de Troupes, & les y attendit long-tems, mais ils ne purent venir à cauſe de leurs diviſions domeſtiques. Il y employa pluſieurs mois à rétablir les fortifications & à faire une nouvelle enceinte de murailles plus forte que la premiere. 1252.

D'autre côté le Soudan d'Alep faiſoit tout ce qu'il pouvoit pour attirer les Chrétiens dans ſon parti; il étoit maître de Jeruſalem, & il manda au Roi, qu'il pouvoit y aller en ſureté faire ſes dévotions. Louis touché du deſir ardent de voir les lieux ſaints, où la Redemption des hommes s'eſt operée, étoit près de s'y acheminer, *Joinville* 104.

lorſque les Chevaliers des trois Or-
1252. dres lui repréſenterent que le Roi Richard d'Angleterre n'avoit pas voulu entrer dans Jeruſalem ne ſe voyant pas en état de la conſerver ; que cela ruineroit dans la ſuite toutes les Croiſades, & qu'à ſon exemple les plus grands Rois ſe contenteroient d'y aller en pelerins, ſans ſe mettre en peine d'y entrer en Conquérans. Il n'y alla donc point, & ſe contenta d'y envoyer des préſens.

Ce fut à peu près en ce tems-là qu'il eut des nouvelles d'Europe. On lui manda que l'Empereur Frederic II. malheureux ſur la fin de ſa vie étoit mort à Naples ; que ſon fils aîné Conrad Roi des Romains diſputoit l'Empire à Guillaume Comte de Hollande que quelques Electeurs avoient élu, & que le Pape étoit retourné à Rome triomphant. Il reçut auſſi une grande lettre du Pape qui le conſoloit ſur ſes malheurs, & qui promettoit de lui envoyer inceſſamment du ſecours.

Cependant les Comtes d'Anjou & de Poitiers étoient arrivés en France ;

le Comte d'Anjou avoit visité ses Etats & ceux de sa femme Comtesse de Provence, & le Comte de Poitiers ayant trouvé son beaupere mort, s'étoit fait reconnoître à Toulouse & dans une partie du Languedoc. Les deux freres avoient eu quelques démêlés pour la ville d'Avignon, qu'ils avoient terminés à l'amiable : la Reine Blanche les avoit reçus avec tendresse, & ne pouvant revoir le Roi, elle s'étoit un peu consolée en revoyant ce qu'après lui elle aimoit le mieux au monde Sa santé étoit fort affoiblie depuis quelques années, les travaux du Gouvernement l'avoient usée de bonne heure ; & comme dans le poste où elle étoit, elle se croyoit obligée en conscience à voir tout par elle-même, elle étoit toujours en action, & ne donnoit quelques heures à son repos, que quand elle y étoit forcée par la foiblesse de la maladie. 1252.

Ce fut en ce tems-là que l'affaire des Pastoureaux lui donna beaucoup de chagrin. Les Bergers de quelques villages sur les confins de la Flandre

& de la Picardie s'attrouperent, pour
1252. aller, disoient-ils, au secours du Roi : les vagabons, coupe-jarets, gens de mauvaise vie, & tous ceux qui ne pouvoient subsister que dans le désordre, se joignirent à eux : on les mépri-sa, & puis on les craignit ; ils entrerent dans Amiens au nombre de plus de trente mille, passerent au milieu de Paris où ils ne firent pas grand désordre, massacrerent quelques écoliers à Orléans & s'étant séparés en diverses troupes pour aller s'embarquer, les uns marcherent du côté de Bordeaux, les autres vers la Provence, & la principale troupe entra dans Bourges. La Régente ouvrit alors les yeux, & manda aux Bourgeois des bonnes Villes & aux Communes de leur courre sus ; ils ne firent pas grande résistance, un Moine Apostat qu'ils reconnoissoient pour Général, fut tué d'abord, & tout le reste fut dissipé.

La Régente de tems en tems mandoit au Roi l'état des choses, & l'exhortoit à revenir : elle avoit toujours eu dans l'esprit depuis son départ qu'elle ne le reverroit jamais ; & en

effet vers la fin de Novembre elle ſe
ſentit affoiblir tout d'un coup, & ſe 1252.
prépara à la mort. Elle envoya chercher l'Abbeſſe de Maubuiſſon, & prit l'habit de l'Ordre de Citeaux; elle reçut enſuite paiſiblement & avec connoiſſance tous ſes Sacremens par les mains de l'Evêque de Paris, & mourut en parlant juſqu'au dernier moment, & récitant elle-même les Prieres des agoniſans: Princeſſe qui mérite place entre les femmes fortes, & que la plus noire calomnie n'a jamais attaquée que ſur des choſes ſi éloignées du bon ſens & de l'apparence, qu'elle ne daignoit pas même s'en juſtifier.

Dès que la Régente eut rendu l'eſprit on lui mit le manteau Royal ſur ſon habit de Religieuſe, & la Couronne d'or ſur la tête, & les plus grands Seigneurs du Royaume la porterent dans une chaiſe d'or depuis le Palais juſqu'à la Porte Saint Denis. On porta enſuite ſon corps à Maubuiſſon, où il fut enterré dans l'Egliſe des Religieuſes, ſuivant qu'elle l'avoit ſouhaité. On y voit encore ſon

tombeau au milieu du Chœur. Les
1252. Comtes d'Anjou & de Poitiers prirent aussi-tôt le Gouvernement de l'Etat, & écrivirent à la Terre Sainte la perte que la France venoit de faire.
Beaulieu 160. Le Légat en reçut la nouvelle le premier ; & sçachant la tendresse que le Roi avoit pour sa mere, il crut devoir prendre des mesures avant que de lui annoncer une nouvelle si affligeante. Il fit appeller son Confesseur & l'Archevêque de Tir, & étant allé trouver le Roi avec eux, il lui demanda une audience particuliere en présence des deux autres. Le Roi connut au visage du Légat qu'il avoit quelque mauvaise nouvelle à lui dire, & le mena dans sa Chapelle. Alors le Légat exposa au Roi les grandes obligations qu'il avoit à Dieu de lui avoir donné une si bonne mere, qui l'avoit si bien instruit, & qui avoit si bien gouverné son Royaume, ajoutant avec des sanglots & des larmes, qu'elle étoit au Ciel. Le Roi en pleurant se jetta à genoux devant l'Autel,
Beaulieu 161. & dit en joignant les mains ; *Je vous rens graces, mon Dieu, qui m'avez*

laiſſé une ſi bonne mere auſſi long-tems qu'il vous a plu, & qui me l'ôtez préſentement; il eſt vrai, Seigneur que je l'aimois tendrement, mais puiſqu'il vous plaiſt de me l'ôter, que votre Nom ſoit béni dans les ſiécles des ſiécles. 1252. Le Légat fit enſuite la priere pour l'ame de la Défunte, & le Roi dit qu'il vouloit être ſeul; le Légat & l'Archevêque ſe retirerent, il ne reſta auprès de lui que le Confeſſeur. Le Roi demeura quelque tems en méditation devant l'Autel, puis ſe levant tout d'un coup avec un viſage plus ſerein & à demi conſolé, il chanta avec ſon Confeſſeur tout l'Office des Morts; & depuis il fit dire devant lui chaque jour une Meſſe baſſe pour l'ame de la Reine, hors les Dimanches & les Fêtes principales. Deux jours ſe paſſerent ſans qu'il voulût voir perſonne, au bout deſquels il fit appeller Joinville & lui dit en le voyant: *Hà Senechal, j'ai perdu ma Mere. Sire*, lui répondit Joinville, *je ne m'en ébahis, vous ſçavés qu'elle avoit une fois à mourir, mais je m'émerveille de l'outrageux deuil que vous en menés, vous qui êtes tant ſage Prince tenu.*

La Reine parut auſſi fort affligée ;
1252. *& quand*, dit Joinville, *je la vis plourer ſi amerement, je ne me pus tenir de lui dire, qu'il étoit bien vrai, qu'on ne doit mie croire femme à plourer, car le deuil qu'elle menoit étoit pour la femme qu'elle hayoit le plus en ce monde. Et lors elle me dit que ce n'étoit pas pour elle qu'elle plouroit ainſi, mais pour la grand meſaiſe en quoi le Roi étoit, & auſſi pour leur fille, qui étoit demourée en la garde des hommes.*

A meſure que Louis faiſoit prier
1253. Dieu pour ſa mere, il ſentoit diminuer ſa douleur ; le ſouvenir des vertus & de la piété de Blanche fortifioit l'eſpérance qu'il avoit de la revoir un jour dans le Ciel ; les idées d'un bonheur éternel qu'il avoit toujours préſentes & vives, effaçoient peu à peu dans ſon eſprit toutes les choſes d'ici-bas ; & il mérita d'éprouver ſenſiblement la conſolation ſolide que trouvent les gens de bien dans tous les malheurs de la vie, en les regardant comme arrivant par la volonté de Dieu. Il redoubla de zèle & de courage, & il en avoit beſoin ; les

Egyptiens le trahirent, & après avoir deffait en bataille rangée le Soudan d'Alep, au lieu de pourſuivre leur victoire, ils lui envoyerent démander la paix, & s'unirent avec lui contre les Chrétiens; & par-là Louis ſe trouva ſeul contre deux puiſſans ennemis. Il eſt vrai que les Egyptiens aſſez occupés par leurs guerres civiles le laiſſerent en paix, il n'eut à combattre que les Siriens. Le peu de Troupes qu'il avoit le mettoit hors d'état de faire de grandes entrepriſes, c'étoit beaucoup de conſerver les villes dont les Chrétiens étoient encore en poſſeſſion; Acre & Jaffe fortifiées lui donnerent la penſée de fortifier Sajecte, qu'on nommoit autrefois Sidon. Il y envoya des Troupes, qui furent ſurpriſes par les Siriens & taillées en pieces: Louis animé monte à cheval & marche à Sajecte, ſuivi de tout ce qu'il avoit de gens de guerre. Il n'y trouva plus les ennemis, mais il s'offrit à ſes yeux un ſpectacle bien pitoyable, les corps de plus de mille François expoſés depuis quatre jours dans la campagne, ſans ſépulture, & 1253.

déja corrompus, & d'une puanteur
1253. effroyable. Il s'arrête, appelle le Légat, & lui fait bénir un cimetiere dans le même lieu, puis mettant pied à terre, & relevant de ſes propres
Nangis. mains un de ces cadavres : *Allons*, dit-il à ſes Courtiſans, *allons enterrer les Martyrs de* JESUS-CHRIST. Un ſi grand exemple força les plus délicats à en faire autant, quelques jours y furent employés. Il fit enſuite continuer les fortifications de Sajecte, & tous les jours dès le matin il étoit le premier au travail ; & à la fin de l'année Sajecte ſe trouva en auſſi bon état que Jaffe.

Cependant les nouvelles qu'il recevoit de France l'y rappelloient. Les Comtes de Poitiers & d'Anjou qui gouvernoient depuis la mort de la Régente, avoient chacun leurs intérêts particuliers, ce qui faiſoit qu'ils ne s'accordoient pas toujours. La guerre étoit allumée en Flandre entre les Dampierres & les Davenes, & tous leurs voiſins prenoient parti. Il n'y avoit plus de trêve avec le Roi d'Angleterre, qui même étoit paſſé

en

en Guienne à la tête d'une puiſſante armée, & avoit fait une ligue avec le Roi de Caſtille ; d'ailleurs le Roi voyoit bien qu'il ne pouvoit rien faire dans la Paleſtine ; il ne lui venoit de France que peu de Troupes, & encore moins d'argent, comme ſi par-là ſes ſujets l'euſſent voulu contraindre à revenir. Il eſt vrai qu'ils avoient fait un grand effort à la premiere nouvelle de ſa priſe, chacun avoit contribué liberalement ; mais le vaiſſeau qui portoit à la Terre Sainte une ſomme d'argent conſidérable, avoit fait naufrage ſans qu'il s'en fût rien ſauvé ; ce qui avoit fait dire au Roi, lorſqu'il en reçut l'avis, ces paroles mémorables : *Ni cette perte, ni autre quelconque ne me ſçauroit ſéparer de la fidélité que je dois à mon Dieu.* 1253. *Du Cange ſur Join.* 389.

Malgré tant de raiſons de partir le Roi étoit encore incertain de ce qu'il avoit à faire ; il pria le Légat d'ordonner des prieres publiques pour demander à Dieu de lui faire connoître ſa volonté. Tout le monde, les Chrétiens même de la Terre Sainte lui conſeilloient de partir ; ils ſe voyoient de *Meſſe d'un Moine de S. Denis.*

bonnes Places ſur la mer bien fortifiées, Acre, Jaffe, Tir, & Sajecte,
1253. c'étoit aſſez pour ſe défendre contre les Infidelles, en attendant que de plus grands ſecours les miſſent en état de reprendre Jeruſalem, & ils ne doutoient pas que Louis ne revînt un jour dans la Terre Sainte.

Il fut donc réſolu que le Roi par-
1254. tiroit au commencement de l'année; Joinville, qui en fut averti des premiers, ramena la Reine & les petits Princes à Tir, & dans les premiers jours du Carême tout ſe rendit à Acre, où ſe devoit faire l'embarquement. Le Roi y laiſſa cent Chevaliers ſous le commandement de Geoffroi de Sergines, qui ſoutenu de tems en tems par quelques Chevaliers venus d'Europe, s'y maintint trente ans durant contre toute la puiſſance des Sarraſins.

Le jour du départ arrivé, qui fut le 24. Avril, Louis à pied ſuivi du Légat, du Patriarche, & de tous les grands Seigneurs de la Paleſtine, prit le chemin du Port entre deux haies d'un peuple infini, qui lui ſouhaitoit toutes ſortes de bénédictions.

On remarquoit assez qu'il les quittoit à regret ; ses regards en disoient plus que ses paroles, & la fierté qu'on voyoit peinte sur son visage malgré ses malheurs, sembloit leur promettre qu'ils le reverroient encore à la tête d'une Croisade. La Reine qui étoit grosse avoit pris le devant avec les Princes Tristan, & Pierre, & la Princesse Blanche qui n'avoit que cinq ou six mois. Tout s'embarqua ; le Roi fit aussi embarquer plusieurs Sarrasins, qu'il avoit fait baptiser, & qu'il mena en France avec leurs femmes & leurs enfans, leur assignant des terres & des pensions pour vivre honorablement, & le lendemain Fête de Saint Marc on mit à la voile. *Et me dist le Roi*, dit Joinville, *qu'il avoit été né le propre jour de Saint Marc, & je lui dis qu'il pouvoit bien dire que encore il y avoit été né, & que assés étoit rené, qui échapoit de cette perilleuse terre, où nous avions été tant longuement.*

1254. *Du Ch.* 257.

Le Légat qui demeura encore un an dans la Terre Sainte, avoit permis au Roi de conserver dans son vaisseau le *Guill. de Nangis* 360.

Saint Sacrement pour communier les
1254. malades : on y avoit préparé un lieu convenable paré d'étoffes d'or & de ſoie ; le Tabernacle étoit tout couvert de pierreries ; il étoit placé ſur un Autel, & tous les jours on y faiſoit ſolennellement l'Office Divin : Les Prêtres même revêtus d'habits Sacerdotaux y faiſoient toutes les cérémonies de la Meſſe à la réſerve de la
Guill. de Nangis. Duchene conſécration, & le Roi aſſiſtoit à tout.
360. Il ne ſe contentoit pas de prier Dieu,
Beaulieu il alloit voir tous les jours les malades,
458. leur faiſoit porter tout ce qui leur étoit néceſſaire, & les exhortoit lui-même à ſouffrir leurs maux avec patience : auſſi vit-on en peu de tems un changement notable parmi les matelots ; ils oublierent leur férocité naturelle, la charité regnoit entre eux, & la honte de ne pas faire quelquefois ce qu'un grand Roi faiſoit tous les jours, leur donnoit le courage de vouloir être Chrétiens, & leur inſpiroit des ſentimens bien au-deſſus de leur condi-
Beaulieu tion. On faiſoit ſur le vaiſſeau trois
414. Sermons par ſemaine ; & quand les petits vents regnoient ou le calme,

les Prêtres & les Religieux faiſoient aux matelots des exhortations proportionnées à leur capacité ; quelquefois le Roi les interrogeoit lui-même ſur les Articles de Foi ; il leur répétoit ſouvent, qu'ils étoient toujours entre la vie & la mort, entre le Paradis & l'Enfer, & les exhortoit à ſe confeſſer : *Si le navire*, diſoit-il aux matelots, *a beſoin de vous, je prendrai votre place avec joie, & mettrai la main à la manœuvre, pendant que vous vous reconcilierez avec Dieu.* 1254. Du Chi. 457.

On voguoit à pleines voiles depuis trois jours du côté de l'Iſle de Chipre ; les pilotes s'en croyoient encore loin ; la nuit étoit fort obſcure, & chacun jouiſſoit en repos de l'agréable penſée de retourner dans ſa patrie, lorſque tout d'un coup le vaiſſeau du Roi toucha ſi rudement, que tout ce qui étoit ſur le pont fut renverſé ; un moment après il toucha pour la ſeconde fois ; toutes les pieces du navire craquerent, on cria miſéricorde, & les matelots les plus intrépides s'attendirent à le voir entr'ouvrir ſans y pouvoir apporter de remede. La Reine

eut recours aux larmes : ſes enfans
1254. qui ſans voir le péril virent la douleur de leur mere, ſe mirent auſſi à pleurer ; on n'entendoit dans tout le navire, que des cris & des gémiſſemens, que l'obſcurité rendoit effroyables ; mais le Roi qui ſçavoit d'où il lui pouvoit venir du ſecours, s'alla jetter à genoux devant celui qui commande à la mer : proſterné devant le S. Sacrement, il demanda à Dieu que ſa volonté fût faite; & dans l'inſtant le vaiſſeau ſe remit à flot, on ſentit qu'on voguoit, & que le péril étoit paſſé.

Joinville 115. Les pilotes ne laiſſerent pas d'amener les voiles & de jetter l'ancre pour attendre le jour. On viſita le navire par dedans & par dehors ; & quoiqu'il eût touché deux fois ſur un ſable preſque auſſi dur que la roche, il ne faiſoit point eau, & rien n'y paroiſſoit endommagé. Mais à la pointe du jour les pilotes reconnurent l'Iſle de Chipre, & ſe virent avec étonnement au milieu d'une infinité de rochers contre leſquels ils euſſent infailliblement briſé ſans l'accident qui leur avoit fait jetter l'ancre. On re-

commença à viſiter le navire plus à loiſir : les plongeurs trouverent qu'il y avoit trois toiſes de la quille emportées ; chacun conſeilla au Roi de monter ſur un autre navire, mais il n'en voulut rien faire. Il demanda aux matelots s'ils abandonneroient un vaiſſeau en pareil état chargé de marchandiſes ; & ſur ce qu'ils répondirent que non. *Pourquoi*, leur dit-il, *me conſeillés-vous donc d'en decendre* ? Ils repliquerent que la choſe n'étoit pas égale, que des matelots ne devoient pas craindre la mer, que des marchands aimoient autant mourir que de perdre leurs marchandiſes ; qu'enfin leur vie n'étoit pas ſi précieuſe que la ſienne. *Or vous dirai-je*, reprit le Roi ; *n'y a celui ceans qui n'aime autant ſon corps, comme je fais le mien ; ſi une fois je decens, ils decendront auſſi, & de long-tems ne reverront leurs pays, j'aime mieux metre moi, la Reine, & mes enfans en la main de Dieu, que de faire tel dommage à un ſi grand peuple, comme il y a ceans.* 1254. *Joinville* 112.

Sa réſolution priſe il fit radouber

le vaiſſeau le mieux qu'on put, & remit à la voile, mais ce fut pour eſſuyer encore un plus grand péril. La flotte n'avoit pas encore perdu de vue l'Iſle de Chipre, lorſqu'il vint un vent d'Oueſt furieux. Le jour s'obſcurcit en un moment, la mer s'éleva, & les vaiſſeaux malgré tout l'art des pilotes, ſe virent portés ſur les côtes de l'Iſle avec un danger évident de briſer contre les rochers. On jetta la ſonde; dès qu'on put on jetta les ancres, mais elles ne tenoient point; il y en avoit déja quatre ſur le vaiſſeau du Roi; on abbatit la dunette pour donner moins de priſe au vent; on jetta une cinquiéme ancre, & toute la nuit ſe paſſa dans la crainte, pendant que Louis au pied de l'Autel attendoit tranquillement la fin de la tempête ou de ſa vie.

1254.

Le jour ramena le beau tems; on reprit la route de France, la navigation fut longue & ennüyeuſe. Les pilotes après huit jours d'un tems favorable, reconnurent l'Iſle de Pantalarée, ſituée entre l'Afrique & la Sicile. Elle étoit peuplée par des Sarraſins,

ſins, dont les uns reconnoiſſoient le Roi de Sicile, & les autres le Roi de Tunis. 1254.
Auſſi tôt la Reine pria le Roi d'envoyer quelques chaloupes à terre chercher des fruits & de bonne eau pour ſes enfans. Il y envoya ; mais comme les chaloupes ne revenoient point, on crut que les Sarraſins les avoient arrêtées. Tout le monde crioit qu'il falloit faire voile ſans les attendre, qu'on n'étoit pas en état de combattre, qu'il y avoit à craindre quelque ſurpriſe de la part des Mores, ou de celle des Siciliens ; mais le Roi s'y oppoſa & fit jetter l'ancre. Les matelots des chaloupes avoient trouvé dans l'Iſle toutes ſortes de proviſions en abondance, & ne ſongeoient qu'à faire bonne chere. Enfin ils revinrent, *& delayames bien huit jours*, dit Joinville, *à les tatendre pour leur gloutonnie.* Le reſte du voyage ſe fit heureuſement & ſans aucun danger. Le Roi qui trouvoit le moyen de rapporter tout à Dieu, parloit ſouvent à Joinville des périls, qu'ils avoient courus. *Or regardez, Sénéchal*, lui diſoit-il, *ſi Dieu ne nous a pas bien montré ſon grand pouvoir,*

1254. *quand par un ſeul des quatre vents de mer, le Roi, la Reine, ſes enfans, & tant d'autres perſonnes ont cuidé être noyés, & par ce que je dis que les dangers ſont des menaces de Notre-Seigneur, qui peut dire, or voyez-vous bien que je vous euſſe tous laiſſé noyer ſi j'euſſe voulu.*

Enfin le dixiéme de Juillet la flotte arriva aux Iſles d'Hieres en Provence; tout le monde las de la mer vouloit débarquer, mais le Roi vouloit aller deſcendre ſur ſes terres à Aiguemortes. Il ſe tint deux jours à la rade malgré tous ſes pilotes, qui lui repréſentoient qu'il ſeroit peut-être deux mois avant que de gagner Aiguemortes, & ne mit pied à terre qu'à la priere de la Reine qui étoit fort fatiguée.

On envoya de tous côtés chercher des chevaux; l'Abbé de Cluni qui ſe trouva à Marſeille en donna deux au Roi, qui valoient bien cinq cens livres chacun, & lui demanda une audience que le Roi lui accorda avec plaiſir. Joinville remarqua qu'elle avoit été longue & favorable, & de-

manda au Roi, *s'il n'étoit pas vrai qu'il avoit écouté l'Abbé de Cluni ainſi longuement pour le don de ſes deux chevaux*; & le Roi lui répondit *que certes oy. Or, Sire*, reprit Joinville, *deffendés donc au gens de votre Conſeil, qu'ils ne preignent rien de ceux qui auront affaire par devant vous; car ſoyés certain que s'ils preignent, ils en écouteront plus diligemment.* 1254. Joinville 617.

Dès que les équipages furent arrivés le Roi partit d'Hieres, alla à Aix, paſſa par la Sainte Baume, remonta le Rône juſqu'à Beaucaire, entra en Languedoc, traverſa une partie de l'Auvergne, & ſe rendit à Vincennes le cinquiéme de Septembre. Il alla dès le lendemain à Saint Denis pour prier Dieu ſur le tombeau des Saints Martyrs; & quelques jours après il fit ſon entrée dans Paris aux acclamations du peuple qui verſa preſque autant de larmes en le voyant de retour, qu'il en avoit verſé à ſon départ.

Louis dès ſa plus tendre enfance avoit donné des marques de ſainteté; les ſoins de l'éducation ſecondant un

naturel heureux, la ſageſſe née avec
1254. lui s'étoit rendue d'abord ſupérieure à toutes les paſſions même les plus innocentes ; la chaſſe, la pêche, la muſique n'avoient eu qu'un tems. A peine étoit-il dans l'âge des plaiſirs qu'il les avoit mépriſés, & tout entier à ſes devoirs il avoit commencé par où les plus grands Rois finiſſent.
Nargis 362. Mais quand il eut combattu les ennemis de la Foi, ſon zèle redoubla, il parut tout autre au retour de la Terre Sainte, & crut que les travaux qu'il y avoit ſoufferts pour JESUS-CHRIST l'engageoient à une vie plus dure & plus mortifiée : ſe ſouvenant qu'il avoit aſpiré au martire, il ne voulut pas reculer, & dans le reſte de ſa vie il fut aſſez heureux pour ne l'oublier jamais.

Dès qu'il fut arrivé à Paris, & qu'il eut donné quelques jours aux empreſſemens du peuple, qui tous vouloient voir de leurs yeux ce Prince ſi chéri, & dont on avoit conté de ſi grandes choſes, il s'appliqua fortement à corriger les abus qui s'étoient gliſſés pendant ſon abſence : quelque

habile qu'eût été la Régente, elle n'avoit pu remédier à tout. Il fit publier dans tout le Royaume une Ordonnance qui portoit, *que les Baillifs, Prevoſts, Vicomtes & autres Juges demeureroient exempts de taille, corvée, & de tous impôts extraordinaires; mais auſſi qu'ils jureroient de rendre la Juſtice ſans acception de perſonne, de conſerver les droits du Roi, de ne recevoir aucuns préſens, hors de choſes bonnes à boire ou à manger, & encore pourvu que la valeur n'en excedât pas dix ſols Pariſis par ſemaine; qu'ils n'envoyeroient point de préſens aux gens du Conſeil du Roi; qu'on ne les verroit point dans les cabarets ou lieux de débauche jouer aux dés, qu'ils ne pourroient point acheter de terre dans l'étendue de leur Juriſdiction; qu'ils auroient le moins qu'ils pourroient d'Officiers ſubalternes; & que le ſerment ſe feroit publiquement aux Aſſiſes devant tout le peuple, afin qu'ils euſſent quelque honte s'ils y manquoient.*

1254. *Du Cheſ. 363.*

Il ordonna qu'à l'avenir la Charge de Prevôt de Paris ne ſe vendroit plus, comme c'étoit la coutume, au plus *Hiſt. de Berri.*

offrant & dernier encherisseur. Il y
1254. mit Etienne Boileau *qualifié homme de bonne conscience, & craignant Dieu*, & lui donna des gages suffisans, afin qu'il ne fût point à charge aux Bourgeois. L'Auteur de la mer des histoires raconte merveilles de la bonne Justice de ce Prevôt, & confirme ce que dit Joinville, qu'il n'avoit égard ni à la parenté ni à l'amitié ; *qu'il fit pendre un sien filleul, pource que la mere lui dit, qu'il ne se pouvoit tenir de rober. Item, un sien compere qui avoit nié une somme d'argent que son hôte lui avoit baillée à garde.*

Jean Villani l. 6. ch. 37.

Le Roi fit aussi réformer la monnoie qui avoit été altérée ; & par son ordre on battit des Parisis d'argent, & de gros tournois sur lesquels on voyoit des chaînes, afin de rendre éternelle la mémoire de sa captivité, & d'exciter par-là ses successeurs à la venger sur les Infidelles.

Mais ce qui étoit plus important, il songea à remplir son Conseil de gens habiles & désintéressés tant Clercs
Nangis. 327. que Laïques, & disoit que la capacité étoit quasi plus nécessaire dans les

Conſeillers que dans le Roi, parce que la pluralité des voix eſt d'un grands poids dans le Conſeil ; c'eſt ce qui l'obligeoit ordinairement à prendre du tems avant que d'accorder ce qu'on lui demandoit, afin de conſulter ſon Conſeil ; mais quand la choſe preſſoit, il répondoit ſur le champ ; & *jamais*, dit Joinville, *n'attendoit-il ſon Conſeil, quand il veoit que la choſe requeroit celerité & droiture.* 1254.

Avant ſon voyage d'outre mer il avoit pluſieurs fois envoyé des Commiſſaires dans les Provinces pour éxaminer & réparer les injuſtices qui s'y faiſoient, mais ne croyant pas que cela fût ſuffiſant, il voulut y aller lui-même, & commença la viſite de ſon Royaume. Il faiſoit de petits voyages, & de tems en tems revenoit à Paris. Il alla d'abord en Picardie & en Flandre, & revint par Soiſſons. Il y vit le ſire de Joinville à qui il fit beaucoup de careſſes. *Et quand je fus devers lui*, dit Joinville, *il me fit ſi grant joie que tous s'en émerveilloient.*

Cependant Henri Roi d'Angleterre étoit en Guienne, où il avoit marié

Edouard ſon fils aîné avec Eleonor
1254. ſœur d'Alphonſe Roi de Caſtille. Il avoit mis à la raiſon ſes ſujets révoltés, & ne menaçoit pas de moins que de conquérir toute la France ; mais quand il vit Louis de retour de la Paleſtine, il tempera cette ardeur guerriere qui n'en venoit jamais à l'exécution, & jugea à propos de repaſſer en Angle-
Matth. Paris terre. Il craignoit la mer, & le trajet
895. étoit quelquefois dangereux ; il envoya demander paſſage par la France, ce qui lui fut accordé ſans difficulté. On lui fit des entrées dans toutes les villes, les rues tapiſſées ; ſa ſuite étoit magnifique, compoſée de mille chevaux d'élite, tout richement enharnachés : La Reine ſa femme, & la Princeſſe Sancie ſa belle ſœur, qu'on appelloit la Comteſſe de Cornouaille, l'accompagnoient ; & dans tous les lieux où il paſſoit, il laiſſoit des marques de ſa libéralité.

Matth. Paris. Il alla d'abord à Fontevraud, & fit
898. tranſporter dans l'Egliſe le corps de la Comteſſe de la Marche ſa mere, qu'on avoit mis dans le cimetiere. Il vint enſuite à Chartres où Louis le reçut

& l'embraſſa. La Reine y vint auſſi accompagnée de la Comteſſe d'Anjou ; & même par une rencontre aſſez extraordinaire la Comteſſe Douairiere de Provence s'y trouva, & eut la conſolation d'y embraſſer ſes quatre filles, dont les deux aînées étoient déja Reines, & les deux autres le furent bientôt après. 1254.

En arrivant à Paris le Roi d'Angleterre alla deſcendre au Temple, qui n'en étoit pas loin ; & le lendemain on y fit par ſon ordre une aumône générale à tous les pauvres. Louis l'alla viſiter dès le matin, & le mena à la Sainte Chapelle où ils entendirent l'Office, & virent les Reliques. Ils retournerent enſuite dîner au Temple ; le feſtin ſe fit aux dépens du Roi d'Angleterre, & paſſa toute la magnificence des Anciens, Henri n'y épargna rien. On avoit dreſſé la table dans une grande ſale, dont les quatre murailles étoient couvertes & ornées de boucliers ſelon la coutume du Levant ; & ſur ce qu'un Anglois y apperçut entre les autres le bouclier de Richard Roi d'Angleterre,

dit cœur de lion, il dit tous bas à
1254. Henri : *Seigneur, les François ne pourront manger, ils auront trop de peur.* Louis prit ſa place au milieu de la table, ayant à ſa droite le Roi d'Angleterre, & à ſa gauche le Roi de Navarre. Il vouloit d'abord faire les honneurs à Henri, mais ce Prince qui avoit ſes vues lui dit : *Non, Seigneur, prenez le lieu le plus honorable ; vous êtes mon Seigneur & mon Roi, & vous le ſerez.* A quoi Louis répondit à demi bas : *Plût à Dieu que je vous puſſe faire juſtice.* Enſuite prirent place à la même table vingt-cinq Ducs, & douze Evêques, mêlés ſans diſtinction de rang, ſans conter les Barons & les gens de qualité. Il s'y trouva auſſi dix-huit Comteſſes, dont les principales étoient la Comteſſe d'Anjou, la Comteſſe Douairiere de Provence, & celle de Cornouaille. Toutes les ſales, & toutes les cours du Temple étoient pleines de tables ſervies en même tems ; il n'y avoit point de gardes aux portes, & prenoit place qui vouloit. Après le feſtin le Roi d'Angleterre fit à tous les grands Seigneurs François

Matth. Paris. 900.

des préſens d'étoffes de ſoie, de ceintures d'épées, & de coupes d'or & d'argent. Le Roi voulut enſuite l'amener à ſon Palais ; & ſur ce que Henri s'en excuſoit : *il eſt juſte*, dit Louis en riant, *que je ſois le maître chez moi.* Ils traverſerent en y allant un Fauxbourg de Paris nommé la Greve, virent de loin ſur la droite l'Egliſe de S. Germain de l'Auxerrois, paſſerent la riviere ſur un grand pont, & entrerent dans la ville. 1254.

Ils y demeurerent huit jours en grande amitié ; & comme ils s'entretenoient familierement de leurs avantures paſſées : *Si j'ai ſouffert quelque choſe*, diſoit Louis, *pour le ſervice de* JESUS-CHRIST, *il m'en a bien récompenſé ; il m'a donné de la patience dans mes malheurs, & c'eſt plus que s'il m'avoit accordé l'Empire du monde.* Ils ſe ſéparerent enſuite en s'embraſſant tendrement & de bonne foi de part & d'autre. Si Henri n'étoit pas un grand Guerrier, & ſi ſa prodigalité naturelle l'empêchoit d'être aimé de ſes ſujets, il avoit au moins un bon cœur, & ne manquoit Matth. Paris. 900.

ſouvent que par foibleſſe. Il prit le
1254. chemin de Boulogne, & après y avoir attendu le vent aſſez long-tems il repaſſa en Angleterre.

La même année mourut de poiſon Conrad fils de l'Empereur Fréderic II. Il avoit été couronné Roi des Romains à l'âge de huit ans ; & depuis la mort de ſon pere il avoit pris le titre d'Empereur, & s'étoit mis en poſſeſſion du Royaume de Sicile ; mais dans le tems qu'il ſe voyoit le maître il mourut âgé de vingt-ſix ans, & ne laiſſa qu'un fils nommé Conradin célébre par ſa malheureuſe deſtinée. Le Pape Innocent IV. qui lui avoit ſuſcité par tout des ennemis, auſſi bien qu'à Frédéric ne lui ſurvécut gueres. Il s'étoit emparé du Royaume de Sicile après la mort de Conrad ; mais bientôt ſes Troupes en furent chaſſées par Mainfroi fils naturel de Fréderic ; & il mourut, dit-on, de regret : grand homme, plus grand Pape, dont la vie eſt encore un problême parmi les Hiſtoriens, mais qui conſtamment pendant onze ans & demi de Pontificat, non content de ſe

voir au-dessus de tous les Princes du monde par la qualité de Vicaire de 1254.
JESUS-CHRIST, fit jouer tous les ressorts de la politique humaine, pour augmenter en toute maniere sa puissance temporelle. Le Cardinal Renaud Evêque d'Ostie lui succeda, & prit le nom d'Alexandre IV. il étoit neveu de Gregoire IV.

Louis, qui n'avoit jamais voulu prendre parti entre les Papes & les Empereurs, se conservoit leur amitié & leur considération. Il ne se vouloit point mêler des affaires des étrangers, mais il obligeoit les plus grands Seigneurs de France à se faire justice les uns aux autres. Ce fameux Thibaut Comte de Champagne & Roi de Navarre étoit mort l'année d'auparavant, ne laissant qu'un fils que les Etats de Navarre avoient reconnu Roi sous la tutele de sa mere Marguerite de Bourbon; mais la Comtesse de Bretagne fille aînée de Thibaut & à qui il avoit assuré le Royaume de Navarre par son Contract de mariage, vint à Paris demander Justice, la Régente de Navarre & son fils y vinrent aus-

si : l'affaire fut renvoyée au Parle-
1254. ment : & pendant qu'on l'instruisoit, le jeune Roi de Navarre qui avoit seize ans vit la Princesse Isabelle fille du Roi, qui pouvoit en avoir treize, devint amoureux d'elle, & la demanda en mariage. Il s'adressa à Joinville qui étoit en faveur auprès du Roi, & le chargea d'en faire la demande, mais Louis n'en voulut point entendre parler que l'affaire de la Comtesse de Bretagne n'eût été réglée, de peur que les Juges ou les Arbitres ne favorisassent son gendre.
Hist. de Dreux. L'accommodement ne fut pas difficile à faire ; la Comtesse de Bretagne qui n'étoit pas en état de faire la guerre céda tous ses droits pour trois mille livres de rente, après quoi le mariage fut arrêté. Le Roi donna à la Princesse dix mille francs, ce qui fut dans la suite la dot ordinaire de ses filles,
Join. 118. *Nangis* 368. & la cérémonie se fit à Melun avec beaucoup de solemnité.

C'étoit en ces occasions extraordinaires où Louis n'épargnoit rien, les réjouissances publiques, les festins Royaux, les tournois, la musique,

tout y étoit ordonné avec magnificence : perſuadé que de tems en tems les Rois doivent attirer les yeux & l'admiration des peuples par quelque grand ſpectacle, il donnoit alors à pleines mains, & le reſte de l'année il étoit fort ménager, afin d'être toujours en état de dépenſer lorſqu'il le falloit. Autant qu'il avoit de facilité à répandre l'argent, quand les raiſons d'Etat ou de conſcience l'y engageoient, quand il s'agiſſoit de fortifier une ville, ou de fonder un hôpital, autant avoit-il de réſerve, quand il ne s'agiſſoit que de ſon plaiſir, ſçachant bien que c'eſt le retranchement des dépenſes ſuperflues, qui conſerve & qui multiplie les fonds pour les dépenſes néceſſaires. 1254.

Ce mariage fut approuvé de tout le monde. Le jeune Roi de Navarre par une préſence agréable & des inclinations vertueuſes gagnoit les cœurs de tous ceux qui le voyoient. Louis l'aima toujours avec tendreſſe, & le traita comme ſon fils.

Quelque tems après la tréve avec l'Angleterre fut renouvellée pour trois

ans. Le Roi ſe voyant en paix avec
1254. tous ſes voiſins s'appliqua uniquement à régler le dedans du Royaume. Il continua à mettre l'ordre dans ſa maiſon ; quoiqu'elle fût fort grande elle étoit pourtant mieux réglée que celle d'un particulier : chaque Officier faiſoit ſon devoir : la crainte de déplaire à un Maître, qui de tems en tems deſcendoit dans les plus petits détails, l'obligeoit à veiller ſur ſes actions. Sa table étoit bien ſervie, ſans magnificence, hors dans les jours extraordinaires, & il mangeoit indifferemment de tout ce qu'on mettoit devant lui.

On n'entendoit point faire de ſermens dans le Palais, quoique la licence des guerres paſſées y eût accoutumé les gens de la Cour. Le Roi ne juroit jamais : il avoit accoutumé en voulant aſſurer quelque choſe de dire : *Cela eſt vrai, je vous le proteſte en*
Duch. 166. *mon nom.* Mais ſur ce qu'un Religieux lui repréſenta que c'étoit encore trop dire, il ſuivit l'Evangile à la lettre, & ne dit jamais depuis que *oui* & *non*. Il prenoit ſouvent l'avis du

du Cardinal de Sainte Cecile Légat du Pape en France, & celui des Evêques & des autres perſonnes illuſtres par leur ſcience & par la ſainteté de leur vie. Il fit dreſſer une Ordonnance contre les blaſphémateurs & avant que de la faire publier, il fit aſſembler dans la grande Sale du Palais tous les Seigneurs. On ouvrit les portes, on fit à haute voix la lecture de l'Ordonnance en préſence du peuple; & le Roi lui-même enflammé de zèle fit un diſcours également fort & touchant pour en recommander l'éxécution, proteſtant que le premier qui y manqueroit ſeroit puni ſans miſéricorde. Ce ne furent point des menaces vaines; & quelques jours après il fit percer avec un fer chaud la langue d'un Bourgeois de Paris qui avoit blaſphémé. On murmura d'une ſi grande ſévérité; & même quelques gens de la lie du peuple, oſerent vomir des malédictions contre lui: on l'en avertit, & ſans vouloir permettre qu'on les punît: *Je leur pardonne*, dit-il, *puiſqu'ils n'ont offenſé que moi. Hà plût à Dieu*, diſoit-il une 1254. Nangis 367.

autrefois, *qu'en me faiſant percer la*
1254. *langue d'un fer chaud, je pûſſe bannir le blaſphême de mon Royaume.* Et ſur ce que quelque tems après on lui ſouhaitoit mille bénédictions pour quelque ouvrage public qu'il avoit fait faire à ſes dépens : *J'aime encore mieux*, s'écria-t-il, *les malédictions qu'on me donna quand je fis percer la langue du blaſphémateur.*

Il étoit fort attaché à la lecture des livres ſaints, & diſoit qu'il y trouvoit toujours un ſecours préſent contre les malheurs de la vie, & contre les vanités du ſiécle: il en fit traduire pluſieurs en François, afin que les plus ignorans puſſent profiter d'un ſi grand tréſor & ordonna à Vincent de Beauvais Dominicain, d'écrire l'hiſtoire que nous avons encore ſous ſon nom. Après avoir employé le matin aux affaires, il paſſoit pluſieurs heures de l'après-dînée à lire la Bible avec les Interprêtes, les Ouvrages de Saint Auguſtin, & quelques-uns de ceux des autres Saints Peres. Ses lecteurs ne manquoient jamais de ſe trouver chez lui depuis ſon dîner juſqu'à l'heure

qu'il avoit accoutumé de dormir l'après-dînée. Il faiſoit auſſi appeller ſouvent des Eccléſiaſtiques, gens de bien, ſçavans & de bonne compagnie, & les faiſoit parler devant lui de matieres hiſtoriques & pieuſes. Les uns rapportoient des paſſages de l'Ecriture Sainte à propos de quelque queſtion, & les autres éclairciſſoient des points d'hiſtoire. Le Roi prenoit ſouvent la parole, & s'expliquoit avec une facilité ſurprenante. Il mangeoit auſſi quelquefois en particulier avec des Evêques & d'autres Eccléſiaſtiques & Religieux, comme Thomas d'Aquin & Bonaventure qui furent canoniſés dans la ſuite. On y parloit des ouvrages de piété & des bonnes œuvres, dont chacun avoit connoiſſance, & auſquelles le Roi ne manquoit jamais de s'appliquer dès qu'on lui en facilitoit les moyens. 1254.

C'étoit-là ſa vie ordinaire; mais aux grandes Fêtes il étoit preſque toute la journée dans l'Egliſe. Il aſſiſtoit à l'Office Divin qui ſe faiſoit toujours en ſa préſence avec beaucoup d'ordre & de majeſté. Il avoit ſoin qu'on choi- *Nangis* 369.

1254. sît pour sa Chapelle des Prêtres & des Clercs qui eussent la voix belle, que les habits Sacerdotaux fussent magnifiques, & que dans les Eglises tout répondît à la grandeur du premier être qu'on y adore.

Après quelques mois de repos, qui dans un autre se fût appellé travail, le Roi recommença la visite du Royaume. Il alla en Artois, en Flandre & en Champagne, & laissa par tout des marques de sa libéralité & de sa justice. Ses voyages ne changeoient rien à sa maniere de vie ; il trouvoit le moyen de vaquer à tout : & sans presque rien donner à son plaisir, il donnoit tout à la priere & aux affaires. Il est vrai qu'il trouvoit son plaisir dans son devoir, & que la consolation intérieure & solide qu'il avoit à faire la volonté de Dieu, effaçoit aisément dans son cœur le désir des joies fausses & mondaines.

Il y avoit alors dans l'Eglise deux Ordres nouveaux de Religieux, l'un des Freres Précheurs ou Dominicains, & l'autre des Freres Mineurs ou de Saint François. Saint Dominique de

Guſman Eſpagnol avoit inſtitué les premiers, dont les conſtitutions avoient été approuvées par le Pape Honoré III. en 1216. Et Saint François d'Aſſiſe dans le Duché de Spolette avoit inſtitué preſque en même tems les Freres Mineurs, dont l'Ordre fut approuvé en 1215. par le 4. Concile général de Latran. Le zèle des ames, l'auſtérité de vie, l'humilité, & plus que tout le déſintéreſſement, avoient en peu d'années mis ces deux Ordres dans un grand éclat : & dès l'an 1219. dans un Chapitre général que Saint François avoit tenu, il s'étoit trouvé cinq mille Religieux. Louis las du monde & des grandes affaires, qui l'empêchoient de ſe donner à Dieu autant qu'il eût voulu, réſolut en lui-même de ſe faire Religieux & d'entrer dans l'un ou dans l'autre de ces deux Ordres. Il vouloit remettre à ſon fils le Gouvernement de l'Etat, dès qu'il ſeroit en âge de s'en bien acquitter : mais il n'étoit pas encore déterminé ſur le choix : il aimoit ces deux Ordres particulierement, & diſoit que s'il pou- 1254.

Beaulieu 448.

voit partager ſon corps en deux parts,
1254. il en donneroit une aux enfans de Saint François, & l'autre à ceux de Saint Dominique, aſſurant que ſes plus familiers amis n'avoient jamais pu connoître leſquels il aimoit le mieux.

Il garda quelque tems en lui-même cette penſée ſans la découvrir à perſonne, & s'y confirma. Il ſçavoit que la condition des Princes eſt dangereuſe pour le ſalut, que la facilité de commettre le crime, & l'impunité après l'avoir commis, ſont des tentations auſquelles ils ſont plus expoſés que les autres hommes : & que dans les plaiſirs de la Cour les plus innocens, il n'y a rien qui n'inſpire l'eſprit du monde, & qui n'éloigne de Dieu. Enfin il réſolut d'éxécuter ſon deſſein, & en parla à la Reine, perſuadé qu'ayant autant de piété qu'elle en avoit, elle ne s'y oppoſeroit pas. Mais il ſe trompa : elle s'y oppoſa avec douceur & avec force : lui repréſenta tendrement l'état de ſes enfans, encore dans un âge où ils avoient beſoin de lui : que c'étoit une tentation dan-

gereuſe qui venoit de l'amour du repos, plutôt que de l'envie de ſervir Dieu : qu'un Roi pouvoit aller au Ciel auſſi bien qu'un Religieux, & qu'au reſte ayant en main l'autorité ſouveraine, il s'en devoit ſervir pour le ſalut des autres encore plus que pour ſon ſalut. 1254.

Ces raiſons le déterminerent à ne point ſortir de l'état où Dieu l'avoit mis. Il n'y ſongea plus, mais il en augmenta de zèle : le monde qu'il avoit voulu quitter, ne le toucha plus : ſes auſterités redoublerent. On voit encore à Poiſſi les inſtrumens de ſa pénitence. Il ſe mortifioit dans les plus petites choſes pour tenir ſa volonté toujours ſoumiſe, & réſiſtoit ſouvent à ſes goûts & à ſes inclinations les plus innocentes. Il comparoit la vie du Chrétien à une milice : & comme les Capitaines font faire l'exercice à leurs ſoldats pendant la paix, afin qu'ils ſoient plus capables d'obéir au commandement dans l'occaſion, il accoutumoit de même ſes paſſions à lui obéir dans les choſes indifferentes, pour être plus aſſuré de 1255.

les maîtriſer lorſqu'il s'agiroit de la
1255. gloire de Dieu ou du ſervice du pro-
Nangis chain. Il jeûnoit & ſe confeſſoit tous
367. les vendredis, & ne mangeoit point de viande le mercredi. Il jeûnoit au pain & à l'eau la veille des Fêtes de la Sainte Vierge, & faiſoit tout cela en ſecret, ſans affectation, mais auſſi ſans vouloir paroître aimer les plaiſirs de la terre, lorſqu'il n'aimoit que ceux du Ciel. Il ſçavoit que les Rois doivent ſervir d'exemple à leurs ſujets, que toutes leurs actions ſont en vue, & que la plupart des hommes étant naturellement portés à imiter ce qu'ils voyent faire, ils imitent ceux qui ſont ſur leurs têtes: heureux quand ils trouvent de bons modeles, & qu'ils peuvent imiter des actions de vertu. Ainſi Louis au milieu de la Cour étoit auſſi recueilli qu'un ſolitaire, il en avoit toute la ſimplicité: docile juſque dans ſa pénitence il croyoit conſeil, & lorſque ſon temperament délicat, & ſa mauvaiſe ſanté obligeoient ſon Confeſſeur à lui interdire les mortifications, il obéïſſoit ſans peine, ne cherchant en toutes choſes qu'à faire

la

la volonté de Dieu, lorſqu'elle lui étoit manifeſtée par la bouche de ſes Supérieurs Eccléſiaſtiques. Il ſçavoit que l'amour de Dieu & celui du prochain ſont l'eſſence du Chriſtianiſme ; qu'en cela, ſelon la parole de JESUS-CHRIST, conſiſte la Loi & les Prophêtes ; ainſi perſuadé que toutes les actions des Chrétiens doivent avoir pour unique but d'aimer Dieu, & de ſervir le prochain, il ne pratiquoit de mortifications que dans cette vue, & lorſqu'il s'étoit pleinement acquitté des obligations de la Royauté. 1255.

Mais après s'être humilié devant Dieu par la priere, ſon zèle & ſa piété ſe répandoient en œuvres extérieures : ſon cœur étoit touché ſenſiblement dès qu'il voyoit un pauvre ; il en nourriſſoit tous les jours ſix-vingt dans ſa maiſon, & tous ceux qui ſe préſentoient durant l'Avent & le Carême, il les ſervoit ſouvent lui-même, & ne dédaignoit pas de leur couper du pain, & de leur faire l'aumône de ſa propre main, les regardant comme les membres de JESUS-CHRIST. Il y avoit outre ceux-là tous

les jours auprès de ſa table trois pau-
1255. vres vieillards, à qui il faiſoit donner de ſes viandes, & à la fin du dîné quelque argent. Et afin que ſa charité s'étendît dans toutes les Provinces, il fonda en pluſieurs endroits des hôpitaux, ſe ſouciant peu d'avoir de beau Palais, pourvu que les pauvres qu'il regardoit comme ſes freres, fuſſent à couvert & ne manquaſſent de rien. Il avoit une liſte exacte des pauvres Gentilshommes de chaque Province, des veuves, & des pauvres Demoiſelles à marier, & leur faiſoit donner tout au moins de quoi les tirer de la néceſſité. Il releva à ſon voyage de Normandie l'Hôtel-Dieu de Vernon, y établit des Sœurs, & leur aſſigna des revenus conſidérables. Il alla quelque tems après à Compiegne voir la maiſon qu'il y faiſoit bâtir pour les Jacobins; il les y avoit établis depuis peu, & leur vouloit donner des fonds de terre & des rentes; mais ils n'en voulurent pas, aſſurant que cela étoit contraire à leur Inſtitut. Il établit au même lieu un hôpital, & par humilité il voulut por-

Beaulieu 410.

Joinville 121.

ter lui-même avec le Roi de Navarre son gendre le premier lit qui y entra, les deux Princes ſes enfans porterent le ſecond, & tous les Courtiſans à leur exemple ſe firent honneur de porter les autres. 1255.

Il s'y trouva le jour du Vendredi-Saint, viſita à pied ſelon ſa coutume toutes les Egliſes de la Ville, & comme il paſſoit dans une rue fort boueuſe, il vit de l'autre côté du ruiſſeau un pauvre lépreux qui lui demandoit l'aumône; il traverſe auſſi-tôt le ruiſſeau ſans héſiter, il baiſe la main du lépreux, lui donne l'aumône & l'exhorte à ſouffrir ſon mal en patience pour l'amour de Dieu. *Du Ch.* 403.

Mais de tems en tems il s'appliquoit à des choſes plus importantes, & mettoit la paix entre tous ſes vaſſaux. Il accommoda les d'Avenes & les Dampieres, qui ſe diſputoient depuis long-tems le Comté de Hainaut, & obligea le fils du Comte de Châlon à ſe ſoumettre à ſon pere. Mais il eut plus de peine à faire l'accommodement de ſon frere le Comte d'Anjou avec la Comteſſe Douairiere de Provence ſa

bellemere. Le Comte d'Anjou étoit
1255. imperieux, & Louis eut beſoin de toute ſon autorité pour lui faire donner ſix mille liv. de penſion à ſa bellemere qui exigea que le Roi en répondît en ſon nom, & promit de la payer de ſes deniers; ce qu'il voulut bien faire pour mettre la paix dans ſa famille.

Joinville 129. *Les gens de ſon grand Conſeil*, dit Joinville, *le reprenoient aucunes fois, pource qu'il prenoit ainſi grand-peine à appaiſer les étrangiers, & qu'il faiſoit mal quand il ne les laiſſoit guerroyer, & que les appointemens s'en feroient mieux après.* Mais Louis qui ſe conduiſoit par les maximes de l'Evangile, leur diſoit que ſelon la parole de Jesus-Christ, bienheureux ſont ceux qui aiment la paix, & qui la mettent entre leurs voiſins; & qu'au reſte la politique vouloit qu'un Roi conſervât tous ſes voiſins dans l'égalité & dans la crainte mutuelle, ſans permettre que l'un en accablant l'autre ſe rendît trop puiſſant & trop redoutable.

Cet eſprit de paix gagnoit les cœurs

de tout le monde ; les Bourguignons & les Lorrains, quoiqu'ils ne fuſſent pas ſujets du Roi, lui obeïſſoient aveuglément, & tous venoient plaider devant lui à Paris, à Reims, à Melun, & par tout où il tenoit ſes Parlemens, dont les Arrêts étoient exécutés ſans que perſonne oſât s'en plaindre. 1255.

Il fit auſſi tout ce qu'il put pour empêcher les guerres particulieres. Chaque Seigneur de Fief croyoit avoir droit de ſe faire juſtice par les armes ; & dès qu'il arrivoit quelque démêlé entre voiſins, toute la Province prenoit parti ; il ſe donnoit de petits combats ſouvent très-ſanglans : on aſſiégeoit les maiſons, on les démoliſſoit, & le plus fort avoit toujours raiſon. Louis donna une Ordonnance par laquelle il défendoit de ſe venger par les armes, quelque offenſe qu'on eût reçue, qu'après quarante jours, & cela s'appella depuis la quarantaine du Roi. Les plus foibles avoient au moins quelque tems pour appaiſer leurs ennemis, & la plupart des démêlés s'accommodoient avant le terme marqué pour la guerre. *Du Till. Ord. 119.*

Cependant les reſtitutions du Roi
1257. ſe faiſoient toujours dans les Provinces ; & non ſeulement les Commiſſaires reparoient le tort que les particuliers avoient ſouffert depuis le regne de Louis, mais ils remontoient juſqu'au tems de Philippe Auguſte, qui n'ayant pas la conſcience ſi tendre que ſon petit fils, avoit pris ſans ſcrupule tout ce qui s'étoit trouvé à ſa bienſéance : mais comme il arrivoit ſouvent qu'on ne pouvoit rencontrer les enfans ni les héritiers de ceux dont on avoit pris le bien injuſtement, les Commiſſaires étoient aſſez embarraſſés à qui faire les reſtitutions, & le
12. Roi ſe crut obligé d'avoir recours au Pape pour obtenir la permiſſion de les diſtribuer aux pauvres. Alexandre IV. lui écrivit là-deſſus la Lettre ſuivante, qui marque aſſez combien la vertu de Louis étoit univerſellement reconnue.

Du Cange obſ. ſur Saint Louis 117.

ALEXANDRE *ſerviteur des ſerviteurs de Dieu, à* Louis *notre très-cher Fils, illuſtre Roi des François : Salut & benediction Apoſtolique. Nous nous*

réjouiſſons de ce que le Seigneur ſemblable à l'étoile du matin, qui ne ſe couche jamais pour éclairer toujours les hommes, a verſé dans votre cœur les biens infinis de ſa grace. Il a rempli votre ame de la clarté des vertus & des lumieres de la juſtice; ce qui fait que vous ſongez continuellement, mon très-cher fils, à répondre à la grandeur de votre Royaume par de grandes actions, & à plaire à ce Dieu, qui en vous comblant d'honneurs & de richeſſes, vous a élevé au-deſſus de tous les autres hommes. De-là vient votre courage dans la défenſe & l'augmentation de la Foi Orthodoxe, & dans la conſervation des libertés Eccléſiaſtiques, votre magnificence dans la fondation des Egliſes, votre libéralité envers les perſonnes Eccléſiaſtiques, Seculieres, & Regulieres, votre prodigalité pour ainſi dire envers les pauvres, & votre attachement à nous & à l'Egliſe. De-là vient auſſi cette pureté de conſcience qui vous rend agréable à Dieu, & qui vous faiſant trouver du plaiſir dans l'exercice de toutes les vertus, vous fait mériter que ſa main toute-puiſſante pré- 1255.

ſerve votre ame & votre corps de tout
1255. *mauvais accident. Nous lui en rendons de trés-humbles actions de graces, ſuppliant ſa Divine Majeſté de vous gouverner en toute choſe, & de vous élever encore à une plus grande perfection. Quant à ce que vous nous expoſez, que vous croyez être obligé en conſcience à faire des reſtitutions à des perſonnes inconnues, & que vous ne ſçauriez trouver, quelque diligence que vous ayez faite pour cela, nous priant d'y pourvoir par nos ſoins, & par la puiſſance Apoſtolique que Dieu nous a confiée, Nous qui ne ſouhaitons rien ſi ardemment que votre ſalut, & qui voulons vous ôter toute occaſion de ſcrupule, accordons aux prieres de votre excellence par l'autorité de ces préſentes, le pouvoir de diſtribuer aux pauvres les biens que vous avez à reſtituer, en ſorte que le faiſant, vous en ſerez bien & valablement déchargé. Donné à Viterbe le 18. d'Avril l'an quatriéme de notre Pontificat.*

1258. *Beaulieu 135.* Le Roi faiſoit en même tems ramaſſer par tout les Exemplaires de l'Ecriture Sainte & des Peres de l'Egliſe,

& les faiſoit copier pour mettre dans la Bibliotheque de la Sainte Chapelle, où tout le monde avoit la liberté d'entrer & d'étudier. Il y venoit quelquefois ſeul *incognito*, & ſans toute la ſuite de la Royauté, & ſe faiſoit un plaiſir d'expliquer des endroits difficiles à ceux qui en vouloient profiter, & qui quelquefois prenoient ſes leçons, ſans ſçavoir que ce maître ſi doux & ſi patient étoit le Roi. 1258.

Mais il étoit inflexible & ſévere quand il s'agiſſoit de faire Juſtice, ainſi qu'il parut dans l'affaire d'Enguerrand de Couci. Ce jeune Seigneur héritier de tous les biens de ſa maiſon par la mort de ſon frere aîné Raoul tué à la Maſſoure, étoit fort emporté de ſon naturel, & ſes gardes de chaſſe ayant arrêté dans ſes bois trois jeunes Gentilshommes Flamands, qui chaſſoient aux lapins, il fit pendre ſur le champ les trois Gentilshommes ſans les entendre, & ſans leur donner le tems de ſe préparer à la mort. Le Roi averti d'une action ſi cruelle en fit informer. Le crime fut avéré, & Couci aſſigné à comparoître devant les *Guill. de Nangis* 364.

Juges ordinaires de la Cour du Roi.
1258. Il s'en défendit, & prétendit que comme Pair du Royaume il ne pouvoit être jugé que par les Pairs ; mais on lui prouva que ſes ancêtres avoient aliené la Baronnie qui leur donnoit ce droit, & il fut obligé de répondre pardevant les Juges ordinaires. Tous les Barons de France, qui la plupart étoient ſes parens ou ſes alliés craignirent pour lui, & demanderent au Roi d'être ſes Juges ; ce qu'il voulut bien leur accorder, ſe réſervant le droit de faire juſtice, s'ils ne la faiſoient pas. L'affaire fut examinée, le coupable interrogé & preſque convaincu ; & l'on voyoit aſſez qu'à la rigueur il ne pouvoit éviter ſa condamnation, lorſqu'il demanda au Roi de pouvoir prendre conſeil de ſes parens. Louis qui accordoit aiſément les petites graces, pourvu qu'il fiſt juſtice, le permit : alors le Roi de Navarre, le Duc de Bourgogne, l'Archevêque de Reims, & preſque tous les Barons ſe leverent, & ſortirent avec Couci. Le Roi demeura preſque ſeul avec ſon Conſeil. Ils rentrerent un moment après, &

Couci à leur tête nia le fait, & offrit de s'en juſtifier par le combat. Louis qui avoit envie d'abolir tous ces combats, dit qu'il falloit juger ſur les informations, & que le combat ne pouvoit point avoir lieu à l'égard des pauvres étrangers ſans défenſe. Il fit enſuite remettre les Juges à leur place, & les voulut obliger à opiner; mais ils prirent tous le parti de ſe jetter à ſes pieds pour lui demander la grace du criminel. Couci lui-même fondant en larmes imploroit ſa miſéricorde; mais Louis convaincu que la Juſtice doit être la premiere vertu des Rois, ne vouloit pas ſeulement le regarder, & continuoit toujours à vouloir faire opiner; perſonne ne vouloit opiner, & tous demandoient grace. Alors le Roi content de la ſoumiſſion de ſes Barons: *Enguerrand*, dit-il d'un ton de maître, *ſi je ſçavois certainement que Dieu m'ordonnât de vous faire mourir, toute la France, & notre parenté même ne vous ſauveroient pas.* Ces paroles de miſéricorde remirent la joie dans toute l'Aſſemblée; les Barons qui ne demandoient que la vie 1258.

de Couci, opinerent à le châtier sé-
1258. vérement. Il fut condamné à servir trois ans à la Terre Sainte avec un certain nombre de Chevaliers, à fonder trois Chapelles, où l'on prieroit Dieu à perpetuité pour les ames des trois Gentilshommes Flamands, & à payer douze mille cinq cens livres d'amende. Le Roi avant que de le
Du Ch. 365. mettre en liberté voulut en être payé, & il les employa à bâtir l'Egliſe des Cordeliers de Paris, les écoles & le dortoir des Jacobins, & du reſte il en fonda l'Hôtel-Dieu de Pontoiſe.

Merveilles de Fontainebleau 173. Il en fonda en même tems à Fontainebleau un Couvent de Religieux de la Très-Sainte Trinité & Redemption des captifs. Le peuple les appelloit déja Mathurins, à cauſe de Saint Mathurin ancien Patron de leur Egliſe de Paris. Ils avoient ſuivi l'armée en Chipre & en Egypte, avoient ſi bien ſervi les malades & les bleſſés, que le Roi à ſon retour pour les avoir toujours auprès de lui, leur fit bâtir une Egliſe dans le Château de Fontainebleau avec la permiſſion de Guillaume de Broſſe Archevêque de Sens.

La charte de fondation eſt du mois de Juillet 1259. & il y eſt marqué que le Roi veut & entend qu'ils célébrent tous les ans un Anniverſaire pour le Roi Louis VIII. ſon pere, pour la Reine Blanche ſa mere, pour le Comte d'Artois ſon frere, pour la Reine Marguerite ſa femme, & pour lui après ſa mort, moyennant quoi il leur donne beaucoup de terres & de bois, douze muids de froment, & huit muids d'avoine à prendre ſur le domaine de Sens, & ſoixante ſols Pariſis ſur la Prévôté de Moret. Il ſe plaiſoit fort à Fontainebleau, & y paſſoit une partie de l'été. Il aſſiſtoit ſouvent dans ſa Chapelle au Service Divin, ſe plaçoit au Chœur avec les Religieux, pſalmodioit avec eux, & portoit même quelquefois la chape ſuivant l'uſage de ce tems-là, mais il le faiſoit avec un air ſi noble, & une modeſtie ſi majeſtueuſe que la dignité Royale n'en étoit point offenſée. Il y a encore pluſieurs Lettres de lui dattées, *De nos deſerts de Fontainebleau.* 1258.

La Treve cependant étoit ſur le point d'expirer; & le Roi d'Angleterre 1259.

fier de la nouvelle dignité de ſon fre-
1259. re Richard qui avoit été élu Roi des Romains, menaçoit de faire la guerre. Il redemandoit toujours toutes les Provinces que Philippe Auguſte avoit conquiſes ſur Jean ſans terre, & prétendoit que les Rois ne dépendant que de Dieu, Jean n'avoit pu être condamné à mort par le Parlement de France, & que par conſéquent ſes terres avoient été mal confiſquées. D'autre côté Louis perſuadé que l'Evangile eſt fait pour tous les hommes, & qu'il n'eſt pas plus permis à un Roi de prendre ou de garder le bien d'autrui, qu'à un particulier, avoit quelque peine là-deſſus. On avoit beau lui dire que Jean ſans terre comme vaſſal de la Couronne de France & convaincu de felonie avoit été dépouillé avec Juſtice. Il eût bien ſouhaité que le droit des armes eût été confirmé par un traité, & par une ceſſion en forme; & pour y parvenir il offroit contre le ſentiment de ſes Barons de rendre quelque choſe, pourvu que les Anglois renonçaſſent à tout le reſte. Il n'étoit pas aiſé de convenir; les

Anglois redemandoient la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou, une partie du Berri, la Saintonge, le Querci, le Perigord, & le Limouſin. Toutes ces Provinces avoient été confiſquées ſur Jean ſans terre ; & les François qui s'en voyoient en poſſeſſion depuis plus de quarante ans, ne pouvoient ſe réſoudre à rendre ce qu'ils croyoient acquis légitimement. Les deux Rois, qui tous deux par des motifs bien differens avoient envie de faire la paix, nommerent des Plenipotentiaires ; & après bien des difficultés il fut dit que Louis cederoit à Henri une partie de la Saintonge, l'Agénois, ce qu'il tenoit dans le Querci, l'hommage du Comte de Perigord, & celui du Vicomte de Limoges ; & que pendant deux ans il lui entretiendroit cinq cens Chevaliers, ſi mieux n'aimoit lui payer en argent ce que cet entretien pourroit couter, moyennant quoi Henri renonceroit à jamais pour lui & pour ſes ſucceſſeurs au Duché de Normandie, & aux Comtés de Touraine, d'Anjou, du Maine & de Poitou : il 1259.

s'obligeoit auſſi en qualité de Pair
1259. du Royaume à rendre hommage au Roi & à ſes ſucceſſeurs pour le Duché de Guienne & pour les autres Terres qu'il poſſédoit en France.

Le Traité fut ſigné & juré par les deux Rois & par leurs enfans. Les Seigneurs de France en murmurerent, mais le Roi content d'avoir mis ſa conſcience en repos l'exécuta fidellement. Il en témoigna dans la ſuite beaucoup de joie : mes enfans, diſoit-il à Joinville, & ceux du Roi d'Angleterre ſont couſins germains, je crois avoir fait une bonne œuvre en ôtant tout ſujet de querelle entre eux ; *& de plus*, ajoutoit-il, *j'ai fait le Roi d'Angleterre mon homme de foi, car il n'étoit point encore en mon hommage.*

Reg. des Comtes f. 247. Quelque tems après Henri ſuivi de tous les grands Seigneurs d'Angleterre paſſa en France pour prêter l'hommage ; c'étoit la premiere condition du Traité, & c'étoit par-là qu'on devoit commencer l'éxécution. Le Roi lui fit rendre de grands honneurs à ſon arrivée à Paris, le logea au Louvre, & l'y

l'y traita quelques jours : il lui permit ensuite pour éviter l'embarras d'aller prendre son logement dans l'Abbaye de Saint Denis, où il demeura un mois entier, jusqu'à ce que toutes les difficultés eussent été levées. Louis l'alloit voir souvent, & lui faisoit fournir avec abondance tout ce qui lui étoit nécessaire, & Henri pour ne lui pas céder en magnificence, faisoit des présens à l'Abbaye de Saint Denis, où l'on voit encore un vase d'or, qui vient de lui. Enfin le Traité ayant été ratifié de part & d'autre le quatriéme de Décembre ; le Roi d'Angleterre, revêtu de ses habits Royaux, rendit hommage au Roi avec serment pour le Duché de Guienne, Bordeaux, Bayonne, la Terre de Gascogne, & pour tout ce qu'on lui cédoit par le Traité dans les Evêchés de Limoges, de Perigueux, d'Agen, & de Saintes. Après quoi Henri chargé de présens, auſquels il répondit en Roi, prit congé de Louis pour retourner en Angleterre. 1259. Du Ch. 171.

Mais son départ fut retardé par un malheur qui affligea toute la France.

Le fils aîné du Roi nommé Louis
1259. comme lui, céda enfin à son mauvais temperament, & mourut âgé de seize ans, regretté de tous ceux qui le connoissoient. Il étoit bien fait de sa personne, doux, libéral, & toutes ses inclinations alloient au bien. Le Roi l'aimoit tendrement; & bien loin de lui souhaiter de ces qualités de Héros, qui souvent font la gloire des Princes sans faire le bonheur des peuples, il chérissoit en lui une humeur pacifique, qui faisoit espérer un Gouvernement doux & tranquille. Il l'entretenoit souvent en particulier même dans son enfance, & lui parloit sérieusement, sans vouloir qu'on le trompât sur rien, persuadé, qu'il faut toujours dire vrai aux enfans, & leur donner d'abord des idées claires & distinctes de toutes choses, afin que les impressions se fassent justes & profondes dans un cerveau encore tendre & susceptible de tout; & dans une maladie que le Roi eut à Fontainebleau: *Beau fils*, lui disoit-il, *je*
Join. 41 *te prie que tu fasse aimer au peuple de ton Royaume, car vraiment je amerois*

miex que ung Ecoſſois vint d'Ecoſſe, ou quelque autre loingtain étrangier, qui gouvernaſt le peuple du Royaume, bien & loyaument, que tu te gouvernaſſe mal à point, & en reprouche. Le Roi depuis quatre ans avoit arrêté ſon mariage avec Berengere fille aînée d'Alphonſe Roi de Caſtille; mais quoi qu'en diſent quelques Hiſtoriens, il n'avoit point eu en vue la Couronne de Caſtille, puiſque dans le tems que le traité de mariage fut arrêté, Alphonſe avoit des enfans mâles propres à lui ſucceder à l'excluſion de Berengere. 1259.

Le jeune Prince mourut avec tous les ſentimens Chrétiens que ſon pere lui avoit inſpirés, & n'ayant pas encore eu le tems de ſe corrompre dans les faux plaiſirs preſque inſéparables de ſa condition & de ſon âge. On conduiſit ſon corps à Saint Denis & de-là à Royaumont, où le Roi voulut qu'il fût enterré. Le convoi ſe fit avec une magnificence extraordinaire, le Roi d'Angleterre lui-même voulut porter quelque tems la biere ſur ſes épaules, & tous les grands

Seigneurs de France & d'Angleterre
1259. la porterent les uns après les autres. Cette marque de reſpect & de tendreſſe toucha ſenſiblement Louis ; il retint Henri pendant tout le Carême, & le reconduiſit juſqu'à Saint Omer,
où ils paſſerent les Fêtes de Pâques,
1260. & ſe ſéparerent fort contens l'un de l'autre.

LA VIE DE SAINT LOUIS.

LIVRE CINQUIE'ME.

AUSSI-TOST que le Roi d'Angleterre fut parti, Louis recommença la viſite du Royaume. Il n'avoit plus à craindre de guerre étrangere ; & comme il ſentoit ſon autorité affermie, il agit plus fortement que jamais, fit publier de nouvelles Ordonnances, & les fit exécuter ſans que perſonne oſât s'y oppoſer. Il avoit en vue par deſſus toutes choſes le bien du Royaume ; & pour faire fleurir le commerce, & attirer l'argent des pays étrangers, il accorda beaucoup de privileges aux marchands, qu'il jugeoit auſſi néceſ- 1260. *Chron. de S. Denis. 2. vol. f.*

faires pour enrichir l'Etat, que les
1260. ſoldats le ſont pour le défendre.

Au commencement de cette année, il eut la joie de voir finir la grande querelle qui étoit depuis dix ans entre l'Univerſité de Paris & les Réguliers. On y avoit apporté de part & d'autre beaucoup d'animoſité; on avoit fait des livres qui avoient été condamnés par les Papes. Innocent IV. s'étoit déclaré pour l'Univerſité, en revoquant les privileges que trois de ſes Prédeceſſeurs avoient accordés aux Réguliers, & les ſoumettant en toutes choſes aux Ordinaires. Alexandre IV. ſon ſucceſſeur avoit pris le parti des Réguliers, & avoit donné en fort peu de tems quarante Bulles en leur faveur. Le Roi ne s'étoit point voulu ſervir de ſon autorité pour terminer un differend qui cauſoit un ſi grand ſcandale, il n'avoit agi que par des exhortations & par prieres; ſoit qu'il eût eu peine à démêler la vérité; ſoit que l'inclination qu'il ſe ſentoit pour les Religieux le tînt en garde contre lui-même, & l'empêchât d'examiner une affaire,

qu'il auroit eu envie de décider en leur faveur. Elle le fut enfin par l'autorité du Pape, les Réguliers furent admis aux degrés comme les autres Eccléſiaſtiques, & Thomas d'Aquin Jacobin que la ſainteté de ſa vie a fait canoniſer, reçut le bonnet de Docteur qu'il méritoit depuis longtems par la ſublimité de ſon génie, & par ſa profonde capacité. 1252.

Ce fut alors que la Princeſſe Iſabelle, ſœur du Roi, après avoir paſſé ſa vie dans des œuvres de pieté, ſe retira dans l'Abbaye de Longchamp. Elle avoit eu envie de fonder un hôpital, mais ſon Confeſſeur qui étoit Chancelier de l'Univerſité de Paris, l'en détourna l'aſſurant contre le ſentiment de pluſieurs autres Docteurs, qu'un Couvent de Religieuſes étoit plus agréable à Dieu & plus utile au Public, qu'un hôpital. Le Roi lui donna tout ce qu'elle voulut pour la fondation de ce Monaſtere, qu'elle nomma elle-même, *de l'humilité Notre Dame*, nom qui ne lui eſt pas demeuré. Bonaventure qui a été canoniſé, & quelques autres Cordeliers

Vie d'Iſabelle par Agnès de Harcnor. 171.

compoſerent la Regle, qui s'étant
1260. trouvée trop auſtére, fut mitigée par le Pape Urbain IV. d'où ces Religieuſes & pluſieurs autres de l'Ordre de Sainte Claire prirent le nom d'Urbaniſtes.

La piété du Roi n'étoit jamais oiſive & lui faiſoit entreprendre tous le jours de nouvelles choſes. Il faiſoit en même tems des fondations à Paris & en pluſieurs endroits du Royaume. Il fonda & fit bâtir l'hôpital des pauvres aveugles dits quinze vingts, parce qu'ils étoient environ trois cens. Les Auteurs du tems ne marquent point que ce fuſſent des Gentilshommes, à qui les Sarraſins euſſent crevé les yeux comme une fauſſe tradition l'a voulu faire croire. Son zèle le faiſoit pourvoir à tout; on renferma par ſon ordre dans la Maiſon des Filles-Dieu les femmes & les filles, dont la pauvreté mettoit l'innocence en danger, & il leur donna quatre cens livres de rente.

Beaulieu 452.

Il établit en même tems à Paris les Carmes qu'il avoit amenés du Levant. Ces Religieux rapportent par tradition

tradition, car je n'en ai pu voir aucun titre, que Saint Louis en quittant la Terre Sainte avoit souffert un coup de vent qui l'avoit poussé sur les côtes du Mont Carmel, * que la tempête s'étant appaisée tout d'un coup, il avoit fait jetter l'ancre, que pendant la nuit ayant entendu une cloche, & ses matelots lui ayant dit, que c'étoit un Monastere de Religieux établi sur le Mont-Carmel depuis un tems immémorial, il avoit mis pied à terre pour y entendre la Messe, & que les ayant trouvés dans une grande sainteté, il en avoit pris quatre pour instruire les matelots durant la navigation. Il leur fit bâtir une Eglise & un Couvent sur le bord de la riviere, dans le lieu où sont présentement les Célestins; & ce ne fut que sous le regne du Roi Philippe le Bel qu'ils passerent à la Place Maubert pour être plus près de l'Université. 1260.

L'Hôtel-Dieu de Paris étoit établi depuis long-tems; on y recevoit in- *Guill. de Chartres* 473.

* *Toute cette histoire est peinte dans le Cloître des Carmes de la Place Maubert.*

1260. differemment tous les malades, ſoit qu'ils fuſſent de la Ville ou des Provinces, ils y étoient fort bien traités dans les commencemens de l'établiſſement ; mais comme le Royaume étoit fort augmenté depuis les conquêtes de Philippe Auguſte, & que la Ville de Paris étoit auſſi augmentée à proportion, le nombre des malades étoit devenu ſi grand, que les anciennes ſalles ne ſuffiſoient pas pour les loger commodément, il falloit ſouvent en mettre trois ou quatre dans le même lit : & il arrivoit que les convaleſcens étant couchés auprès des agoniſans, retomboient ordinairement & mouroient. Le Roi ne put ſouffrir que des Chrétiens ſes ſujets, & qu'il regardoit comme ſes enfans, fuſſent ſi maltraités dans le tems qu'ils en avoient le plus beſoin, il fit bâtir de nouvelles Sales, & leur aſſigna de grands revenus. Il y alloit ſouvent, & ne manquoit jamais d'y faire des aumônes extraordinaires. Et comme un jour les Adminiſtrateurs lui eurent repréſenté, que la maiſon avoit beaucoup à ſouffrir cette année-là, à cauſe

que les vignes avoient été gelées, il ordonna à ſon Chambellan de leur donner ſur le champ mille livres Pariſis. 1260.

Les Commiſſaires que le Roi avoit envoyés dans les Provinces, pour examiner la conduite de ſes Fermiers, continuoient à faire des reſtitutions : c'étoit en Languedoc qu'elles étoient le plus néceſſaires, on y avoit agi avec beaucoup de rigueur dans les commencemens du regne du Roi ; & ſur le moindre ſoupçon d'héréſie on s'y étoit emparé des biens des particuliers, à qui ſouvent on faiſoit accroire qu'ils étoient Albigeois. Louis s'en ſouvenoit avec douleur, & faiſoit rechercher avec ſoin les enfans ou les héritiers pour leur rendre le bien de leurs peres ; & quand on ne les trouvoit point, les Commiſſaires en faiſoient la diſtribution aux pauvres. Ils avoient auſſi ordre de faire un rôle des pauvres laboureurs de chaque Paroiſſe, qui ne pouvoient plus travailler à cauſe de leur vieilleſſe, & de pourvoir à leur ſubſiſtance. *Chron. de Fr. 2. vol. f. 60.*

Son zèle s'étendoit auſſi ſur les en-

sans des Juifs, qu'il faisoit baptiser
1260. & instruire, leur donnant des pensions qui les mettoient au moins hors de la nécessité. Il avoit fait chasser les peres à cause de leurs usures ; tous les grands Seigneurs s'y étoient opposés, ils en recevoient des présens, & dans les nécessités imprévues c'étoit un secours toujours prêt : mais le peuple en étoit ruiné ; & pour se délivrer de la persécution des usuriers, il y en avoit plusieurs qui judaïsoient avec eux. Louis par son Ordonnance en chassant les Juifs avoit remédié à un si grand mal ; & sur ce que ses ministres lui représentoient que cela feroit tort au commerce ; que dans un grand Royaume il falloit bien qu'il y eût des usuriers, & qu'il valoit mieux que ce fussent des Juifs que
Du Ch. 1271. des Chrétiens. *C'est aux Evêques*, leur répondit-il, *à empêcher les usures des Chrétiens, & c'est au Roi à empêcher celles des Juifs, qui n'ont point d'autre Superieur que lui.*

Ses ministres se plaignoient souvent qu'il faisoit de trop grandes charités ; le Chambellan du Perron, en

qui il avoit beaucoup de confiance, lui en parla un jour avec liberté; mais sans vouloir rien changer à ses manieres d'agir : *Il faut*, lui répondit-il *qu'un Roi répande l'argent qu'il tire de son peuple, & j'aime mieux l'employer en aumônes, y eût-il de l'excès, qu'en dépenses superflues & mondaines.* 1260. Nangis 168.

Il entendoit tous les jours deux Messes ; l'une en public, & l'autre dans son Oratoire en présence de son Confesseur, qu'il vouloit avoir toujours auprès de lui. Il avoit accoutumé de se confesser tous les vendredis, persuadé que la fréquentation des Sacremens est une des meilleures pratiques de la Religion Chrétienne. Il récitoit tous les jours avec son Aumônier les Heures Canoniales, l'Office de la Vierge, & celui des Morts, même dans ses voyages, & défendoit qu'on l'interrompît si ce n'étoit pour des affaires importantes. Mais il aimoit sur-tout à lire les Pseaumes de David, & y trouvoit une grande consolation : un jour qu'il les lisoit, on lui vint demander la grace d'un homme qui avoit fait une méchante action, Chron. de S. Denis 2. vol. f. 60. Hist. de Berri p. 108.

il l'accorda sur le champ, & recom-
1260. mença sa lecture ; mais un moment après étant tombé sur le Verset : *Bienheureux sont ceux qui font justice en tout tems*, il fit rappeller celui à qui il avoit accordé cette grace, & commanda qu'on examinât l'affaire. Une autrefois qu'il disoit les Litanies des Saints avec son Confesseur, il s'arrêta en prononçant ces paroles : *Afin que vous nous donniez une fontaine de larmes ;* & s'écria : *Hà, Seigneur, je ne vous en demande que quelques goutes pour arroser la sechereſſe & la dureté de mon cœur.* Il avoua pourtant à son Confesseur que Dieu lui faisoit quelquefois cette grace dans l'oraison, & qu'il n'avoit point de paroles pour exprimer les transports de joie que goûte une ame qui a le don des larmes : & sur ce qu'on l'avertit que quelques gens de la Cour disoient, qu'un Roi avoit autre chose à faire qu'à prier Dieu, & qu'il y employoit trop de tems : *Peut-être qu'ils ont raison*, dit-il froidement ; *mais si j'en employois encore une fois autant à aller à la chasse, ou à jouer, ils n'en diroient rien.*

Duch. 369.

Beaulieu 416.

Il ne faut pas s'étonner qu'un Roi si pieux prît de grandes précautions pour la distribution des Bénéfices. Il avoit un catalogue de tous les gens d'Eglise à qui il vouloit faire du bien ; & ce n'étoit point la faveur ni même les services des peres, qui faisoient mettre sur la liste, si ce n'est qu'ils se rencontrassent avec le mérite des enfans ; la science & les bonnes mœurs sollicitoient assez auprès de Louis. Il consultoit son Confesseur, le Chancelier de l'Eglise de Paris, & quelques Religieux ; & quand il avoit fait un bon choix, on lisoit sur son visage la joie qu'il avoit de penser que Dieu seroit bien servi. 1260. *Nangis* 368. *Beaulieu* 455.

Il ne laissoit pas d'avoir bien de la peine à contenter les Evêques de son Royaume. Ils s'assemblerent un jour à Paris, & lui demanderent audience : Gui Evêque d'Auxerre portoit la parole, & lui dit : *Sire, tous les Prélats que vous voyez ici m'ont chargé de vous dire, que vous laissez perdre l'Eglise. Comment*, interrompit le Roi en faisant le signe de la Croix, *comment cela se peut-il faire ? Sire*, reprit *Join.* 13.

l'Evêque, *on ne fait plus de cas des*
1260. *excommunications, & nous vous prions d'obliger ceux de vos ſujets, qui auront été excommuniés pendant une année à ſe faire abſoudre.* Le Roi leur répondit qu'il les y obligeroit, pourvu que ſes Baillis après avoir pris connoiſſance de leur affaire, les euſſent déclarés coupables envers l'Egliſe; mais l'Evêque ayant dit qu'il n'appartenoit pas à des Juges Seculiers de connoître des affaires Eccléſiaſtiques, le Roi repliqua qu'il ne le feroit pas autrement, & leur apporta l'exemple de l'ancien Comte de Bretagne, qui après avoir été excommunié ſept ans durant par les Evêques de ſon païs, en avoit appellé à Rome & y avoit gagné ſon Procès.

Joinville 112. *Du Chef.* 367. Mais de toutes ſes affaires la plus importante à ſon avis étoit l'éducation de ſes enfans, & ſur-tout celle de ſon fils aîné. Il ne s'en fioit pas à leurs gouverneurs, & le ſoir après ſon ſouper il les faiſoit venir dans ſa chambre & les interrogeoit à loiſir. Il leur racontoit les actions de leurs Ancêtres bonnes & mauvaiſes, ravi

quand d'eux-mêmes ils donnoient des louanges au mérite, & prenoient de l'horreur pour le vice. Il prétendoit par ce moyen leur former le jugement, & les accoutumer de bonne heure à raiſonner juſte. Il avoit pour maxime qu'il ne faut qu'aider la nature, faire ſeulement entrevoir le bien, & laiſſer aux hommes le plaiſir ſenſible de croire agir avec pleine liberté. Il diſoit que la plupart des gouverneurs & des précepteurs ne ſe font pas aimer des enfans, parce qu'ils ne ſavent pas les prendre par douceur & par raiſon, & qu'ils veulent toujours dominer, au lieu qu'ils devroient ſeulement les ſuivre & les aider, lorſqu'ils les voyent ſe porter d'eux-mêmes à la vertu. Enfin il faiſoit redire à ſes enfans quelques endroits de l'hiſtoire, leur donnoit quelque petite récompenſe, quand ils les avoient racontés vivement, & finiſſoit toujours par quelque parole d'édification. 1260. Nangis 368.

L'année 1261. au mois de Mai le Pape Alexandre IV. mourut à Viterbe après avoir gouverné l'Egliſe plus de ſix ans, homme de bien, déſinté- 1261.

reſſé, mais d'un petit genie, embar-
1261. raſſé de la grande place qu'il occupoit dans le monde, & toujours malheureux à la guerre de Naples, qu'il ſoutint juſqu'au dernier moment de ſa vie contre Mainfroi, fils naturel de l'Empereur Fréderic II. Les Cardinaux après un Conclave de trois mois élurent Pierre de Troies Patriarche de Jeruſalem, qui ſe fit nommer Urbain IV. Il étoit fils d'un Bourgeois de Troies, avoit pris le nom de la Ville où il étoit né, & par ſa profonde doctrine il s'étoit élevé aux plus grandes Dignités de l'Egliſe. Il fit d'abord ſept Cardinaux, tous gens de mérite & de capacité, & en prit trois dans le Conſeil du Roi, qui fut aſſez fâché de les perdre, & qui ne les vit partir qu'à regret.

Cependant le tems fixé pour le mariage du Prince Philippe fils aîné du Roi, avec Iſabelle fille aînée de Jacques Roi d'Aragon étoit arrivé. Il y avoit deux ans que les deux Rois avoient ſigné un Traité par lequel toutes leurs conteſtations étoient terminées : Louis avoit cédé toutes ſes

prétentions ſur les Comtés de Rouſſillon & de Barcelonne ; & le Roi d'Aragon de ſon côté avoit renoncé au Comté de Toulouſe, & à la plus grande partie du Languedoc qu'il prétendoit lui appartenir. Ce mariage devoit être le ſceau de la paix ; & comme Philippe étoit devenu l'aîné par la mort du Prince Louis, les Aragonnois en preſſoient l'accompliſſement. Philippe avoit dix-ſept ans, & la Princeſſe en avoit douze. 1261.

Le Roi qui avoit juré le Traité n'étoit pas capable de manquer à ſa parole, mais il avoit un ſcrupule. Le bruit couroit que le Roi d'Aragon étoit ſur le point de marier ſon fils aîné à la fille de Mainfroi Roi de Sicile, & il ſentoit quelque répugnance à marier l'héritier de la Couronne de France à la fille d'un Prince, qui alloit devenir l'ennemi du Saint Siége. Il lui manda de ſe rendre à Clermont en Auvergne pour terminer l'affaire & pour prendre toutes les ſuretés que le Pape pourroit ſouhaiter. Les deux Rois s'y rendirent au mois de Mai : Jacques proteſta de vive voix

& par écrit, qu'en mariant ſon fils
1262. avec la fille de Mainfroi, il ne prétendoit rien faire contre les intérêts de l'Egliſe ; & Louis content d'avoir mis ſa conſcience en repos, ratifia le Traité, fit célébrer le mariage, & aſſigna à ſa belle fille quinze cens livres de rente pour ſon douaire qui devoit être augmenté juſqu'à ſix mille livres, en cas que Philippe parvînt à la Couronne.

Dès que les cérémonies du mariage eurent été achevées, les deux Rois ſe ſéparerent ; Jacques s'en retourna en Aragon, & Louis demeura encore quelque tems en Auvergne pour régler pluſieurs affaires particulieres. Il confirma à Gui de la Tour Evêque de Clermont la Seigneurie de la Ville de Clermont par des Lettres patentes ſcellées d'un grand ſceau en cire verte, ſur lequel on voit d'un côté l'effigie du Roi, & de l'autre une fleur de lis.

Orig. des Egliſes de Fr. 497.

Le Roi pendant le reſte de l'année continua la viſite du Royaume ; toutes les Provinces ſouhaitoient de le voir, car outre que les François aiment

à voir leur Roi, ils y trouvoient du profit. Sa Cour étoit groſſe; il répandoit de l'argent, & il ne falloit pas craindre qu'il s'y fiſt aucune violence. Il s'arrêtoit dans chaque ville, donnoit audience à tout le monde, & s'informoit de quelle maniere ſes Officiers ſe gouvernoient, ne manquant jamais de les punir ou de les récompenſer ſelon qu'ils l'avoient mérité. Il paſſa par Clervaux; & s'y étant trouvé par haſard le jour que les Religieux avoient accoutumé de ſe laver les pieds les uns aux autres, il aſſiſta à la cérémonie, & tranſporté de zèle il fut ſur le point plus d'une fois de ſe jetter aux pieds des Religieux, pour leur rendre le même devoir. Mais ſon Confeſſeur l'en empêcha, en lui repréſentant qu'il y avoit trop de ſpectateurs, & que ces ſortes d'humiliations ne conviennent pas aux Rois en tous lieux & en tout tems. Il avoit accoutumé tous les ſamedis de faire entrer dans un appartement ſecret trois pauvres vieillards. Il les faiſoit aſſeoir, ſe mettoit à genoux devant eux, leur lavoit les pieds, les 1262. *Duchesne* 366.

essuyoit, & puis les baisoit; après
1264. quoi il leur donnoit à manger, & à
Grande Chron. de France 2. v. f. 98. chacun quatre sols Parisis. Son Confesseur & son Aumônier étoient seuls présens, sans qu'il y fît jamais entrer aucun de ses Courtisans. C'étoit une pratique ordinaire & réglée, & lorsqu'il étoit incommodé, il vouloit que son Confesseur le fist en sa place, afin que les pauvres n'y perdissent rien. Il demanda un jour à Joinville, s'il lavoit les pieds des pauvres le jour du
Join. 6. Jeudi-Saint: *Fi, fi en malheur*, lui répondit Joinville avec sa liberté ordinaire, *Jà les pieds de ces vilains ne laverai-je mie.* A quoi le Saint Roi repliqua: *Vous ne devez avoir en dédain ce que Dieu fit pour notre enseignement; ainsi donc vous prie, que pour l'amour de lui premier & de moi, le veuilliez accoutumer de faire.*

Guill. de Chartres 470. Il vouloit que chacun fût habillé selon sa qualité & son âge; & voyant un jour une femme de la Cour vieille & fort parée, qui lui demandoit une audience particuliere; il la fit entrer dans son cabinet, où il n'y avoit que son Confesseur; & après l'avoir écou-

tée auſſi long-tems qu'elle voulut : *Madame*, lui dit-il, *j'aurai ſoin de votre affaire, pourvu que vous vouliez avoir ſoin de votre ſalut ; la beauté du corps paſſe comme la fleur des champs. On a beau faire, on ne la rappelle point, il faut ſonger à la beauté de l'ame qui ne finira jamais.* Cette femme fut touchée, s'habilla plus modeſtement dans la ſuite & fit pénitence du mal qu'elle avoit fait, & du tems qu'elle avoit perdu en de vains ajuſtemens. 1261.

Mais c'étoit principalement dans l'adminiſtration de la Juſtice qu'il s'aquittoit de ſes devoirs ; perſuadé qu'un Roi doit être le premier Juge de ſon Royaume, il y donnoit tout le tems qu'il pouvoit ; & dans chaque ſemaine il avoit réglé de certains jours qu'il y employoit tous entiers. Les Parlemens généraux ſe tenoient régulierement deux ou trois fois l'année ; & tous les jours le Roi étoit prêt à faire juſtice. Il avoit toujours auprès de lui cinq ou ſix perſonnes en qui il avoit confiance ; entr'autres le Comte de Soiſſons, Joinville, Pierre de 1262. *Join.* 12.

Fontaines, & Villette Bailli de Tours.
1262. Ils se trouvoient dès le matin à la porte du Palais, & jugeoient sur le champ toutes les petites affaires; & quand les Parties n'étoient pas contentes, le Roi en prenoit connoissance lui-même, & décidoit. Il alloit l'été au bois de Vincennes, faisoit étendre des tapis au pied d'un chêne, & faisoit asseoir auprès de lui le Comte de Soissons, Joinville, le Bailli de Tours, & ses autres Conseillers. Tout le monde pouvoit approcher, & lui conter son affaire, sans qu'aucun Huissier ou Garde l'en empêchât. Il alloit aussi quelquefois au Châtelet tenir l'audience, afin qu'à son exemple les Juges ne dédaignassent pas de s'appliquer aux plus petites affaires. Ainsi la Justice se rendoit exactement par tout le Royaume; & les plus grands Seigneurs étoient adjournés pardevant la Cour du Roi, pour y voir souvent réformer les Jugemens de leurs Officiers.

Le Comte d'Anjou avoit un procès contre un simple Gentilhomme de ses Vassaux. Les Officiers d'Angers l'ayant jugé en sa faveur, le Gentilhomme en appella

appella au Roi, & le Comte piqué de ſa hardieſſe le fit mettre en priſon. 1262.
Louis en fut averti, & manda auſſitôt au Comte de le venir trouver. *Croyez-vous*, lui dit-il avec un viſage ſévere, *qu'il doive y avoir plus d'un Roi en France, & parce que vous êtes mon frere vous croyez-vous au deſſus des Loix ?* Il lui commanda en même tems de faire mettre en liberté le Gentilhomme, & de ſe défendre au Parlement. L'affaire fut inſtruite, mais le Gentilhomme ne trouvoit ni Procureurs ni Avocats, Louis lui en donna d'Office; & après un long examen le Gentilhomme gagna ſon Procès, & le Frere du Roi fut condamné. Nangis. 403.

Un Prince ſi juſte n'avoit garde de retenir le bien d'autrui. Mathieu de Trie lui redemandoit le Comté de Dammartin, & rapportoit des Lettres patentes par leſquelles le Roi promettoit de le rendre; mais le Roi ni perſonne de ſon Conſeil ne s'en ſouvenoit, les ſceaux en étoient rompus; & il ne reſtoit de la figure du Roi que le bas des jambes. L'affaire miſe en

déliberation, tout le Conſeil fut d'a-
1272. vis qu'on ne devoit avoir aucun égard à des Lettres, où il n'y avoit point de ſceau. Le Roi qui n'alloit pas ſi vîte dans les affaires où il avoit intérêt, fit appeller Jean Sarraſin ſon Chambellan, qui en l'abſence du grand Chambellan gardoit le ſceau ſecret, & lui commanda d'apporter de vieux ſceaux pour les confronter avec ce qui en reſtoit de ceux de Tric. On les trouva tout pareils, & le Roi dit à ſes
Join. 14. Conſeillers : *Seigneurs, je n'oſerois ſelon Dieu & raiſon retenir le Comté de Dammartin.*

Cette fermeté du Roi à faire rendre à chacun ce qui lui appartenoit, même dans les affaires où il avoit intérêt, lui acquit une telle réputation, que de tous les Royaumes voiſins on venoit en foule s'établir en France. On y jouiſſoit depuis pluſieurs années d'une paix profonde, pendant que l'Angleterre, l'Allemagne, & l'Italie étoient déchirées par des guerres civiles. Le commerce y fleuriſſoit; le Roi vivoit de ſon domaine qui étoit grand, des doüanes, des droits Sei-

gneuriaux, des confiſcations. Le Clergé lui payoit des décimes lorſqu'il falloit faire la guerre aux ennemis de la Foi; & de tems en tems les Communautés étoient taxées extraordinairement pour les beſoins de l'Etat, mais ces impôts ne ſubſiſtoient que pendant le tems de la néceſſité; & les peuples les payoient d'autant plus volontiers, qu'ils ſçavoient bien que le Roi les en déchargeroit dès qu'il pourroit. 1262. *Du Ch.* 471.

Au commencement de l'année Louis dont l'équité étoit univerſellement reconnue, jugea une des plus grandes affaires de l'Europe. Il y avoit déja pluſieurs années que les Barons d'Angleterre las du mauvais Gouvernement & des prodigalités de leur Roi, l'avoient obligé à ſigner à Oxfort des articles, qui à proprement parler le mettoient en tutelle. Il avoit remis entre leurs mains toutes les Places de l'Etat; Edouard ſon fils, & Richard ſon frere élu Roi des Romains y avoient conſenti par force; mais ils s'étoient fait relever de leurs ſermens par le Pape, & avoient levé des Trou- 1264.

pes en Guienne & en Allemagne. En-
1264. fin tout ſe diſpoſoit à la guerre, lorſque des deux côtés on s'en remit à l'arbitrage du Roi de France, les Barons d'Angleterre étant bien perſuadés qu'il jugeroit ſuivant ſa conſcience, & que la qualité de Roi, & celle de beau-frere du Roi d'Angleterre ne lui feroient pas faire une injuſtice.

Louis ſe chargea de l'arbitrage & convoqua l'Aſſemblée à Amiens. Le Roi & la Reine d'Angleterre s'y rendirent au jour marqué, & les Barons y envoyerent des députés. L'affaire fut agitée de part & d'autre avec beaucoup de force, & Louis devenu par ſes qualités perſonnelles l'arbitre des Rois & des peuples, jugea que ce n'eſt pas aux ſujets à faire la loi au Prince, caſſa les articles d'Oxfort, & rendit au Roi d'Angleterre l'autorité ſouveraine que Dieu lui avoit donnée, en l'exhortant à traiter ſes peuples plus doucement; & à les gouverner d'une maniere, qui le fit regner dans leurs cœurs auſſi-bien que ſur leurs perſonnes.

Un Arrêt ſi juſte ne fut point exé-

cuté. Les Barons d'Angleterre élurent le Comte de Leiceſtre pour leur Chef, 1264.
ſe ſaiſirent du Roi d'Angleterre, & de toute la famille Royale, & gouvernerent pendant ſept ou huit mois, juſqu'à ce qu'Edouard ayant trouvé le moyen de ſe ſauver, mit bientôt une armée ſur pied, deffit les révoltés, & remit ſon pere ſur le Trône.

Si l'Angleterre étoit ruinée par les guerres civiles, l'Italie & l'Allemagne n'étoient gueres plus tranquilles. Les démêlés des Papes & des Princes de la Maiſon de Souabe continuoient toujours. Conrad fils de l'Empereur Fréderic II. & Roi des Romains étoit mort à vingt-ſix ans, dans le tems que maître du Royaume de Sicile il alloit ſoumettre l'Allemagne & ſe faire couronner Empereur. Le Royaume de Sicile comprenoit alors l'Iſle de Sicile, & les Provinces d'Italie, qui ont compoſé depuis le Royaume de Naples. Conrad n'avoit laiſſé qu'un fils nommé Conradin encore enfant, & Mainfroi ſon frere bâtard ſe ſervant de l'occaſion s'étoit emparé de Naples. En vain les Papes s'y étoient oppoſés :

les Troupes de l'Egliſe avoient été
1264. battues, & les excommunications mépriſées. Innocent IV. déſeſpérant de pouvoir joindre le Royaume de Sicile au patrimoine de l'Egliſe, en avoit donné l'inveſtiture au Prince Edmond ſecond fils du Roi d'Angleterre; mais Urbain qui lui ſucceda, ne voyant pas que les Anglois ſe miſſent en devoir, ni même fuſſent en état de venir en Italie, avoit offert cette Couronne à Louis pour celui de ſes enfans qu'il lui plairoit de nommer hors l'aîné. Le Roi perſuadé qu'elle appartenoit légitimement à Conradin, n'avoit point écouté cette propoſition, juſqu'à ce qu'enfin touché par les Lettres du Pape qui lui repréſentoit l'Egliſe opprimée par Mainfroi, il permit au Comte d'Anjou de ſe charger d'une affaire ſi douteuſe & ſi difficile.

Charles, Comte d'Anjou, étoit le Prince du monde le plus ambitieux; & ſa femme qui ſeule des quatre filles du Comte de Provence n'étoit point encore Reine, le pouſſoit à tout entreprendre pour regner. Son courage

dont il avoit donné des preuves en suivant à la guerre le Roi son frere, ſes richeſſes, ſes grandes Terres, & la ſituation de la Provence qui lui fourniſſoit des vaiſſeaux, ſembloient lui répondre d'un heureux ſuccès : auſſi n'héſita-t-il point à faire ſon Traité avec le Pape. Il portoit entr'autres articles qu'il prêteroit l'hommage-lige au Saint Siege pour le Royaume de Sicile, & payeroit chaque année huit mille onces d'or de redevance, & que dans un an il en commenceroit la conquête. Le Pape mourut avant ce tems-là, & le Cardinal Fulcodi fut mis à ſa place. Il étoit François du Diocèſe de Nîmes, & par ſon mérite il fut élevé juſqu'à la Chaire de Saint Pierre, où ſa vertu ne ſe démentit pas. Il prit le nom de Clement IV. & quitta les armes de ſa famille, pour prendre ſix fleurs-de-lis en champ d'azur, & marquer par-là les ſix ans qu'il avoit paſſés au Conſeil du Roi. Il confirma d'abord le Traité que ſon Prédéceſſeur avoit fait avec le Comte d'Anjou, & l'exhorta à paſſer inceſſamment en Italie. 1264.

vivoit dans l'ordre, & par ſon exemple & par ſes exhortations il empêchoit ce qui reſtoit de bons marchands de ſe retirer en Europe. Il avoit pourtant fallu que les Chrétiens ſe reuniſſent contre leurs ennemis communs. Les Tartares avoient pris Bagdad, donné fin à l'Empire des Califes & ſe flattoient de la conquête de toute l'Aſie. D'autre côté Bondocdar après avoir de ſa main poignardé deux Sultans, étoit enfin monté ſur le Trône, & commandoit à toute l'Egypte & à une partie de la Sirie. Accoutumé depuis la bataille de la Maſſoure à faire la guerre aux Chrétiens, il étoit entré dans la Paleſtine avec trois cens mille chevaux, avoit pris Céſarée, le Château de Caïphas, Arſuph, Saphet, & ruiné les environs d'Acre, menaçant d'en former le Siége dès que ſes machines de guerre ſeroient arrivées du Kaire. 1265.

Ces triſtes nouvelles réveilloient le zèle des Croiſades; le Pape en écrivoit à tous les Princes Chrétiens, & les exhortoit à y aller eux-mêmes, ou à y envoyer des ſecours d'hommes &

d'argent. Il en demandoit à Louis
1265. avec plus de confiance qu'aux autres Princes, ſans pourtant lui propoſer d'y aller en perſonne ; il en faiſoit ſcrupule, la préſence du Roi paroiſſoit abſolument néceſſaire pour maintenir dans le Royaume le bon ordre qu'il y avoit établi ; & d'ailleurs ſa
Joinville 126. conſtitution foible & ſa mauvaiſe ſanté ſembloient le devoir mettre hors d'état d'entreprendre un voyage ſi long & ſi pénible. Il ne laiſſoit pas d'avoir envie de reprendre la Croix ; le ſervice de Dieu, & même la gloire du nom François à laquelle toute ſa piété ne l'empêchoit pas d'être fort ſenſible, le pouſſoient à réparer ſes pertes paſſées. Il ſe voyoit en paix, aimé de ſes peuples, redouté de ſes voiſins, ſes finances en bon état, & la France regorgeant d'une jeune Nobleſſe, qui ne reſpiroit que la guerre : & quant à ſa ſanté, comme on ſe flatte ordinairement là-deſſus, il croyoit qu'elle étoit encore aſſez bonne ; & ne ſe ſentant pas aſſez de force pour combattre ſouvent de la main, ainſi qu'il avoit fait autrefois, il di-

ſoit qu'un Général malade peut encore de ſa tente donner les ordres & faire combattre les autres. Plein de ces idées que ſon zèle lui repréſentoit conformes à la raiſon, & regardant la mort dans une ſi ſainte entrepriſe comme un bien deſirable, il en écrivit au Pape qui fut ravi de ne lui en avoir pas fait la premiere ouverture, mais qui ne manqua pas d'approuver ſa penſée, & de l'exhorter à répondre à la voix de Dieu. 1265.

Il prit auſſi-tôt ſa derniere réſolution; & manda à tous les grands Seigneurs du Royaume de ſe trouver à Paris le 25. de Mars, pour y traiter d'une affaire fort importante. Il écrivit à Joinville comme aux autres, *dont je me cuidai*, dit-il, *excuſer de venir pour une fievre quarte que j'avois; mais il me manda qu'il avoit aſſez gens qui ſçavoient donner gueriſon de fievres quartes, & que ſur toute s'amour je allaſſe à Paris, ce que je fis.* 1267.

L'Aſſemblée fut aſſez nombreuſe, le Cardinal de Sainte Cecile s'y trouva, & perſonne ne ſçavoit encore ce qu'on y devoit traiter. Mais on s'en

douta bien-tôt quand on vit entrer le
1267. Roi tenant à la main la Sainte Couronne d'épines, qu'il avoit été prendre à la Sainte Chapelle. Il ſe mit ſur un Trône qu'on lui avoit préparé, & commença avec cette éloquence touchante, & qui lui étoit ſi naturelle, à déplorer les malheurs de la Terre-Sainte, dit qu'il étoit réſolu d'aller au ſecours de ſes freres, & exhorta tous les véritables Chrétiens à en faire autant. Le Légat prêcha enſuite avec tout le zéle que demandoit une ſi grande entrepriſe, & de ſa main donna la Croix au Roi, à ſes trois fils aînés, au Comte de Flandre, au Comte de Bretagne, à Beaujeu ſire de Montpenſier, au Comte d'Eu, à Gui de Laval, & à une infinité de Seigneurs.

Dès qu'on ſçut dans les Provinces que le Roi s'étoit croiſé, chacun ſongea à le ſuivre. Le Roi de Navarre ſon gendre s'engagea d'abord, & fit prendre la Croix à tous les jeunes Chevaliers de Navarre & de Champagne. Le jeune Comte d'Artois neveu du Roi, fils de Robert d'Artois

tué à la Maſſoure, le vint auſſi trouver, réſolu d'aller venger la mort de 1267.
ſon pere. La Comteſſe ſa mere étoit accouchée de lui au commencement de la premiere Croiſade ; elle étoit enſuite paſſée en Egypte avec le Comte de Poitiers ſon beaufrere, & à ſon retour en France, elle s'étoit remariée à Gui de Châtillon Comte de Saint Paul, qui s'étant attaché d'affection au petit Comte d'Artois, l'avoit élevé dans le métier des armes, où il égala ſon pere, & peut-être le ſurpaſſa.

L'exemple de ces Princes fut ſuivi par les Comtes de Saint Paul, de Vendôme, de la Marche, & de Soiſſons, & par les Seigneurs de Montmorenci, de Nemours, & de Fiennes. Joinville réſiſta à toutes les ſollicitations du Roi, ſous prétexte que la premiere Croiſade l'avoit ruiné : *Et veoie*, dit-il, *clerement que ſi me mettoie en pélerinage de la Croix, ce ſeroit la totale deſtruction de mes pouvres ſujets*,

Je crois qu'il ne ſera pas hors de propos de rapporter ici le Memoire

exact de la plupart des Croisés avec le
1267. nombre de leurs bannieres, & le prix de la solde que chacun tiroit du Roi.

EXTRAIT

d'un Rouleau du Trésor des Chartres du Roi.

LI Connétable, * li cuinzime, li tiers de bannieres. 6000. liv.
Li Cuens d'Eu, ** li quart de bannieres, li sezime de Chevaliers. . . . . 6800.
Li Cuens de Dammartin, *** li vingtiéme, li quart de bannieres. . . . . 8000.
Li Sire de Montmorenci, li douzime, li tiers de bannieres. 5500.
Messire Simon de Meleun li quint de bannieres. . . . 2000.
Les Enfans de Saint Paul aux ving-

* *Le Connêtable lui quinziéme avec trois bannieres.*

Le Comte d'Eu ** *avec quatre bannieres & seize Chevaliers.*

Le Comte de Dammartin *** *avec vingt Chevaliers & quatre bannieres.*

tiéme, aux quart de bannieres. 8000. 1269.
Meſſire Gilles de Mailli, li cuinzime, li tiers de bannieres. 6000.
Meſſire Mathieu de Roie li dizime, li autre de bannieres. 4000.
Meſſire Colart de Morlaines li ſiſime, ... 2300.
Meſſire Florent de Varennes li dizime, li autre de bannieres. 4000.
Meſſire Jean de Varennes li cinquiéme cy. . . . . 2000.
Meſſire Hardouins de Mailli li quint. . . . . 2000.
Li Foriers li quart. 1700.
Meſſire Jean de Ville li quart. 1700.
Meſſire Raoul de Neel li douzime, li tiers de bannieres. 5000.
Meſſire Jean d'Harcour li pere,
Meſſire Jean d'Harcour ſon fils li trezime, li tiers de bannieres. 5400.
Meſſire Aubert de Longueval, li ſeptiéme. . . 2600.
Li Vidames de Chartres li unzime li autre de bannieres. 4400.
Li ſire d'Offemont li dozime, li tiers de bannieres. . , 5100.
Li Marechaux de Champagne li do-

zime li tiers de bannieres. 5100.

1267. Meſſire Gaucher de Creſſi ſoi trezime li tiers de bannieres. 5400.

Li Duc de Bourgoigne ſoi quarentiéme, li vintieme de bannieres. . . . . 22000.

Monſeigneur Godefroi frere au Duc de Breban li quart de bannieres, li vint deuxiéme. 8500.

Meſſire Enguerrand de Bailleul li quint. cy. 2000.

Meſſire Jean de Deniſi, ſoit quart. . . . . 1700.

Meſſire Guillaume de Prunoi, ſoi quart. cy. . . . 1700.

Meſſire Guillaume Creſpin li vintiéme, li quart de bannieres. 8000.

Meſſire Raoul Flamens, li ſezime. . . . . 2600.

Meſſire Jean de Soiſi, ſoit quart. . . . . 1700.

Li Vicuens de Melun li dozime, li tiers de bannieres. . 5100.

Meſſire Thebaut de Marli ſoi quart. . . . . 1700.

Li Duc de Breban, li quarentiéme. . . . . 22000.

Il ſe trouve encore un autre Rouleau, où ſe liſent les noms de Raoul d'Etrées, & de Lancelot de Saint Maards, Maréchaux de France, qui avoient chacun ſix Chevaliers, & ſeize cens livres tournois d'appointement; & il y eſt marqué que la plupart des Chevaliers outre leur paye en argent avoient encore la table du Roi. 1267. *Ch. des Comp. reg. noſter, p.* 280.

Il y avoit plus de deux ans que le Comte de Poitiers, frere du Roi avoit pris la Croix; & le Roi de Sicile, quoiqu'une domination nouvelle & mal affermie lui donnât aſſez d'affaires, faiſoit eſpérer de grands ſecours, & promettoit de fournir au moins des vivres & des vaiſſeaux. Il étoit queſtion d'avoir de l'argent, le Roi donnant de groſſes penſions, comme on le vient de voir, à la plupart des Croiſés, & même aux plus grands Seigneurs, ſes revenus ordinaires ne ſuffiſoient pas. Le Pape lui accorda pour quatre ans la dixieme partie du revenu des Eccléſiaſtiques, qui gronderent fort, firent des aſſemblées, écrivirent à Perouſe, & payerent enfin. On impoſa en même tems une

taxe sur tous les païsans du Royaume,
1267. & par ordre du Roi les Commissaires prirent l'avis des Curés de chaque Paroisse, & taxerent chacun suivant ses facultés.

Louis avoit encore une autre raison de demander de l'argent à ses sujets, il vouloit donner l'Ordre de Chevalerie à son fils aîné Philippe, qui avoit vingt-trois ans. C'étoit la coutume que quand les Rois marioient leurs enfans, ou qu'ils les faisoient Chevaliers, les peuples se taxoient pour contribuer à ces dépenses extraordinaires. La cérémonie se fit avec magnificence, Philippe y fut fait
Spicil. t. Chevalier, & ensuite le Comte d'Ar-
2. 556. tois, le Comte de Dreux, le fils aîné du Duc de Bourgogne, Guillaume & Robert de Fiennes, Renaud de Pons, Mathieu de Malli, Odon Poillechien neveu du Légat, Philippe de Nemours, Guillaume de Cahieu, Foucigni neveu de Joinville, & plus de soixante autres que le Roi défraya. Il donna aussi l'épée au Prince Edmond d'Angleterre, qui étoit venu de Londres avec un équipage répon-

dant à la prodigalité du Roi ſon pere.
Tous les nouveaux Chevaliers prirent 1267.
la Croix, & le Roi déclara qu'il partiroit ſans remiſe dans deux ans, afin que chacun donnât ordre à ſes affaires.

L'année ſuivante le Prince Edouard fils aîné du Roi d'Angleterre ſe croiſa, quoique l'âge avancé de Henri, & le peu d'obéiſſance de ſes ſujets puſſent l'en empêcher : Il étoit jeune, il s'étoit ſignalé dans les guerres civiles de ſon pais, & il ſe promettoit encore plus de gloire en combattant les ennemis de la Foi.

Le Prince Philippe fils aîné du Roi eut la même année un fils, qui fut auſſi nommé Philippe. Louis en eut une joie ſenſible, & n'eut plus de peine à mener avec lui ſes trois enfans, puiſqu'il ſe voyoit un nouvel héritier à couvert des périls de la guerre. Il commença à s'y préparer, & fit beaucoup de nouvelles Ordonnances pour maintenir dans le Royaume la paix & la juſtice, que ſon abſence pouvoit alterer. Il termina les differends que les Comtes de Luxem-

bourg & de Bar avoient enſemble, &
1267. défendit au Comte de Champagne de s'en mêler.

Ce fut à peu près en ce tems-là que mourut Renaud de Corbeil Evêque de Paris. Le Chapitre de Notre-Dame s'aſſembla auſſi-tôt, & députa vers le Roi pour lui demander la permiſſion d'élire un autre Evêque. La parole étoit portée par Robert de Sorbonne l'un des Chanoines. Le Roi lui accorda ſa demande. Robert homme ſage, de piété, & de bonne compagnie lui plaiſoit fort : il étoit comblé de ſes bienfaits, & ne laiſſa pas de lui vendre bien cher quelques maiſons dans le Fauxbourg de la Bretonnerie dans la Paroiſſe de Saint Jean en Greve, où le Roi établit les Freres de Sainte Croix. On voit dans Joinville que Robert de Sorbonne étoit ſouvent à la Cour. *Nous mangions*, dit-il, *à la table dudit Seigneur Roi, & parlions conſeil l'un à l'autre : Vous faites mal, nous dit le bon Roi, de conſeiller cy ; parlez haut, afin que vos compagnons ne doutent pas que vous parlez d'eux en mal.* Et un jour

Du Boulai 224.

que Joinville avoit un habit magnifique en préſence du Roi, qui étoit 1267.
vêtu fort modeſtement, Robert lui en fit une réprimande : ce qui ayant piqué Joinville : *Maître Robert*, lui repliqua-t-il, *je ne ſoie mie à blamer fauf l'honneur du Roi & de vous, car l'habit que je porte, tel que le voyez m'ont laiſſé mes pere & mere ; mais au contraire eſt de vous, qui êtes vétu de plus fin camelin que le Roi n'eſt.* Robert étoit embarraſſé, & ne ſçavoit que répondre, lorſque le Roi prit ſon parti, & lui donna beaucoup de louanges pour arrêter la raillerie, qui alloit s'élever parmi les Courtiſans. Mais une heure après il fit entrer dans ſon cabinet le Prince Philippe ſon fils aîné, & le Roi de Navarre ſon gendre qu'il aimoit comme ſon fils, les fit aſſeoir auprès de lui, & fit appeller Joinville pour lui faire excuſe de ce qu'à tort il avoit ſoutenu Robert contre lui : *mais fiſt il, je le fis pource* Join. 8.
que je le vis ſi très ébahi, qu'il avoit aſſez meſtier, que je lui ſecouruſſe & aidaſſe.

Ce fut ce Robert, qui né pauvre, mais comblé des bienfaits de Louis ſe

vit en état de fonder la Maiſon de
1267. Sorbonne, & qui par-là a rendu ſon nom ſi célebre.

Cependant les affaires ſe brouilloient à Naples & en Sicile. Conradin petit fils de tant d'Empereurs, & légitime héritier des Royaumes de ſes peres, étoit entré en Italie à la tête d'une armée d'Allemans; la faction des Gibelins s'étoit réveillée en ſa faveur, Florence & Piſe lui avoient ouvert leurs portes, & les Romains mêmes piqués des manieres hautaines de Charle d'Anjou, avoient reçu ſon ennemi dans leur ville, & l'avoient aſſiſté de Troupes & d'argent. D'autre côté Charle qui ne manquoit ni de courage ni de conduite eut bientôt raſſemblé dix mille hommes, & vint offrir à Conradin la bataille qui devoit décider de leur fortune. Elle fut acceptée & donnée avec furie de part & d'autre: Conradin fut défait & pris priſonnier; on lui fit ſon procès dans les formes apparentes de la Juſtice, & il eut la tête tranchée publiquement ſur un échafaut à la honte éternelle de Charle, qui ſacrifiant ſa conſ-

cience & ſon honneur à ſa politique, ne fit point de ſcrupule d'acquerir une Couronne par un grand crime. 1267.

Le Pape fut fort touché d'une action ſi cruelle ; ſa piété & ſa douceur font croire aiſément qu'il n'y eut aucune part, quoi qu'en veuillent dire les Hiſtoriens de ce tems-là. Il écrivit même pluſieurs fois à Charle de ne point tremper ſes mains dans le ſang. Il mourut quelque tems après à Viterbe & gouverna l'Egliſe près de quatre ans ; génie ſublime, vrai pere commun, & d'un ſi grand déſintéreſſement, que n'ayant voulu donner que trois cens livres à chacune de ſes nieces pour les marier, elles aimerent mieux ſe faire Religieuſes que d'épouſer des partis médiocres. *Clem. ep. 370.*

La mort de Clement IV. fut fort ſenſible au Roi. Le tems du départ pour la Terre Sainte approchoit, & il craignit qu'elle n'y apportât quelque obſtacle. En effet les Cardinaux demeurerent quatre ans avant que de pouvoir s'accorder pour l'élection du Pape ; mais ils ne laiſſerent pas de choiſir le Cardinal d'Albe pour être 1269.

Légat de la Croisade, & Louis con-
1269. tinua ses préparatifs. Il fit publier avant que de partir une Ordonnance fort nécessaire au repos de l'Eglise Gallicane. On l'appella *Pragmatique Sanction*, parce qu'elle avoit été dressée pour le bien public; & quoique quelques nouveaux Auteurs ayent voulu sans aucun fondement douter de la vérité de cette Ordonnance, je la rapporterai ici toute entiere, puis-
Pinson. que sous le Roi Louis XI. le Parle-
79. 88. 89. ment voulant défendre la Pragmatique Sanction faite par le Roi Charle VII. cita celle-ci comme ayant été faite par Saint Louis; que les Etats généraux, & les Universités du Royaume n'en ont jamais douté, qu'elle est rapportée dans la Bibliotheque des Peres, & que du Tillet assûre l'avoir trouvée dans les anciens Regîstres du Parlement. Elle étoit écrite en Latin, & je l'ai traduite mot à mot.

LOUIS *par la grace de Dieu Roi des François, à la perpetuelle memoire de la chose. Voulant pourvoir à la tranquilité des Eglises de notre Royaume,*

à

à l'augmentation du culte Divin, au ſalut des ames; & deſirant obtenir la 1269.
grace & le ſecours de Dieu tout-puiſſant, ſous la protection duquel nous mettons notre Royaume; nous avons par le préſent Edit perpetuel ordonné & ordonnons,

Premierement, que les Prélats des Egliſes de notre Royaume, Patrons & Collateurs ordinaires des Benefices jouiront pleinement de leur droit, & conſerveront leur Juriſdiction.

Que les Egliſes Cathedrales & autres pourront faire librement leurs élections.

Nous ordonnons que le crime de Simonie qui infecte l'Egliſe, ſoit abſolument banni du Royaume.

Nous voulons que les Promotions, Collations, Proviſions, & diſpoſitions des Prélatures, Dignités, & autres Benefices & Offices Eccléſiaſtiques de notre Royaume, ſe faſſent ſuivant la diſpoſition du Droit commun, les Canons des ſacrés Conciles, & les Ordonnances des anciens Peres de l'Egliſe.

Nous deffendons de lever les ſommes d'argent que la Cour Romaine a accoutumé d'impoſer ſur les Egliſes de

notre Royaume, ſi ce n'eſt pour une
1269. *cauſe pieuſe, raiſonnable & preſſante, & de notre exprès conſentement, & de celui des Egliſes de France.*

Nous approuvons & confirmons par ces préſentes les libertés, franchiſes, immunités, prérogatives, droits & privileges accordés par les Rois de France nos Prédeceſſeurs, ou par nous aux Egliſes, Monaſteres, & perſonnes Religieuſes de notre Royaume.

Ordonnant à nos Juges, Officiers, leurs Lieutenans, & tous nos ſujets préſens & à venir autant qu'il appartiendra à chacun d'eux, d'exécuter, & faire exécuter les Préſentes, ſans permettre qu'il ſe faſſe rien au contraire, puniſſant les tranſgreſſeurs d'une peine qui ſerve d'exemple aux autres. En témoignage de quoi nous avons fait appoſer notre ſceau aux préſentes Lettres. Donné à Paris l'an de Notre-Seigneur 1269. au mois de Mars.

Le Roi après avoir par cette Ordonnance confirmé les Egliſes Cathédrales dans le droit d'élire leurs Evêques, & empêché la Cour de Rome d'en nommer d'office, ce qui ne manquoit

pas d'arriver, lorſqu'il ſe rencontroit la moindre difficulté dans les élec- 1269.
tions, fit publier une autre Ordonnance qui regarde la Juſtice. C'eſt proprement un Code nouveau compoſé des Loix Romaines, des Canons des Conciles, des Decretales, ou Epîtres des Papes, des differentes Coutumes du Royaume, & des Ordonnances de nos Rois. Ce Code porte le nom des Etabliſſemens de Saint Louis contenus en deux cens huit Articles.

Le Prince Edouard d'Angleterre arriva en ce tems-là à Paris pour achever avec le Roi le Traité qu'il avoit commencé par Procureur : il promit de ſe rendre à Aiguemortes au mois d'Aouſt de l'année ſuivante avec un certain nombre de Chevaliers, & le Roi lui prêta quarante-cinq mille livres, dont le rembourſement fut aſſigné ſur la Gaſcogne. Il fut auſſi ſtipulé qu'un des enfans d'Edouard demeureroit à Paris en ôtage ; mais Louis le renvoya auſſi-tôt, & ſe contenta de la parole du pere.

La famille du Roi étoit alors com-

1269. poſée de quatre garçons & de quatre filles. Philippe l'aîné de tous avoit eu pour appanage Orleans, Montargis, Châteaudun, & une partie du Gâtinois ſeulement ſa vie durant; Jean Triſtan avoit épouſé l'héritiere de Nevers, & le Roi lui donna le Comté de Valois; Pierre qui avoit épouſé l'héritiere de Blois, eut les Comtés d'Alençon & du Perche: Et Robert le cadet de tous eut pour ſon partage le Comté de Clermont en Beauvaiſis: Louis avant que de partir pour une entrepriſe, qu'il prévoyoit aſſez devoir être dangereuſe, ayant voulu pourvoir ſes enfans, & leur ôter tout ſujet de diviſion. Iſabelle avoit épouſé le Roi de Navarre, Blanche fut mariée au mois de Novembre avec le Prince Fernand fils aîné d'Alphonſe Roi de Caſtille; Marguerite épouſa Jean Duc de Brabant petit fils du Duc de Bourgogne; & la caderte de toutes nommée Agnès eut dix mille francs d'argent en attendant qu'elle ſe mariât.

Ces differens ſoins n'empêchoient pas Louis d'avoir attention à ce qui

regardoit plus particulierement la gloire de Dieu. Il y avoit déja quelques années qu'on lui faiſoit eſpérer la converſion du Roi de Tunis. Ce Roi Mahometan ne paroiſſoit pas trop attaché à ſa Religion, il envoyoit au Roi aſſez ſouvent des Ambaſſadeurs & des préſens, & ſembloit n'attendre qu'une occaſion favorable de ſe faire Chrétien. Le Roi de ſon côté lui en envoyoit de plus magnifiques, & lui promettoit toute ſorte de protection contre ſes voiſins. Il y avoit à Paris vers la fin de cette année des Ambaſſadeurs de Tunis; on les régaloit autant qu'on pouvoit, & ils ne manquoient point de ſe trouver à toutes les cérémonies. Il s'en fit un grande dans l'Egliſe de Saint Denis. Le Roi y tint ſur les fonts de bâtême un Juif fort riche, & lui donna ſon nom; & voyant les Ambaſſadeurs de Tunis attentifs aux cérémonies du Batême : *Plût à Dieu*, leur dit-il d'un air touchant, *que le Roi votre Maître en voulût faire autant, & pour cela je conſentirois de bon cœur à paſſer ma vie dans les priſons de Babylone.* 1269.

Beaulieu 472.

Enfin l'année qu'on devoit partir
1269. pour la Croiſade arriva, & Louis fit ſon Teſtament, en Latin, je l'ai traduit en François.

TESTAMENT

Du Roi Saint Louis.

AU *Nom de la Très-Sainte Trinité. Louis par la grace de Dieu Roi des François. Nous faiſons à ſçavoir qu'étant par la miſericorde de Dieu en bonne ſanté, Nous avons fait le préſent Teſtament. Nous voulons & ordonnons qu'on paye toutes nos dettes; que nos Exécuteurs Teſtamentaires cy-après nommés faſſent par eux-mêmes ou par qui ils aviſeront bon être les reſtitutions par nous ordonnées, & s'ils y rencontrent quelques difficultés, nous leur donnons pouvoir de décider ſelon qu'ils le jugeront le plus convenable au ſalut de notre ame. Nous léguons à notre très-chere Epouſe Marguerite Reine, quatre mille livres, à l'Abbaye de Royaumont ſix cens livres; & ordonnons que notre Bibliotheque, ſans parler de celle*

qui eſt à la Sainte Chapelle, ſoit partagée entre les Freres Prêcheurs de Royaumont, & ceux de Compiegne. Item leguons à l'Abbaye du Lis près de Melun trois cens livres, &c. Voulons que notre ſucceſſeur continue les penſions aux Sarraſins & aux Juifs nouvellement convertis. Et pour nos Exécuteurs Teſtamentaires, nous nommons Etienne Evêque de Paris; & Philippe Evêque d'Evreux, les Abbés de Saint Denis & de Royaumont, & Jean de Troies, & Henri de Vezelai Archidiacres de Bayeux. En témoignage de quoi nous avons fait appoſer notre ſceau au préſent Ecrit. Donné à Paris au mois de Fevrier mil deux cens ſoixante & dix. 1269.

La Reine voyant le Roi foible & déja malade eût bien ſouhaité l'accompagner pour avoir ſoin de lui; mais il ne le voulut pas. Il ſe ſouvenoit de ce qu'elle avoit ſouffert au premier voyage, & lui déclara ſa volonté là-deſſus ſi poſitivement, qu'elle n'y ſongea plus; mais auſſi ne voulut-elle point ſe charger de la Régence du Royaume, & ſans écouter l'am-

bition qui lui étoit assez naturelle ;
1269. elle se retira au Bois de Vincennes pour y prier Dieu sans distraction.

Le Roi donna la Régence du Royaume, pendant son absence à Mathieu de Vendôme Abbé de Saint Denis, & à Simon de Clermont sire de Néele, tous deux capables d'une Charge si importante, mais qui n'étoient pas assez grands Seigneurs pour craindre d'eux qu'ils abusassent de leur autorité. Il établit en même tems pour la distribution des Bénéfices un Conseil de conscience composé de l'Evêque de Paris, du Chancelier de Notre-Dame, & des Supérieurs des Jacobins & des Cordeliers. Après quoi ne songeant plus qu'à partir, il alla à Saint Denis selon la coutume de ses Ancêtres visiter les tombeaux des Saints Martyrs, & y reçut des mains du Légat la Croix & le Bourdon de pelerin. Le lendemain suivi des Princes ses enfans, il alla du Palais à Notre-Dame pieds nûs avec une humilité qui eût édifié dans un Religieux. Tout le monde versoit des larmes, & chacun se reprochoit de ne pas suivre un Prince

Abr. Royal. t. 2. 663.

si

si grand en toutes manieres. Il s'arrêtoit de tems en tems dans les rues, ou 1270.
pour donner quelque ordre preſſé, ou pour diſtribuer lui-même de l'argent aux pauvres qui ſe préſentoient, ou pour exhorter les moindres du peuple à ſervir un Dieu qui pouvoit les élever au-deſſus de tous les Rois de la terre. Il partit enfin, & alla coucher le premier jour à Vincennes.

Le lendemain il prit congé de la Reine avec beaucoup de larmes de part & d'autre, lui défendit abſolument de l'accompagner plus loin, & alla coucher à Melun. Il paſſa enſuite à Sens & à Auxerre, & ſe rendit à Cluni où il demeura pendant les Fêtes de Pâques: puis deſcendant à Mâcon, à Lyon, & à Beaucaire, il ſe rendit à Aiguemortes.

Il y avoit encore peu de Croiſés. On ne croyoit pas que le Roi ſeroit ſi ponctuel à ſe trouver au rendés-vous. Les Provençaux avoient équipé un aſſez bon nombre de bâtimens qu'ils avoient menés dans les Ports de Sicile, & dans ceux de Naples, pour embarquer l'armée que le Roi Charle

d'Anjou leur Comte mettoit ſur pied.
1270. Il avoit pris la Croix, & avoit promis au Roi ſon frere de le venir joindre inceſſamment, mais on ne pouvoit pas trop compter ſur ſa parole. L'ambition ſans bornes qui le dévoroit, lui faiſoit faire tous les jours de nouvelles entrepriſes, & l'on ne doutoit pas qu'il n'allât à ce qui lui ſeroit le plus avantageux. Après avoir conquis le Royaume de Sicile, & donné la loi à toute l'Italie, il aſpiroit à l'Empire d'Orient. L'Empereur Baudouin ſur qui les Grecs avoient repris Conſtantinople, lui cédoit une partie de ſes droits, & pour les unir encore davantage, Philippe fils & héritier de Baudouin devoit épouſer Beatrix fille de Charle.

Le Roi qui aimoit ſon frere malgré ſes défauts, & qui en avoit beſoin, ne laiſſa pas de lui mander de ſe mettre en état de partir, & de ſon côté il n'oublia rien pour s'embarquer au plutôt. Il arrivoit à tout moment des Croiſés, & la plupart tomboient malades à Aiguemortes, où l'air étoit fort mauvais; mais il n'étoit pas poſſi-

ble de s'embarquer, le peu de vaiſſeaux qui ſe trouvoient prêts, ne ſuffiſoient pas, & les Génois qui avoient traité pour le paſſage, ne venoient point. Le Roi alla s'établir à Saint Gilles, & les principaux Seigneurs ſe répandirent dans les villes voiſines. Ils y étoient plus commodément qu'à Aiguemortes, où il ne reſtoit que des ſoldats & ceux qui n'avoient pas le moyen d'aller ailleurs; mais comme il y avoit de toutes ſortes de nations, François, Provençaux, Catelans, qui ne s'accordoient pas toujours enſemble, il y eut bien-tôt des querelles, on en vint aux mains, & plus de cent hommes avoient été aſſommés avant que le Roi y pût mettre ordre. Il y vint lui-même, & fit pendre les plus ſéditieux.

1270. *Du Chef.* 384.

On raiſonnoit en attendant la venue des vaiſſeaux ſur les entrepriſes de la Croiſade, & le Conſeil étoit partagé. Il y avoit trois avis differens; les uns vouloient aller à Acre, c'étoit la ſeule Place conſidérable qui reſtoit aux Chrétiens dans le Levant; le Sultan d'Egypte menaçoit tous les jours

de la venir aſſiéger, & il paroiſſoit
1270. naturel d'y aller mettre pied à terre dans un bon port, où l'armée trouveroit toute ſorte de rafraîchiſſemens, & trouveroit de plus les vieilles troupes des Chrétiens Orientaux aguerris depuis long-tems, & d'autant plus braves qu'ils étoient réduits à l'extrémité. Les autres vouloient aller droit en Egypte comme à la ſource du mal, & tâcher de ſe rendre maîtres d'Alexandrie; & enfin le troiſiéme avis étoit d'aller à Tunis.

Le Royaume de Tunis s'étoit établi ſur les côtes d'Afrique en même tems que ceux d'Alger, de Tremeſen, & de Maroc après la diviſion de l'Empire des Califes; il étoit puiſſant en cavalerie, & la ville paſſoit pour fort riche. Le Roi en étoit Mahometan; mais comme depuis pluſieurs années il avoit envoyé en France des Ambaſſadeurs & des préſens, & qu'il faiſoit eſpérer de ſe faire baptiſer, on diſoit qu'il falloit y aller pour lui donner moyen de ſe déclarer; qu'appuyé d'une grande armée de Chrétiens, il le pourroit faire ſans craindre ſes ſu-

jets, ni ſes voiſins ; qu'on connoîtroit par-là s'il agiſſoit de bonne foi, & qu'à la moindre réſiſtance on s'empareroit de ſon Etat ; que ce poſte pris étoit plus important qu'il ne paroiſſoit ; que les Egyptiens en tiroient leurs meilleurs chevaux, & qu'on pourroit enſuite aller plus aiſément & plus ſurement à Alexandrie. 1270.

Ces trois avis balancés dans le Conſeil, le Roi prit le parti d'aller à Tunis. Il eût mieux aimé aller en Egypte, l'entrepriſe lui ſembloit plus périlleuſe, & par conſéquent plus digne de lui ; mais l'eſpérance de la converſion d'un Roi & d'un Royaume ſans verſer de ſang l'emporta. *O ſi je pouvois*, s'écrioit-il, *me voir le parrain d'un Roi Mahometan !* Il ſe flatta qu'à ſon arrivée le Roi de Tunis ſe feroit Chrétien, & qu'après avoir rétabli la Religion dans un païs, où elle a été ſi floriſſante dans les premiers ſiécles de l'Egliſe, il pourroit deſcendre en Egypte & réparer ſes pertes paſſées. D'ailleurs il eut avis que Bondocdar, Soudan d'Egypte, s'étoit rompu la jambe, & qu'il ne ſongeoit point au

Beaulieu 462.

siége d'Acre ; ainſi rien ne preſſant du
1270. côté de la Paleſtine, & l'entrepriſe d'Egypte étant trop grande au moins avant la jonction du Roi de Sicile, qui n'étoit pas encore prêt, la réſolution fut priſe d'aller à Tunis.

Il arriva en ce tems-là à Aiguemortes des Ambaſſadeurs de Michel Paleologue Empereur Grec de Conſtantinople. Il ſçavoit les grands préparatifs du Roi de Sicile & ſes liaiſons avec l'Empereur Baudouin, & pour détourner la tempête il offroit au Roi de réunir l'Egliſe Greque à la Latine. Il ne doutoit pas que Louis n'embraſſât avec joie une occaſion de rendre un ſi grand ſervice à l'Egliſe. Il en avoit auſſi écrit au Pape Clement IV. & depuis ſa mort au College des Cardinaux. Les Ambaſſadeurs furent reçus & traités magnifiquement, leurs propoſitions furent examinées par les Cardinaux à qui le Roi les renvoya, & ils promirent au nom de leur Empereur & de tout leur Clergé de reconnoître pour Chef de l'Egliſe univerſelle, le Pape qu'on éliroit.

Cependant les Croiſés arrivoient

en foule à Aiguemortes. Le Comte de Poitiers & la Comteſſe ſa femme qui le voulut ſuivre, amenerent grand nombre de leurs vaſſaux en bon équipage, & comme ils n'avoient point d'enfans, & qu'ils alloient à un voyage d'où l'on ne revenoit pas toujours, ils firent leur Teſtament dans lequel on voit des legs pieux pour la plupart des Monaſteres de France. Le Roi de Navarre & la Reine ſa femme prirent la route de Provence, & s'embarquerent à Marſeille. 1270.

Enfin après deux mois d'attente les Génois arriverent avec leurs vaiſſeaux, ſoit qu'ils n'euſſent pas été plutôt prêts, ſoit qu'ils euſſent voulu faire ſentir au Roi, qu'ils ſçavoient aſſez qu'il n'avoit traité avec eux que par néceſſité, & n'ayant pu convenir avec les Vénitiens. Il n'y avoit plus de tems à perdre, la ſaiſon étoit déja avancée, & les grandes chaleurs étoient bien contraires à l'entrepriſe de Tunis On ſongea donc à s'embarquer inceſſamment, le Roi écrivit aux Régens, & leur recommanda ſes peuples, qu'il regardoit comme ſes

enfans ; & le premier jour de Juillet
1270. il monta ſur ſon vaiſſeau, après avoir exhorté les Croiſés à ne pas offenſer JESUS-CHRIST par leurs actions, dans le tems qu'ils lui alloient ſacrifier ce qu'ils avoient de plus cher au monde. Il embraſſa particulierement ſes enfans, & ne retint avec lui ſur ſon vaiſſeau que le Comte d'Alençon. Le Prince Philippe, le Comte de Nevers, & le Comte d'Artois, que la mémoire de ſon pere égaloit preſque aux enfans du Roi, avoient chacun leur vaiſſeau. On demeura à l'ancre pendant la nuit. On mit à la voile à la pointe du jour par un vent favorable, & tous les vaiſſeaux eurent ordre de ſe rendre au port de Cagliari dans l'iſle de Sardaigne, où étoit le rendés-vous de l'Armée Chrétienne.

LA VIE DE SAINT LOUIS.

LIVRE SIXIE'ME.

LA flotte étoit à peine ſortie du Port d'Aiguemortes, qu'il s'éleva un grand vent qui fit craindre une tempête, le golphe de Leon étant fort ſujet aux bouraſques. Les vaiſſeaux s'éloignerent l'un de l'autre ſans pourtant ſe perdre de vue, & après vingt-quatre heures d'un gros tems le calme revint, & les pilotes reprirent la route de l'Iſle de Sardaigne. On vogua trois ou quatre jours fort heureuſement, mais ce beau tems ne dura pas; la mer devint extrêmement groſſe, les vaiſſeaux rouloient & tout le monde ſe trouvoit mal. Il arriva même que l'eau en ſ- 1270. *Nangis* 386.

peu de tems ſe trouva corrompue, &
1270. pleine de vers. On alloit toujours, & la terre ne paroiſſoit point ; tous les routiers marquoient qu'il ne falloit que quatre jours pour faire le trajet d'Aiguemortes à Cagliari, & il y en avoit plus de huit qu'on étoit à la voile. Cela commença à faire ſoupçonner la fidélité des Génois. On ſçavoit qu'ils faiſoient un grand commerce ſur les côtes d'Afrique, qu'ils avoient de riches magazins à Tunis, & que des Marchands ne ſont gueres à l'épreuve de l'intérêt. On diſoit même qu'au ſortir du Port une barque Génoiſe s'étoit ſéparée de la flotte, & avoit pris la route d'Afrique.

Le Roi averti de ces bruits fit monter ſur ſon bord tous les Capitaines Génois. On apporta des cartes marines ; on ſupputa la route, & tous convinrent que la terre ne devoit pas être loin. Le Prince Philippe auſſi embarraſſé que le Roi, avoit fait la même choſe ſur ſon vaiſſeau ; enfin comme la nuit approchoit, il fut réſolu de ne faire que louvoyer juſqu'au jour, de peur d'aller donner ſur les roches

dont l'Isle de Sardaigne est environnée.
Ce conseil étoit sage, on vit terre à 1270.
la pointe du jour, & après l'avoir reconnue on se trouva à plus de soixante mille de Cagliari. On ne laissa pas de s'en approcher à dix mille près; mais sur le soir le vent étant devenu contraire, on jetta l'ancre à l'entrée de la nuit, & toutes les barques allérent à terre chercher quelques rafraîchissemens. Elles rapporterent de l'eau douce & quelques herbages, qui firent grand plaisir aux malades.

Le lendemain on entra dans le Port, & le Roi envoya demander permission au Gouverneur de Cagliari de mettre à terre les malades, & d'acheter des provisions. On trouva des gens fort rustiques prêts à refuser tout. Les Pisans étoient alors maîtres de la ville; & comme ils étoient en guerre avec les Génois, & qu'ils voyoient leurs bannieres, ils craignoient une surprise & ne vouloient aucun commerce. Les François impatiens & peu endurans crioient qu'il falloit faire une descente & prendre par force, puisqu'ils étoient en état de le faire.

ce qu'on leur refuſoit avec tant de
1270. ruſticité. Mais Louis qui n'avoit pas pris la Croix pour faire la guerre à des Chrétiens, voulut tenter auparavant toutes les voies de douceur. Il renvoya à Cagliari Pierre ſon Chambellan, qui convint enfin avec le Gouverneur qu'on mettroit les malades à terre, & que les Piſans fourniroient à l'armée des proviſions à un prix raiſonnable.

Les jours ſuivans, le Roi de Navarre, le Comte de Poitiers, le Comte de Flandre, & une infinité d'autres Croiſés entrerent dans le Port. On tint le lendemain Conſeil de guerre, le Roi y lut des lettres du Roi de Sicile, qui promettoit de ſe rendre inceſſamment devant Tunis avec une puiſſante armée, & les ordres furent donnés pour l'embarquement. La plupart des malades avoient été ſur pied en quatre jours, la terre & quelques rafraîchiſſemens les avoient guéris.

Dès que le Gouverneur de Cagliari vit que les François ſe préparoient au départ, il leur fit mille honnêtetés, & envoya au Roi vingt muids de vin

grec, mais Louis n'en voulut point, & lui manda seulement qu'il eût soin du peu de malades qui restoient à terre. Le lendemain on mit à la voile pour Tunis, & le troisiéme jour à trois heures après midi on reconnut la terre d'Afrique. 1270.

La ville de Tunis étoit alors fort puissante, assez bien fortifiée, pleine de Marchands riches, tout le commerce de la mer mediteranée s'y faisoit. A six lieues de-là sur la même côte vers l'Occident étoit la fameuse ville de Carthage, qui ruinée par les Romains, par les Vandales, & par les Sarrasins subsistoit encore, mais sans rien marquer de son ancienne grandeur. La flotte arriva vis-à-vis d'un Port à une demi-lieue de Carthage, on y vit de loin deux vaisseaux, quelques barques, & beaucoup de peuple fuïant vers les montagnes. Aussi-tôt le Roi fit descendre dans une chaloupe Florent de Varennes, qui faisoit la fonction d'Amiral, & lui ordonna d'aller reconnoître. On n'avoit point ouï parler du Roi de Tunis depuis plus de six mois, & l'on commen-

çoit à croire qu'il n'avoit pas agi de
1270. bonne foi. Varennes ne trouva perſonne ſur les vaiſſeaux ni dans le Port, tout avoit pris la fuite à la vue de l'armée. Il manda au Roi qu'il n'y avoit point de tems à perdre, qu'il falloit faire la deſcente, tandis que les ennemis conſternés ne ſongeoient pas à s'y oppoſer. Le Roi qui craignoit une ſurpriſe ne voulut pas aller ſi vîte. Il fit aſſembler le Conſeil de guerre où les avis furent partagés; toute la jeuneſſe vouloit donner & ſe ſervir de l'occaſion, mais les plus ſages repréſenterent qu'il n'y avoit rien de prêt pour la deſcente, qu'on ne la pouvoit faire alors qu'en confuſion, & que pour peu que les Sarraſins s'y oppoſaſſent, on y perdroit la moitié de l'armée & les plus braves; qu'il valoit mieux remettre au lendemain, & marcher en ordre comme on avoit fait à Damiette. Ainſi Varennes fut rappellé, & pendant le reſte de la journée le Roi diſpoſa la deſcente avec autant de précaution que ſi la côte eût été bordée de troupes ennemies. Sa prudence ne parut pas inu-

tile: à la pointe du jour, on vit le Port & tous les environs couverts de Sarraſins, cavalerie & infanterie. Les François n'en parurent que plus animés; il ſe jetterent dans des barques, & tout aborda le ſabre à la main, mais ſans avoir lieu de s'en ſervir, toute cette multitude d'Infideles avoit pris la fuite. Chacun s'empreſſoit de mettre pied à terre, & les tentes furent bientôt dreſſées, mais il n'y avoit point d'eau douce. 1270.

L'armée ſe trouva dans une eſpece de Peninſule, qui avoit une lieue de long & un quart de lieue de large, & dont l'entrée du côté de la terre étoit défendue par une groſſe tour. Les fourageurs y allerent d'abord & en chaſſerent les ennemis, il s'y trouva une fontaine & quelques puits. Tout y courut en déſordre & preſque ſans armes; ce qui donna le courage aux Sarraſins de charger les fourageurs & de couper la tête à pluſieurs François. Ils oſerent même revenir juſqu'à la tour pour tâcher de la reprendre ou d'y mettre le feu; mais le Roi y ayant envoyé Raoul d'Errées & Lan-

celot de Saint Maards Maréchaux de
1270. France, & Thibaut de Montleart Grand Maître des Arbalétriers, la tour fut conſervée, & les Infideles obligés de ſe retirer. On ne les pourſuivit pas, les chevaux des François encore étourdis de la mer à peine ſe pouvoient ſoutenir, & les Sarraſins avoient des chevaux de Barbarie qui les mettoient bientôt en ſureté.

Deux jours après l'armée décampa & s'approcha de Carthage, dont il étoit important de s'emparer avant que d'aſſiéger Tunis. On trouva les environs de cette ville fort agréables, des vallées, des bois, des fontaines, & tout ce qu'on pouvoit ſouhaiter pour la néceſſité & pour le plaiſir. La ville n'étoit point fortifiée, mais il y avoit un bon château que les Sarraſins faiſoient mine de vouloir défendre. On préparoit déja les machines de guerre pour l'attaquer dans les formes, lorſque les matelots jaloux de n'avoir aucune part à la gloire des armes, offrirent au Roi d'inſulter le château, pourvu qu'on leur donnât quelques arbalétriers pour les ſoute-

On

nir. On accepta leur offre, ils étoient accoutumés à monter à leurs échelles de corde, & s'étant saisis pour toutes armes chacun d'un sabre, suivis de cinq cens arbalétriers à cheval & de quatre mille hommes de pied ils marcherent à Carthage, planterent leurs échelles contre les murailles du château, volerent presque sur les remparts, & y arborerent les Fleurs de lys. Les soldats les suivirent; tout ce qui s'y trouva de Sarrasins fut taillé en pieces, pendant que le Roi à la tête d'une partie de l'armée observoit les mouvemens des ennemis; qui paroissoient en armes sur toutes les montagnes voisines. Ils n'oserent pourtant en descendre ce jour-là, la ville fut prise en même tems que le château. On la nettoya, tous les corps morts en furent transportés, & les Princesses y allerent demeurer pour y être plus commodément. Le Roi qui avoit un soin particulier des malades, y établit des hôpitaux qu'il alla visiter lui-même, afin que rien n'y manquât. 1270.

Le lendemain le Roi de Tunis envoya au Roi deux Chevaliers Espa-

gnols renegats, lui déclarer, que ſi
1270. l'armée Chrétienne venoit aſſiéger
ſa ville, il feroit maſſacrer tous les
Chron. de S. Denis 2. vol. f. 68. Chrétiens qui étoient dans ſes Etats.
Le Roi reçut fort bien ces renegats,
les renvoya avec des préſens, & leur
dit, que s'ils faiſoient la guerre en
barbares, on les traiteroit de même.

Mais ce n'étoit pas les Sarraſins qui
étoient le plus à craindre : le nombre
des malades augmentoit, les ſoldats
peu accoutumés au ſoleil d'Afrique ſe
plaignoient qu'ils n'avoient plus de
force. On ne mangeoit plus que des
chairs ſalées, l'eau des puits devenoit
mauvaiſe, & tariſſoit ſouvent, on reſ-
piroit avec l'air un ſable brûlé, & ſi
menu qu'il entroit dans le corps, &
deſſéchoit les poumons. Les Sarra-
ſins avoient ſur toutes les montagnes
des machines pour élever la poudre
en l'air, & les vents de terre, qui ve-
nant de la Zone torride n'étoient que
du feu, pouſſoient cette poudre em-
braſée ſur les Chrétiens & les enter-
roient tout vivans. Enfin la dyſente-
rie, maladie fort dangereuſe dans les
païs chauds, faiſoit un grand ravage

parmi les troupes, & les gens de qualité n'en étoient pas plus exempts que les autres. D'ailleurs il falloit être toujours sous les armes, les Sarrasins bien montés tomboient lorsqu'on y pensoit le moins sur un quartier, & coupoient des têtes. Et comme le Roi de Sicile sur lequel on avoit compté ne venoit point, le Roi ne se voyant pas en état d'entreprendre tout seul le siége d'une grande ville, où il y avoit une armée, prit le parti de demeurer dans son camp jusqu'à l'arrivée de son frere, & de le faire entourer de bons fossés qui le missent hors d'insulte ; toute l'armée y travailla, & l'ouvrage fut bientôt achevé. On posa seulement à la tête du camp quelques corps de garde avancés avec ordre d'arrêter tous les Volontaires, qui voudroient aller à la petite guerre. Cet ordre étoit fort à propos, les Sarrasins étoient toujours au tour du camp dispersés par petites troupes, & ne voulant point donner de bataille générale, ils ne combattoient que par surprise, fondoient à toute bride sur tout ce qu'ils rencontroient hors des lignes, tiroient des 1270.

flêches, donnoient quelques coups de
1270. zagaie, & à la moindre réſiſtance tournoient le dos, & par la viteſſe de leurs chevaux ſe mettoient bientôt hors de portée.

Cette maniere de faire la guerre étoit bien fâcheuſe aux François qui en veulent toujours venir aux mains; ils avoient eſperé de donner bataille. Deux eſclaves Chrétiens qui avoient été long-tems dans les priſons de Tunis, ſe ſauverent, & rapporterent que le Roi de Tunis avoit fait arrêter tous les Chrétiens Marchands & autres, menaçant de les faire mourir dès qu'on le viendroit aſſiéger. Ce Prince s'étoit déclaré après la priſe de Carthage, & ne gardant plus de meſures, il avoit mandé au Roi, qu'il le viendroit chercher à la tête de cent mille hommes, & que c'étoit ainſi qu'il demandoit le Batême.

Le même jour trois Sarraſins de bonne mine, ſe vinrent rendre à la garde avancée, & demanderent le Batême. Le Bouteillier de France la commandoit; ils abaiſſerent leurs lances par humilité, porterent les mains

sur leurs têtes par respect, & baiserent les mains du Bouteillier. Il les mena au Roi, qui leur fit donner des gardes. Une heure après le Bouteillier étant retourné à son poste, cent autres Sarrasins bien armés vinrent aussi demander le Batême, les Chrétiens les reçurent comme leurs freres; mais ces traîtres voyant qu'on ne se deffioit point d'eux, mirent le sabre à la main & chargerent les premiers venus. On cria aux armes, tout le camp s'émut; mais les Sarrasins avoient déja tué plus de soixante hommes, & s'étoient retirés. Le Bouteiller piqué d'une telle perfidie alla chercher les trois Sarrasins, qui lui avoient parlé d'abord, & en voulut faire justice. Ils se jetterent à ses pieds en pleurant: *Seigneur*, lui dit l'un d'entre eux, *je commande deux mille cinq cens hommes au service du Roi de Tunis, un autre Capitaine comme moi ayant sçu que je m'étois venu rendre à vous, a cru me perdre en vous faisant une trahison. Je n'y ai aucune part, & si vous voulez relâcher l'un de nous pour aller avertir mes soldats du lieu où je suis, vous en verrez* 1270.

a Chron. de S. Denis 2. vol.

1270. *venir plus de deux mille, qui ſe feront Chrétiens, & qui vous apporteront toutes ſortes de rafraîchiſſemens.* Le Roi fut informé de la choſe, il y penſa quelques momens, & puis il dit : *Qu'on laiſſe aller les trois Sarraſins ſans leur faire de mal, je crois que ce ſont des perfides qui nous tromperont ; mais hazarderions-nous de faire mourir des innocens ?* Auſſi-tôt le Connétable par ordre du Roi en prit la conduite, & les eſcorta hors du camp. Ils promirent de revenir le lendemain ; on n'en entendit point parler depuis.

Quelques jours après toute la campagne parut couverte de Sarraſins, ils ſembloient vouloir venir attaquer le camp, le Roi mit ſes Troupes en bataille prêtes à les bien recevoir ; mais tout ſe paſſa en eſcarmouches, les ennemis n'oſerent avancer, & les François ne vouloient que ſe tenir ſur la défenſive en attendant le Roi de Sicile. Olivier de Termes Gentilhomme de Languedoc, qui avoit ſuivi le Roi à la premiere Croiſade venoit d'arriver de Sicile, & diſoit que toute l'armée étoit prête à s'embarquer.

Cependant les maladies augmentoient à vue d'œil, & même la peſte 1270.
ſe mit dans les Troupes avec tant de violence, qu'en peu de jours elles furent diminuées de près de la moitié; les chaleurs exceſſives, le peu de bonnes eaux, les mauvais vivres, le chagrin de ſe voir enfermés dans un camp, tout contribuoit à les décourager. Le Roi ſeul les ſoutenoit, & leur diſoit ſouvent : *Mes enfans, nous combattons pour la Foi, ou nous vaincrons, ou nous ſerons Martyrs de* JESUS-CHRIST. Déja pluſieurs grands Seigneurs étoient morts, le Comte Vendôme, le Comte de la Marche, Gautier de Nemours, Montmorenci, Piennes, Briſſac avoient été emportés par des fievres chaudes, qui les tuoient en quatre jours, lorſque le Roi lui-même tomba malade de la dyſenterie. Le Prince Philippe, le Comte de Nevers, & le Roi de Navarre en furent attaqués en même tems.

Louis ſentit dès les premiers jours que ſon mal ſeroit mortel, & ne parut jamais plus grand que dans les derniers momens de ſa vie. Il n'en inter-

rompit aucune de ſes fonctions de
1270. Roi, il donna toujours les ordres tant qu'il eut de la force ; & ſongeant plus aux maux des autres, qu'aux ſiens propres, il n'épargna rien pour leur ſoulagement. Il agit à ſon ordinaire le plus long-tems qu'il put, mais la dyſenterie continuant, la fievre le prit, & il fut obligé à ſe mettre au lit. Le Prince Philippe ſon fils aîné, quoique fort abbatu de la fievre quarte étoit toujours auprès de lui ; Louis l'aimoit & le regardoit comme ſon ſucceſſeur, mais il avoit une tendreſſe particuliere pour le Comte de Nevers. Ce jeune Prince né à Damiette pendant la priſon du Roi, ce qui lui avoit fait donner le ſurnom de Triſtan, n'avoit que vingt & un an, & dans un âge ſi ſujet aux emportemens il avoit conſervé ſon innocence, & répondoit dignement aux ſoins particuliers que le Roi ſon pere avoit pris de ſon éducation. Il fut attaqué d'une fievre ſi violente qu'au bout de quelques jours on déſeſpera de ſa vie ; les Médecins le firent porter ſur ſon vaiſſeau, pour l'ôter de l'air empeſté du camp, où les

corps

corps morts dont on n'enterroit pas la moitié, cauſoient une grande infection; mais le changement d'air n'y fit rien, & il mourut. Le Roi ne le voyant point auprès de ſon lit s'en douta; il le demanda à ſon Confeſſeur qui lui avoua la vérité, & qui fut ſurpris de le voir ſi ſoumis à la volonté de Dieu dans une occaſion ſi ſenſible. Le Cardinal d'Albe Légat du Pape mourut quatre jours après, & en mourant laiſſa tous ſes pouvoirs à un Dominicain, en attendant que les Cardinaux pendant la vacance du Saint Siége euſſent nommé un autre Légat. 1270.

Le Roi ſçavoit la déſolation de ſes Troupes, & n'en paroiſſoit point touché; il regardoit des yeux de la foi la fin de la vie, comme le commencement d'un bonheur qui ne devoit jamais finir. Il plaignoit biens moins ceux qui mouroient en bons Chrétiens, que ceux qui guériſſoient au hazard de leur ſalut, & ne ſongeoit qu'à prendre des meſures juſtes pour faire éxécuter après ſa mort les Ordonnances qu'il avoit faites pendant ſa vie.

Tout dépendoit de ſon ſucceſſeur : 1270. auſſi s'adreſſa-t-il à lui, & reprenant dans ſon courage les forces qui commençoient à lui manquer, il lui parla d'une maniere ſi chrétienne & ſi touchante, que Guillaume de Beaulieu ſon Confeſſeur qui y étoit préſent, a cru rendre un grand ſervice au public en conſervant les dernieres paroles d'un Roi ſi grand & ſi ſaint. Il nous les a laiſſées en Latin, & je les ai traduites mot à mot.

Beaulieu 419. *Mon cher fils, aimez Dieu de tout votre cœur, & de toutes vos forces, car ſans cela il n'y a point de ſalut. Etoignez-vous de tout ce qui peut déplaire à Dieu, & principalement de tout péché mortel, réſolu plutôt que d'en commettre un ſeul, à ſouffrir tous le ſupplices imaginables. Si Dieu vous envoie quelque tribulation, ſouffrez-la doucement, rendez-lui graces de tout, & penſez que c'eſt pour votre ſalut, & que vous l'avez peut-être bien méritée. S'il vous comble de proſpérités, humiliez-vous, mon fils, défendez-vous de la vaine gloire, & ne vous ſervez pas pour offenſer le Seigneur, des mêmes biens que vous*

avez reçus de ſa bonté. Allez ſouvent à confeſſe, choiſiſſez des Confeſſeurs ſages & habiles, qui puiſſent vous enſeigner les choſes que vous avez à faire, & celles que vous avez à éviter. Gouvernez-vous de maniere avec vos Confeſſeurs, qu'ils puiſſent vous reprendre avec hardieſſe & amitié. Aſſiſtez dévotement & le plus ſouvent que vous pourrez à l'Office de l'Egliſe; ne regardez point à droite & à gauche, ne parlez point de choſes vaines; mais priez Dieu de bouche & de cœur; & principalement, mon cher fils, ſoyez attentif au moment que le Prêtre conſacre le Corps & le Sang de notre Seigneur JESUS-CHRIST. *Ayez de la charité pour les pauvres, pour les miſerables, pour les affligés, aſſiſtez-les, & les conſolez ſuivant votre pouvoir. Si vous avez quelque affliction, dites-là à votre Confeſſeur, ou à quelque homme de bien, & vous vous trouverez ſoulagé. Tâchez d'avoir toujours auprès de vous des gens de bien ou Religieux ou ſéculiers, entretenez-vous ſouvent avec eux, & prenez garde que les méchans, que les impies ne vous approchent. Entendez le Sermon* 1270.

1270. *en public & en particulier, & obtenez des Indulgences de la Sainte Egliſe notre mere. Aimez dans le prochain le bien & haïſſez le mal. Ne ſouffrez point qu'on faſſe devant vous aucune médiſance, & ſi quelqu'un étoit aſſez malheureux pour blaſphêmer contre Dieu ou contre ſes Saints, faites-en une punition exemplaire. Souvenez-vous des biens que Dieu vous a faits, & lui en rendez graces, & méritez par-là d'en recevoir encore davantage. Faites juſtice à tous vos ſujets; & juſqu'à ce que la vérité vous ſoit bien connue, penchez plutôt du côté du pauvre que de celui du riche. Si l'on vous diſpute quelque choſe, commencez par croire que vous avez tort, examinez enſuite; & par-là ceux qui ſeront de votre Conſeil ne craindront point de ſe déclarer pour la juſtice, même contre vous. Si vous ſçavez certainement que vous avez du bien d'autrui, ſoit par ſucceſſion, ſoit qu'il ait été pris de votre tems, reſtituez au plutôt; ſi la choſe eſt douteuſe, faites-vous en informer par des gens habiles. Ayez ſoin que tous vos ſujets vivent en paix, & principalement les Eccléſiaſ-*

tiques & Religieux. On raconte du Roi Philippe notre Aïeul, qu'un de ſes Conſeillers lui ayant dit que les gens d'Egliſe uſurpoient ſes droits, & qu'on s'étonnoit qu'il le ſouffrît : Je crois tout ce que vous me dites, lui répondit-il ; mais quand je ſonge aux graces que j'ai reçues de Dieu, j'aime mieux ſouffrir que de cauſer du ſcandale entre l'Egliſe & moi. Aimez donc, mon fils, aimez les Eccléſiaſtiques, & autant que vous le pourrez, vivez en paix & en amitié avec eux. Aſſiſtez les pauvres Religieux dans leurs néceſſités, ce ſont eux qui rendent le plus d'honneur à Dieu. Honorez vos parens, & vous ſouvenez de ce qu'ils vous ont ordonné. Prenez l'avis de gens de bien & d'eſprit dans la diſtribution des Bénéfices, & ne les donnez qu'à des perſonnes capables & qui n'en ayent point d'autres. Prenez garde, mon fils, de faire la guerre à des Chrétiens ſans de grandes raiſons ; & ſi vous ne pouvez pas vous en empêcher, tâchez de faire en ſorte que les innocens n'en ſouffrent pas, & le plutôt que vous pourrez faites la paix, & vous ſouvenez que Saint Martin diſoit que

1270.

faire la paix, c'étoit atteindre au com-
1270. *ble de toutes les vertus. Ayez ſoin d'a-*
voir de bons Baillis, & veillez ſur leur
conduite. Soyez dévot & obéiſſant à
notre Mere la Sainte Egliſe Romaine
& au Souverain Pontife votre Pere ſpi-
rituel. Efforcez vous de bannir le péché
de votre Royaume, & principalement
les blaſphêmes & les héréſies. Souvenez-
vous toujours, & rendez graces à Dieu
de tous les biens qu'il vous a faits. Ayez
ſoin que les dépenſes de votre maiſon ne
ſoient point trop grandes. Enfin, mon
fils, je vous prie de faire prier Dieu pour
le repos de mon ame, & d'envoyer à
toutes les ſaintes Communautés de no-
tre Royaume demander des prieres pour
moi, & je vous prie encore de me don-
ner part dans toutes les bonnes œuvres
que vous ferez. Enfin, mon cher fils,
je vous donne toutes les bénédictions
qu'un bon pere peut donner à ſon cher
fils. Je prie la ſainte Trinité & tous les
Saints de vous préſerver de tout mal;
que Dieu vous faſſe la grace, mon fils,
d'accomplir ſa ſainte volonté, de le ſer-
vir, de l'honorer, afin qu'après cette
vie nous puiſſions enſemble mon cher

fils, le voir, le louer, & l'aimer pendant tous les siécles des siécles. Ainsi soit il. 1270.

Un discours si touchant nous a été conservé mot à mot par Geofroi de Beaulieu, Confesseur du Roi, & l'on peut juger aisément de l'effet qu'il produisit dans l'ame de Philippe : il le voulut avoir par écrit afin de s'en souvenir dans tous les momens de sa vie. Louis se tourna ensuite du côté de la Reine de Navarre sa chere fille, qui fondoit en larmes aux pieds de son lit, & l'avertit de ses devoirs particuliers, lui recommandant avec beaucoup de tendresse d'avoir soin du Roi son mari, qui étoit fort malade, & de lui dire de sa part, qu'il feroit bien de commencer par payer ses dettes, & qu'ensuite il pourroit bâtir le Couvent des Jacobins de Provins. Il fit le même soir appeller les Ambassadeurs de l'Empereur Michel Paleologue, qui étoient revenus avec toutes les procurations nécessaires pour finir le schisme, & pour réunir l'Eglise Greque à la Romaine : il les conjura de n'y apporter point d'obstacle, & leur pro-

mit que ſon fils y travailleroit de tout
1270. ſon pouvoir. Après quoi ne voulant plus ſonger qu'à Dieu, il embraſſa ſes enfans pour la derniere fois, & demanda qu'on le laiſſât ſeul avec ſon Confeſſeur. Il avoit aſſiſté à l'Office de l'Egliſe tant qu'il avoit pu, & dans les derniers jours il faiſoit venir ſes Aumôniers auprès de ſon lit, & prioit Dieu avec eux. On avoit mis dans ſa chambre ſur une table un Crucifix ſur lequel il avoit toujours les yeux attachés, & quelquefois il ſe le faiſoit apporter, & baiſoit avec reſpect les pieds ſacrés du Sauveur du monde. Il communia pluſieurs fois pendant ſa maladie, & ſentant que les forces commençoient à lui manquer, il demanda le ſaint Viatique. A peine pouvoit-il lever la tête tant il étoit foible, & toutefois à la vue de ſon Dieu il ſe leva tout ſeul, & ſe mit à genoux pour le recevoir. *Croyez-vous fermement*, lui dit ſon Confeſſeur, *que ce ſoit là le vrai Corps de* JESUS-CHRIST. *Oui*, répondit le ſaint Roi, *& je ne le croirois pas mieux, quand je le verrois tel que les Apôtres le virent le jour*

de ſon Aſcenſion. Il demanda enſuite l'Extrême-Onction, & répondit à toutes les prieres de l'Egliſe. Les grands efforts qu'il avoit faits l'abbatirent extrêmement, il demeura aſſez longtems ſans parler, on croyoit que ſa derniere heure étoit venue, & toute l'armée étoit en larmes ; mais ſur le ſoir il recommença à parler de Dieu. *Seigneur*, diſoit-il d'une voix plus forte, que l'état où il étoit ne ſembloit le permettre, *Seigneur, gardez votre peuple, & le ſanctifiez.* Il s'adreſſoit enſuite à Saint Denis en qui il avoit toujours eu beaucoup de confiance, & lui demandoit ſon interceſſion auprès de Dieu, & ſa protection pour le Royaume de France. Il paſſa la nuit aſſez doucement, ſes douleurs diminuerent, & il s'endormit. Mais comme ſon imagination étoit remplie des idées de la Terre Sainte, on l'entendit répéter pluſieurs fois ces paroles : *Nous irons à Jeruſalem*, voulant peut-être parler de la Jeruſalem céleſte, qu'il regardoit alors comme ſa véritable patrie. Enfin il perdit la parole,

1270.

Guil. de Ch. 474.

& ſentant que la mort approchoit, il
1270. fit ſigne qu'on le mît en chemiſe couvert d'un cilice ſur un lit de cendres. Il y paſſa ſes derniers momens, l'eſprit partagé entre la frayeur des Jugemens de Dieu, & la confiance en ſa miſéricorde. On voyoit dans ſes regards qu'il étoit tout rempli des penſées de l'Eternité, & ſur les trois heures après midi il fit un dernier effort, & prononça diſtinctement ces paroles de David : *Seigneur, j'entrerai dans votre maiſon, je vous adorerai dans votre ſaint temple, je glorifierai votre Nom ;* & rendit l'eſprit le vingt-cinquiéme du mois d'Août après vingt-deux jours de maladie à l'âge de cinquante-cinq ans, dont il en avoit regné près de quarante-quatre.

Ainſi mourut le Saint Roi Louis, dont la vie eſt une ſuite continuelle de merveilles ; plus vaillant que les Heros fabuleux de l'antiquité, ſes actions de guerre ont égalé tout ce que la Poëſie & la Fable ont jamais imaginé de plus grand ; mais plus recommandable même aux yeux des hom-

mes par la ſainteté de ſa vie, par ſon attachement à ſes devoirs, par ſon af- 1270.
fection pour ſon peuple, il trouva le moyen d'être le plus riche Prince de l'Europe en mettant l'abondance dans ſon Etat : content, pourvu que Dieu fût ſervi, & que les François fuſſent heureux. Il ne vouloit de richeſſes que pour les répandre ſur les miſérables ; ſes tréſors étoient dans le cœur de ſes ſujets ; & quoiqu'il fût obligé pendant les Croiſades à ſoutenir des dépenſes preſque infinies, il ne manqua jamais de rien, chacun ouvrant ſa bourſe à un Roi qui en faiſoit un ſi bon uſage. On lui reproche d'avoir fait deux entrepriſes toutes deux malheureuſes ; mais eſt-il juſte de le condamner, puiſqu'il ne manqua ni de valeur, ni de prudence pour les faire réuſſir ? ce ſont de ces ſecrets de la Providen e impenétrables à l'eſprit humain. Louis le plus grand des Rois, & le plus ſaint des hommes à la tête de cinquante mille François devoit ſelon les apparences conquérir l'Egypte & la Terre Sainte ; mais

Dieu dont les penſées ſont bien au-
1270. deſſus des nôtres, en ordonna autrement & le ſanctifia dans les ſouffrances.

ADDITION
A LA VIE
DE
SAINT LOUIS.

LA nouvelle de la mort du Roi répandit dans l'Armée une consternation générale. Les uns pleuroient, & les autres s'en prenoient au Roi de Sicile, qu'ils accusoient hautement d'avoir voulu laisser périr son frere ; mais tous s'entretenoient des grandes qualités & des vertus de Louis. On le voyoit dans sa tente étendu sur la cendre où il avoit voulu expirer ; sa bouche étoit encore vermeille, son teint frais, on eût dit à le voir qu'il ne faisoit que sommeiller, & les rayons de la gloire qui brilloient sur son visage, marquoient déja le bonheur éternel dont il jouis- 1270.

ſoit dans le Ciel. Il venoit de rendre
1270. l'eſprit lorſqu'on entendit les trompettes de l'armée du Roi de Sicile. Charle avoit mis pied à terre auprès de Carthage, il arrivoit avec de belles Troupes & toutes ſortes de rafraîchiſſemens; mais il fut ſurpris de voir que rien ne lui répondoit, & que perſonne ne venoit au-devant de lui : il ſe douta de quelque malheur, laiſſa ſon armée ſous la conduite de ſes Lieutenans, pouſſa à toute bride vers le camp, mit pied à terre à l'entrée de la tente du Roi, & y entra. Le pitoyable ſpectacle qu'il y trouva le ſurprit & le toucha; ſon cœur fut attendri; il ſe jetta à terre, baiſa les pieds de ſon ſaint frere, & verſa des larmes. Il ſongea auſſi-tôt à lui faire rendre les derniers devoirs. On ne ſçavoit point alors le ſecret d'embaumer : on fit bouillir le corps dans du vin & de l'eau; le cœur avec les os furent mis dans une caiſſe, & dans une autre la chair & les entrailles. Le Prince Philippe que les Barons François avoient proclamé Roi, vouloit avoir l'une & l'autre; mais il ſe laiſſa fléchir.

Guil. de Nan. 156

aux prieres du Roi de Sicile, qui eut la chair & les entrailles qu'il envoya à l'Abbaye de Montreal près de Palerme. 1270.

Le lendemain Philippe reçut solemnellement l'hommage de ses vassaux ; le Comte de Poitiers comme l'aîné de ses oncles le prêta le premier, tant pour les Comtés de Poitiers & d'Auvergne, que pour celui de Toulouse qu'il avoit du chef de sa femme. Le Roi de Sicile le prêta ensuite pour l'Anjou & le Maine, le Roi de Navarre pour la Champagne ; les Comtes d'Artois, de Bretagne, de Dreux & de Saint Paul, les Evêques & les Barons en firent autant. Le jeune Roi étoit encore fort foible de sa derniere maladie, & ne se sentant pas en état d'agir, il donna le commandement de l'armée au Roi de Sicile, que sa valeur & son expérience à la guerre faisoient regarder alors comme le premier Capitaine de son siécle.

En effet il rétablit bien-tôt les affaires, & fit sentir aux Sarrazins qu'il étoit arrivé. Ces Barbares avoient appris la mort du Roi, & se flattoient de met-

tre à la chaîne tous les François. Les
1270. Rois Mahometans d'Afrique s'étoient réunis contre les Chrétiens; les montagnes voiſines du camp étoient couvertes de troupes preſque innombrables; & tous les jours il y avoit des eſcarmouches, où les Sarrazins quoique ſupérieurs en nombre étoient toujours battus. Ils venoient au combat aſſez fierement la tête haute avec de grands cris, jettoient des fléches ou donnoient quelques coups de zagaie; mais dès qu'ils trouvoient de la réſiſtance, ils tournoient bride & ſe ſauvoient aiſément par la viteſſe de leurs chevaux. Si l'on les pourſuivoit, ils avoient des gens exprès ſur les montagnes qui remuoient les ſables, & faiſoient élever dans l'air une pouſſiere ſi menue & ſi perçante, qu'on étoit obligé de fermer les yeux & de ſe retirer.

Cependant le Roi Philippe qui dans la ſuite fut ſurnommé le Hardi, reprit ſes forces, & le commandement de l'armée. Il ſongea à exécuter les dernieres volontés du Roi ſon pere, & fit partir Geofroi de Beaulieu qui avoit

avoit été ſon Confeſſeur, & Guillaume de Chartres Jacobin pour aller en France faire prier Dieu pour le ſalut de ſon ame. Ils étoient chargés d'abord de la caiſſe où étoient le cœur & les os du Roi ; mais toute l'armée s'y oppoſa, & ne voulut pas laiſſer partir ces précieuſes reliques, les regardant comme un tréſor qui leur porteroit bonheur & qui les conſerveroit dans les plus grands dangers. Philippe écrivit par cette voie à l'Abbé de Saint Denis, & au Sire de Néele Regens du Royaume, les confirma dans leur autorité, & leur recommanda ſur toutes choſes de maintenir le bon ordre que le Saint Roi y avoit établi. Il commença en même tems à faire marcher les troupes, & convint avec le Roi de Sicile d'attaquer à la même heure le Camp des Sarrazins ; ce qu'ils firent ſi bruſquement qu'ils le forcerent, & y pillerent des richeſſes immenſes. 1270.

Mais ſi les ſuccès de la guerre étoient heureux, les maladies peſtilentielles achevoient de déſoler l'armée Françoiſe, & commençoient à attaquer l'armée de Sicile. Chacun avoit envie de

retourner en son païs, & l'on ne voyoit pas grand'chose à faire en Afrique.

1270. D'autre côté le Roi de Tunis voyoit sa principale armée défaite ; & quoiqu'il eût encore beaucoup de troupes, il craignoit d'être assiégé dans sa Ville capitale. La peste ne l'épargnoit pas plus que les Chrétiens, & pour s'en exempter il se tenoit ordinairement dans des cavernes souterraines, où il croyoit que le mauvais air ne pouvoit pas pénétrer. Ainsi de part & d'autre on étoit las de la guerre, mais on n'en faisoit pas semblant. Le Roi de Tunis qui se sentit le plus pressé, envoya proposer la paix ou la tréve. Il offroit de payer le tribut au Roi de Sicile, & de donner de grandes sommes d'argent. L'affaire mise en déliberation dans le Conseil, ses propositions furent acceptées, chacun y trouvoit son compte. Le Roi Philippe ne demandoit qu'à retourner en France ; toute la jeune Noblesse qui n'avoit plus ni de chevaux ni d'argent l'en pressoit continuellement : le Roi de Sicile content d'avoir remis le Roi de Tunis à son devoir, avoit en tête de poursuivre

Guil. de Nan. 5 : 0.

ſon entrepriſe de Conſtantinople : il n'y avoit que les ſoldats qui demandoient qu'on les menât à Tunis dans l'eſperance du pillage, mais ils ne furent pas écoutés, & la treve fut conclue pour dix ans, à condition que les Sarrazins rembourſeroient au Roi & aux Barons François en or toutes les dépenſes qu'ils avoient faites depuis le commencement de la guerre, ce qui montoit à plus de dix millions, dont la moitié ſeroit payée comptant, & l'autre dans deux ans : que le Port de Tunis ſeroit franc à l'avenir, ſans que les Marchands fuſſent obligés à payer les impôts immenſes dont ils avoient été ſurchargés par le paſſé * : que tous les Chrétiens qu'on avoit arrêtés à l'approche de l'armée Françoiſe ſeroient mis en liberté, qu'ils auroient l'exercice libre de leur Religion, qu'ils pourroient faire bâtir des Egliſes & convertir les Mahometans, & que le Roi de Tunis jureroit de payer tous les ans le tribut ordinaire au Roi de Sicile. 1270.

* *Le Roi de Tunis avoit accoutumé de prendre la dixiéme partie des marchandiſes qui entroient dans ſon Port.*

1270. Dès que les conditions du Traité eurent été arrêtées, on ceſſa tous actes d'hoſtilité, les François allerent à la Ville, & les Sarraſins vinrent au camp : cette communication ne faiſoit qu'augmenter les maladies, de ſorte qu'on reſolut de partir au plutôt. Philippe mit à la voile le 18. de Novembre 1270. pour aller en Sicile. Il aborda à Trapani le troiſiéme jour, & mit pied à terre heureuſement dans le tems qu'une tempête imprévue fit périr une partie de ſa flotte. Ce malheur acheva de faire rompre la Croiſade, chacun quitta la Croix, & reprit le chemin de ſon païs.

Le Roi de Navarre s'étoit embarqué fort malade, & mourut à Trapani le 4. de Decembre ; Prince bien fait de corps & d'eſprit, qui par ſes grandes qualités avoit gagné le cœur de tous les Croiſés. Le Roi ſon beaupere l'avoit aimé tendrement, & regardé plutôt comme ſon fils que comme ſon gendre. La Reine Iſabelle ſa femme l'aimoit autant qu'elle en étoit aimée ; auſſi n'eut-elle pas la force de ſoutenir ſa perte, elle fit vœu de paſſer le reſte

de ſa vie dans le veuvage, & trois mois après elle mourut dans les larmes & dans les prieres. 1270.

Philippe paſſa de Trapani à Palerme, où le Roi de Sicile lui fit faire une entrée magnifique. Il y apprit les grandes merveilles que Dieu opéroit au tombeau de Saint Louis à Montreal, depuis le peu de tems que ſes entrailles y étoient arrivées. Il alla enſuite à Meſſine, & au commencement de Janvier il paſſa en Calabre. Il y eut une nouvelle affliction plus ſenſible que les autres : la Reine ſa femme Iſabelle d'Arragon étoit groſſe, & tomba de cheval en paſſant une riviere à gué ; la douleur de la chute & la crainte d'avoir bleſſé ſon enfant lui firent faire de fauſſes couches, dont elle mourut. Le Roi que ſes affaires rappelloient en France continua ſon chemin, paſſa à Rome & à Viterbe, où les Cardinaux étoient aſſemblés pour élire un Pape, traverſa la Toſcane, le Milanois, le Montferrat, & la Savoie, & entra en France par Lyon. Tous les peuples venoient au-devant de lui, & s'empreſſoient pour honorer les Reliques du 1271.

feu Roi, que la voix publique avoit déja canonisé. Le Clergé & les Religieux les recevoient en Procession : les malades se croyoient guéris, pourvu qu'ils pussent toucher la caisse où ses os étoient renfermés, & la plupart en recevoient du soulagement.

1271.

Enfin le Roi arriva à Paris le 21. de Mai, on porta à l'Eglise de Notre Dame le corps de Saint Louis, & le lendemain à la pointe du jour, tous les Princes, tous les Evêques, & une multitude presque infinie de peuple partirent à pied pour l'aller mettre à Saint Denis avec ses Ancêtres. Le Roi le voulut porter lui-même sur ses épaules une partie du chemin ; & la tradition est que dans tous les lieux où il se reposa, on a depuis élevé les Croix qui y sont encore. On y porta aussi le corps du Comte de Nevers & celui de la Reine Isabelle, & l'on mit aux pieds du Saint Roi le corps de Pierre son Chambellan qui étoit mort en revenant d'Afrique.

Le Comte de Poitiers & sa femme qui avoient quitté le Roi auprès de Rome pour passer en Languedoc, tom-

berent malades à Corneto dans la Pro-
vince du Patrimoine, & moururent 1271.
tous deux ſans enfans, leurs Etats furent réunis à la Couronne.

Le Roi de Sicile quelque tems après fut obligé par la réunion des Grecs & des Latins à renoncer à ſes prétentions ſur l'Empire de Conſtantinople. Il acquit auſſi des droits ſur le Royaume de Jeruſalem, & ſe préparoit à les faire valoir, lorſque les Veſpres Siciliennes arrêterent ſes grands deſſeins. Il mourut en 1283. toujours poſſédé d'une ambition ſans bornes, qu'il s'efforçoit de contenter par toutes ſortes de voies.

La Reine Marguerite de Provence étoit bien affligée, mais ſa piété la conſola; elle ne pouvoit pas douter que le Roi ſon mari ne fût heureux, ainſi ne ſongeant qu'à l'aller rejoindre, quand Dieu l'ordonneroit, elle paſſa le reſte de ſa vie à faire de bonnes œuvres, & ſe retira aux Cordelieres du Fauxbourg Saint Marceau, qu'elle avoit fondées, & elle mourut treize ans après, à l'âge de ſoixante & ſeize ans.

La Princeſſe Blanche ſa fille avoit
1271. épouſé depuis deux ans Fernand fils aîné & héritier d'Alphonſe Roi de Caſtille ; elle fut bien malheureuſe, ſon mari mourut avant ſon beaupere, & ne laiſſa que de petits enfans, que le Prince Sanche leur oncle ſurnommé le Vaillant, fit déclarer incapables de ſucceder à la Couronne, qui lui fut donnée par les Etats du païs. Blanche ſe ſauva en France avec ſes enfans, qu'on appella les Princes de la Cerda ; leur poſtérité dura trois ou quatre générations, & demeura deshéritée. Il ne reſtoit plus qu'Agnés que le Roi ſon frere maria au fils du Duc de Bourgogne.

Cependant on parloit en France & en Sicile de canoniſer le Roi Louis ; la ſainteté de ſa vie, & les miracles qui ſe faiſoient à ſon tombeau de Saint Denis & à celui de Montreal en Sicile, ſembloient demander, qu'on lui rendît cet honneur. Il falloit s'adreſſer au Souverain Pontife ; il y avoit déja long-tems que ce n'étoit plus la voix publique qui canoniſoit, comme dans les premiers ſiécles du Chriſtianiſme.

La

La ferveur & la ſimplicité étoient di- 1271.
minuées, lorſque les perſécutions avoient ceſſé, & la mauvaiſe foi s'étoit gliſſée avec la paix & les richeſſes. Ainſi l'Egliſe de peur de ſe tromper avoit été obligée à apporter de grandes formalités à la canoniſation des Saints: on faiſoit des informations ſecrettes des miracles & de la ſainteté de la vie, avant que d'en faire de publiques; & les choſes étoient tellement examinées à la rigueur, qu'on ne pouvoit pas s'y tromper. * Le Pape Leon III. à la priere de l'Empereur Charlemagne & d'Hildebalde Archevêque de Cologne avoit le premier canoniſé avec de grandes ſolemnités Saint Suibert en 804. & les Papes ſes ſucceſſeurs avoient imaginé & ordonné dans la formule des canoniſations toutes les précautions dont les hommes peuvent s'aviſer pour établir la vérité des faits. La ſainteté de Louis pouvoit aiſément ſurmonter toutes les difficultés de la Cour de Rome. Le Roi, les Evêques,

* *Bellar. l. 1. de la Béatitude des Saints. ch. 28.*
Baronius t. 9. an de Jeſus-Chriſt. 804.

& tous les grands Seigneurs de France
1271. en écrivirent ou Pape, & envoyerent divers Députés à Viterbe. On fit des informations qui ſe trouverent plus amples qu'il ne falloit, mais comme pendant les vingt-quatre ans que dura cette affaire il y eut dix Papes différens, chaque Pape faiſoit refaire de nouvelles informations & mouroit avant qu'elles fuſſent achevées. Ce fut enfin Boniface VIII. qui mit Louis dans le Catalogue des Saints, & qui fit publier la Bulle ſuivante,

BULLE
DE LA
CANONISATION
DU
BIENHEUREUX
LOUIS,
ROI DES FRANCOIS.

BONIFACE Evêque, ſerviteur des ſerviteurs de Dieu : A nos 1271.
Freres les très-vénérables Archevêques & Evêques, & à tous les François exemts & non exemts, ſalut & bénédiction Apoſtolique. Gloire, louange & honneur ſoient rendus au Pere des lumieres ſource de tout bien & de toute perfection, par tous les Fidéles, qui aſpirent à la Béatitude éternelle. C'eſt ce Dieu qui abondant dans ſes miſéricordes, libéral dans ſes graces, magnifique dans ſes ré-

compenſes, daignant du haut de ſa
1271. gloire baiſſer les yeux juſques ſur les choſes d'ici-bas, & regardant avec bonté les grands mérites du Bienheureux Louis autrefois Roi de France ſon glorieux Confeſſeur, examinant en Juge ſévére & juſte ces actions éclatantes qui l'ont fait briller ſur la terre comme un flambeau lumineux, les a voulu récompenſer dignement en le recevant au nombre de ſes Elus, & le plaçant ſur les trônes de l'Eternité, pour y être aſſis avec les Princes, & y jouir dans la gloire d'une félicité permanente. Que l'Egliſe célébre des Fêtes ſolemnelles, qu'elle ſe réjouiſſe d'avoir enfanté un tel fils, de l'avoir élevé dans ſon ſein, & de le voir maintenant placé entre les Bienheureux ! Qu'elle ſe réjouiſſe, qu'elle chante les louanges du Très-haut, & que par ſes Cantiques elle faſſe entendre à tout l'Univers; que pour entrer dans le Ciel, & être admis à la participation de l'héritage éternel, il faut par ſa Foi & par ſes œuvres reconnoître l'Egliſe pour la Mere des Fidéles, pour la gardienne des portes de la gloi-

re, & pour l'Epouſe de JESUS-CHRIST.
Que les troupes des Eſprits Bienheu- 1271.
reux ſe réjouiſſent de la venue d'un Compagnon ſi grand, qui a été aſſocié à leur gloire, pour avoir été le principal appui de la Foi Chrétienne. Levez-vous donc aſſemblée nombreuſe des Fidéles, vous qui avez du zéle pour votre Religion, chantez avec l'Egliſe des Cantiques de louanges. Que vos cœurs ſoient remplis de joie en voyant ce grand Prince paſſer d'un Trône terreſtre & périſſable dans les Tabernacles éternels, & devenir notre Avocat & le promoteur de notre ſalut auprès du Fils de Dieu. Mais qui ſeroit aſſez éloquent pour exprimer dignement la ſainteté des vertus & l'excellence des mérites, qui ont rendu le Bienheureux Louis ſi recommandable tant qu'il a été ſur la terre. La bouche ne peut dire, & la plume ne peut écrire que la moindre partie des grandes actions qui ſe préſente à l'imagination. Nous avons pourtant réſolu de faire nos efforts pour en faire connoître quelque choſe dans ce diſcours.

Ce grand Prince illuſtre par ſa naiſ-
1271. ſance, par ſon pouvoir, par ſes richeſ-
ſes & encore plus par ſes vertus, fut
ſi chaſte dès ſon enfance, & ſi éloigné
de tout déreglement, qu'on croit,
qu'il eût toujours conſervé ſa virgini-
té, ſi le bien de ſon Etat ne l'eût obli-
gé à ſe marier. Il gouverna long-tems
ſon Royaume avec tant de prudence
& des ſoins ſi paternels, qu'il ne fit
jamais de tort ni de violence à per-
ſonne. La juſtice fut rendue exacte-
ment ſous ſon regne, & les méchans
réprimés. Ami de la paix, il ne ſon-
gea qu'à l'entretenir parmi ſes voiſins,
évitant tout ſujet de diſcorde : ce qui
conſerva toujours ſes ſujets dans une
félicité que rien ne fut capable d'al-
térer. Et pour rapporter ici quelques-
unes de ſes actions particulieres : dès
ſa premiere enfance il aima tendre-
ment le Fils de Dieu, & plus il avan-
ça en âge au milieu des grandeurs &
des plaiſirs du ſiécle, plus il redoubla
ſon zéle & ſa piété. Il perdit ſon pere
n'ayant que douze ans, & demeura
ſous la tutele de ſa mere la Reine
Blanche de glorieuſe mémoire, qui

toujours attentive à ſon devoir, n'avoit d'application qu'à bien élever ſon fils, 1271.
& à le rendre capable de gouverner un grand Royaume. Et lorſqu'il eut quatorze ans, elle mit auprès de lui un Précepteur pour lui apprendre les ſciences & les bonnes mœurs, en quoi prévenu de la grace de Dieu, il fit de ſi grands progrès, qu'il paſſoit quelquefois les jours, & une partie des nuits à chanter les louanges du Très-haut. Enfin à la trentieme année de ſon âge ſe voyant réduit à l'extrémité de ſa vie, il demanda la Croix à l'Evêque de Paris & à l'Evêque de Meaux qui étoient auprès de lui, & fit vœu d'aller ſecourir la Terre Sainte. Et quoique ces Evêques lui diſſent des raiſons pour l'en diſſuader, ſon zéle l'emporta, & il reçut la Croix avec joie des mains de l'Evêque de Paris, qui la donna en même tems à pluſieurs Prélats & Chevaliers. Il prépara auſſitôt tout ce qui étoit néceſſaire pour cette entrepriſe, & à l'âge de trente-quatre ans, il partit accompagné de ſes freres Robert Comte d'Artois, Alphonſe Comte de Poitiers, & Char-

les de glorieuſe mémoire Roi de Sici-
1271. le, alors ſeulement Comte d'Anjou. Il paſſa en Egypte avec une grande puiſſance, prit Damiette, & s'étant avancé plus loin dans les terres, ſon armée fut bien-tôt affoiblie par les combats & par les maladies peſtilentielles, il tomba lui-même malade de la dyſenterie, & prit la réſolution de retourner à Damiette avec ſes Troupes, ſans vouloir écouter ceux qui lui conſeilloient de ſe ſauver par la riviere, ce qui paroiſſoit plus facile. Il fit faire quelques propoſitions de paix aux Sarraſins, qui vouloient bien laiſſer retirer toute l'armée, pourvu que le Roi demeurât priſonnier; il en étoit d'accord, mais les François n'y voulurent pas conſentir. On continua la marche, & le Roi avec toute l'armée tomba entre les mains des Sarraſins par la permiſſion de Dieu, qui vouloit faire éclater ſa vertu dans les ſouffrances. Robert Comte d'Artois fut tué en combattant pour la Foi. Louis fit enſuite ſon traité avec le Soudan, qui promit de le mettre en liberté moyenant une grande ſomme

d'argent ; mais le Soudan ayant été af-
faſſiné par ſes Gardes, les Amiraux 1271.
voulurent bien exécuter le Traité, pourvu que le Roi jurât de renier le Fils de Dieu & ſa foi, s'il manquoit à ſes promeſſes, comme de leur côté ils renioient leur Prophéte Mahomet, en cas qu'ils vinſſent à manquer à ce qu'ils promettoient. Il eut horreur d'un pareil ſerment, & refuſa de le faire. Les Comtes de Poitiers & d'Anjou l'en preſſoient extrêmement ; les Sarraſins menaçoient de le crucifier s'il ne le faiſoit : mais il répondit qu'ils pouvoient tout ſur ſon corps, mais qu'ils ne pouvoient rien ſur ſon ame. Enfin il fut remis en liberté avec ſes freres & vint à Acre où il demeura cinq ans, convertiſſant grand nombre de Sarraſins par ſon exemple & par ſes diſcours, & leur donnant des penſions pour les faire ſubſiſter honorablement, s'appliquant ſur-tout à retirer les priſonniers Chrétiens, auſquels il faiſoit donner des habits & de l'argent ſuivant leur condition. Il fit auſſi réparer les murailles & les fortifications des Villes que les Chrétiens poſſedoient

encore dans la Terre Sainte. Mais a-
1271. yant appris que la mort de la Reine ſa mere avoit laiſſé le Royaume de France expoſé à ſes ennemis, il y retourna par l'avis des Seigneurs, & s'y adonna à des œuvres de piété, bâtiſſant des Egliſes & des Hôpitaux à qui il donnoit de grands revenus, viſitant lui-même les malades, les conſolant, & ſe mettant à genoux pour leur donner à boire & à manger. Il arriva même que ſe trouvant un jour dans l'Abbaye de Royaumont, qu'il avoit fait bâtir à ſes dépens, il voulut aller accompagné du ſeul Abbé viſiter un moine nommé Leodegaire, qui étoit malade & ſéparé des autres. Il étoit tout couvert de lepre, à peine pouvoit-il ouvrir les yeux, il avoit le nez mangé, & il en ſortoit une puanteur effroyable. Le Saint Roi après l'avoir ſalué ſe mit à genoux devant lui, lui coupa ſa viande, & le fit manger au grand étonnement de l'Abbé, qui ne pouvoit aſſez admirer, qu'un ſi grand Prince fît avec plaiſir ce que le moindre valet du Monaſtere ne pouvoit faire qu'avec répugnance. Une autre fois le Roi en

ſervant les pauvres dans l'Hôpital de Compiegne, voulut donner un morceau de poire à un malade, qui par un éternument involontaire couvrit ſa main d'ordure, & le Roi ſans rien dire ſe lava la main, & continua le même office de charité. Qui pourroit raconter combien il fut magnifique dans ſes aumônes ? Il marioit les pauvres filles, & ſe croyoit bienheureux quand il pouvoit empêcher qu'on offenſât Dieu. Il étoit fort attentif à la parole de Dieu, & mettoit en pratique ce qu'il entendoit prêcher dans la chaire. Il avoit de l'horreur pour les hérétiques & les chaſſoit hors de ſon Royaume, de peur qu'ils ne pervertiſſent les Fidéles. Il ne manquoit jamais d'envoyer de l'argent dans les Provinces qui avoient ſouffert de la ſtérilité, & le faiſoit diſtribuer à ceux qui en avoient le plus de beſoin. Il donnoit ſouvent ſes habits aux pauvres, mais au retour de la Terre Sainte il ne porta plus d'or ni d'argent, ſe ſervant d'étoffes communes, ayant mis bas toutes les pompes du ſiécle. On aſſure auſſi que pour domter ſa chair 1271.

il portoit continuellement le cilice, &
1271. qu'il ajoutoit ſouvent des jeûnes de dévotion aux anciens jeûnes de l'Egliſe ; il paſſoit dans le jeûne & dans la priere le Carême, l'Avent, les Quatre-Tems, les Vigiles de toutes les Fêtes, & jeûnoit au pain & à l'eau le Vendredi-Saint, la veille de Noël, & la veille des Fêtes de la Sainte Vierge. Il ne mangeoit point de poiſſon les Vendredis du Carême & de l'Avent. Il paſſoit ſouvent la nuit en prieres, & couchoit ſur un lit de bois couvert d'un ſimple matelas. Jamais homme ne fut plus ami de la vérité, & plus ennemi du menſonge ; tous ſes diſcours tendoient au ſalut, & l'on ne l'entendoit jamais ſans en être édifié.

Il ſe croiſa une ſeconde fois pour la délivrance de la Terre Sainte, & partit avec une armée formidable accompagné du Comte de Poitiers ſon frere, des Princes ſes enfans, & de la Reine de Navarre ſa fille, qui mourut au retour : il devoit être ſuivi inceſſamment par ſon frere Charle Roi de Sicile. Il arriva dans le Royaume de Tunis, y planta ſon camp, & y

ſouffrit de grands travaux. Enfin accablé par la maladie, il reçut les Sacremens de l'Egliſe avec une dévotion exemplaire, & après avoir recommandé à Dieu l'armée Chrétienne, il rendit ſon ame au Seigneur en prononçant ces paroles : *Mon Pere, je remets mon eſprit entre vos mains.* Mais comme après ſa mort il eſt encore plus vivant que pendant ſa vie, le Fils du Très-haut voulant reconnoître l'amour que ce Prince lui portoit, a fait éclater ſa ſainteté par une infinité de miracles, afin qu'on l'honorât comme un des principaux habitans du Ciel. Il a rendu aux eſtropiés la liberté de leurs membres, il a redreſſé les courbés, il a guéri les enflures les plus mortelles : une femme qui avoit le bras ſec & impotent, a été ſoulagée auprès de ſon tombeau, & par l'interceſſion de ſon nom les paſalytiques ont marché, les aveugles ont vu & les ſourds ont entendu. 1270.

Que la Maiſon de France ſe réjouiſſe d'avoir donné au monde un ſi grand Prince, qui l'honorera à jamais ! Que le dévot peuple de France ſe ré-

jouiſſe d'avoir eu un ſi bon maître ?
1270. Que les Prélats, que les Eccléſiaſtiques de France ſe réjouiſſent de voir l'Egliſe illuſtrée par les miracles de Louis !

Et parce qu'il eſt à propos que les Fideles honorent ſur la terre ceux que le Roi des Rois couronne de gloire dans le Ciel, après avoir eu une pleine connoiſſance & une certitude entiere par un examen rigoureux de la ſainteté de vie & des miracles du Bienheureux Louis, de l'avis unanime de nos freres, & du conſentement de tous les Prélats qui ſont préſentement auprès de nous, & du Saint Siége Apoſtolique, nous avons jugé à propos de le mettre dans le Catalogue des Saints; ce qui nous oblige de vous avertir tous, & de vous ordonner par ce Mandement Apoſtolique de célébrer & de faire célébrer dans vos villes, & par tous vos Diocèſes dévotement & ſolemnellement la Fête de ſaint Louis le lendemain de la Fête de ſaint Barthelemi Apôtre, jour auquel ſa bienheureuſe ame délivrée de la priſon du corps eſt montée dans le

Ciel pour y jouir de la gloire, afin que par ſon interceſſion vous ſoyez délivrés de tous dangers, & que vous puiſſiez un jour obtenir la vie éternelle. Et pour attirer les Fideles à ſon tombeau, & rendre la ſolemnité de ſa Fête plus auguſte, nous confiant en la miſéricorde de Dieu tout puiſſant, & en l'autorité des Bienheureux Apôtres Pierre & Paul, nous avons accordé un an & quarante jours d'Indulgence à tous ceux qui ce jour-là en approcheront bien pénitens & confeſſés, & quarante jours à ceux qui n'y pourront venir, que pendant l'un des jours de l'Octave. Donné à Viterbe le 18. d'Août la troiſiéme année de notre Pontificat. 1270.

Cette Bulle fut publiée en France avec une joie extraordinaire des peuples ſous le Regne de Philippe le Bel petit fils de ſaint Louis en 1298. Le Roi Philippe le Hardi étoit mort la même année. On dédia auſſi-tôt pluſieurs Egliſes à l'honneur de ſaint Louis; les Jacobins d'Evreux furent les premiers qui lui dédierent la leur.

Huit ans après on tranfera le Chef de
1270. ſaint Louis de l'Egliſe de Saint Denis à la Sainte Chapelle où il eſt préſentement.

SOMMAIRES

SOMMAIRES DE LA VIE DE SAINT LOUIS.

LIVRE PREMIER.

1226.

MORT de Louis VIII. page 3
Son Teſtament. 4
La Reine Blanche Régente. 4
Nombre de ſes enfans. 6
Etat de la France. 7
Sacre du Roi Louis IX. 10
Ligue contre la Régente. 11
On parle de mettre ſur le trône Enguerrand de Couci. 12
La Régente regagne le Comte de Champagne. 13
Elle donne une penſion au Comte de Boulogne, & met en liberté le Comte de Flandre. 13
Les autres Princes ligués font leur paix. 14
Ils veulent ſurprendre le Roi qui ſe ſauve à Montlheri, d'où les Bourgeois de Paris

Se viennent dégager: 15
Soins de Blanche pour l'éducation de Louis. 18
Occupations du jeune Roi. 19
Fondation de l'Abbaye de Royaumont. 20
Le Comte de Bretagne se révolte. 21
Louis marche en personne contre lui. 22
Il assiege & prend la ville de Belême. 23
Le Comte de Bretagne se soumet. 23

1229.

Le Roi met la premiere pierre à l'Eglise de Sainte Catherine du Val des Ecoliers. 24
Il fonde les Chartreux. 24
Il donne la paix à Raimond Comte de Toulouse, articles du Traité. 26

1230.

Mort du Chancelier Guerin. 28
Les Ligués attaquent le Comte de Champagne, Louis va à son secours. 29
Mort du Connétable de Montmorenci, Amauri de Montfort est fait Connétable. 31
Mort de la Comtesse de Champagne, le Comte son mari veut épouser la Princesse de Bretagne, mais le Roi l'en empêche. 32

1231.

Démêlé de l'Université de Paris avec les Bourgeois. 33
Tréve avec l'Angleterre. 34
Voyages du Roi. 36

1232.

Le saint cloud retrouvé. 37
Medisance contre le Roi. 37

La Régente conclut un traité d'alliance avec l'Empereur. 39

1233.

Le Roi a des démêlés avec quelques Evêques de ſon Royaume. 40

1234.

Mariage du Roi avec Marguerite fille du Comte de Provence. 43

Mort du Comte de Boulogne. 44

Le Comte de Bretagne ſe ſoumet. 44

Le Comte de Champagne hérite du Royaume de Navarre, & fait juſtice à la Reine de Chipre. 45

1235.

Famine en Normandie, charité du Roi. 46

Entrepriſes du Clergé, fermeté de Louis, Lettres des Seigneurs au Pape. 47

Ordonnance du Roi. 48

1236.

Majorité du Roi. 50

Le fils aîné du Comte de Bretagne, épouſe la fille unique du Roi de Navarre. 51

Le Roi entre en Champagne avec une armée, liſte des Seigneurs qui le ſuivent. 53

1237.

Le Vieil de la Montagne le veut faire aſſaſſiner. 54

Le Roi marie ſon frere le Comte d'Artois 56

Il achete le Comté de Mâcon. 57

Reliques apportées en France. 58

Fondation de la Sainte Chapelle. 59

Dévotion du Roi. 59

1241.

Démêlés du Pape avec l'Empereur, Louis

demeure neutre. 60
L'Empereur fait arrêter des Evêques François, le Roi les fait mettre en liberté. 63
Louis donne le Comté de Poitou à son frere Alphonse. 65
Festin Royal à Saumur. 66
Le Comte de la Marche se révolte, le Roi d'Angleterre se déclare pour lui. 69

1242.

Le Roi mande les Vassaux de la Couronne, pour aller faire la guerre au Comte de la Marche. 70
Il assiége & prend Frontenai. 71
La Comtesse de la Marche veut faire empoisonner le Roi. 72
Combat de Taillebourg. 76
Bataille de Saintes. 78
Le Roi accorde une tréve au Roi d'Angleterre, & revient à Paris. 80

LIVRE SECOND.

1243.

Mort du Pape Gregoire IX. 82
Election d'Innocent IV. 84
La Reine accouche d'un fils. 79
Fondation de l'Abbaye de Maubuisson. 86
La Princesse Isabelle ne veut point épouser Conrad fils aîné de l'Empereur. 88

1244.

Maladie du Roi. 88
Il se croise. 91

1245.

Sa guérison, son application aux affaires. 92
Etat de la Terre Sainte. 93
Le Pape se brouille avec l'Empereur. 96
Il se veut retirer en France, le Roi lui refuse retraite, il vient à Lyon. 97
Concile général de Lyon, l'Empereur y est déposé, on y prêche la Croisade Louis y est déclaré Généralissime de l'armée Chrétienne. 98
Le Roi ne prend point de parti entre le Pape & l'Empereur. 106
Entrevue du Pape & du Roi à Cluni. 107
Entrée magnifique. 108
Lettre de l'Empereur Frederic à Louis. 111

1246.

Mort du Comte de Provence, sa fille épouse le Comte d'Anjou. 116
Le Roi se prépare à la Croisade. 117
Le Cardinal Odon déclaré Légat. Noms des principaux Croisés. 118
Ecclésiastiques vont à la guerre sainte. 120
Affaires d'Allemagne. 122
Le Roi fait racommoder le Port d'Aigue-mortes. 124
Testament du Comte de la Marche. 126

1247.

Le Roi déclare le tems du départ il fait prêter serment de fidelité à ses enfans. 127
Le Roi de Norvege se croise. 128
Louis tâche en vain d'accommoder le Pape & l'Empereur, il mande à l'Empereur de ne pas approcher de Lyon. 130

SOMMAIRES.

1248.

Le Roi fait achever la Sainte Chapelle, il va à Saint Denis & part de Paris. 132
Il donne la Régence du Royaume à la Reine Blanche. 135
La Reine Marguerite eſt du voyage. 135
Le Roi s'embarque. 138
Il arrive en Chipre. 140
Conſeil de guerre. On réſout de paſſer l'hiver en Chipre. 142
Déſordres dans l'armée, débauches, maladies, ſoins du Roi pour les malades. 144

1246.

Le Roi envoye déclarer la guerre au Soudan d'Egypte & s'embarque pour aller aſſiéger Damiette. 148
Tempête, la flotte eſt diſperſée. 149
Le Duc de Bourgogne & le Prince d'Achaïe joignent l'armée. 150

LIVRE TROISIE'ME.

1249.

Etat des Places d'Egypte. 154
Deſcente de Damiette, valeur de Louis. 156
L'armée prend terre, les Sarraſins ſont battus & ſe retirent. 158
Mort du Comte de la Marche. 153
Les Sarraſins abandonnent Damiette, le Roi y entre; ſon humilité. On partage le butin. 160
Le Soudan ſe retire à la Maſſoure. 162
Deſcription du Nil. 164

Conſeil de guerre, on réſout de paſſer l'été à Damiette. 165
Débauches dans l'armée, le Roi s'y oppoſe autant qu'il peut. 166
Arrivée du Comte de Poitiers & de la Comteſſe d'Artois. 169
On marche vers le Kaire. 171
Mort du Soudan Salech. 174
L'armée Chrétienne arrive ſur le bord du Tanis. 175

1250.

Feu Grégeois, machines bruſées. 177
L'armée paſſe le Tanis à gué. 178
Le Comte d'Artois force le camp des Sarraſins. Mort de Facardin. 180
Les Sarraſins ſe rallient. Mort du Comte d'Artois. 183
Grand combat, les Sarraſins ſont battus. 185
Bondocdar Général des Sarraſins attaque l'armée Chrétienne & eſt défait. 187
Le Soudan Moadan arrive de Meſopotamie. 190
Maladies dans l'armée Chrétienne. 191
Le Roi tombe malade, il veut regagner Damiette & repaſſe le Tanis. 192
Valeur de Châtillon. Le Roi pris priſonnier. 194
Cruautés des Sarraſins. 196
Le Roi fait ſon Traité avec le Soudan. 201
Le Soudan eſt aſſaſſiné par les Mammelus. 203
Intrepidité de Louis. Les Amiraux d'Egypte confirment le Traité. 205
Les Amiraux déliberent d'élire le Roi pour

leur Soudan. 208
Il eſt mis en liberté, & paye une partie de ſa rançon. 210
Il arrive à Acre. Maladies dans les troupes, charité du Roi. 215
Conſeil de guerre. 218
Le Roi prend la réſolution de demeurer à Acre. 222
Les Comtes de Poitiers & d'Anjou retournent en France. 222
Lettre du Roi Saint Louis aux François ſur ſa captivité. 224

LIVRE QUATRIE'ME.

1250.

Le Roi leve des troupes. 237
Ambaſſade du Prince des Aſſaſſins qui lui envoie des préſens. 238
Le Roi retire d'Egypte tous les priſonniers. 241
Il fait fortifier Acre & Céſarée. 242
Il va en pelerinage à Nazareth. 242
Sa juſtice & ſa douceur. 243

1252.

Il traite avec les Egyptiens. Mort de l'Empereur Frederic. 244
Affaire des Paſtoureaux, mort de la Reine Blanche, Louis en apprend la nouvelle, ſa réſignation. 248
Il fait fortifier Sajette. 253
Il enterre les morts de ſa propre main 254
Il prend la réſolution de retourner en France.

cc. 255

1254.

Il s'embarque, ſa piété, le ſoin qu'il a des malades, les inſtructions qu'il donne aux Matelors. 256

Son vaiſſeau touche, ſon intrépidité, ſa bonté pour ſes Sujets. 259

Il arrive aux Iſles d'Hieres. 264

Il arrive à Paris. 266

Ordonnance du Roi ſur la juſtice. 267

Il nomme un Preyôt de Paris & fait réformer la monnoie. 268

Le Roi d'Angleterre vient à Paris, ſa magnificence, feſtin Royal. 271

Mort de Conrad Roi des Romains, mort du Pape Innocent IV. Election d'Alexandre IV. 274

Le jeune Roi de Navarre épouſe Iſabelle fille du Roi, mort du Roi de Navarre. 276

Treve avec l'Angleterre renouvellée. Le Roi regle ſa Maiſon, ſa table eſt bien ſervie, il ne jure jamais. 277

Ordonnance contre les blaſphémateurs. 279

Il fait traduire l'Ecriture Sainte, ſes prieres, ſon aſſiduité au ſervice divin. 280

Il commence la viſite du Royaume, il ſonge à la retraite, la Reine l'en détourne. 282

1255.

Ses jeûnes, ſa charité, ſes mortifications. 286

Il aſſiſte les pauvres Gentils-hommes & fonde des hôpitaux. 288

Il met la paix entre ſes vaſſaux. 289

Il tâche d'empêcher les guerres particu-

lieres. 291
Ses reſtitutions. Il reçoit un bref du Pape Alexandre IV. 292

1258.

Affaire d'Enguerrand de Couci. 295
Louis fait bâtir la Chapelle des Mathurins de Fontainebleau. 298

1259.

Il s'accommode avec le Roi d'Angleterre & lui cede quelques Provinces. 300
Le Roi d'Angleterre paſſe en France & rend hommage au Roi. 302
Mort de Louis fils aîné du Roi, les cérémonies de ſes funérailles. 305

LIVRE CINQUIE'ME.

1260.

Le Roi continue la viſite du Royaume, fait de nouvelles ordonnances, accorde de grands privileges aux Marchands. 307
Fin de la querelle de l'Univerſité avec les Reguliers. 308
La Princeſſe Iſabelle ſœur du Roi fonde l'Abbaye de Longchamp. 309
Le Roi fonde les Quinze-vingts, & les Carmes. Il augmente l'Hôtel-Dieu. 310
Il envoie des Commiſſaires dans les Provinces, il chaſſe les Juifs & a ſoin de leurs enfans. 313
Ses pratiques de piété, ſes précautions pour la diſtribution des Bénéfices. 317
Ses ſoins pour l'éducation de ſes enfans. 319

1261.
Mort du Pape Alexandre IV. Election d'Urbain IV. 319
Mariage du Prince Philippe avec la Princesse d'Aragon. 320
Le Roi visite les Provinces, il passe à Clervaux. 323
1262.
Comment il rendoit la justice. 325
Procès du Comte d'Anjou. 326
Louis rend le Comté de Dammartin. 327
En quoi consistoient les revenus du Roi. 328
1264.
Louis arbitre entre le Roi d'Angleterre & ses Sujets. 330
Le Pape donne au Comte d'Anjou l'investiture du Royaume de Sicile. 332
1265.
Le Comte d'Anjou s'empare du Royaume de Sicile. 335
Etat de la Palestine, le Roi se croise. 378
Noms des principaux Croisés 380
Louis donne l'ordre de Chevalerie à son fils aîné Philippe. 384
1267.
Le Prince Edouard d'Angleterre se croise. 385
Le Prince Philippe a un fils. 385
Fondation de la Sorbonne. 387
Affaires de Naples & de Sicile. 388
1269.
Mort du Pape Clement IV. 389
Le Roi fait publier une ordonnance qu'on nomme Pragmatique-Sanction. 390
Code nouveau. 393

lieres. 291
Ses reſtitutions. Il reçoit un bref du Pape Alexandre IV. 292

1258.

Affaire d'Enguerrand de Couci. 295
Louis fait bâtir la Chapelle des Mathurins de Fontainebleau. 298

1259.

Il s'accommode avec le Roi d'Angleterre & lui cede quelques Provinces. 300
Le Roi d'Angleterre paſſe en France & rend hommage au Roi. 302
Mort de Louis fils aîné du Roi, les cérémonies de ſes funérailles. 305

LIVRE CINQUIE'ME.

1260.

Le Roi continue la viſite du Royaume, fait de nouvelles ordonnances, accorde de grands privileges aux Marchands. 307
Fin de la querelle de l'Univerſité avec les Reguliers. 308
La Princeſſe Iſabelle ſœur du Roi fonde l'Abbaye de Longchamp. 309
Le Roi fonde les Quinze-vingts, & les Carmes. Il augmente l'Hôtel-Dieu. 310
Il envoie des Commiſſaires dans les Provinces, il chaſſe les Juifs & a ſoin de leurs enfans. 313
Ses pratiques de piété, ſes précautions pour la diſtribution des Bénéfices. 317
Ses ſoins pour l'éducation de ſes enfans. 319

SOMMAIRES.

1261.

Mort du Pape Alexandre IV. Election d'Urbain IV. 319

Mariage du Prince Philippe avec la Princesse d'Aragon. 320

Le Roi visite les Provinces, il passe à Clervaux. 323

1262.

Comment il rendoit la justice. 325

Procès du Comte d'Anjou. 326

Louis rend le Comté de Dammartin. 327

En quoi consistoient les revenus du Roi. 328

1264.

Louis arbitre entre le Roi d'Angleterre & ses Sujets. 330

Le Pape donne au Comte d'Anjou l'investiture du Royaume de Sicile. 332

1265.

Le Comte d'Anjou s'empare du Royaume de Sicile. 335

Etat de la Palestine, le Roi se croise. 378

Noms des principaux Croisés 380

Louis donne l'ordre de Chevalerie à son fils aîné Philippe. 384

1267.

Le Prince Edouard d'Angleterre se croise. 385

Le Prince Philippe a un fils. 385

Fondation de la Sorbonne. 387

Affaires de Naples & de Sicile. 388

1269.

Mort du Pape Clement IV. 389

Le Roi fait publier une ordonnance qu'on nomme Pragmatique-Sanction. 390

Code nouveau. 392

SOMMAIRES.

Etat de la famille Royale. 394
Ambaſſadeurs de Tunis. 395

1270.

Teſtament de Louis. 396
Il prend congé de la Reine. 397
Le Roi nomme des Régens du Royaume. 398
Il part de Paris & arrive à Aiguemortes. 399
Conſeil de guerre, on va à Tunis. 401
Ambaſſadeurs Grecs. 404
Le Roi s'embarque. 405

LIVRE SIXIE'ME.

1270.

Tempête. On ſoupçonne la fidélité des Capitaines Génois. 407
La flotte arrive à Cagliari en Sardaigne. 409
Les Croiſés arrivent de tous côtés, on remet à la voile. 410
Deſcription de Tunis, on reconnoît la côte près de Carthage, on fait la deſcente. 411
Les Matelots inſultent Carthage. 414
Maladies dans l'armée, ſoins du Roi pour les malades.
Mort de pluſieurs Seigneurs. 421
Le Roi tombe malade, mort du Comte de Nevers, mort du Légat. 422
Le Roi ſe diſpoſe à la mort, ſon diſcours à ſon fils aîné. 423
Il reçoit le ſaint Viatique, ſes dernieres paroles, il expire ſur la cendre. 430

FIN.

De l'Imprimerie de PIERRE ALEX. LE PRIEUR, Imprimeur-Libraire.

MAG 2023062